Politiques linguistiques familiales dans la ville de Djibouti : étude de la transmission familiale et des choix en matière de préscolarisation sur la dynamique francophone

Mohamed Ahmed Issa

▶ **To cite this version:**

Mohamed Ahmed Issa. Politiques linguistiques familiales dans la ville de Djibouti : étude de la transmission familiale et des choix en matière de préscolarisation sur la dynamique francophone. Linguistique. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2023. Français. NNT : 2023MON30027 . tel-04543602

HAL Id: tel-04543602
https://theses.hal.science/tel-04543602

Submitted on 12 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de

Docteur

Délivré par **l'Université de Montpellier 3 Paul-Valéry**

Préparée au sein de l'école doctorale ED58
Et de l'unité de recherche DIPRALANG

Spécialité : **Sciences du langage**

Présentée par **MOHAMED AHMED ISSA**

TITRE DE LA THESE

Politiques linguistiques familiales dans la ville de Djibouti : étude de la transmission familiale et des choix en matière de préscolarisation sur la dynamique francophone

Soutenue le 6 juin 2023 devant le jury composé de

Henri Boyer, Professeur des universités émérite, Université Paul Valéry Montpellier 3	Président du Jury
Marinette Matthey, Professeure des universités émérite, Université Grenoble-Alpes	Rapporteuse
Fabienne Leconte, Professeure des universités, Université de Rouen	Rapporteuse
Bruno Maurer, Professeur ordinaire, Université de Lausanne	Directeur de thèse
Anne-Christel Zeiter, Maître d'enseignement et de recherche, Université de Lausanne	Examinatrice

Résumé

Cette thèse est née de notre volonté de comprendre et d'étudier la gestion des langues au sein des familles djiboutiennes. Pour ce faire, nous avons décidé de nous centrer sur l'usage des langues locales maternelles et plus particulièrement sur la transmission ou non de la langue française au sein des familles djiboutiennes dans la ville de Djibouti, capitale du pays. Il a été vu au cours de cette recherche la place des langues au sein des foyers, le rôle des parents dans la transmission de telle ou telle langue et choix de langues dans une interaction entre les membres des familles.

Nous avons pu voir la responsabilité et la fonction de chacun de membres des familles respectives dans l'introduction d'une langue. Ainsi, les raisons des choix linguistiques et les stratégies ont été analysées et étudiées.

Nous avons eu d'abord recours à des enquêtes quantitatives via des questionnaires distribués en papier et par le biais des moyens technologiques.

Nous nous sommes également inscrit dans le cadre méthodologique dit MAC (méthode d'analyse combinée) mise en place par B. Maurer, puis nous avons ajouté à cette méthode d'autres techniques de récolte des données comme l'entretien, et d'autres méthodes que nous avons jugées utiles pour comprendre les politiques linguistiques familiales à Djibouti-ville.

Les résultats ont été traités et ont permis de mettre en lumière un certain nombre de réponses aux hypothèses que nous avons formulées au début de la thèse. Les politiques linguistiques familiales (PLF) sont l'affaire des familles mais le contexte et l'environnement jouent un rôle important pour accéder aux idéologies linguistiques.

Nous nous sommes consacré à la fin de cette recherche, à l'impact de la préscolarisation dans le choix et la transmission de la langue française dans les familles djiboutiennes. C'est un domaine qui permet de déceler les stratégies parentales en matière de choix linguistiques au sein des familles. La sphère familiale détient le rôle majeur dans la gestion des langues.

Enfin, l'ensemble de notre recherche a permis de voir que les parents sont les piliers de la transmission linguistique mais aussi des acteurs qui décident de la langue ou des langues à transmettre. Toutefois, nous avons pu montrer que les enfants avaient un rôle déterminant dans la sauvegarde des langues familiales et du français. La langue française tire son épingle du jeu dans les nombreuses familles rencontrées dans le cadre de cette recherche et tout est question de représentations linguistiques.

Mots clés : *politique linguistiques familiales, plurilinguisme, pratiques déclarées vs pratiques réelles, représentations linguistiques, choix linguistiques, transmission linguistique*

Abstract

This thesis was born from our desire to understand and study the management of languages within Djiboutian families. To do this, we decided to focus on the use of the so-called mother tongues and the French language within Djiboutian families in the city of Djibouti, the country's capital. It was seen during this research the place of the languages within the hearths, the role of the parents in such or such language and the recourse and choice of languages in an interaction between the various members of the families.

We were able to see the responsibility and the function of each member of the respective families in the introduction of a language. Thus, the reasons for the language choices, the strategies were analyzed and studied.

We used quantitative surveys through questionnaires distributed on paper and through technological means. The answers were collected, commented and analyzed.

We used the MAC (Combined Analysis Method) methodological framework developed by B. Maurer and we also added to this method other data collection techniques such as interviews, direct observation and other methods that were deemed useful for understanding family language policies in Djibouti City.

These results have been processed and have shed light on a number of answers to the hypotheses we formulated at the beginning of the thesis. Family language policies (FLP) are a matter for families, but contexts and the environment play an important role.

At the end of this research, we focused on the impact of preschooling on the choice and transmission of the French language in Djiboutian families. This is an area that allows us to understand and detect parental strategies in terms of language choices within families. The family sphere holds the major role in the transmission of languages.

All of our research has shown that parents are the pillars of language transmission but also the actors who decide which language or languages to transmit. However, children also have a determining role in the safeguarding of family languages and of French. The French language plays a major role in the many families encountered in this research and it is all a question of linguistic representations.

Key words: family language policy, plurilingualism, declared practices vs. real practices, linguistic representations, linguistic choices, linguistic transmission

Remerciements

Au terme de ce travail de recherche, je tiens à remercier ceux et celles qui ont été à mes côtés durant cette belle aventure. Je vous dis toute ma reconnaissance et toute ma gratitude.

Je tiens à adresser mes plus vifs remerciements et toute ma gratitude à mon directeur de thèse, le professeur **Bruno Maurer**, avec qui j'ai entretenu de très bonnes relations, à la fois sur le plan scientifique et humain. Je lui suis très redevable pour sa disponibilité à mon égard, son écoute, sa patience et pour tous les échanges qui ont été fructueux, même si la distance nous séparait. Je vous dis merci infiniment.

Je remercie également tous les participants et participantes à mes enquêtes, de m'avoir apporté leur aide précieuse et bénévole sans laquelle la récolte de données n'aurait pas été possible.

Je dédie également cette thèse de doctorat à mes parents, à ma famille, et en particulier à mon épouse **Samira Ali Abdallah**, à mon fils **Osman** et ma fille **Fafi-Taysi**, à mes amis **Ali Dabaleh Ali, Ali Merito Ali, Lt Ahmed Aboubaker Nouho, Abdillahi Ahmed Seik, Mohamed Houmed Bourhan, Hassan Ali Adab, Abdoulkader Youssouf Omar, Abdo Obakar.**

Je dédie cette thèse à tous ceux et celles qui m'ont encouragé, soutenu et accompagné dans la solitude du chercheur.

Je ne saurais oublier mon père **Ahmed Issa** et ma mère **Assia Mohamed Seik**, deux êtres chers qui m'ont appris la résilience et la persévérance, même dans des situations délicates, la thèse de doctorat en est une. Mes frères **Issa Ahmed Issa, Abdo Ahmed, Ali Ahmed, Dabaleh Ahmed,** mes sœurs **Fafi et Goumati,** ont vu dans ma consécration la réussite de toute notre famille, qu'ils en soient remerciés. Bisous !

Une pensée particulière à ma tante paternelle **Hasna Issa Hagayta et à son époux Aras Idriss (Paix à leurs âmes)** qui ont tout donné pour que je sois un homme cultivé et capable de s'affirmer par-delà les frontières. Cette thèse leur appartient !

J'adresse mes remerciements sincères à tous les collaborateurs, les amis, les collègues et toutes les mains invisibles qui, de près ou de loin ont apporté leur pierre à l'édifice.

Je remercie les membres de jury pour avoir accepté de diriger ma soutenance de thèse au sein de l'université Paul Valéry Montpellier 3. Merci.

Kulsale Gadda geya inkih !

Cette thèse est le résultat du courage, de la passion et de la patience !

Croyons en nous ! Formons-nous ! Forgeons-nous !

Sommaire

Résumé 1

Remerciements 3

Sommaire 4

INTRODUCTION GENERALE 13

Motivation du sujet 14

Problématique de recherche 16

Objectifs 17

Hypothèses de recherche 18

1 Contextualisation de la recherche 20

1.1 Cadre général de la recherche 20

1.1.1 Cadre géographique et humain de la recherche 20

1.1.2 Cadre linguistique : multilinguisme et politiques linguistiques à Djibouti 31

1.1.3 Cadre conceptuel de la recherche 45

1.2 Les politiques linguistiques familiales : un champ d'étude 62

1.2.1 Les politiques linguistiques familiales 62

1.2.2 Différences entre politiques linguistiques nationales et politiques linguistiques familiales 63

1.2.3 Les facteurs entrant dans les choix en matière de PLF 66

1.2.4 Les PLF : une aire de recherche 68

1.2.5 Concepts utilisés dans le domaine des PLF 69

2 Cadre méthodologique de la recherche sur les politiques linguistiques familiales 71

2.1.1 L'observation directe dans les familles 74

2.1.2 L'observation indirecte 93

2.1.3 L'enquête MAC 107

3 Résultats des recherches 120

3.1 Représentations des langues selon la méthode MAC : quelles valeurs sont attachées aux langues ? 120

3.1.2 Représentation sociale de la langue française chez les adultes et adolescents 150

3.2 Résultats de l'enquête par questionnaire : représentations des pratiques linguistiques familiales 170

3.2.1 Public adulte 170

3.2.2 Public adolescent 186

3.2.3 L'observation au sein des familles à l'aide d'une grille d'observation 199

3.2.3.5 Chez les Somalis 204
3.3 Les entretiens semi-directifs 212
3.3.1 Entretien et analyse thématique 213
3.3.2 Les langues du foyer 215
3.3.3 La place des langues maternelles et l'image des langues 217
3.3.4 Le rôle de la famille et la transmission des langues 218
3.3.5 Parler sa langue et le français en famille 221
3.3.6 La langue est porteuse de l'identité du groupe. 225
3.3.7 Les langues sont des atouts et un moyen de s'intégrer dans n'importe quelle société. 229
3.3.8 Le français langue familiale ? 230
3.3.9 Les enfants et les langues au sein des familles djiboutiennes 231
3.3.10 Les images du français selon les enquêtés : synthèse 234
3.3.11 Les stratégies de communication familiales 239
4 Étude de cas des familles impliquées dans les PLF en faveur de la langue française : le cas d'une stratégie des parents qui choisissent le préscolaire 241
4.1 Le préscolaire à Djibouti 242
4.1.1 Le contexte 242
4.1.2 Les objectifs du préscolaire à Djibouti 245
4.1.3 La préscolarisation rime avec le bi-plurilinguisme 247
4.1.4 Les différents modèles d'enseignement préscolaire 248
4.2 Enquêtes auprès des parents qui préscolarisent leurs enfants 253
4.2.1 Etude de la représentation sociale du français dans les familles par la méthode MAC 253
4.2.2 Résultats de l'enquête par questionnaire 257
4.2.3 Entretiens avec les parents qui préscolarisent leurs enfants 277
4.3 Analyse comparative des résultats du projet TRANSLANGA et de notre étude avec un accent sur le français dans les familles 284
4.3.1 Langue importante pour les enfants dans les trois pays visés par TRANSLANGA 284
4.3.2 Souhait de transmettre le français aux enfants dans les trois pays : 287
4.3.3 Usages du français dans les familles 289
4.3.4 La volonté des enfants de transmettre le français à leurs enfants 291
CONCLUSION GENERALE 293
Bibliographie 296
Annexes 312
Annexe A Questionnaire Adultes 312

Annexe B Questionnaire Adolescents 319
Annexe C Guide d'entretien destiné 324
Annexe D : Exemples des grilles d'observation complétées 325
Annexe E : Extraits d'entretien 333

Tableaux et figures

Figure 1. Carte de Djibouti 23
Figure 2. La ville de Djibouti 24
Figure 3. Age des adultes 95
Figure 4. Niveau d'instruction 96
Figure 5. Répertoire linguistique 98
Figure 6. Langues parlées en dehors du français 98
Figure 7. Age des enquêtés 100
Figure 8. Niveau d'étude 101
Figure 9. Activités professionnelles des mères de familles 102
Figure 10. Langues de 1ère socialisation 103
Figure 11. Langues parlées actuellement 104
Figure 12. Langue du quartier 105
Figure 13. Langues de l'école 105
Figure 14. Schéma figuratif de la représentation 111
Figure 15. Graphe de la représentation afar 121
Figure 16. Graphe de la représentation sociale de l'arabe : adhésion – consensus 122
Figure 17. Graphe de la représentation sociale du somali : adhésion – consensus 124
Figure 18. Graphe de la représentation de l'afar pour les adultes de -40 ans 127
Figure 19. Graphe de la représentation du somali, adultes de -40 ans 129
Figure 20. Graphe de la représentation de l'arabe, adultes de -40 ans 130
Figure 21. Graphe de la représentation de l'afar, femmes 133
Figure 22. Graphe de la représentation de l'afar, hommes 134
Figure 23. Graphe de la représentation du somali, femmes 135
Figure 24. Graphe de représentation du somali, hommes 137
Figure 25. Graphe de la représentation de l'arabe, femmes 138
Figure 26. Graphe de la représentation de l'arabe, hommes 141
Figure 28. Graphe de la représentation de l'anglais 143
Figure 29. Graphe de la représentation sociale de l'afar : adhésion – consensus 145
Figure 30: Graphe de la représentation sociale de l'arabe 146
Figure 31. Graphe de la représentation du somali 148
Figure 32. Graphe de la représentation de la langue anglaise 149
Figure 33. Graphe de la représentation sociale du français des adultes 150
Figure 34. Graphe de la représentation du français 153
Figure 35. Graphe de la représentation du français, locuteurs somalis 155
Figure 36. Graphe de la représentation du français, locuteurs afar 157
Figure 37. Graphe de la représentation du français, lycéens 160
Figure 38. Schéma en couronnes de la représentation du français, lycéens 161
Figure 39. Graphe de la représentation du français 163
Figure 40. Schéma en couronnes de la représentation du français, lycéennes de Boulaos 164
Figure 41. Graphe de la représentation du français, lycéens Balbala 166
Figure 42. Schéma en couronnes de la représentation du français, lycéens Balbala 166
Figure 43. Représentations et attitudes : le français est une langue d'ouverture et de réussite sociale 173
Figure 44. Volonté de transmettre le français aux filles 175
Figure 45. Volonté de transmettre le français aux garçons 176
Figure 47. Politique linguistique familiale : les langues importantes pour les garçons. 177
Figure 48. Langues souhaitées pour les filles 178
Figure 49. Politique linguistique familiale : l'usage d'une langue particulière à la maison 180
Figure 50. Volonté de transmettre le français 180

Figure 51. Volonté de transmettre le français **181**
Figure 52. Politique linguistique familiale : volonté de s'exprimer en français **182**
Figure 53. Parler en français en famille **183**
Figure 55. Langues utilisées par le père selon les adolescents **187**
Figure 56. Langue utilisée par la mère **187**
Figure 57. Interdire une langue pour le père **188**
Figure 58. Interdire une langue pour la mère **188**
Figure 59. Obligation d'utiliser une langue par les pères **190**
Figure 60. Obligation d'utiliser une langue par la mère **191**
Figure 61. Langues obligatoires au foyer **192**
Figure 62. L'attachement à la langue maternelle **193**
Figure 63. Le français au sein des familles djiboutiennes **194**
Figure 64. L'image du français **195**
Figure 65. Langue souhaitée pour les enfants en priorité **196**
Figure 66. Raisons du choix du français **198**
Figure 84. Graphe de la représentation du français chez les parents envoyant leurs enfants au préscolaire **254**
Figure 85. Schéma en couronnes **256**
Figure 67. Tranche d'âge **258**
Figure 68. Niveau d'étude **259**
Figure 69. Cadre professionnel des parents **261**
Figure 68. Niveau d'étude **263**
Figure 71. Langue des conjoints (es) **267**
Figure 74. Souhait de transmettre le français aux filles **268**
Figure 75. Souhait de transmettre le français aux garçons **268**
Figure 77. Usage spontané du français **270**
Figure 78. Volonté du français pour les filles **271**
Figure 81. Choix de langue particulière pour les garçons **271**
Figure 79. Le français comme langue prioritaire pour les filles **273**
Figure 82. Langue souhaitée au foyer pour les garçons **273**
Figure 80. Le français, une langue de l'identité **274**
Figure 83. Stratégies pour mieux parler français **276**
Figure 88. Langues importantes Guinée **285**
Figure 89. Langues importantes Côte-d'Ivoire **286**
Figure 90. Volonté de transmettre le français chez les parents sénégalais **287**
Figure 91. Choix du français pour les filles **288**
Figure 92. Choix du français pour les filles et les garçons en Côte-d'Ivoire **288**
Figure 93. Usages particuliers du français dans les familles sénégalaises **289**
Figure 94. Usages particuliers du français dans les familles sénégalaises **290**
Figure 95. Usages d'une langue particulière à la maison **290**
Figure 96. Langue souhaitée transmettre en priorité au Sénégal **291**
Figure 97. Langue souhaitée transmettre en priorité en Côte-d'Ivoire **292**

Tableau 1. Caractéristiques générales de la population **25**
Tableau 2. Une ville-garnison **30**
Tableau 3. Données démolinguistiques **33**
Tableau 4. Exemple de la grille d'observation **78**
Tableau 5. Présentation des familles **86**
Tableau 6. Conventions de transcription **91**
Tableau 7. Nombre d'enfants par familles **97**
Tableau 8. Age des enquêtés **99**
Tableau 9. Langue(s) dans laquelle vous avez appris à parler **102**
Tableau 10. Langue(s) du père **106**
Tableau 11. Langue(s) de la mère **107**
Tableau 12. Questionnaire d'enquête français **114**
Tableau 13. Questionnaire d'enquête Afar **114**
Tableau 14. Questionnaire d'enquête somali **116**
Tableau 15. Questionnaire d'enquête Arabe **117**
Tableau 16. Questionnaire d'enquête Anglais **118**
Tableau 17. Étude de la langue afar– calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus **122**
Tableau 18. Étude de la langue arabe - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus **124**
Tableau 19. Étude de la langue somali - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus **125**
Tableau 20. Étude de la langue afar - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus **128**
Tableau 21 Étude de la langue somali - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus **129**
Tableau 22. Étude de la langue Arabe - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus **131**
Tableau 23. Étude de la langue afar - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus **134**
Tableau 24. Étude de la langue afar - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus **135**
Tableau 25. Étude de la langue somali - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus **136**
Tableau 26. Étude de la langue somali - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus **137**
Tableau 27. Étude de la langue arabe - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus **139**
Tableau 28. Étude de la langue Arabe - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus **141**
Tableau 29. Étude de la langue anglaise - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus **144**
Tableau 30. Étude de la langue afar - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus **146**
Tableau 31. Étude de la langue arabe - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus **147**
Tableau 32. Étude de la langue somali - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus **148**
Tableau 33. Étude de la langue anglaise - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus **149**
Tableau 34. Étude de la langue française - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus **151**
Tableau 35. Étude de la langue française - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus **154**
Tableau 36. Étude de la langue française - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus **156**
Tableau 37. Étude de la langue française - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus **158**
Tableau 38. Étude de la langue française- calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus **160**
Tableau 39. Étude de la langue française : score d'adhésion et indice de consensus **163**
Tableau 40. Étude de la langue française - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus **166**
Tableau 41. Représentations du français **173**
Tableau 42. Quelle(s) langue(s) souhaitez-vous que vos garçons apprennent ? **177**
Tableau 43. Langues souhaitées pour les filles **178**
Tableau 44. Politique linguistique familiale : l'usage d'une langue particulière à la maison **179**
Tableau 45. Politique linguistique familiale : volonté de s'exprimer en français **182**
Tableau 46. Parler en français **183**
Tableau 47. Politique linguistique familiale : les moyens mis à la disposition des enfants **185**
Tableau 48. Comportement du père **190**
Tableau 49. Comportement de la mère **190**

Tableau 50. Quelle langue souhaiteriez-vous apprendre en priorité à vos enfants quand vous serez parents ? 196
Tableau 51. Les raisons du choix du français en priorité 197
Tableau 52. Temps et fréquence des observations 200
Tableau 53. Usage des langues dans les interactions 203
Tableau 54. Répartition des interactions en français comme langue unique 204
Tableau 55. Usage des langues dans les interactions 205
Tableau 56. Répartition des interactions en français dans les familles somalies 206
Tableau 57. Usage des langues dans les interactions 207
Tableau 58. Répartition des interactions en français comme langue unique 208
Tableau 59. Usage des langues dans les interactions 209
Tableau 60. Comparaison des types de familles dans l'emploi du français 210
Tableau 61. Évolution des principaux indicateurs du système éducatif 252
Tableau 62. Niveau d'études 259
Tableau 63. Profession des parents 260
Tableau 62. Niveau d'études 262
Tableau 64. Langue première 263
Tableau 66. Langue(s) du ou des conjoints 266
Tableau 68. Raisons du PLF en faveur du français 265
Tableau 75. Stratégies de la PLF en faveur français 269
Tableau 79. Le choix de langue pour les garçons 271
Tableau 77. Le français pour les filles 272
Tableau 80. Le français pour les garçons 272
Tableau 81. Stratégies pour mieux parler le français 275
Tableau 82. Moyens et stratégies de PLF en faveur du français 277
Tableau 87. Langues importantes Sénégal 284

Acronymes

AIF (Agence Internationale de la Francophonie)
APC (Approche par les Compétences)
ASS (Afrique Sub-saharienne)
AUF (Agence Universitaire de la Francophonie)
BAC (Baccalauréat. Diplôme de fin d'études secondaire)
BEF (Brevet de l'Enseignement Fondamental)
BEP (Brevet d'Études Professionnelles)
CB (Compétence de Base)
CFEEF (Centre de Formation des Enseignants de l'Enseignement Fondamental)
COMESA (Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe)
CRIPEN (Centre de Recherche, d'Information et de Production de l'Éducation nationale)
DISED (Direction de la Statistique et des Études Démographiques)
DJF (Franc Djibouti)
EPT (Education Pour Tous)
FLE (Français langue étrangère)
FLES (Français langues étrangère et seconde)
FLM (Français langue maternelle)
FLS (Français langue seconde)
FLSco (Français langue de scolarisation)
IEMS (Inspecteurs de l'enseignement moyen et secondaire(
L1 (langue première)
L2 (langue seconde)
LE (langue étrangère)
LM (langue(s) maternelle(s))
LN (langue(s) nationale(s))
LS (langue seconde)
LSco (langue de scolarisation)
MENESUP (Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur)
MENFOP (Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle)

MFF (Ministère de la Femme et de la Famille)
ODD (Objectifs de Développement Durable)
OIF (Organisation Internationale de la Francophonie)
ONU (Organisation des Nations Unies)
OTI (Objectifs Terminaux d'Intégration)
PAE (Plan d'action de l'éducation)
PIB (Produit Intérieur Brut)
PLF (Politiques linguistiques familiales)
RTD (Radiotélévision de Djibouti)
TBS (Taux brut de scolarisation)
TNA (Taux net d'admission)
UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)

INTRODUCTION GENERALE

La République de Djibouti, à l'instar des autres pays de l'Afrique subsaharienne, est un pays habité par des populations nomades ayant des traditions et des coutumes basées sur la mémoire collective et sur l'oralité. En effet, ces peuples nomades des traditions dites orales, maintiennent ces systèmes de transmission linguistiques même si, en ce début du XXIème siècle, le passage de l'oralité à l'écriture semble être le souci commun des politiciens, des chercheurs et de ceux qui veulent sauvegarder les patrimoines culturels de la perte et de la disparition.

La transmission des langues au sein des familles se fait alors d'une manière naturelle, et la transmission de la langue française semble être l'apanage de l'école. Donc deux institutions qui semblent se partager des domaines assez distincts. L'école peut-elle à elle seule assurer cette responsabilité si lourde en apparence dans une société où le français reste(ra) une simple langue de scolarisation et une langue officielle ? Notre travail a pour but principal d'étudier la place réservée aux langues en général et au français au sein des familles djiboutiennes quel que soit leur statut socioprofessionnel. Il a également été question de savoir quelles sont les pratiques et les représentations en matière de langues en nous focalisant sur la langue française (un parent francophone au moins) comme critère de sélection des familles. Cela a été fait pour combler notre ignorance des langues en présence.

La République de Djibouti a fait du bilinguisme un des premiers objectifs en l'intégrant dans la constitution de 1992 et qui reste toujours en vigueur aujourd'hui. Le français et l'arabe étant alors les deux langues officielles, il nous a paru important d'étudier leur place dans les familles mais aussi et surtout les modes des transmissions de ces langues dans les familles djiboutiennes. Si l'enfant djiboutien doit s'exprimer aussi bien à l'écrit qu'à l'oral en français, il doit aussi maitriser sa langue première qui est un des facteurs essentiels pour sa réussite et pour la construction de sa personnalité. Pour cela, il a été question tout au long de ce travail, de mettre en lumière la place accordée aux différentes langues et quelles sont les attitudes des locuteurs de la ville de Djibouti envers les différentes langues présentes (l'afar, l'arabe, le somali, le français, l'anglais…). Par-delà des préoccupations politiques, c'est le rôle de la famille dans la transmission linguistique que nous avons voulu faire émerger dans ce travail de recherche.

Enfin, cette étude nous a amené à nous interroger sur le rôle que peut jouer la préscolarisation sur la nécessaire acquisition du français dans la formation du citoyen djiboutien, un domaine presque ignoré qui commence à attirer toutes les attentions, même si le préscolaire n'est pas vraiment considéré pour le moment comme une affaire de l'État. Ce mode de scolarisation reste l'apanage de quelques parents qui inscrivent leurs enfants dans les écoles privées. Au terme de cette thèse, nous envisageons de fournir aux décideurs politiques et aux parents quelques lignes

pour une généralisation du préscolaire qui doit être considéré comme un pallier majeur pour la transmission ou l'acquisition de la langue française et aussi des langues familiales.

Motivation du sujet

Toute recherche nait d'une volonté de trouver une réponse à un questionnement que l'on se pose à soi-même et qui se fait au sein d'une société. La nôtre n'échappe pas à cette règle. Elle est née au sein de la société djiboutienne où, jeune enseignant, nous avons suivi durant presque une décennie des élèves appartenant à plusieurs communautés et à différentes couches sociales. Notre mission a été de transmettre des savoirs en français aux apprenants des cultures afar, arabe ou somalie. Ces deniers pratiquent la langue de scolarisation qu'en milieu scolaire et font recours à leurs langues très fréquemment. Nous avons alors fait le choix de nous intéresser aux politiques linguistiques adoptées au sein des familles en matière de langues et avons essayé de voir si la préscolarisation peut apporter des changements dans les comportements linguistiques des enfants djiboutiens. Avec des élèves s'exprimant peu ou pas en français dans les interactions et habitués à l'usage de leurs langues d'origine, l'école djiboutienne qui utilise la langue française comme langue d'enseignement et langue enseignée, se voit confrontée à un certain nombre de problèmes auxquels des chercheurs doivent apporter des solutions. Dans cette dynamique, la famille demeure un soutien de taille pour la transmission de la langue française selon leurs motivations et leurs priorités tout en sachant que transmettre les langues familiales est perçu comme une priorité absolue, du moins en principe.

Ces questionnements empiriques nous ont poussé à mener des recherches préliminaires sur ce sujet qui s'est progressivement élargi pour enfin se matérialiser : il s'agira de comprendre si les langues utilisées à la maison peuvent avoir des incidences sur l'avenir de la langue de scolarisation qui semble être utilisée de moins en moins et quelles sont les mesures prises par les parents.

Divers facteurs expliquent cette situation sociolinguistique et nous y reviendrons plus tard. Langue de la colonisation, langue officielle, langue de scolarisation, de réussite sociale, le français semble observer un recul, et d'autres langues comme l'anglais ou tout simplement la langue nationale véhiculaire dans la ville de Djibouti, en l'occurrence le somali, gagnent du terrain. De l'administration à la justice en passant par le marché, la ville de Djibouti est un terrain presque inexploité mais riche en enseignement et source d'interrogation pour le chercheur en sciences du langage.

Notre parcours en didactique nous servant d'outil d'analyse, la réalité sociolinguistique nous a poussé à y mener des recherches, des enquêtes et en exploiter les résultats qui d'année en année ont débouché sur cette thèse qui tentera d'avancer quelques points saillants sans prétendre à

être exhaustive. Cette thèse a pour terrain le cercle familial et vise à comprendre les pratiques et les représentations des langues internationales mais aussi et surtout les langues nationales.

Problématique de recherche

Notre travail tente de trouver des réponses aux questions en lien avec la transmission des langues dans les familles djiboutiennes.

Ce disant, nous nous sommes demandé :

- Quelles politiques linguistiques sont en vigueur au sein des familles djiboutiennes ?
- Comment est gérée la coexistence des langues maternelles des apprenants et la/les langue (s) de l'école ? Comment les deux institutions que sont la famille et l'école gèrent-elles cette situation ?
- Quelles sont les pratiques et les représentations des adultes et des adolescents sur les différentes langues parlées dans la ville de Djibouti ?
- Quelles sont les incidences de la préscolarisation sur cette dynamique ?
- Quels peuvent être les apports de celle-ci ? Quels sont ses impacts sur la vie des enfants et surtout sur les politiques linguistiques familiales ? Est-il un moyen efficace pour l'acquisition/appropriation de la langue française dès le bas-âge ?

Objectifs

L'objectif de notre travail est de répondre à ces questions à travers l'étude des pratiques et représentations langagières dans 18 familles djiboutiennes dont au moins l'un de deux parents est francophone.

Les buts de cette thèse seront :

- De dégager les représentations des familles des enquêtes ;
- De décrire les caractéristiques des politiques linguistiques familiales adoptées par les parents ;
- D'étudier les modalités de transmission du français et des langues maternelles aux enfants ;
- D'observer la nature des interactions à l'aide d'une grille d'observation ;
- De voir les conditions de transmission ou de non-transmission des langues ;
- De déterminer les raisons des transmissions des langues ou non transmission et les stratégies mises en œuvre pour gérer les langues au sein des familles ;
- De démontrer l'apport du préscolaire à la transmission des langues et du français en particulier, son usage effectif au sein des familles.

Hypothèses de recherche

Pour mener à bien notre travail et aboutir à une meilleure compréhension de l'objet de cette recherche, nous avons formulé les hypothèses de travail suivantes :

La transmission du français au sein des familles djiboutiennes dans la capitale est liée à la fois aux rapports aux langues et aux statuts socioculturel et socioprofessionnel des parents mais aussi aux représentations et aux pratiques langagières dans les familles.

Nous supposons également que la valorisation du français, comme langue de réussite sociale, amène les parents à adopter une politique linguistique de transmission axée en priorité sur cette langue en s'engageant et en mettant en place des moyens nécessaires.

Le parler bilingue serait une des modalités qui augmente le degré d'exposition au français et son usage régulier au sein de la famille sans exclure les langues familiales.

Enfin, les enfants exposés au français au sein de leurs familles finiraient automatiquement par l'acquérir et donc l'utiliser. Tout cela reste lié à la volonté des parents qui adoptent une attitude de parents transmetteurs ou gestionnaires des questions linguistiques en faisant recours à des politiques éducatives volontaristes (préscolarisation entre autres).

Cette thèse est articulée en quatre parties : la première partie porte sur le cadre général de notre recherche, la deuxième sur l'approche méthodologique, la troisième partie se consacre à l'analyse des données et enfin la quatrième partie porte sur le choix de la préscolarisation comme vecteur de transmission/acquisition du français dans les familles djiboutiennes.

Dans **la première partie**, nous contextualisons notre étude d'un point de vue géographique, historique et sociolinguistique et nous posons les concepts que nous utiliserons dans notre travail.

Dans **la seconde partie** de cette thèse, nous présentons le cadre méthodologique que nous avons adopté pour le recueil des données et les résultats d'enquête. D'abord l'observation directe dans les familles à l'aide d'une grille ou participante avec l'entretien semi-directif, puis, il y a l'observation indirecte avec l'enquête par questionnaires suivie de l'enquête par la Méthode d'Analyse Combinée des représentations sociales des langues (la MAC).

Le troisième axe porte sur les résultats des recherches, les analyses et les interprétations des données du terrain.

La quatrième partie porte sur une étude de cas d'un groupe de parents qui a fait de la préscolarisation un moyen de transmission linguistique et un vecteur des PLF en faveur du français.

La conclusion générale referme notre travail.

1 Contextualisation de la recherche

Pour permettre au lecteur une bonne compréhension des enjeux de notre travail, il nous faut présenter les différents éléments relatifs au terrain d'enquête.

1.1 Cadre général de la recherche

Dans cette première étape, nous allons présenter d'une part les aspects géographique et humain du pays, d'autre part le décor linguistique du pays dans son multilinguisme et enfin le cadre conceptuel de la recherche.

1.1.1 Cadre géographique et humain de la recherche

Depuis des temps immémoriaux, la corne de l'Afrique est considérée comme un carrefour où des peuples, des cultures et des civilisations se croisent, s'entrecroisent et se métissent. Du point de vue démographique et culturel, les populations et les ethnies présentes depuis le début des installations humaines dans la zone géographique que l'on nomme aujourd'hui Djibouti, sont variées.

Dès le deuxième millénaire avant J.-C., les commerçants Arabes s'y installent, la position attrayante et stratégique du pays fait que les boutres yéménites dès – 2200 av. JC et jusqu'au VIème siècle de notre ère, empruntent la Mer Rouge. Leur commerce fait la richesse du Yémen grâce au monopole du commerce des épices. Nommée Pays de Pount[1] par les Égyptiens qui venaient s'y approvisionner en myrrhe, khôl, plumes d'autruches, encens et autres substances aromatiques, la région a également joué un rôle non négligeable dans le commerce triangulaire. Djibouti, notre champ d'étude fait partie de ce vaste ensemble géographique, ethnographique et ethnolinguistique complexe que l'on appelle la Corne de l'Afrique. Aujourd'hui, Djibouti est une plateforme incontournable dans le commerce international et cherche par tous les moyens à y prendre part en jouant pleinement son rôle de hub régional. Passage ou carrefour, cela reste à définir, du moment que les infrastructures portuaires et de transports sont souvent utilisées par sa voisine, l'Éthiopie, et les retombées économiques ne profitent pas aux populations djiboutiennes, spectatrices du transit maritime et terrestre.

L'implantation des soldats français à Djibouti est un fait capital pour qui veut s'intéresser à cette langue dans cette région et au destin de celles qui y sont parlées.

[1] Le Pays de Pount, également appelé Ta Nétjer qui signifie « Pays du dieu », est un site d'échanges et de négoces qui apparaît dans les récits de l'Égypte antique, dont la localisation est encore incertaine. La majorité des auteurs situe aujourd'hui le site sur la côte africaine de la mer Rouge, allant des confins érythréo-soudanais au nord de l'actuelle Somalie. D'autres plus rares ont proposé une localisation de part et d'autre de la mer Rouge incluant le sud de la péninsule arabique, ou encore le Levant.

Cet événement remonte à l'année 1885 selon certains historiens. Dans les années 1850-1860, Henry Lambert, commerçant mauricien s'installe à Aden et fait des échanges commerciaux avec les Afars. Il se noue d'amitié avec Dini Ahmed Aboubaker, chef coutumier Afar, Pacha de Zeila. La France, qui a toujours convoité cette région pour sa position stratégique, va profiter de ce rapprochement amical pour nommer Henry Lambert, agent consulaire en 1859. Ce dernier sera assassiné, victime des rivalités qui opposent les Afar. Alors, la France va lancer sa tentative colonialiste et va renforcer sa présence en signant avec les chefs coutumiers un traité d'amitié, le 11 mars 1862. Cette signature leur permettra d'occuper les ports d'Obock et autres mouillages et de contrecarrer l'avancée anglaise, qui occupe déjà Aden. L'ouverture du Canal de Suez renforce alors la position stratégique du territoire qui s'appellera désormais Djibouti. La fondation du port de Djibouti va pousser Léonce Lagarde à quitter Obock. L'administration coloniale s'installe dans la nouvelle ville, qui deviendra la capitale du futur pays. Le 2 mai 1896, par décret, est fondée une colonie plus étendue, incluant d'autres terres, les Côtes françaises des Somalis et Dépendances, dont feront partie Obock, Tadjourah, le pays Issa et Gobaad.

Après la seconde guerre mondiale, plusieurs pays africains remettent en cause l'ordre colonial. Affaiblie et ruinée par la guerre, la France accorde les indépendances à ses colonies. Le contexte de la guerre froide et la bipolarisation du monde font que les droits des peuples à s'émanciper sont reconnus et soutenus. A partir des années 1960, à l'instar des autres pays colonisés, les CFS (Côtes françaises des Somalis) aspirent aussi à l'indépendance. Les mouvements de revendication d'indépendance qui sont nés de la fin de la seconde guerre mondiale ont également été entendus dans ce petit territoire de la Corne de l'Afrique, ilot francophone dans un océan anglophone et arabophone : la République de Djibouti est le seul pays de la Corne de l'Afrique où le français est parlé alors que dans nombre de pays limitrophes, on parle en général l'anglais (Somalie, Kenya, Éthiopie) et l'arabe (Yémen, Érythrée, Soudan). En Août 1966, le Général de Gaulle, en route vers l'Indochine, atterrit à Djibouti et découvre, à sa grande surprise, une population hostile à sa venue et à la domination française à Djibouti.

Soupçonnant les populations originaires de la Somalie d'être à l'origine de ces soulèvements indépendantistes, les colons érigent des fils barbelés autour de la ville pour contenir les migrations en provenance de ce pays. Cela leur permet aussi de mater les velléités indépendantistes et de réinstaller l'ordre et le calme. Malgré la mise en place de cette barrière, les mouvements ne faiblissent pas et au contraire prennent de l'ampleur. Le 19 mars 1967, un referendum est organisé pour demander si la population veut rester sous la tutelle française. Le territoire va changer de nom et deviendra le Territoire français des Afars et des Issas, le TFAI.

Le territoire connaît toujours des revendications sociales et politiques hostiles à la colonisation française. Une volonté semble s'afficher tout de même, celle de s'émanciper. Des actes hostiles à la présence française sur le territoire sont menés par des groupes indépendantistes : actes de sabotages, des manifestations à des prises d'otages. En février 1976, un car scolaire est pris en otage par des éléments armés issus de la FLCS (Front pour la Libération des Côtes Somalies) à Loyada. C'est le point culminant de la crise.

Consultée pour la 3ème fois, le 7 mai 1977, la population opte pour l'indépendance du territoire avec 98,8% des voix. L'indépendance nationale est proclamée dans la nuit du 27 juin 1977 par Ahmed Dini Ahmed et le pays porte le nom de République de Djibouti. Hassan Gouled Aptidon devient le Président et Ahmed Dini le premier Ministre de la jeune République dont la devise sera « Unité-Egalité-Paix ».

Cette jeune République doit résister à l'épreuve des conflits ethniques et tribaux qui risquent de mettre à mal son existence. Une décennie après une coexistence qui laisse à désirer, avec une démission éclair de Ahmed Dini de son poste de premier ministre, 6 mois après la proclamation de l'indépendance, l'avenir de la République de Djibouti semblait incertain, voire compris.

En novembre 1991[2], un conflit éclate au Nord de Djibouti opposant l'armée régulière soutenue par le régime de Hassan Gouled et la rébellion issue du Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD). Une guerre civile qui va durer quatre longues années et qui va déchirer le pays, fragilisant ainsi le vivre-ensemble entre les deux grandes communautés du pays, les Afars et les Issa-Somali. Pour mettre fin au conflit, une entente est signée en 1991 et la paix ne sera signée qu'en 2001 entre Ahmed Dini et le gouvernement djiboutien, mettant ainsi fin à presque une décennie de conflit et de désaccord. Le multipartisme intégral et la décentralisation naitront de cet accord historique. C'est l'avènement de la démocratie à Djibouti.

En 1992[3], la constitution a été adoptée par referendum, intégrant ainsi le multipartisme et la reconnaissance de la langue arabe comme seconde langue officielle du pays.

[2] Début de la guerre civile

[3] https://wipolex-res.wipo.int/edocs/lexdocs/laws/fr/dj/dj008fr.pdf

Figure 1. Carte de Djibouti

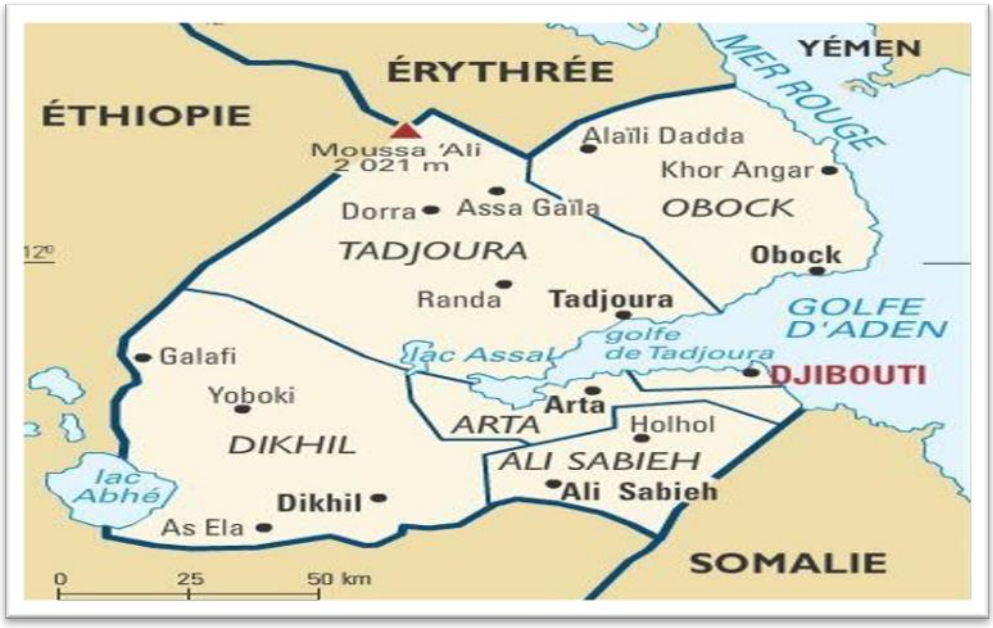

La ville de Djibouti est la capitale du pays du même nom. Elle est créée ex nihilo en 1888. Elle a pour symbole la mosquée Hamoudi, la plus vieille mosquée construite par un commerçant d'origine arabe et située au centre de la capitale sur l'ancienne Place Rimbaud, rebaptisée aujourd'hui Place Harbi.

Occupant une superficie de 600 km², la ville de Djibouti se divise en trois communes :

- La commune de Ras-Dika qui correspond au 6^{e} arrondissement ;
- La commune de Boulaos comprend les 1er, 2^{e} et 3^{e} arrondissements ;
- La commune de Balbala demeure la plus vaste et elle comprend les 4^{e} et 5^{e} arrondissements.

Figure 2. La ville de Djibouti

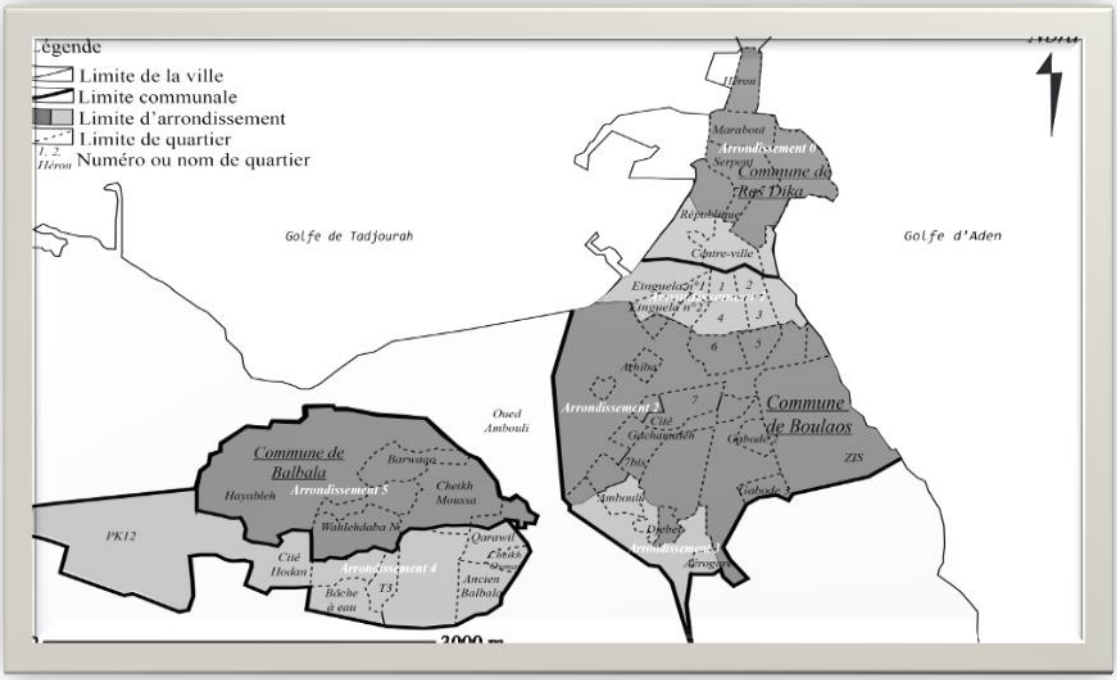

Tableau 1. Caractéristiques générales de la population

Caractéristiques générales de la population	
Population totale en 2009	818 159
Taux d'accroissement naturel	~ 2,5 %
Espérance de vie à la naissance	52,9 ans
Hommes	51,8 ans
Femmes	54,1 ans
Age médian	20 ans
Natalité, Fécondité	
Taux brut de natalité	39,0%
Indice synthétique de fécondité	4,2%
Mortalité	
Taux de mortalité infantile (entre 0 et 1 an)	67,0%
Taux de mortalité infanto-juvénile (entre 0 et 5 ans)	94,0%
Mortalité maternelle (pour 100,000 naissances vivantes)	546
Nuptialité	
Age moyen au 1er mariage	
hommes	31 ans
Femmes	28 ans
Taux de célibat définitif à 50 ans	
hommes	2,4%
Femmes	2,9%
Taux de célibat définitif (hommes & femmes)	2,6%
Alphabétisation et scolarisation	
Taux d'analphabétisme	
ensemble 15 ans et plus	52,6%
ensemble 15-24 ans	72,7%
Taux brut de scolarisation (enfants de 6 à 10 ans)	
garçons	88,6%
Filles	87,1%
ensemble	87,9%

Source: DISED RGPH 2009 - EDAM 2002-EDIM 2006

Le même rapport du DISED explicite :

> *« Sur les 818 159 habitants que compte la population totale résidente djiboutienne, 440 066 (53,8%) sont des hommes et 378 093 (46,2%) sont des femmes, soit un rapport de masculinité de 116,4%. Ce rapport de masculinité baisse à 97,2%, c'est à dire un niveau inférieur à 100, si on ne prend pas en compte la population particulière. En d'autres termes, la population ordinaire résidente est composée de 329 745 (49,3%) d'hommes et de 339 392 (50,7%) femmes. »*

Djibouti a le privilège de présenter que trois communautés les Afars, les Somalis, et les Arabes. Les Afars sont une composante importante de la démographie djiboutienne. Peuple à cheval sur les trois pays de la Corne de l'Afrique (Éthiopie, Érythrée et Djibouti), ils occupent cette région depuis très longtemps. Ayant été en contact avec des populations en provenance des pays du monde, ce peuple semble avoir intégré dans ses pratiques des éléments de contact culturel ou cultuel. En effet, on a pu déceler de pratiques traditionnelles issues de l'Égypte pharaonique telles que l'excision, les coiffures, et des mots et expressions d'emprunts.

Les Arabes sont une des communautés qui peuplent cet espace depuis très longtemps. Leur installation remonterait à l'avènement de la religion musulmane sur la Corne de l'Afrique. Le vaste espace connu sous l'appellation des pays du Pount dont fait partie Djibouti, a été dans le passé lointain un espace d'échanges et des rencontres pour les peuples de deux bords de la Mer Rouge et même plus loin. C'est une population citadine originaire du Yémen. Ils occupent à Djibouti les anciens quartiers (Quartiers 1, 2, 3, 4, 5, Gazeer, Djebel, Ambouli, Cité saoudite) et ce sont très souvent des commerçants grossistes. C'est la communauté qui constitue le poumon économique du pays à l'instar des grandes sociétés d'import/export : Al Gamil, Wassel, Abu Ahmad etc… pour ne citer que celles-ci.

Les Issa-Somalis appartiennent à l'ethnie Somalie vivant depuis des millénaires sur la Corne de l'Afrique au Sud de Djibouti, dans la région de l'Est de l'Éthiopie, et au Nord-Est de la Somalie. Les Somalis parlent une langue couchitique du même groupe linguistique que l'afar.

C'est en réponse à l'arrivée des immigrés des pays limitrophes et les revendications annexionnistes de la Somalie de Siad Barré et de l'Éthiopie que la puissance coloniale a tout de suite pensé à changer l'appellation du territoire qui passa de Côtes françaises de Somalie (CFS) à Territoire français des Afars et des Issas (TFAI). Pour évoquer les revendications somalies sur le territoire djiboutien, Sonia Le Gouriellec écrit :

« la République de Somalie s'appuie globalement sur des motifs ethniques. Ses revendications commencent dès l'indépendance de la Somalie, en 1960, et se poursuivent encore en 1969, après le coup d'État. »(2020)

C'est le plus petit pays de la Corne de l'Afrique, un confetti de l'empire comme on le désigne souvent. Avec une superficie de 23 200 km², son point culminant est le Mont Moussa-Ali au nord du pays dans la région de Tadjourah qui mesure 2022 m et son point le plus bas est dans cette même région, le Goubet qui est à 155 m en dessous du niveau de la mer. Petit pays d'une grande valeur, il partage une frontière terrestre de 516 km avec l'Éthiopie dont il est accusé d'être une roue de secours, 109 km avec l'Érythrée avec lequel il maintient une relation tendue à propos d'une portion du territoire appelé Doumeira au nord d'Obock. Le troisième pays avec

lequel il partage une frontière est la Somalie, elle s'étend sur 58 km. C'est un pays ouvert sur la mer et avec un littoral s'étendant sur 314 km. Cette opportunité d'avoir une ouverture sur la mer lui permet de jouer un rôle de premier plan sur le commerce maritime venant du canal de Suez et de participer aux flux de la mondialisation.

Le pays est connu pour ses banquises du sel, son soleil brillant toute l'année et pour ce que l'on nomme communément l'or blanc du pays et exploité par les nomades qui l'utilisaient comme moyen d'échanges et de troc avec les peuples des pays limitrophes : le sel. Le pays est également apprécié, convoité pour sa position géostratégique comme nous l'allons montrer dans la suite de notre réflexion.

La République de Djibouti dispose d'immenses ressources naturelles jusqu'ici inexploitées. C'est depuis longtemps un grand exportateur de sel. Il est courant de trouver des hommes travaillant dans les salines ou chargeant des dromadaires. L'exploitation industrielle du sel débute dans les années 2000. Au moment où nous rédigeons ces travaux, un port pour le transbordement du sel a été inauguré au Goubet par une entreprise chinoise. Le Lac Assal est un joyau géologique comme le disait Joseph Kessel, volcanologue, qui fut épris de cette région. Le pays attire également des investisseurs étrangers : ce sont les Américains qui avaient entamé ces travaux avant de s'en aller et laisser place aux entreprises chinoises.

Djibouti, appelé la ville-État, cité-État, micro-État, concentre la majeure partie de la population du pays. Cette ville attire non seulement la population djiboutienne des régions de l'intérieur du pays mais aussi et surtout celles qui viennent des pays limitrophes, l'Éthiopie et la Somalie et l'Érythrée, le Soudan, le Yémen etc.

Les activités portuaires constituent le seul secteur sur lequel peut compter ce petit bout de terre, situé aux confluents des flux maritimes, sur ce qu'on a appelé la route de la soie. Les activités portuaires sont celles du transit vers l'Éthiopie qui manque depuis l'indépendance de l'Érythrée d'une ouverture sur la mer, ce qui fait dire que le port de Djibouti est en grande partie celui de l'Éthiopie. Quant aux activités industrielles, elles sont très limitées et se focalisent sur les boissons non alcoolisées, les produits laitiers, et des rares productions qui ne peuvent résister à la concurrence étrangère. L'économie djiboutienne est une économie axée sur le port et dépend du loyer des plusieurs millions de dollars par an payés par les forces militaires stationnées dans la ville de Djibouti.

Au moment où nous rédigeons cette thèse, la République de Djibouti vient de se doter d'un 5ème port, une ouverture maritime assurée pour une participation active à la mondialisation. Trois d'entre eux sont créés par les entreprises chinoises. Il a été déjà dit que la langue dominante dans ces infrastructures tournées vers le monde est la langue anglaise. A part les activités

exercées par des personnes illettrées depuis la création du premier port à Djibouti, et ne demandant aucune qualification, il s'agit là du métier de docker, les autres offres d'embauche exigent la maitrise de la langue anglaise et parfois même la langue amharique, langue officielle de l'Éthiopie. Le second port de Djibouti, le port de Doraleh construit par un pays du Golfe en l'occurrence Dubaï, et la langue de communication est la langue anglaise. Tout laisse avancer l'hypothèse d'une domination de l'anglais dans ce terrain d'échanges commerciaux à l'instar des autres pays du monde où la langue anglaise s'impose comme l'unique ou du moins la langue internationale préférentielle. Le français, pourtant seul maitre du lieu, semble observer un recul face à cette poussée de l'anglais, son rival dans bien d'autres domaines. Nombreux sont les jeunes Djiboutiens que nous avons pu rencontrer et qui nous ont affirmé vouloir suivre des cours d'anglais intensifs afin de pouvoir se frayer un chemin dans le marché de l'emploi surtout dans les ports qui semblent se multiplier dans le pays et qui sont considérés comme pourvoyeurs de métier. C'est un secteur qui nourrit énormément d'espoirs chez les jeunes diplômés et chez les déscolarisés. Les ports génèrent de l'emploi direct et indirect et c'est là un facteur positif pour la réinsertion des jeunes au chômage.

La République de Djibouti jouit d'un avantage monétaire qui la distingue et valorise par rapport aux autres pays africains. Adoptée en 1949[5], la monnaie djiboutienne a d'une parité directe avec le dollar et donne au pays une stabilité économique et financière face aux autres pays limitrophes et africains qui doivent subir les aléas des marchés financiers comme c'est le cas du birr éthiopien, du shilling somalien ou du franc CFA entre autres.

Le port attire les chercheurs d'emplois des pays limitrophes à savoir les Yéménites, Arabes, Pakistanais, Indiens, Éthiopiens, Somalis qui commencent à pénétrer la nouvelle et jeune cité qui fait preuve d'attractivité et de dynamisme économique. La position géostratégique du pays a fait qu'il s'est doucement transformé en base des bases militaires.

« Une langue est un dialecte avec une armée et une marine », est un aphorisme popularisé par le linguiste U. Weinreich (1894-1969). C'est dans cette optique que nous allons nous intéresser un peu aux bases militaires afin de comprendre si, l'installation militaire dans un espace a pour corollaire l'implantation des langues de ces puissances militaires dans le pays. Djibouti abrite la plus importante base française de l'Afrique, 1450 militaires (2018). Même si l'effectif est en légère baisse, c'est la puissance colonisatrice et aussi un pays avec lequel Djibouti a tissé malgré lui un lien d'amitié historique et d'entraide militaire. Le pays est décrit comme un paradis stratégique et attire énormément de demandes d'implantations militaires des pays occidentaux.

[5] *Saïd Ali Coubèche, La passion d'entreprendre*, Colette Dubois et Jean-Dominique Penel, 2010.

La présence de la base française est le fruit de la colonisation qui a légué la langue de ce même pays comme langue officielle. Il est à remarquer que depuis le début de la seconde guerre du Golfe, et la montée du terrorisme djihadiste en Somalie, Djibouti abrite une importante base militaire américaine. Cette base est située sur le camp Lemonnier. L'espace djiboutien sert de « porte-avions continental » aux drones qui vont frapper les sites des djihadistes des shebabs en Somalie et du réseau Al-Qaeda au Yémen juste en face. Le pays reste sur une position géostratégique qui lui donne la place de centre d'impulsion dans la lutte contre le terrorisme et la piraterie maritime qui se développe sur les côtes somalies. Cette base compte environ 2700 hommes auxquels il faut ajouter 1000 contractants et 1000 employés locaux.

En outre, la Chine installe une base à Djibouti, considérée comme la porte du continent africain. Les experts sont partagés quant à la véritable mission de la future base qui pourrait être un centre de ravitaillement des navires, une base pour le contingent de paix chinois déployé à Djibouti ou même la première base militaire chinoise à l'étranger. Cette base militaire revêt une importance stratégique pour Pékin. Elle jouera le rôle de centre de soutien logistique pour les navires chinois qui participent à la lutte contre la piraterie maritime au même titre que les Américains et les Européens. Il s'agit là de la première base militaire chinoise à l'étranger. Avec les incessantes demandes de base militaire dans le pays, la République de Djibouti sort honorée de son potentiel géopolitique, un passage obligé. Cependant, l'installation d'une base chinoise à proximité des routes commerciales mondiales et des flux maritimes des matières premières, irrite les grandes puissances et en particulier les USA. La Chine[6] s'est solidement implantée à Djibouti grâce à plusieurs projets économiques de grande envergure. Elle a notamment achevé en 2016 la construction d'un chemin de fer reliant Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, à Djibouti. Des sociétés chinoises réalisent les plus importants projets d'infrastructures dont le coût total dépasse les 500 millions de dollars. La création d'une base militaire serait donc plutôt appelée à protéger les intérêts commerciaux chinois dans la région sur la voie de la route de la soie. Sonia Le Gouriellec restitue le tout ainsi :

> *« Djibouti est ainsi devenue la figure de proue de l'engagement chinois sur le continent africain, et un passage-clé pour l'initiative One belt one road. L'objectif est de doter Djibouti de ports et devenir par ce moyen une porte ouverte, vers l'Afrique de l'Est. La construction de ces ports se fait avec l'assurance que le petit pays est bien connecté avec son puissant voisin émergent : l'Éthiopie. Exim Bank a*

[6]Pairault Thierry, « Djibouti et les routes électroniques de la soie », 2018, Blog Chine-Afrique (en ligne) consulté le 28 mai 2020, https://www.pairault.fr/sinaf/index.php/les-afriques-et-lachine/les-nouvelles-routes-de-la-soie/1248-djibouti-et-lesroutes-electroniques-de-la-soie.

donc ainsi financé 70 % des 3,4 milliards de dollars d'investissements de la construction d'une ligne de chemin de fer, entre les deux capitales et la China Civil Engineering Construction Corporation (CCECC), ainsi que la China Railway Group l'a voulu. »

Nous avons pu avoir quelques données via nos recherches sur internet. Ce tableau indique les effectifs des différentes forces présentes à Djibouti[7].

Tableau 2. Une ville-garnison

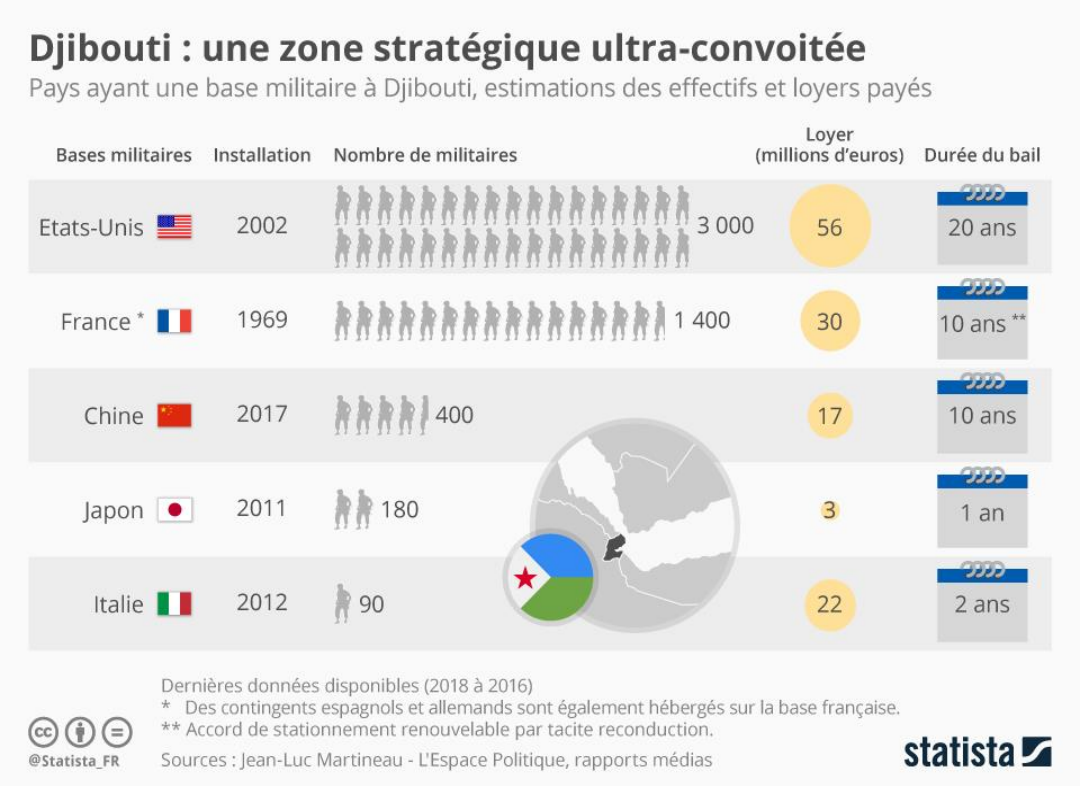

Enfin, nous allons terminer notre présentation avec la religion. La population djiboutienne est musulmane à 95 % et seulement 5% est de confession chrétienne. Il s'agit dans ce dernier cas des ressortissants étrangers et surtout des Éthiopiens. « La religion de l'État est l'Islam » stipule la constitution du pays depuis l'indépendance. Il suffit de se rendre dans le centre-ville pour voir le relativisme culturel et religieux qui prévaut dans une ville située dans une zone où les extrémismes religieux sont très fréquents, de la Somalie au Yémen en passant par l'Éthiopie. Après une présentation du pays et de la ville de notre recherche, nous exposerons le cadre linguistique de la ville de Djibouti pour pouvoir comprendre les différents facteurs entrant dans la définition des politiques linguistiques aussi bien au niveau institutionnel qu'au niveau

[7] https://www.google.com/search?q=bases+militaires+%C3%A0+djibouti&tbm

familial. La partie qui suit sera consacrée à la description du contexte sociolinguistique et des décisions politiques de l'État en matière des langues.

1.1.2 Cadre linguistique : multilinguisme et politiques linguistiques à Djibouti

La ville de Djibouti est une mosaïque de langues et des cultures. C'est un espace de contact culturel, commercial, maritime et linguistique. Nous nous sommes intéressé à l'analyse de ces métissages entre les peuples et leurs cultures. Une diversité linguistique, plus simple par rapport aux autres pays africains, mais qui mérite quand même l'attention de tout chercheur en sciences du langage.

La République de Djibouti a l'avantage de présenter un terrain sociolinguistique simple, du moins au vu de l'effectif des langues qu'on peut y répertorier contrairement à certains pays africains où on dénombre des centaines de langues. Ilot francophone, Djibouti est nommé « terre d'échanges et des rencontres ». Ce disant, il y a trois langues nationales : l'afar ; l'arabe et le somali. Dumont et Maurer présentent la répartition géographique des locuteurs de l'afar et du somali comme *« langues vernaculaires des groupes ethniques du même nom dont les aires d'habitat d'origine sont situées au Nord du lac Assal et à l'ouest de Dikhil pour les premiers, dans le reste du pays et notamment dans la capitale pour les seconds. »* (Dumont et Maurer, 1995 : 84). Langue parlée par l'une des deux grandes communautés djiboutiennes, la langue afar est parlée par un peuple que l'on nomme les Danakils ou les Afars. Cette langue se rattache, à l'intérieur de la famille linguistique afro-asiatique, à un groupe linguistique appelé couchitique auquel appartiennent le somali, l'oromo et le bedja. Il est parlé dans la région de la Corne de l'Afrique et plus précisément à Djibouti, en Éthiopie et en Érythrée. A Djibouti-ville, l'afar se voit dépasser par la langue somalie qui est instaurée comme langue de communication, de certains services et des décisions. Cependant, elle demeure la seconde langue nationale et fait l'objet des préoccupations politiques et éducatives. Des associations comme l'UDC (Union pour le développement culturel créée en 1973) travaillent d'arrache-pied afin d'alphabétiser les adultes mais et surtout pour fournir des outils didactiques et des ressources pédagogiques pour une éventuelle insertion de cette langue au sein des écoles publiques.

Le somali est la langue parlée par les Somalis. Jouissant de l'immense travail menée en République fédérale de Somalie, cette langue demeure la deuxième langue sinon la première langue la plus utilisée à Djibouti-ville. Langue couchitique comme l'afar, elle a connu d'énormes développements en dehors des frontières djiboutiennes.

Enfin, il y a l'arabe. Dans son ouvrage écrit avec Pierre Dumont**,** *Sociolinguistique du français en Afrique francophone: gestion d'un héritage, devenir d'une science* (1995), Maurer considère que l'arabe est initialement une langue étrangère.

Il note *« La langue arabe est à l'origine une langue étrangère, au même titre que le français. Mais elle est devenue la langue maternelle d'une frange importante de la population Djiboutienne, originaire du Yémen ; à ce titre elle figure donc parmi les langues dites nationales. »*

On peut comprendre ici que si l'arabe est devenu la langue nationale, c'est parce que ses locuteurs qui se sont installés depuis très longtemps sur cette aire géographique, ont contribué à l'histoire du pays. Malgré leur présence dans la capitale, les Arabes n'ont pas une attache géographique, c'est-à-dire que l'arabe est rarement parlé en dehors de la capitale, hormis à Obock, où des pêcheurs d'origine yéménite détiennent une place de choix dans cette activité. Dans la capitale, et cela « dès la fondation de la ville » et c'est à cette époque que les Français « leur confièrent la responsabilité des fonctions commerciales ». Ils sont propriétaires des grandes boutiques et l'appellation de « souk », du marché central est due à leur influence sur le commerce djiboutien. L'arabe djiboutien est reparti en deux variétés, le soukhi et le hakmi[8].

Voici un tableau qui restitue des données démolinguistiques[9] d'une manière assez pertinente même si elles datent de très longtemps (2005).

[8] Souad Kassim, *Berceuses et comptines arabes de Djibouti*, 2016. p.28

[9] https://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/djibouti.htm, consulté en novembre 2017

Tableau 3. Données démolinguistiques

Groupe ethnique	Population	Pourcentage	Langue maternelle
Somalis (Issa)	485 000	61,1 %	somali
Afars	162 000	20,4 %	afar
Arabes, Omani	64 000	8,0 %	arabe (Omani Spok)
Arabes, Ta'izz-Adeni	59 000	7,4 %	arabe (Taizzi-Ade)
Français	17 000	2,1 %	français
Amharas	2 700	0,3 %	amharique
Grecs	1 800	0,2 %	grec
Indo-Pakistanais	600	0,0 %	hindi
Tigrina	600	0,0 %	tigrina
Total (2005)	793 000	100 %	

Dans cette partie de notre étude, nous voulons lever le voile sur un certain nombre d'appellations par lesquels on désigne les langues djiboutiennes. A l'université de Djibouti, pour des raisons imprécises, on parle de langues régionales dans la maquette de l'enseignement des langues afar et somali. La notion de langues régionales est, peut-on dire, révélatrice de cette crise identitaire, tout en acceptant que les langues parlées à Djibouti soient parlées dans toute la région, elles n'ont pas reçu l'appellation de langues nationales. C'est plutôt une question de représentations que nous allons tenter d'étudier plus bas. La langue arabe ne bénéficie pas d'une implantation géographique plus précieuse, les locuteurs arabes sont des populations issues des pays arabes, en particulier le Yémen, et qui se sont implantées à Djibouti : Souad Kassim, écrit dans l'introduction des *Berceuses et comptines arabes de Djibouti* publié en 2016 : *« les arabes, minoritaires, sont essentiellement concentrés dans la capitale, même si l'on retrouve un petit nombre d'entre eux au nord (Tadjourah et Obock) et au sud du pays (Dikhil)».*

Le somali est la langue véhiculaire dans la ville de Djibouti, il gagne du terrain face aux autres langues pour s'imposer à tous les niveaux y compris au sein de l'administration. Jouissant d'une forte supériorité démographique, cette langue cherche à s'imposer dans divers domaines jadis réservés aux langues internationales, l'administration, l'armée, et même au sein des services de santé. Profitant des avancées en matière de la politique linguistique de la République fédérale de Somalie, la langue somalie est parlée et même écrite. Les locuteurs des autres langues nationales se voient contraints de parler celle-ci pour pouvoir travailler, commercer, se déplacer et communiquer à Djibouti-ville. Toutefois, la République de Djibouti a hérité à son indépendance du français, comme langue de l'administration et de l'enseignement. C'est la langue de l'État. *Une « langue étrangère à statut privilégié »* selon les mots de Jean-Pierre Cuq

dans son ouvrage, *Didactique du français langue étrangère et seconde*. C'est dans cette même optique que Dumont écrit que la République de Djibouti a *« résolument choisi la langue française comme moyen d'expression de son identité nationale et de sa souveraineté politique »* (Dumont, 1990 : 81). Face aux langues nationales, naturellement parlées par les populations indigènes, l'acte juridique de 1992, vient de renforcer le statut du français auquel vient se greffer l'arabe littéraire, comme le note Maurer (1995 : 85), *« il fut décidé que Djibouti marcherait vers un bilinguisme et que dans un premier temps tous les documents officiels auraient un caractère bilingue français-arabe ».* L'arabe littéraire bénéficie de son aspect religieux et il est fréquent d'entendre des discours en langue arabe surtout à l'occasion de l'Aïd où le Président de la République adresse ses vœux en arabe à ses concitoyens. La prière de rassemblement du vendredi se fait aussi en arabe.

Sur le plan du système éducatif, les établissements dispensant l'enseignement de l'arabe et en arabe étaient privés, et étaient tenus par des particuliers et constituaient en quelque sorte des écoles de seconde chance pour des élèves ayant échoué l'examen d'entrée en sixième dans le cursus en français, alors que l'inverse n'était pas possible. Durant cette décennie, les établissements d'enseignement arabe ont pu bénéficier de la politique du gouvernement et sont d'ailleurs devenus des établissements publics. L'arabe littéraire est désormais, au même titre que le français, une langue de l'administration, par la revalorisation et la prise en compte par le gouvernement des établissements enseignant l'arabe dans le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle.

Cependant, au début des années 2000, on assiste à l'ouverture des filières Langues étrangères Appliquées au sein de l'Université de Djibouti (LEA) qui venait d'être créée. Les diplômes en arabes ne permettaient pas d'intégrer l'armée, ni l'administration, mais aujourd'hui, pour des raisons de volontés politiques ou de politiques linguistiques qu'on va étudier plus bas, les arabophones ont accès à tous les postes de l'administration.

Au français et à l'arabe viennent s'ajouter d'autres langues étrangères qui, n'ayant aucun statut juridique reconnu, ont tendance à s'imposer, c'est le cas de l'anglais. Dans tous les quartiers de la ville-État, il est fréquent de voir des tableaux d'affichages, qui indiquent des cours d'enseignement privé de l'anglais. Avec l'implantation de l'armée américaine à Djibouti et la prise de conscience de la place de langue hypercentrale qu'occupe l'anglais dans la galaxie linguistique, il est possible de parler de cette langue comme ayant une valeur croissante dans le pays.

L'anglais est très présent à Djibouti. C'est une langue enseignée comme le français et l'arabe. Les enseignants sont formés à l'université de Djibouti en général, et ont suivi un cursus en français avant de choisir la filière anglais pour devenir professeur d'anglais. Cependant, nombreux sont ceux qui viennent des pays voisins où l'anglais est une langue étrangère à statut privilégié. Il suffit aussi de se rendre dans les quartiers populaires pour voir des cours de soutien en langue anglaise et cela donne selon les dires des jeunes que nous avons pu rencontrer, un accès plus facile au marché du travail. Les agences de transit vers l'Éthiopie recrutent souvent des personnes parlant anglais ou amharique et cela fait que de nombreux bacheliers se rendent en Éthiopie pour suivre de formation linguistique et pour perfectionner leur anglais. Il en est de même pour ceux qui se rendent en Inde, en Malaisie pour y suivre des cours d'anglais certifié. Ces exemples tirés des remarques de terrain démontrent ce que peuvent apporter la connaissance de l'anglais dans ce pays francophone. Les concours de recrutement font de la maitrise de l'anglais, un avantage. A l'Université de Djibouti, en plus de la filière Anglais, nous avons pu rencontrer des étudiants en 1ère année d'école d'ingénieurs, qui, du jour au lendemain se sont vus contraints de suivre les cours en anglais. Le concours sélectif organisé pour accéder à cette formation porte sur le test d'anglais. Encore une fois, timidement mais sûrement, l'anglais prend de la place dans cet univers francophone et francophile. Ajoutons à cela les masters de Gestion en anglais qui sont dispensés aux étudiants de la filière Économie et Gestion. C'est alors un atout de parler anglais dans cet ilot francophone. La République de Djibouti, seul pays de la Corne de l'Afrique à parler français, cherche-t-elle à se convertir vers un monde anglophone pour prendre part à la globalisation du commerce mondial ?

A cette langue, s'ajoutent les langues du voisin éthiopien, comme l'amharique, langue officielle de l'Éthiopie, langue du commerce et du transit. Le port de Djibouti offre une grande potentialité aux personnes parlant cette langue, car le transit se fait vers l'Éthiopie et les entreprises qui assurent ces activités ont besoin des locuteurs amhariques, de préférence.

Les Indiens tiennent les maisons de coiffure dans la ville de Djibouti, et sont de plus en plus nombreux. Selon les données du site de J. Leclerc (https://www.axl.cefan.ulaval.ca/), consacré à l'aménagement linguistique et les langues du monde, ils sont évalués à 600 individus dans le recensement de l'année 2005. Aujourd'hui, après presque une décennie, on peut dire que les locuteurs de cette langue sont sans doute plus nombreux.

Le chinois n'est pas en reste et constituera bientôt la langue d'à peu près une dizaine de milliers de ressortissants chinois. La base comptera quelques 8000 hommes auxquels il faudra ajouter les employés dans toutes les grandes entreprises de construction chinoises. Les cours d'enseignement du chinois commencent à voir le jour dans certains centres linguistiques.

Notre travail se concentre sur la ville de Djibouti. La ville est par excellence le lieu de rencontre et de brassage des populations ayant plusieurs cultures et de plusieurs horizons. Dans le livre intitulé *Les Voix de la ville***,** Calvet évoque les métissages des populations que la ville engendre, surtout en ce début de XXIème siècle où les villes sont devenues des centres d'attraction et de convoitises, accélérant ainsi l'exode rural et les déplacements des populations rurales. Dans ces espaces de convergences des flux commerciaux, économiques, culturels et humains, les contacts sont multiples et pluriels, ce qui donne à la ville une voix plurielle et parfois cacophonique, laissant apparaître des parlers intermédiaires pour des besoins des échanges commerciaux, ce qu'on a appelé les pidgins assurant alors des fonctions véhiculaires. Cependant, à Djibouti, il n'y a pas des parlers nés de ces contacts, même si le pays est depuis très longtemps le point de brassage des flux humains et des marchandises. Les voix sont plurielles, mais la langue somalie semble gagner du terrain et s'imposer comme langue véhiculaire devant le français et l'anglais, du moins dans la sphère sociale. La ville de Djibouti étant notre terrain de recherche, nous allons commencer par nous appuyer sur le texte de Louis-Jean Calvet (1994) sur cet univers urbain, en perpétuel mouvement, accueillant aujourd'hui les populations nomades issues des régions périphériques. Calvet écrit à propos des villes africaines :

En Afrique par exemple, le brassage des langues qui accompagne l'urbanisation génère l'émergence des langues d'intégration à la ville. Ruraux prolétarisés vivant du secteur informel, classes moyennes en formation ou déjà établies vivant du commerce ou de l'administration, tous ces nouveaux citadins conservent et transmettent souvent à leurs enfants leur langue d'origine en même temps qu'ils acquièrent la langue de la ville, celle qu'ils vont utiliser pour trouver un travail ou pour faire leurs courses au marché […] Cette réalité plurilingue de la ville nous mène à trois thèmes : la ville comme lieu de conflit de langues et la ville comme lieu de coexistence et de métissage ». (Calvet, 1994 : 11)

La ville qui constitue l'espace de notre étude partage les caractéristiques attribuées par Calvet aux villes africaines, et sa place de capitale accentue sa situation linguistique, démographique, en tant que poumon économique, politique, administratif du pays. Presque la moitié de la population djiboutienne[10] est concentrée dans cette ville-État. Le somali y a un capital démolinguistique très important. Contrairement au découpage territorial et communautaire, la capitale est un point de brassage, de contact des langues nationales et internationales.

Enfin, nous pouvons dire que les langues nationales participent à un degré ou à un autre au développement économique et social du pays et à l'épanouissement de leurs locuteurs, même

[10] http://www.ministere-finances.dj/Annuaire2012Ver02102012 consulté en 2018.

si parfois nous avons pu mettre en lumière des attitudes et des représentations qui pouvaient tourner à des silences, des mutismes que nous avons pu interpréter et comprendre par l'étude de la relation entre les locuteurs et leurs langues en tant qu'expression des identités. L'urbanisation de la ville, l'aménagement des territoires urbains, l'arrivée des nouveaux flux migratoires en provenance des campagnes, fuyant la sécheresse s'abattant sur les régions rurales, la déterritorialisation des langues qui doivent s'habituer aux réalités des villes, sont l'ensemble des questionnements auxquels peut faire attention tout chercheur. Notre étude porte sur un espace sociolinguistique urbain, marqué par le phénomène de contact de langues. La coexistence sur un même terrain de plusieurs langues comme nous l'avons montré ci-dessus est à l'origine d'un certain nombre des phénomènes qu'on nomme l'emprunt, le *code switching*, le calque ou d'insécurité linguistique. Ce disant, l'étude de contacts de langues appelle deux notions qui jouissent d'une place de choix : celui de bilinguisme et de diglossie, et celles-ci s'insèrent dans un cadre spatial qui facilite et configure les contacts : l'espace urbain. Ce panorama de Djibouti-ville comme une mosaïque de langues de par son histoire, sa position géographique et sa politique d'ouverture au monde, nous invite à étudier ce que les textes disent de l'usage et des fonctions des langues à Djibouti. C'est l'étude de la politique linguistique en vigueur à Djibouti.

1.1.2.1 *Politique linguistique de l'État djiboutien : analyse des lois relatives à l'administration et à l'enseignement*

Depuis la fin du siècle dernier, les États sont amenés à agir, protéger leurs langues et définir leurs usages. Ceci s'intègre à un cadre juridique, c'est la politique linguistique de l'État. Celle qui prévaut à Djibouti est celle du bilinguisme. Deux langues officielles sont mises en valeur et presque simultanément sans toutefois être des langues vernaculaires ou maternelles des populations autochtones. On distingue communément les langues officielles des langues nationales.

L'interventionnisme linguistique reçoit plusieurs appellations telles que planification linguistique, aménagement linguistique ou encore dirigisme linguistique. Ces termes désignent les décisions prises par les États en matière de langues. L'intervention du pouvoir politique en matière de langue est sa politique linguistique.

Ce sont des décisions prises aussi bien au niveau du choix du système d'écriture, de la législation en faveur des systèmes lexicaux, orthographiques ou encore des néologismes et des mots à emprunter aux autres langues pour combler l'absence des mots issus de la nouvelle technologie par exemple. Les symposiums organisés à Djibouti dans les années 2000 pour les

langues afar et somali dans le domaine du média font partie des quelques actes en faveur des langues nationales.

De façon courante, l'aménagement linguistique consiste en la prévision et en la recherche des solutions aux conflits issus du contact des langues en s'appuyant sur la Constitution, les lois, les décrets ou les usages publics, administratifs et autres. Il s'agit d'un engagement qui favorise la mise en œuvre d'outils répondant aux différents besoins linguistiques d'une population, à la contribution politique, à la valorisation de cette ressource qu'est la langue. C'est à partir de 1999 que l'État djiboutien a réellement entrepris une politique linguistique. La constitution du 4 septembre 1992 avait passé sous silence son engagement en matière de langues djiboutiennes, pour ne pas raviver des rivalités interethniques qui étaient encore très fortes. Des politiques linguistiques concrètes en matière de langues nationales ont été mises en œuvre. Ladite constitution a passé sous silence le rôle attribué aux langues nationales, mais reconnaît haut et fort que le français et l'arabe sont les langues officielles du pays, dans l'article premier.

L'article 3 se veut une mise en garde et en même temps une prise de conscience du danger que représenterait l'inégalité législative en langue, surtout les langues nationales, délaissées, ostracisées du milieu institutionnel et pourtant omniprésentes dans le milieu social :

Article3

La république de Djibouti est composée de l'ensemble des personnes qu'elle reconnaît comme membres et qui en acceptent les devoirs sans distinction de langue, de race, de sexe, ou de religion.

Dès le début la constitution confirme les deux langues qui sont retenues comme langues officielles. L'article 1er de la Constitution du 4 septembre 1992 de l'État Djiboutien proclame :

Article 1er

5) Ses langues officielles sont l'arabe et le français.

Ce disant, aucune clarification n'est fournie concernant l'arabe qui est désigné comme lange officielle, même si on a fini par comprendre qu'il s'agissait là de l'arabe classique et littéraire, une variété haute de cette langue. L'arabe classique étant une langue symbolique, la langue du Coran.

Pour éviter tout dérapage et conflit qui peuvent être dangereux pour la jeune République, il est stipulé par l'article 6 que les partis politiques doivent être un facteur d'union et non de discrimination et ne pas incarner une langue, donc une communauté linguistique. Le parti doit être un parti d'unité dans le respect de la devise nationale « Unité-Egalité-Paix ».

Article 6

3) Il leur est interdit de s'identifier à une race à une ethnie à un sexe à une religion à une secte à une langue ou à une région.

La langue française demeure la langue de l'État et de l'administration à Djibouti. Comme dans toutes les ex-colonies africaines, le français est « une langue étrangère à statut privilégié » comme le note Jean-Pierre-Cuq, dans le *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde,* en tentant de donner une définition du français langue seconde : le FLS. Toutefois, la langue française domine la langue co-officielle qu'est la langue arabe. Cette dernière est dominée dans l'administration, dans la rue, dans les médias etc. L'article qui suit conforte l'avance et la valeur du français :

Article 89

La présente constitution sera soumise à référendum. Elle sera enregistrée et publiée en français et en arabe au Journal officiel de la république de Djibouti, le texte en français faisant foi.

Selon la Loi organique n° 1/ AN /92 relative aux élections (1992), pour être éligible à l'Assemblée nationale, il faut savoir écrire et parler l'une de deux langues officielles mais en réalité tout est fait en français; car les ministres interrogés lors du débat à l'Assemblée ne parlent pas l'arabe et c'est toujours le français qui domine. L'arabe littéraire manque de locuteurs même si son image reste sublimée par son attachement aux valeurs de l'Islam.

Le français est donc la langue de l'administration. Il est en théorie la langue dont on doit se servir et dans laquelle on doit servir les usagers de l'administration publique quelle que soit leur origine. Le français est omniprésent dans les documents écrits, les rapports, les courriers etc. C'est la langue de l'écrit même si la langue arabe doit être présente ; elle demeure dans l'en-tête des documents administratifs quelle que soit leur origine. Malgré une politique linguistique affichée d'égaliser la présence de l'arabe et du français dans l'administration, le français parvient à tirer son épingle du jeu.

L'article 41 de la loi n° 28/AN/08/6e L portant sur la protection, la répression de la fraude et la protection du consommateur (2008) oblige «l'emploi de l'une des langues officielles» dans la désignation, l'offre, la présentation, le mode d'emploi ou d'utilisation, l'étendue et les conditions de garantie d'un bien ou d'un service, ainsi que dans les factures et quittances » :

Article 41

1) Dans la désignation, l'offre, la présentation, le mode d'emploi ou d'utilisation, l'étendue et les conditions de garantie d'un bien ou d'un service, ainsi que dans les factures et quittances, l'emploi de l'une des langues officielles de la république de Djibouti est obligatoire. Le recours à tout autre terme ou expression équivalente est permis.

Selon la loi n° 133/AN/05/5e L portant Code du travail (2005), tout contrat d'apprentissage (art. 68) et toute convention collective (art. 256) doivent être rédigés dans la langue officielle, mais celle-ci n'est pas mentionnée :

Article 68

Le contrat d'apprentissage est constaté par écrit à peine de nullité.

Il est rédigé dans la langue officielle en quatre exemplaires et soumis au visa des services compétents du Ministère chargé du Travail.

La convention collective doit être écrite en langue officielle. Elle est établie sur papier libre et signée par les représentants autorisés des parties contractantes. Elle doit être déposée au Ministère chargé du Travail ou à ses services compétents qui l'enregistrent et en délivrent le récépissé.

On imagine qu'il s'agit bien de la langue française qui est mentionnée dans ces articles.

D'autre part, le *Code de commerce* (2011) impose l'usage de l'une des langues officielles :

Article L.2301-2

Dans la désignation, l'offre, la présentation, le mode d'emploi ou d'utilisation, l'étendue et les conditions de garantie d'un bien ou d'un service, ainsi que dans les factures et quittances, l'emploi de l'une des langues officielles de la République de Djibouti est obligatoire. Le recours à tout autre terme ou expression équivalente est permis.

Par ailleurs, l'affichage gouvernemental utilise les deux langues officielles avec les inscriptions en français (supérieur) et arabe (inférieur).

On peut rappeler qu'à Djibouti, il y a plusieurs types de tribunaux. Il y a d'un côté le tribunal qui utilise le code pénal français et donc la langue française et de l'autre côté les tribunaux coutumiers basés sur le Madqa[11] afar et le Xeer[12] issa, avec les deux langues couchitiques éponymes. A cela s'ajoute celui la charia qui s'inspire dans ses actes de jugement, de la juridiction islamique qui use de la langue arabe. C'est souvent dans le cadre du mariage, de l'héritage et du divorce que cette dernière juridiction est sollicitée.

Quatre décennies après son indépendance, la jeune République se doit de mettre en place des mesures permettant de traiter des grandes problématiques des sociétés traditionnelles africaines, dont l'oralité a été depuis des siècles le mode d'expression et de communication. La promotion de toute langue passe par l'apprentissage de l'écrit, ce qui semble être la version haute contrairement à l'oral que l'on acquiert dès le bas-âge. La principale entreprise des initiateurs de ce projet est de mettre d'abord en place un système de transcription. Ce sont des langues de traditions orales, et pour éviter la tragédie culturelle qu'avait annoncée Ahmadou Hampaté Ba *« quand un vieux africain meurt, c'est toute une bibliothèque qui brûle »,* il a fallu établir un système d'écriture capable de transcrire tous les sons. En cela, les travaux déjà entrepris par l'UDC (Union pour le Développement Culturel) en 1975, consistaient à adopter l'écriture latine, puisque les Djiboutiens étaient déjà habitués à ce système d'écriture avec le français. Les travaux de deux personnalités éminentes, Ahmed Abdallah Hamad, dit Dimis, et Djamaladdin Abdoulkader Reedo[13], ont eu l'opportunité d'instaurer un alphabet latin et cet alphabet porte leurs noms.

Reste à ajouter que les poésies religieuses ont été depuis très longtemps transcrites en arabe par des cheikhs.

Enseigner une langue demande la normalisation d'une variété de cette langue, dans une démarche de standardisation qui s'opère par des choix au niveau lexical, l'invention lexicale en cas de besoin (recours à la néologie), et la mise en place d'instances qui appuient, suivent et évaluent l'état d'avancement des langues nationales. C'est dans cette optique qu'est né l'Institut des Langues de Djibouti (ILD) en 2002 au sein du centre d'études et de recherche de Djibouti (CERD). Malgré cela, les langues nationales peinent à prendre la relève dans la mesure où elles ne sont pas encore présentes sous forme écrite.

[11] Droit coutumier Afar

[12] Droit coutumier Issa

[13] Linguiste et grammairien Afar, décédé en 2019

L'État a institué lors de la journée internationale de la langue maternelle, des activités culturelles, des concours de contes, poésies et nouvelles sont organisées à cette occasion, ce qui motive de nombreuses personnes à écrire dans leur langue.

Article 3

La Journée internationale de la langue maternelle a été déclarée par les États membres de l'UNESCO en reconnaissance de la valeur vitale des langues et les périls qui menacent dangereusement l'existence des langues du monde. Elle a été proclamée par l'Assemblée générale de l'UNESCO en novembre 1999.

Eu égard au fait que l'on classe le somali et l'afar dans la catégorie des langues menacées et donc à préserver, la célébration annuelle de la Journée internationale de la langue maternelle en république de Djibouti nous offre une précieuse opportunité de rappeler la valeur unique des langues maternelles du peuple de Djibouti comme l'aspect central et fondamentale de notre histoire et notre héritage.

Elle est célébrée chaque année le 21 février.

Des symposiums d'entente pour la nécessaire standardisation des langues djiboutiennes ont été réalisés. Ils ont abouti à une harmonisation des termes en usage dans le milieu des médias. Au niveau des décisions, deux arrêtés ont successivement été publié en 2002 et 2003. D'abord, l'arrêté n°2002-0217/PRE portant organisation du symposium sur la langue somali (2002) créait un symposium sur la standardisation et de l'harmonisation de la langue somalie et l'arrêté n° 2003-0070/PRE portant organisation du symposium sur la langue afar (2003), se consacre à la langue afar :

Article 1er

Un symposium sur la standardisation et l'harmonisation de la langue afar sera organisée du 19 février au 20 mars 2003 au Palais du peuple, sous la tutelle conjointe du ministre de la Communication et de la Culture et du ministre de la Justice, des Affaires pénitentiaires et musulmanes, chargé des Droits de l'homme.

A cela on pourra ajouter l'arrêté n°2003-0186/PRE portant organisation du forum des langues et des cultures (2003) initiant un «Forum des langues et des cultures»:

Article 1er

Un Forum des langues et des cultures sera organisé du 24 au 26 mars 2003 à Djibouti, sous la tutelle de l'Institut des langues du CERD.

A l'instar d'autres pays du continent, Djibouti a pris conscience du danger auquel sont confrontées les langues et les cultures nationales basées sur une tradition orale vieille de plusieurs millénaires. Il fallait alors sauvegarder les langues, les identités et les cultures nationales. L'arrêté n° 2006-0051/PRE portant organisation de la Journée nationale des artistes et de la Journée nationale des langues maternelles (2006) a permis le lancement d'une journée dédiée à la langue maternelle et fêtée dans tout le pays comme nous l'avons évoqué ci-dessus. C'est un rendez-vous pour les amoureux de la langue et pour ceux qui œuvrent sans relâche à la promotion des langues djiboutiennes et à leur sauvegarde.

L'article 1er de l'Arrêté n°91-896/PR/MEN portant institution d'un comité intersectoriel pour le programme d'alphabétisation (1991) avait pour but de réduire le taux d'analphabétisme. Nous y voyons un moyen de consolider la transmission des langues ethniques. Les femmes alphabétisées peuvent apprendre à leurs enfants à écrire leurs langues. L'analphabétisme touchant plus les femmes à Djibouti que les hommes, c'est un véritable chantier que de permettre aux femmes d'apprendre à lire et écrire leurs langues et les perpétuer auprès des générations à venir.

Article 1er

Il est institué auprès du ministre de l'Éducation nationale un Comité intersectoriel dont le rôle est de :

- mobiliser les ressources et l'appui nécessaires pour la mise en œuvre des recommandations de la Conférence "Éducation pour tous" de Jomtien, notamment dans le domaine de l'alphabétisation des adultes ;

- coordonner les activités d'éducation de base qui visent à réduire le taux d'analphabétisme en organisant un système de partenariat entre le Ministère de l'Éducation Nationale responsable du programme d'alphabétisation, les autres départements ministériels concernés, ainsi que les organisations internationales qui œuvrent pour la promotion de l'éducation de base ;

- faciliter par la mobilisation et la sensibilisation, l'accès des femmes et des jeunes filles à l'éducation de base en réduisant les facteurs économiques et socioculturels qui font obstacle à leur instruction.

En fin de compte, la lutte contre l'illettrisme demeure un combat salutaire pour la promotion des langues nationales. La transmission linguistique passe mieux quand l'écrit et l'oral vont de pair.

1.1.2.2 *Les limites de la politique linguistique*

Cette volonté qui s'affiche à travers la constitution de 1992 ne semble pas être en vigueur dans les salles de classe djiboutiennes en réalité. Ce disant, les langues nationales sont toujours restées dans le foyer et leur insertion dans les classes reste malgré tout impossible à ce jour.

Cet idéal qu'on poursuit semble s'éloigner au jour le jour malgré les volontés et les demandes parfois réelles des citoyens. Ce projet pourtant symbolique et patriotique est demeuré lettre morte après deux décennies même si des voix se lèvent pour revendiquer le droit des langues nationales à entre dans les salles de classe. Le défi auquel il faut s'attendre est immense car il faudrait se donner des moyens afin de concrétiser dans les années qui viennent cette volonté populaire. Les difficultés sont d'ordre financier, institutionnel et politique puisque l'aspect politique joue un rôle crucial dans ce type de décision. Contrairement à ce que stipulent les

textes officiels, les langues nationales n'ont jamais fait leur entrée dans les salles de classe. On en est resté au stade du discours politique où prévalent la fierté nationale et une volonté politique ayant du mal à être concrétisée. Faute de moyens, des ressources humaines et des outils pédagogiques, Djibouti est très loin dans ce domaine, loin derrière l'Éthiopie et la Somalie où l'analphabétisme est combattu avec l'arme de la langue nationale.

A l'école, l'enseignement se fait en français et les autres langues sont enseignées comme des matières (anglais, arabe). Depuis le début de l'année 2000 et avec l'Éducation Pour Tous (EPT), l'État s'est donné pour mission de scolariser le maximum d'enfants djiboutiens. C'est l'éducation de masse. On peut trouver des salles de classes accueillant plus de 50 enfants, une surpopulation scolaire due à une politique axée sur la quantité.

Une refonte du système éducatif hérité de la colonisation a été initiée en 1999 avec pour point de départ les États Généraux de l'éducation. L'Approche par les Compétences (APC) est en vigueur dans le système scolaire de Djibouti et les buts en sont de former des citoyens capables d'agir et d'interagir dans son milieu social, de mobiliser ses acquis dans des situations complexes de la vie quotidienne. Les méthodes pédagogiques en vigueur exigent que l'apprenant soit considéré comme un sujet actif et non pas comme un réceptacle du savoir.

1.1.3 Cadre conceptuel de la recherche

Les sociétés du XXIe siècle sont multilingues, et cela s'explique par le phénomène de la mondialisation qui fait, comme nous l'avons écrit ci-haut, que les frontières s'ouvrent, les cultures s'interpénètrent et le monde est devenu un « village planétaire ». Les citoyens des pays du monde cherchent à parler plusieurs langues, et par devenir plurilingues. Le multilinguisme est le fait de toutes les sociétés et relève de l'évidence loin d'être une réalité observée dans tel ou tel pays. Aucun pays n'y échappe et même ceux qui sont dits unilingues ou monolingues sont touchés par le phénomène. Nous avons jugé utile de présenter des termes qui seront utilisés au cours de notre travail de recherche et dans les analyses des situations sociolinguistiques de notre thèse. Pour rendre la lecture de nos travaux plus claire et plus fluide, nous allons évoquer succinctement et clairement le multilinguisme, le plurilinguisme et bilinguisme. A cela s'ajoutent la diglossie qui résulte des rapports des langues et l'insécurité linguistique qui touche les locuteurs s'exprimant dans une langue étrangère ou seconde.

1.1.3.1 *Approches définitoires du bilinguisme, plurilinguisme et multilinguisme*

Le plurilinguisme comme le montre son préfixe « pluri » l'indique, veut dire plusieurs langues. Il désigne une personne qui est capable de parler plusieurs langues, au moins trois langues ou plus. Sinon, on parlera de bilinguisme pour dire « bi », qui signifie deux langues. Si c'est un locuteur d'une seule langue, on parlera de monolinguisme ou d'unilinguisme.

D’autre part, il y a le multilinguisme qui est utilisé pour parler de la société où il y a plusieurs langues. Quand plusieurs langues se côtoient dans la société, il y a multilinguisme. Pour restituer cette distinction entre les termes en usage pour décrire une réalité sociolinguistique dans la société, on utilisera le terme multilinguisme ou l’adjectif multilingue. Quand on se réfèrera à une personne, on utilisera le terme plurilinguisme ou bilinguisme ou respectivement les adjectifs plurilingue ou bilingue.

Le multilinguisme est un phénomène linguistique connu dans pratiquement toutes les sociétés actuelles. Il relève de la société mondialisée, ouverte sur le monde et qui permet à ses sujets d’apprendre et de parler plusieurs langues. Constitutionnalisé dans les pays africains, son étude revient à celle des compétences des locuteurs de deux ou plusieurs langues. Le bilinguisme tend à être inclus dans le mot plurilinguisme et celui de multilinguisme qui sont plus larges sémantiquement et capables d’englober toutes les problématiques en lien avec l’étude des compétences dans deux ou plusieurs langues. Les réglages communs de sens de ces mots actuellement réservent multilinguisme aux dimensions sociales, et plurilinguisme (dont le bilinguisme est une forme) aux dimensions institutionnelles. Les sociétés sont multilingues, les individus plurilingues. On peut quand même voir quelques différences et des glissements sémantiques selon les auteurs et les points de vue adoptés. Ces termes ont connu des glissements sémantiques et leurs significations ont changé au cours des années et en fonction des positionnements des linguistes et des chercheurs qui s’y sont intéressés.

Pour Bloomfield, est bilingue celui qui possède des compétences de natif dans chacune de deux langues considérées.

Jean-Pierre Cuq considère le bilinguisme comme : *« la coexistence au sein d’une même personne ou d’une société de deux variétés linguistiques ».* (Cuq.2003)

Cette conception d’addition des deux langues pour être bilingue est remise en cause par Grosjean (Grosjean, 1984 : 16) qui écrit à ce propos :

> *« Est bilingue la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours et non qui possède une maîtrise semblable (et parfaite) des deux langues »*

Et il va plus loin en affirmant que de « nombreuses personnes qui vivent avec deux ou plusieurs langues n’ont pas une connaissance équivalente ou parfaite, de celles-ci étant donné qu’elles se servent de leurs langues dans des domaines différents, avec des personnes différentes, pour des objectifs différents.

C'est dans ce cadre que Lüdi et Py (1998) font appel à l'utilisation fonctionnelle des langues et reconnaissent que l'usage de telle ou telle langue est déterminé par « les contextes et les interlocuteurs ».

La linguistique structurale du XXème siècle étudiait la langue comme un ensemble homogène, clos et délimité sans aucune relation avec les autres systèmes. Ayant pris conscience de la diversité linguistique de notre monde, les linguistes du siècle dernier vont porter une attention particulière sur le phénomène de contacts de langues dans ce monde où le plurilinguisme est devenu une évidence.

Le bilinguisme est une notion qui appelle plusieurs définitions et sous son apparence de simplicité « le fait de parler deux langues », couvre un champ de définition complexe. Il peut renvoyer au niveau individuel et au niveau collectif.

Le dictionnaire ***Robert***, dans l'entrée bilinguisme, note :

> *« Qualité d'une personne, d'une région bilingue. Situation d'un pays qui a deux langues officielles. Le bilinguisme canadien. »*

Au cours de notre enquête, nous avons remarqué que la question de parler une langue est une question dont la réponse est difficile à percevoir : où commencent et où s'arrêtent les frontières à partir desquelles on peut dire qu'un individu est locuteur d'une langue ? Cependant, parler une langue parfaitement, est un jugement qui appelle à une certaine prudence, et quand il est bilingue, les parle-t-il parfaitement toutes les deux au même pied d'égalité ? C'est ainsi que le disait le linguiste américain Bloomfield en écrivant :

« Lorsque cette connaissance parfaite d'une langue étrangère ne s'accompagne pas d'une perte de la langue maternelle, nous aboutissons au bilinguisme, connaissance de deux langues comme si elles étaient toutes deux maternelles. » (1970 : 57)

Le point de vue de Grosjean (1982 : 1) est différent : *« est bilingue la personne qui se sert régulièrement de deux langues, dans la vie de tous les jours, et non qui possède une maitrise semblable (et parfaite) dans les deux langues ».* Donc, s'intéresser qu'à ceux qui parlent parfaitement les deux langues reviendrait à mener une recherche élitiste. Nos informateurs usent de deux ou de plusieurs codes linguistiques sans en avoir une maitrise parfaite.

Notion invitant à des définitions diverses selon le point de vue et le domaine dans lequel on se place, le bilinguisme reste à la charnière de plusieurs sciences, des sciences de langage en passant par la psycholinguistique, l'acquisition du langage, jusqu'aux sciences de l'éducation et nous sommes amenés chaque jour à réfléchir sur le comment enseigner une langue étrangère.

Longtemps considéré comme un handicap, taxé par certain comme « une complication

pédagogique » nocive et dangereuse à la formation psychologique de l'enfant, le bilinguisme est aujourd'hui positivement considéré, avec des politiques linguistiques tendant explicitement au bi- ou au plurilinguisme.

1.1.3.2 *Les différents types de bilinguisme*

On assiste à un foisonnement terminologique rendant compte de plusieurs types de bilinguisme :

Bilinguisme juxtaposé : chaque langue est associée à des fonctions, des rôles sociaux distincts (parler français à l'école, arabe dans la mosquée…)

Bilinguisme à dominance unique : l'une des langues en présence est systématiquement en dominance (diglossie), un Djiboutien afarophone qui parle français aux locuteurs somalophones.

Bilinguisme alterné : le locuteur bilingue passe d'une langue à une autre dans la même intervention.

Est alors bilingue, un individu qui possède un répertoire linguistique riche et qui opère des choix entre ces systèmes pour prendre part à une interaction et selon des stratégies discursives. Ce terme de répertoire est défini par Weinreich (1953 :5) comme un *« ensemble de ressources dont dispose un locuteur, un groupe ou une communauté, comportant différentes variétés et/ou différentes langues ».* Un bilingue n'est pas un ilot entre deux systèmes linguistiques, mais plutôt un locuteur qui est un pont entre les systèmes, il constitue un trait d'union entre les langues. Blanchet confirme cette thèse et note :

« Un bilingue n'est d'ailleurs pas un double monolingue, mais un locuteur dont la compétence communicationnelle visée dans l'acquisition d'une langue et culture autre est la construction globale d'un système identifié comme « plurilingue » où des interférences structurées entre des langues et les langues pratiquées permettent à la personne d'appartenir simultanément à plusieurs communautés linguistiques et culturelles tout en restant elle-même » (Blanchet, 1999 : 11).

Pour des raisons diverses, besoins communicatifs, professionnels, l'aspect véhiculaire de la langue cible, les locuteurs des langues minorées (afar, somali, arabe pour les langues du milieu sociolinguistique sur lequel porte notre investigation) apprennent la langue dominante. C'est le cas de l'anglais, langue de communication internationale, langue de la réussite sociale.

Cependant, le bilinguisme collectif est perçu du point de vue des dynamiques et des tensions qui se créent entre les langues parlées dans un même contexte sociolinguistique, et le terme de diglossie est utilisé pour rendre compte de ces relations conflictuelles entre les langues.

Le concept de diglossie est né de la volonté de dépasser le terme bilinguisme qui, selon les propos de Bruno Maurer *« présente l'inconvénient de ne pas pouvoir distinguer l'aspect individuel du*

phénomène, une personne qui parle plusieurs langues, de l'aspect social, coexistence de plusieurs langues, dans un même pays, une même région, une même communauté. » (1995 : 81). La notion de diglossie permet de rendre compte de la hiérarchie entre les langues. Son apport à la sociolinguistique est de mettre en lumière les rapports qu'entretiennent les langues présentes dans un même milieu, rapports souvent conflictuels, inégalitaires.

1.1.3.3 *Diglossie et fonctionnement polyglossique*

La diglossie occupe une place de choix dans la description des situations sociolinguistiques. Nous en étudierons l'origine et ses implications dans des études sur le contexte sociolinguistique djiboutien.

1.1.3.3.1 La notion de diglossie

Proposé pour la première fois par Jean Psichari (1854-1928), philologue et écrivain français d'origine grecque, cette notion pourrait être considérée comme le synonyme du terme « bilinguisme ». Le mot « diglossie » serait issue étymologiquement du latin, elle est formée du préfixe « di » signifiant deux et de la racine « glosso » signifiant « langue ».

Ce philologue se sert de cette notion pour décrire *« la coexistence, dans la même nation, de deux langues rivales »* et se réfère à la situation grecque, où le parler populaire est opposé à la langue haute, *« la langue des puristes ».*

La notion de diglossie va être remise à jour en 1959, par un linguiste américain Ferguson, dans un article, « Diglossia », paru dans la revue *Word*.

Ainsi, il note à ce propos :

« La diglossie est une situation relativement stable dans laquelle, en plus des dialectes premiers de la langue (qui peuvent comprendre un standard ou des standards régionaux), il existe une variété superposée très différente, rigoureusement codifiée (souvent plus complexe du point de vue de la grammaire), qui est le support d'un recueil imposant de textes littéraires provenant d'une époque antérieure ou d'une communauté linguistique étrangère, et qui est utilisée pour la plupart des textes écrits et des discours formels mais qui n'est jamais utilisée dans quelques segments de la société- pour une conversation ordinaire » (1959, 22).

La définition de Ferguson a montré une répartition fonctionnelle des usages de langues, (la coexistence dans une même communauté, de deux formes linguistiques, une variété haute (High— H) et une variété basse (Low— L), la première étant prestigieuse alors que la seconde est populaire. A cette remarque, on peut ajouter que la variété haute est la forme standardisée de la langue (dictionnaires, grammaire), donc stable et homogène, ce que la linguistique variationniste de Labov remettra en cause.

Une autre critique qu'on peut formuler est que ce concept ne concerne que deux variétés d'une même langue, alors que notre contexte sociolinguistique présente des langues génétiquement distinctes, l'exemple du français et de l'afar, ou du somali alors que l'on doit d'une autre part chercher à mettre en lumière des rapports entre les langues qui sont parlées dans le territoire qui ne se partagent pas harmonieusement le terrain, à part l'exemple du français et de l'arabe qui sont des langues officielles, ce ne sont pourtant les langues natives d'aucun citoyen.

1.1.3.3.2 Diglossie et sociolinguistiques catalane et occitane

Deux issues sont proposées par les sociolinguistiques catalane et occitane aux conflits linguistiques : il s'agit de la normalisation et de la substitution. Ce qui mène alors à une situation très délicate, comme le note Boyer (1996 :83) *« le dilemme : dans le premier cas, la langue dominée s'émancipe et accède aux fonctions jusqu'à là réservées à la langue dominante, qui disparaît. Dans le second cas, la langue dominante l'emporte, causant la mort de la langue dominée »*

La diglossie serait la conséquence de l'existence du bi-plurilinguisme dans une même société et le « conflit linguistique » sa manifestation.

Ces deux courants s'intéressent à deux langues, le castillan et le catalan, le français et l'occitan. La coexistence de deux variétés linguistiques ne pourrait que générer le conflit. On pourra s'inspirer encore une fois des propos d'Henri Boyer qui nous interpellent et qui avancent :

« S'il y a bien coexistence, c'est une coexistence problématique entre une langue dominante et une langue dominée. Et dans un contexte de domination, il y a forcément déséquilibre et instabilité, il y a forcément conflit et dilemme ». (Boyer, 1996 : 19)

A la lumière de cette réflexion, le conflit entre les langues ou les variétés en présence et en rapport de force, finirait par mener à la disparition de la langue dominée et donc minorée. Nous avons pu constater cela sur notre terrain de recherche qui est la ville de Djibouti où la langue afar, selon l'avis des locuteurs de cette langue, semble reculer face au somali qui se voit conforté et promu au rang de langue véhiculaire. Encore une fois, on serait tenté de citer Boyer pour justifier notre argument :

« [...] le conflit est envisagé dans la durée et dans sa globalité, car on ne peut en percevoir la dynamique « linguicide » que sur plusieurs décennies, voire sur plusieurs siècles [...] ». (Boyer, 2001 : 53)

Le modèle catalan part du fait que les représentations jouent un rôle primordial dans les choix sociolinguistiques des locuteurs. Comme nous l'avons défini, les images, les stéréotypes sont pour beaucoup dans les choix des locuteurs. Voyant leur langue dominée et discriminée, ils ont tendance à abandonner l'usage de leur langue au détriment de la langue haute, donc dotée d'une image prestigieuse. On parle alors de la substitution linguistique. La sociolinguistique catalane

aura plus tard l'approbation de la sociolinguistique occitane. Les créolistes les suivront dans cette conception.

Toutefois, des cas de résistance peuvent apparaitre qui aboutissent à des cas de normalisation et des mesures en matière d'usage. Ces mesures de normalisation peuvent soit être acceptées par les usagers, soit être rejetées. Dans ces courants sociolinguistiques, la notion de conflit est un catalyseur de toutes les actions en matière sociolinguistique. Chaque courant sociolinguistique traite ces questions à sa manière avec son propre arsenal conceptuel et méthodologique.

1.1.3.3.3 La sociolinguistique africaine : Djibouti et la polyglossie

Ce disant, on serait tenté d'opter pour un concept qui rendrait compte de la réalité sociolinguistique djiboutienne et pour ce faire nous irons dans la même voie que B. Maurer qui déplore le vide terminologique qui existe dans la sociolinguistique africaine et note à cet effet : *« Parler de fonctionnement diglossique, c'est reconsidérer la diglossie du point de vue des sujets parlants et montrer qu'elle génère des stratégies discursives (spectacularisation, haine de soi-même) ou des blocages (hésitations, lapsus, interceptions programmatiques qui sont autant des traces du conflit que ses éléments moteurs » (1995 :83).*

Dans la même page, l'auteur avance sa volonté de voir un changement de prise de vue, c'est-à-dire, de partir du combat mené par les sociolinguistes catalans, et ainsi voir s'instaurer *« un nouvel équilibre des forces* » qu'il choisit d'emprunter à Calvet (1987 :47) : l' *« enchâssement diglossique* » et qu'il appelle la polyglossie.

L'auteur s'intéresse à une situation où cohabitent plusieurs langues dans une même sphère sociale. Pour cela, il prend appui sur le milieu sociolinguistique djiboutien, sur lequel il apporte des enseignements utiles pour la sociolinguistique de cette aire. Des éléments précieux pour notre travail qui en sont une suite sinon une continuité en tant que chercheur originaire du terrain. Perspectives formulées dans ses travaux.

C'est dans le contexte des années noires de la guerre civile de 1990 que Maurer a entrepris ses recherches, quand l'unité de la République était fragilisée par une guerre fratricide. Au moment où nous rédigeons, la situation s'est améliorée et les politiques linguistiques en vigueur montrent que diversité linguistique et unité nationale peuvent concilier au sein de la paix, et l'exemple du voisin géographique, la Somalie, prouve clairement que l'unité linguistique n'est pas la garantie d'une paix durable.

Si l'on revient à la notion de polyglossie, elle vient selon B. Maurer combler ce vide terminologique, qui, avec le mot diglossie ne rendait pas compte de la réalité sociolinguistique djiboutienne. L'étude de la réalité sociolinguistique montre qu'entre les langues nationales se

crée une sorte d'inégalité, de rapport de force et de domination à un degré moindre, une sorte de superposition des hiérarchies entre les langues dominées.

On assiste à une sorte d'enchâssement, comme le montre la remarque de Maurer, *« une langue A dominant une langue B qui domine à son tour des langues C et D »* et explique son choix et ses préférences en faveur des termes *« juxtaposition des enchâssements diglossiques »* qu'il entend *« synthétiser dans le terme de polyglossie, voire dans celui de fonctionnement polyglossique ».*

1.1.3.3.4 L'alternance codique à Djibouti

Les locuteurs des langues djiboutiennes dans le cas qui nous concerne, et généralement pour toutes les langues, sont poussés à alterner les langues. L'alternance codique est une expression dont les définitions sont divergentes d'un auteur à un autre et d'un courant à l'autre. Il est soumis à des fluctuations définitoires. Il est à remarquer qu'avec l'analyse de la notion du bilinguisme, nous avons compris que par le fait qu'un individu possède dans son répertoire deux ou plusieurs langues, il accède à l'altérité. Aucune langue n'est à l'abri des influences de l'extérieur comme le note Chaudenson *« l'on ne compte sans doute que très peu de langues qui se soient développées ou aient évolué hors de tout contact avec d'autres idiomes »* (Chaudenson, 2002, 27). De ce fait, l'alternance codique (angl. : *code-switching*), est par définition le changement de langue d'un énoncé à un autre dans une même intervention. Il est fréquent de voir et d'entendre dans un café, restaurant ou bus, pour voir comment dans un même discours (énoncés) plusieurs langues sont simultanément alternées, parfois identifiables en segment : c'est à un véritable travail d'observation et de reconnaissance que doit se livrer tout sociolinguiste pour l'étudier. Au cours de nos travaux de recherche pour le mémoire de Master 2, nous avons travaillé sur l'alternance codique à Djibouti. Nous nous en inspirons dans les lignes qui suivent. Approfondir ces études demanderait de la part du chercheur de parler toutes les langues en présence dans son terrain d'étude, nous n'en étions pas capable, quoique nous les comprenions toutes. Et pour remédier, nous avons fait à appel à l'aide de nos informateurs et des interprètes. Comment apparaissent ces phénomènes, qu'est-ce qui poussent les locuteurs à mélanger les langues distinctes ? S'agit-il d'une stratégie discursive ? Dans quel contexte mélange-t-on ? Est-ce la preuve d'un bi-plurilinguisme ? Quels sujets poussent à mélanger telle ou langue ? A privilégier telle langue ?

1.1.3.4 *Les représentations et pratiques linguistiques dans les familles*

Nous avons jugé utile de revenir sur la notion de représentations, ses implications sur les PLF et ses rapports avec les pratiques linguistiques dans la société.

1.1.3.4.1 La notion de « représentation » sociale de la langue

C'est à partir de la notion de représentations sociales (Moscovici 1961) que s'est élaborée celle de représentations linguistiques. Plus précisément, les représentations linguistiques sont des représentations sociales dont l'objet particulier est la langue. Ce sera donc notre point de départ pour présenter les représentations linguistiques.

Il faut remonter à la fin du XIXe siècle pour retracer les origines du concept de représentations sociales, lui-même issu de celui des représentations collectives. Le sociologue français Durkheim (1898) est le premier à proposer la notion de représentations collectives pour expliquer les phénomènes sociaux. Il cherchait à les distinguer des représentations individuelles en montrant leur caractère plus stable car non soumis aux sensibilités de l'individu, aux changements, même faibles, de son environnement (Moscovici 1997).

C'est autour de cette notion de représentation collective que s'élaborent les représentations sociales qui nourriront par la suite tout un courant de recherche porté notamment par Moscovici (1961, 1976, 1997), Herzlich (1969, 1972) et Jodelet (1984, 1997). C'est Moscovici (1961) qui reformulera le concept de Durkheim en une théorie achevée, la théorie des représentations sociales :

« [...] les représentations sociales sont des formes de savoir naïf destinées à organiser les conduites et orienter les communications. Ces savoirs naturels constituent les spécificités des groupes sociaux qui les ont produits ». (1961 ; cité dans Moliner 1996 :10)

Le changement de terminologie, de représentations collectives à représentations sociales, est notamment motivé par l'accent mis sur la communication, qui permet une convergence de l'individuel vers le social. Ainsi, les représentations sont sociales parce qu'elles sont élaborées dans l'interaction.

En somme, la nécessité de faire de la représentation une passerelle entre le monde individuel et le monde social, de l'associer ensuite à la perspective d'une société qui change, motive la modification en question. Il s'agit de comprendre, [...] non plus une vie sociale déjà faite mais une vie sociale en train de se faire, tout un processus est alors à prendre en considération. (Moscovici 1997 : 99)

De nombreux chercheurs s'intéresseront aux représentations sociales, entre autres Jodelet qui les décrit comme une *« forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée*

pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (1997 : 53). Jodelet souligne la légitimité des représentations sociales comme objet d'étude en raison de leur importance dans la vie sociale et de l'éclairage qu'elles apportent notamment aux interactions sociales.

1.1.3.4.2 Les représentations dans le domaine de la sociolinguistique

Pour définir les représentations en sociolinguistique, on se réfère le plus généralement à la définition que donne Jodelet des représentations sociales (par exemple dans Gueunier 1997, Singy, 1996 ou Boyer 2003). Les représentations (socio)linguistiques sont donc des représentations sociales ayant pour objet la langue - entendons ici la langue au sens large, y compris les variétés, les locuteurs et les pratiques.

Ces représentations sont donc constituées par l'ensemble des images, des positions idéologiques, des croyances qu'ont les locuteurs à propos des langues en présence et des pratiques linguistiques, les leurs et celles des autres. (Calvet 1999 :161-162)

Les représentations concernent au moins trois domaines : la forme des langues (comment les gens parlent, comment il faut parler), le statut des langues (ce qu'il faut parler, la langue « légitime ») et leur fonction identitaire (ce qui caractérise la communauté), [ibid. : 167)

Les représentations linguistiques agissent sur les pratiques linguistiques des locuteurs et sur les réalités sociales (Calvet 1999, 2000). Elles influent ainsi sur les discours qui, à leur tour, contribuent à les façonner. C'est ainsi qu'il est possible de changer les pratiques linguistiques et les discours (et les réalités sociales), en changeant les représentations linguistiques. Si les représentations linguistiques *« peuvent ne porter que sur quelques points limités [de la langue], voire sur un mot »*, elles *« portent le plus souvent sur l'ensemble de la langue et peuvent entre autres choses révéler une sécurité ou une insécurité [linguistique] »* (1999 :158).

C'est dans les années 1960-1970, particulièrement avec Labov (1976), que s'est développé le concept de représentations linguistiques et ses conséquences que nous verrons un peu plus bas.

1.1.3.4.3 Les représentations linguistiques et les idéologies linguistiques

Ainsi, bien qu'étant une construction sociale, ce qui leur confère une relative stabilité (les représentations qui circulent dans une communauté ne changent pas dès qu'un individu développe une nouvelle image de la langue), les représentations linguistiques, contrairement aux idéologies linguistiques, comportent une dimension individuelle dans la mesure où elles sont modifiées, reconstruites, retransmises par les individus dans l'interaction. Les interactions et pratiques linguistiques des locuteurs participent ainsi à l'évolution et à la transformation des représentations linguistiques. On voit là le caractère davantage dynamique de la représentation

par rapport à l'idéologie qui est beaucoup plus stable, parce que dépendante d'un plus grand nombre de dimensions sociales.

Les représentations linguistiques sont effectivement très intimement liées aux idéologies linguistiques, si bien qu'il est parfois difficile de tracer une frontière nette entre les deux concepts. De façon générale, on s'entend pour dire que les idéologies sont les superstructures ou les matrices à l'intérieur desquelles s'insèrent les représentations.

La représentation d'un objet [...] est conçue [...] comme une structure cohérente et organisée, composée d'affirmations, de concepts et d'explications logiquement articulés entre eux. L'idéologie est identifiée comme un ensemble de croyances évaluatives plus larges, qui englobe l'objet de représentation ici considéré, mais également un certain nombre d'autres objets (Roussiau et Bonardi 2001 :195).

1.1.3.4.4 Les pratiques linguistiques au sein des familles

Les pratiques linguistiques sont aussi un des aspects à prendre en considération lors de l'étude de la langue ou des langues. En outre, l'usage de telle ou telle langue dans une situation donnée explique les motivations des locuteurs. Ainsi, au cours des travaux et des enquêtes que nous avons mené sur le contact des langues dans le contexte sociolinguistique djiboutien, il nous a été possible de remarquer que les langues se chevauchent, s'enchevêtrent et se mélangent c'est ce que l'on appelle l'alternance codique. Les familles sont le lieu des interactions, et les interactants optent intentionnellement ou pas à mélanger les langues. Ils alternent les langues dans un seul ou plusieurs énoncés et en fonction des sujets. Il est donc utile de prévenir qu'au cours de notre étude, il nous a été donné de remarquer qu'il y avait ce que pensent les enquêtés au sujet des langues en présence et ce qu'ils en font réellement, ce sont les notions de représentations et des pratiques. L'étude des pratiques linguistiques permettent de voir comme le dit Calvet, *« ce que les locuteurs produisent, la façon dont ils parlent, mais aussi la façon dont ils "accommodent" pour pouvoir communiquer, la façon dont ils adaptent leurs pratiques aux situations de la communication, par exemple aux pratiques et aux attentes de l'interlocuteur. »* (Calvet 1999 :158).

Nous nous y sommes consacré afin de comprendre les visées et les intentions des locuteurs djiboutiens dans leur recours à la langue française et/ou aux langues maternelles. Nos enquêtes ont tenté de les mettre en lumière. Lors de la pratique d'une langue, les représentations peuvent agir et occasionner des comportements et des attitudes négatives ou positives selon les conceptions que se fait le locuteur, c'est le cas de l'insécurité linguistique.

1.1.3.4.5 L'insécurité linguistique

Comme nous l'avons montré ci-dessus, les représentations des locuteurs sur les langues qu'ils parlent et les jugements qu'ils portent sur celles-ci et leur manière de les parler, ont des répercussions sur la pratique langagière de ceux-ci. Les représentations et pratiques du français soulèvent de nombreux problèmes : parmi ceux-ci, l'insécurité linguistique.

Les représentations linguistiques peuvent participer à l'élucidation de ce problème social, individuel, qu'est l'insécurité linguistique. Cette dernière est définie comme étant un sentiment de malaise, d'insécurité qu'un usager éprouve face à la norme qui régit une langue et son utilisation. A tout un chacun, il arrive d'être « insécure » dans sa façon de parler. Attachée aux représentations linguistiques, l'insécurité linguistique traduit ce manque d'assurance, la peur de commettre une faute, de parler mal, d'être ridiculisé et raillé par son auditoire. Cette notion apparait pour la première fois en 1976 dans les travaux de W. Labov centrés sur la stratification sociale de la communauté new-yorkaise et les tensions que celle-ci induit entre les différents groupes sociaux. Son étude repose sur l'hypothèse générale selon laquelle des liens profonds et réguliers existent entre la hiérarchie sociale et la structure linguistique. Il a pu remarquer que *« les locuteurs de la petite bourgeoisie sont particulièrement enclins à l'insécurité linguistique, d'où il s'ensuit que, même âgés, ils adoptent de préférence des formes de prestige usitées par les membres plus jeunes de la classe dominante. Cette insécurité se traduit chez eux par une très large variation stylistique ».* (Labov, 1976 :183). Labov relève notamment une discordance entre la prononciation effective des locuteurs et ce que ces mêmes locuteurs prétendent prononcer. Ce décalage entre la performance observée et l'auto-observation qu'en donnent les locuteurs révèle une insécurité linguistique dont les traits dominants caractérisent ceux de la petite bourgeoisie. De son côté, le sociologue Bourdieu (1982) rend compte des tensions de nature linguistique existant entre les classes sociales. Pour lui, les locuteurs de la classe dominée, qui ne détiennent ni le capital économique, ni le capital culturel, sont maintenus dans cette situation de domination, et avec leur propre complicité, étant donné qu'ils ne contestent pas la légitimité des productions linguistiques dominantes. Ces locuteurs manifestent une insécurité surtout lorsqu'ils se trouvent placés en situation officielle. Ceci se traduit dans leur discours par des : *« corrections ponctuelles ou durables, auxquelles les dominés soumettent, consciemment ou inconsciemment, les aspects stigmatisés de leurs prononciations, de leur lexique (avec toutes formes d'euphémismes) et de syntaxe ; ou dans le désarroi qui leur "fait perdre tous leurs moyens'' les rendant incapables de "trouver leurs mots'', comme s'ils étaient soudain dépossédés de leur propre langue ».* (Bourdieu, 1982 : 38).

Ces commentaires sociologiques s'appliquent d'ailleurs à nos travaux. La maitrise de la langue française reste liée à la classe sociale à laquelle appartiennent les enfants. Une certaine disparité apparait entre les élèves des milieux aisés qui fréquentent les établissements privés et ceux fréquentant les établissements publics.

Le véritable essor de la théorisation de l'insécurité linguistique débute avec M. Francard à partir de 1989 grâce à l'étude qu'il a menée dans le village du sud de la Belgique où le français est en contact avec une langue régionale, variété de la famille wallo-lorraine. Le mérite de cette étude était d'aborder soigneusement le lien qui existe entre le degré d'exposition à un parler régional et l'insécurité linguistique. Il montre que l'insécurité linguistique va de pair avec le taux de scolarisation des informateurs. La remarque suivante sur l'école renvoie à notre terrain de recherche : *« L'institution scolaire dans le monde francophone, accroitrait l'insécurité linguistique en développant à la fois la perception des variétés linguistiques régionales et leurs dépréciations au profit d'un modèle mythique et inaccessible ».* (Francard, 1997 :172).

En outre, pour J. Darbelnet (1970 : 117), l'insécurité linguistique est l'absence du confort lors de l'expression dans une langue : « L'insécurité linguistique, c'est le flottement, l'hésitation entre un mode d'expression et un autre ».

Face à cette situation de peur, d'indécision, de panique face à une expression ou un mot, on peut se rendre compte que le locuteur sait qu'il y a l'existence d'une norme, d'une conscience, d'une formule jugée légitime.

Pour Blanchet et al. (2014 : 293) :

C'*« est la prise de conscience, par les locuteurs, d'une distance entre ce qu'ils parlent et une langue (ou variété de langue) légitimée socialement parce qu'elle est celle de la classe dominante, parce qu'elle est perçue comme "pure" (supposée sans interférences avec un autre idiome non légitime), ou encore parce qu'elle est perçue comme celle de locuteurs fictifs détenteurs de LA norme véhiculée par l'institution scolaire ».*

À ce sujet, Calvet (1993 : 47) reconnait deux états chez les locuteurs d'une langue : la sécurité et l'insécurité linguistique :

> *« on parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question dans leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. À l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas ».*

Ces deux dernières citations permettent de dire que l'insécurité se fait par rapport à un bon usage auquel il faut se conformer : c'est la norme. Elle naît par rapport à la norme linguistique, qui représente ce qui est juste et par contraste stigmatise ce qui est jugé non acceptable dans les usages d'une langue. J. Dubois et al., dans le ***Dictionnaire de linguistique*** (1991 : 342), donnent plusieurs définitions de la norme et nous retiendrons celle qui suit :

> *On appelle norme un système d'instructions définissant ce qui doit être choisi parmi les usages d'une langue, donnée si l'on veut se conformer à un certain idéal, esthétique ou socioculturel. La norme, qui implique l'existence d'usages prohibés, fournit son objet à la grammaire normative ou grammaire au sens courant du terme.*

D'après cette définition, nous comprenons que la norme prescrit un ensemble de règles auquel doivent se conformer les utilisateurs de la langue. Le décalage entre la forme en usage et l'usage que l'on conçoit comme non conforme à la norme, donne lieu à l'insécurité linguistique. Les locuteurs djiboutiens reconnaissent l'existence des normes exogènes qu'il convient de s'assimiler, l'école est là pour le faire. Dans certaines familles que nous exposerons à la fin de ce travail, il y a lieu de mentionner l'existence des discours métalinguistiques. On peut parler de conscience linguistique et de la volonté de s'approprier cette langue.

Ainsi, l'insécurité linguistique a des causes notoires. Le premier facteur explicatif de celle-ci est l'école et la variété écrite qu'elle est censée transmettre. C'est l'écrit qui est valorisée et enseignée aux enfants depuis l'école primaire. Le code écrit est enseigné aux dépens de code oral. Ce qui est frappant, c'est que les Djiboutiens relèvent de cultures à tradition orale. Jamais, on ne leur fait comprendre ce qui distingue les deux versants indissociables d'une langue. Ainsi, l'école, garante du primat de l'écrit sur l'oral, devient responsable du complexe d'infériorité que les apprenants, ces futurs usagers, vont intérioriser dès leur jeune âge. Dans notre expérience quotidienne, nous avons la tâche d'enseigner le français aux élèves dont l'expression écrite comme orale, devient très défectueuse d'année en année. Ce qui est à l'origine de cette situation très délicate, c'est d'après nous, le manque de formation des enseignants, les défaillances méthodologiques au niveau de la conception de manuel, le manque criant des moyens d'enseignement, le programme parfois non-adapté aux élèves, le peu de temps d'exposition au français dans la majorité des familles, ce à quoi tente de répondre l'actuelle réforme éducative, en vigueur depuis une décennie déjà.

Les copies des élèves regorgent des fautes d'orthographe, inventions lexicales, fautes de grammaire, etc. La question du niveau des élèves, qui est un fourre-tout, une échappatoire pour

les enseignants, un argument pour ceux qui veulent fuir leurs responsabilités, à d'autres qui se posent même la question presque utopique de revenir aux langues locales. Mythe ou réalité, le niveau des élèves est un domaine d'action qui nécessite la participation de tous, l'engagement des enseignants, la motivation des parents et la responsabilisation et l'implication des élèves. Les conséquences de l'insécurité linguistique sont nombreuses et peuvent être désastreuses pour l'avenir des apprenants. Les faiblesses en français ont de répercussions sur le développement futur des apprenants. Langue d'enseignement, et médium, langue enseignée, le français doit être maitrisé pour que les enfants réussissent dans leur vie future.

L'autre effet notoire est ce qu'on nomme l'hypercorrection. Samson-Legault et Henrichon, donnent la signification suivante :

> *« Au sens strict, c'est penser éviter une faute en en créant une. Dans l'imitation d'un modèle de prestige, c'est ''d'en rajouter'. On fait de l'hypercorrection quand on se force à bien parler ou à bien écrire, à l'oral ou à l'écrit. Et très souvent justement dans le passage laborieux de l'oral à l'écrit14 ».*

Un autre cas de figure qui éclaire les conséquences de l'insécurité linguistique, c'est le cas du mélange codique et de l'alternance des codes. Les locuteurs plurilingues ont tendance, comme nous l'avons montré ci-haut, à recourir à plusieurs langues dans une même intervention. C'est souvent pour combler leur manque de compétences dans l'une des langues parlées qu'ils essaient de compléter leur énoncé par un emprunt à une autre langue.

Alors, doit-on parler d'insécurités linguistiques et/ou d'insécurités langagières ?

Hervé Adami s'intéresse à l'insécurité langagière et en particulier au domaine de la formation des adultes. Ainsi, il définit à son tour l'insécurité langagière :

> *Nous définissons l'insécurité langagière comme la difficulté pour un locuteur/scripteur de gérer de façon efficace les interactions verbales dans lesquelles il est engagé, d'un point de vue linguistique, interactionnel, pragmatique et social. L'insécurité langagière n'est pas mesurable dans l'absolu mais son degré est variable en fonction des situations de communication dans lesquelles l'interactant est engagé, de ses interlocuteurs, des thèmes abordés, de l'objectif de communication et, bien sûr, de la langue ou de la variété de langue utilisée au cours de cette interaction (Hymes 1972). Concernant la capacité de gestion des interactions, elle dépend d'un certain nombre de facteurs qui ont été depuis longtemps décrits par les travaux concernant l'approche communicative en didactique des langues. Le locuteur*

[14]http://panorama-quebec.com,2005)

est considéré comme plus ou moins compétent selon qu'il maîtrise les aspects linguistiques, discursifs, pragmatiques ou socioculturels de la communication.15

Il reconnait que l'insécurité langagière affecte beaucoup les personnes qui y sont soumises, en portant atteinte à leur insertion socioprofessionnelle et à leur intégration dans la communauté. Elle a alors un aspect handicapant socialement. Les sujets francophones auxquels il consacre ses études, présentent des lacunes, des écarts dans le domaine de l'oral mais aussi dans celui de l'écrit. Il propose d'ailleurs le concept d'insécurité langagière indexée qui est liée à certains contextes et pas à d'autres. L'insécurité langagière est donc une problématique assez large et présente dans divers domaines. Elle est conçue comme un marqueur social qui permet d'identifier les origines sociales des interactants. L'auteur s'intéresse à la catégorie des locuteurs assez spéciale qui sont les migrants. Abordée selon l'axe de la formation ou de l'apprentissage que nous appellerons alphabétisation dans le cas de notre environnement sociolinguistique, cette question du rapport aux langues des adultes demeure essentielle. Celle-ci appelle automatiquement des actions pour mettre ces locuteurs dans une situation de sécurité, ce que l'auteur appelle la sécurisation linguistique. Il nous a été possible de remarquer que les adultes passaient d'une langue à l'autre dans les interactions. Les entretiens que nous avons réalisés laissent voir parfois des gênes devant le fait de ne pas dire le bon mot. Notre statut de chercheur y était sans doute pour beaucoup, malgré nos précautions pour dire que nous n'étions pas là pour juger.

[15] https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2014-2-page-71.htm

Conclusion partielle

Ce chapitre a eu pour but de présenter à nos lecteurs le cadre géographique, démographique et démolinguistique de la recherche. Ainsi, nous avons commencé par décrire le cadre linguistique en montrant que le multilinguisme est un fait dans le terrain sociolinguistique djiboutien. La société est multilingue et pour cela nous avons passé en revue les lois en vigueur dans l'administration du pays. Parce que toute politique linguistique familiale s'inspire de la politique linguistique nationale, nous avons cherché à voir quelles langues sont dites officielles et quelles langues sont considérées comme langues ethniques ou familiales en passant par l'usage des langues dans l'administration et l'école entre autres.

Ensuite, il nous a paru important d'aborder les concepts auxquels nous auront recours dans notre travail. De prime abord, la notion de représentation qui est le thème central de notre travail, a été passée en revue avec son impact sur des imaginaires linguistiques des locuteurs. Vaste champ de recherche, nous avons décidé de voir comment cette notion entre dans l'analyse des comportements linguistiques des sujets. Les représentations restent alors liées aux pratiques, et les deux notions sont complémentaires. C'est ainsi que nous avons vu les notions d'alternance codique et d'insécurité linguistiques qui sont des résultantes des idéologiques linguistiques familiales ou sociales.

Après avoir posé le contexte de notre étude, il convient de nous consacrer plus spécifiquement au champ d'étude de notre thèse qui est les politiques linguistiques familiales (PLF désormais).

1.2 Les politiques linguistiques familiales : un champ d'étude

La politique linguistique familiale est passée du domaine des lois et mesures prises par un État pour déterminer les usages des langues sur son territoire, vers celui de la famille, pour se structurer comme un champ d'étude et de recherche à part entière. Champ d'études important au XXIème siècle, la politique linguistique familiale soulève de nombreux défis touchant au domaine des idéologies, des pratiques, du maintien ou non, des changements et des pertes linguistiques ainsi que de la transmission au sein de ce microcosme de la société qu'est la famille.

1.2.1 Les politiques linguistiques familiales

La notion de politique linguistique a toujours été l'apanage des études qui ont trait à l'action de l'État dans le domaine linguistique comme le montrent les nombreuses recherches faites par Calvet (1996), Spolsky, (2004), Ricento (2006) pour ne citer que celles-là. L'intérêt des chercheurs pour le cercle familial s'est récemment manifesté et a pris de l'ampleur par les diversités des angles d'attaque. Ainsi, on est passé des études des familles en situation d'immigration vers des familles vivant dans leur pays d'origine : c'est le cas de notre étude.

Pour s'intéresser aux politiques linguistiques familiales, il convient de se focaliser sur le cercle familial, *« un domaine extrêmement important pour étudier les politiques linguistiques en raison de leur rôle essentiel à former l'environnement linguistique de l'enfant »* expliquent Schwartz et Verschik (2013 : 2).

On comprend très bien le rôle que peut jouer la famille dans notre recherche sur les politiques linguistiques qui a pour cadre l'impact des décisions prises par les parents sur l'acquisition des langues par leurs enfants. Ainsi, les mêmes auteurs notent : *« la famille peut être considérée comme un niveau intermédiaire entre la communauté et l'individu »* (Schwartz et Verschik, 2013 : 4).

Tout se joue au sein de la structure familiale, comme l'apprentissage et l'acquisition des langues. Il est important de noter que des stratégies de transmission des langues qui sont jugées utiles ou nécessaires pour l'avenir des enfants, sont élaborées avec l'accord des membres de la famille.

A travers son travail de recherche consacré à la politique linguistique familiale, Boucher (2017 : 47) explique le rôle des parents comme vecteur de toute stratégie et des choix des langues selon les objectifs à court et long terme fixés par ceux-ci. Il cite Curdt-Christiansen (2009 : 352) qui affirme que les politiques linguistiques familiales se font *« en fonction de ce que la famille*

considère comme renforçant la position sociale de la famille, et qui servira et aidera au mieux les objectifs dans la vie des membres de la famille »16

La concrétisation des volontés des parents est remarquable lors des discussions au sein de la famille, où le choix d'une langue ou d'une autre est révélateur des visées des parents qui sont acteurs principaux de cette politique.

Nous nous contenterons de nous inspirer de la citation de Spolsky (2012 : 3) où l'on apprend que beaucoup de facteurs participent à la mise en place d'une politique linguistique au sein de la sphère familiale. Il est rapporté que *« les études traitent des pressions internes (telles que les représentations ou les grands-parents) et des domaines externes (spécialement l'école) qui visent à influencer le domaine de la famille ».*

Tout cela conforte la place de la famille dans toute étude portant sur la politique linguistique au niveau micro, c'est-à-dire au niveau familial ou communautaire. Il convient donc de bien comprendre et expliquer les concepts en usage dans le domaine de la recherche qui est le nôtre.

1.2.2 Différences entre politiques linguistiques nationales et politiques linguistiques familiales

La politique linguistique peut se faire au niveau d'un État (1.1.2) à travers des lois, comme nous l'avons développé ci-haut. L'État peut intervenir sur le plan linguistique et des lois peuvent être votées pour définir les usages des langues sur son territoire. Il s'agit de la politique linguistique de l'État djiboutien dans le cas qui nous concerne. Mais, au sein de la structure familiale, il peut y avoir des règles des usages des langues, des langues à favoriser, à valoriser et celles qu'il faut reléguer au second plan, on parle alors de la politique linguistique familiale. Elle consiste aussi à définir les langues à transmettre et à utiliser dans les conversations intrafamiliales.

Il nous a paru souhaitable de réfléchir à la manière dont chaque famille définit sa conception des langues en contact et met en place des mesures qu'elle juge nécessaire face à l'urgence qui accélère les rencontres et qui peut parfois aboutir à des chocs culturels ou civilisationnels dans un monde globalisé et hyperconnecté. La famille a alors un rôle crucial à jouer. Les rôles des membres de la famille, grands-parents, parents et enfants, sont significatifs pour définir leurs actions, leurs usages et les discours qu'ils véhiculent envers les langues en présence dans la société ou la famille. C'est au sein du milieu familial que se transmettent les représentations des langues que les enfants assimilent. Deprez définit la politique linguistique familiale dès 1995, dans un colloque à Dakar :

[16] C'est lui qui traduit: FLP is shaped by what the family believes will strengthen the family's social standing and best serve and support the family members' goals in life » (Curdt-Christiansen, 2009: 352).

> La plupart des États légifèrent sur le statut, les domaines d'emploi et la norme des langues parlées sur leur territoire. Ces actions politiques touchent les domaines de la vie publique, mais dès que l'on aborde la sphère de la vie privée, les décisions prises « d'en haut » perdent de leur impact. L'interdiction officielle qui frappait l'usage du catalan pendant le franquisme n'a jamais réussi à franchir les frontières de la maison : les Catalans ont continué, bon gré, mal gré, à parler le catalan en famille et à le transmettre à leurs enfants.

Cette première partie des propos de l'auteure sur les PLF de l'État, illustrée par le cas catalan, est rapprochée par analogie de ce qui peut se passer dans la structure familiale que nous avons décrite dans nos enquêtes. Elle ajoute à cet effet :

> On peut donc poser, par comparaison, l'idée d'une « politique linguistique familiale » pour rendre compte de la façon dont les familles bilingues gèrent leurs langues. Cette politique linguistique familiale se concrétise dans les choix de langues et dans les pratiques langagières au quotidien, ainsi que dans les discours explicites qui sont tenus à leur propos, notamment par les parents. (Deprez,1996 : 35)

La politique linguistique est l'ensemble des mesures et des décisions prises en matière de gestion des langues au sein des familles. Les familles djiboutiennes n'échappent pas à la règle. Les parents sont mobilisés en tant qu'acteurs incontournables dans les choix des langues en usage au sein des familles mais aussi en matière de la transmission de la langue française au sein de la famille.

Interrogés sur les objectifs du choix du français au sein des familles, les parents semblent afficher un point de vue unanime au sujet de l'importance de cette langue dans la formation du futur citoyen djiboutien francophone et dans son insertion dans la société. Comment procèdent-ils pour intégrer au sein des usages linguistiques intrafamiliaux, le recours volontaire donc conscient, ou involontaire et spontané du français ?

C'est le résultat des stratégies mises en œuvre par les parents, une volonté de transmettre aux enfants l'usage de cette langue qui est une des marques de prestige, d'ouverture ou de réussite sociale. La transmission d'une telle langue aux enfants en plus de leur langue familiale, est le fruit d'une « *stratégie, du courage et du travail* » pour reprendre les mots de Christine Hélot.[17]

[17]« […] même quand il y a tous les ingrédients dans une famille pour que le bilinguisme devienne possible, le bilinguisme de l'enfant n'est pas assuré d'avance. Cela exige une stratégie, du courage et du travail » (2007 :62)

La République de Djibouti a fait le choix du bilinguisme institutionnel, le français et l'arabe qui sont les deux langues officielles du pays. Par conséquent, les familles doivent choisir telle ou telle langue dans l'intérêt de leurs enfants et pour leur transmettre une langue qui leur ouvrira la voie de la réussite et du succès. Les deux institutions qui sont la famille et l'État sont complémentaires dans les décisions en matière de langues dans la plupart. Les politiques de l'État en matière des langues ont des effets notoires sur les familles. On peut même dire qu'ils sont complémentaires.

Dans le cas de notre recherche, la transmission linguistique du français bénéficiera d'un intérêt particulier. Ce processus a pour premiers acteurs les parents que l'on appellera dans cette situation *« parents transmetteurs* », selon l'expression de M. Matthey (2010) étant donné que les langues ethniques sont traditionnellement transmises et socialement très présentes. Soucieux de la réussite scolaire de leurs enfants, les parents font des choix, prennent des décisions et mènent des actions pour mettre en exécution leurs planifications linguistiques axées sur le français.

Curdt-Christiansen (2009 : 352), parle de *« tentative délibérée de pratiquer un schéma d'utilisation des langues […] au sein de la famille et parmi ses membres ».* Il en ressort une volonté délibérée de recourir à telle ou telle langue, dans tel ou tel contexte. C'est une sorte de schéma directeur pour le cadre familial élaboré par des parents impliqués dans cette mission de gestion des langues.

King et Mackey (2007 : 224), évoquent *« une possibilité […] de mettre en place des politiques des langues assez strictes en famille ».* C'est dans cette perspective qu'il convient pour le chercheur travaillant dans le domaine des PLF, de mettre en lumière comment les parents *« comprennent, expliquent et défendent leurs décisions »* (King et Fogle, 2006 : 696). C'est une responsabilité assumée d'instituer des mesures pour favoriser la transmission du français ou des autres langues. Les parents en donnent le bien-fondé assez ouvertement en exposant les visées de ces choix dans le devenir de leurs progénitures. Donc, ce sont des décisions claires et ouvertes.

On peut toutefois se rendre compte que les familles peuvent ne pas du tout montrer ou parler de la mise en place d'une politique linguistique. On peut se retrouver devant des réalités familiales où la politique linguistique est inexistante ou du moins pas consciente et non déclarée. Cela peut aller d'une famille qui se focalise sur une langue à d'autres qui préconisent le recours à plusieurs langues. Parler telle ou telle langue ou ne pas parler telle langue est une question qui semble du point de vue de chercheur, relever de l'ordre de l'intimité familiale.

Quant aux recherches académiques sur la politique linguistique familiale, il s'agit une intervention dans le milieu familial dont certaines questions ne trouvent pas ou trouvent peu de réponses. La nôtre n'échappe pas aux difficultés liées à ce domaine privé et assez clos qu'est la famille. Les interventions ou les directives parentales peuvent se faire directement, explicitement ou d'une manière cachée et implicite. Nous nous trouvons dans un domaine qui renvoie à des dimensions d'ordre intime. Les responsables des familles, donc les parents, se disent libres de prendre telles ou telles mesures langagières ou linguistiques. Ils mettent dans certains cas des plans et des chemins bien balisés et dans d'autres cas, les choix ne sont pas clairs. Il nous est possible de s'attendre à des diversités de planification. Même si les parents ne le disent pas, leurs décisions sont soumises à des influences extérieures qui parfois s'imposent à eux. Dans le cas par exemple de notre terrain d'étude qu'est la ville de Djibouti, les parents n'hésitent pas à avouer que l'apprentissage du français est une priorité, que l'anglais est un gage de réussite professionnelle future.

Les réalités politiques, sociolinguistiques et géographiques sont pour quelque chose dans ces domaines de recherche. Pour parler des PLF, il convient de comprendre les facteurs qui leur donnent sens et les expliquent. Nous les exposerons ci-dessous.

1.2.3 Les facteurs entrant dans les choix en matière de PLF

Comme nous avons pu le remarquer et le souligner ci-dessus, les décisions et les choix des parents en matière linguistique dépendent des facteurs qui en expliquent les incidences et les influences.

Spolsky (2004) décrit quatre facteurs qui peuvent influencer les politiques linguistiques :

- Les facteurs sociopolitiques : ce sont des facteurs qui interviennent dans la transmission des langues locales dans le cas qui nous concerne. On a remarqué que les langues maternelles des enfants ne sont pas enseignées et qu'il y a un vide du côté politique même si en théorie, les textes juridiques parlent de l'introduction de ces langues dans les écoles.
- Les facteurs économiques : il a été dit durant les entretiens que le français est une langue de la réussite et de la promotion sociale. L'aspect instrumental de la langue est privilégié.
- Les facteurs culturels : on peut évoquer dans le cas qui nous concerne la Francophonie, qui est une identité culturelle partagée par tous les pays qui utilisent cette langue. Beaucoup n'ont pas hésité à évoquer que Djibouti est un ilot francophone dans un océan anglophone et arabophone.
- Les facteurs sociaux qui portent sur la place d'une langue dans la société. Le français est considéré comme la langue de réussite sociale, mais aussi d'intercompréhension entre les Djiboutiens et entre les Africains et le reste du monde.

Ces quatre facteurs influent sur les décisions des parents. Et l'étude des PLF n'y échappe pas. Les raisons fournies par les parents rentrent dans ces cadres qui sont en quelque sorte prédéfinis. Les facteurs internes à la famille sont également significatifs :

- Le facteur émotionnel : l'attachement affectif à une langue, les émotions et les ressentis des parents jouent un rôle primordial dans la définition des PLF. On peut dans ce cas de figure évoquer la place de l'arabe dans les familles djiboutiennes, langue de la religion, de la foi etc. Et comme il est question de la transmission, les parents parlent de legs, d'héritage et d'identité pour les langues ethniques. On peut donc comprendre que ce facteur est plus que nécessaire et est en toile de fond de toute décision.
- L'autre facteur non moins important est celui qui porte sur les représentations du bilinguisme. Curdt-Christiansen (2009), consacre une étude aux familles immigrées du Québec et formule les rôles essentiels des représentations dans les PLF. Pour lui, les *« décisions des politiques linguistiques sont indissociables des contextes socioculturels dans lesquels les familles sont établies/évoluent »* (Curdt-christiansen, 2009, 361).

1.2.4 Les PLF : une aire de recherche

S'intéresser à la politique linguistique familiale dans le contexte djiboutien est le fruit d'un long questionnement dans et de notre milieu. C'est un domaine et un champ vaste qui touche à plusieurs disciplines comme la linguistique, la sociolinguistique, la sociologie, l'anthropologie ou encore la psychopédagogie ou la didactique des langues pour ne citer que celles-ci. Il est ici question des langues en usage, des pratiques langagières et des représentations qui sont attachées aux langues en présence dans la société et la famille. Les recherches sur les PLF nous invitent à nous intéresser à l'usage des langues dans le milieu familial, aux différentes interactions entre parents, entre parents et enfants et entre les enfants eux-mêmes mais aussi entre les grands-parents et leurs petits-enfants éventuellement. Un vaste champ de recherche qui laisse une place de choix aux parents, à leur pouvoir décisionnel, à leurs volontés de transmettre ou pas une langue ainsi que les objectifs qui sous-tendent leurs choix.

Les PLF sont un champ d'étude transversal. King et al. (2008 : 907) l'expliquent ainsi : *« La PLF est une aire de recherche importante parce qu'elle dresse le cadre pour les interactions entre l'enfant et la personne qui le garde, et à la fin, le développement du langage chez l'enfant [...] tout en fournissant un point de vue sur les représentations des parents sur les langues, reflétant par là-même des attitudes et représentations sociétales au sujet des langues et du rôle de parent ».*

Comme le laisse entendre cette citation, les PLF conjuguent les travaux sur les interactions dans la sphère familiale et l'intérêt accordé à comment l'enfant va apprendre ou acquérir une langue. L'étude des pratiques et des représentations des parents sont essentielles dans le travail consacré aux PLF. A cela, il faut ajouter la volonté de favoriser et valoriser le bi-plurilinguisme dans les familles. Il importe de faire attention au développement de l'enfant et à sa psychologie. La question du bilinguisme intervient pour concrétiser les convictions des parents. La préscolarisation est une des décisions qui justifient les stratégies parentales en matière des PLF. Il y a alors plusieurs facteurs qui interviennent dans le choix des langues au sein du foyer comme les idéologies linguistiques, les stratégies de communication que les parents mettent en œuvre d'une manière intime, pour des raisons politiques ou d'intégration, parfois d'une manière volontaire, autonome et libre.

Nos recherches ont porté sur des familles elles-mêmes plurilingues et un accent particulier a été mis sur la place du français, la transmission de cette langue au sein des familles djiboutiennes vivant dans la capitale.

Il convient de montrer quels sont les choix des parents en matière de langues dans les familles djiboutiennes, les stratégies langagières mises en œuvre dans les interactions, la gestion des langues dans la sphère familiale que nous avons pu observer et interroger pour en rendre compte

dans la partie consacrée aux résultats. Nous allons définir les termes qui entrent en usage dans la rédaction de la thèse.

1.2.5 Concepts utilisés dans le domaine des PLF

Nous avons avancé plus haut que les politiques linguistiques couvraient les actions de deux institutions que sont l'État et la famille, l'une relevant du domaine public et l'autre du privé. Ce disant, il convient ici de clarifier le choix du terme « politique linguistique » dans nos travaux portant sur le domaine familial, de préférence à d'autres termes qui sont utilisés par les chercheurs qui ont travaillé dans ce domaine. Aménagement linguistique, planification linguistique, politique linguistique, stratégie linguistique (langagière), etc. sont autant de termes face auxquels nous avons été amené à faire des choix.

La planification linguistique apparait sous la plume de Haugen en 1959 alors que l'expression politique est apparue un peu plus tard avec l'instauration de la problématique de l'État-nation au cours du XX^{ème} siècle. Il est utile de noter que les nombreuses études ont été menées dans le monde anglophone sur la question de la politique linguistique et il nous a été difficile d'accéder au sens profond des articles écrits en anglais, les auteurs en étant majoritairement anglophones (King et al., 2008 ; Spolsky, 2004 ; Shohamy, 2006, etc.).

Nous allons alors recourir à la notion de politique linguistique familiale que nous allons réduire aux trois lettres PLF dans le développement.

Bouchés (2017) reconnait l'existence d'un foisonnement de termes dans le domaine qui est celui de la politique linguistique familiale. Il met en lumière la difficulté de choisir un terme et note à cet effet :

« Pour les choix de termes concernant les langues en famille, plusieurs concepts ont été utilisés, mêlant les concepts de « planification » et de « politique » aux côtés d'autres. Ainsi, l'on trouve « l'ingénierie de la langue » (Baker, 1993), la « planification privée » (Cunningham-Andersson & Andersson, 2004), « la planification invisible » (Curdt-Christiansen, 2009), la planification « explicite » (Shohamy, 2006) Certains chercheurs font référence au terme de *« planification » (*Baker, 2007 ; Piller, 2001a ; Deprez, 1999 ; Curdt-Christiansen, 2009 ; Grosjean, 1982), d'autres utilisent le terme de *« gestion »* (Spolsky, 2004) ou bien encore de *« politique »* (Hélot, 2007 ; King et Mackey, 2007 ; Haque, 2012). C'est la notion de politique qui s'est finalement imposée dans la littérature, notamment en tant que traduction du terme anglais *« family language policy ».*

Hélot (2007), a préféré le terme de « politique » à celui de « planification » utilisé dans ses autres travaux. Ainsi, elle note : *« le terme « policy » est sans doute plus juste, car il s'agit aussi d'instituer des pratiques linguistiques au sein de la famille selon des règles, règles discutées puis mises*

en pratique avec plus ou moins de succès selon leur faisabilité et selon divers contextes de leur application » (Hélot, 2007 : 73). Nous nous situerons à la suite de Hélot.

On peut comprendre qu'il s'agit d'un vaste champ de recherche qui utilise des concepts et des termes du fait de la complexité de l'angle d'attaque et de la diversité culturelle qui va avec. Pour un souci de simplicité et dans la volonté de nous faire comprendre de nos lecteurs, nous allons opter pour l'utilisation de politiques linguistiques familiales (désormais PLF). Nous allons parler de transmission pour parler de ce que les parents font avec leurs enfants. Toutefois, nous parlerons d'acquisition pour évoquer la réalité d'un enfant qui a appris la langue française ou une autre langue dès le bas-âge et allons opter pour langue première pour commenter une situation d'une telle personne.

Conclusion

Au cours de cette partie, un intérêt particulier a été accordé à la notion de politique linguistique familiale. Pour cela, nous avons voulu partir des approches définitoires des termes que nous allons utiliser dans notre recherche. C'est ainsi que nous avons essayé d'approcher le champ des politiques linguistiques familiales et déterminer comment la famille est devenue un champ d'étude à part entière.

Nous allons après ce travail de contextualisation, passer à l'étude des méthodologies que nous allons mettre en œuvre afin de recueillir les données.

2 Cadre méthodologique de la recherche sur les politiques linguistiques familiales

Au cours de cette recherche, nous avons eu recours à plusieurs méthodes de récolte des données. Nous avons toutefois privilégié quatre types que nous avons jugés utiles pour accéder au domaine des représentations sociales des langues, des pratiques et des politiques linguistiques familiales. Des observations directes, participantes et des observations indirectes ont été faites afin de recueillir des informations pertinentes et significatives, ce qui a pu se faire en enquêtes quantitatives et qualitatives.

D'abord, nous avons mené des enquêtes par questionnaire (un questionnaire pour les adultes et l'autre pour les adolescents, et enfin un troisième pour les parents qui ont choisi le préscolaire pour transmettre la langue française). Le questionnaire fait partie des types d'enquête qui aident à toucher un grand nombre des personnes, c'est l'enquêtes quantitative.

Puis une enquête a été menée à l'aide d'une grille d'observation. Il s'agit d'une méthode qui consiste à observer des pratiques au sein des foyers à l'aide d'une grille. Cette grille a pour rôle de noter ce que les familles font réellement en matière de langues au sein de leurs familles. Ainsi, mise en place en avance, nous nous contentons de porter dans les grilles ce que nous voulons comprendre et récolter des informations en cochant, ou en mettant quelques informations nouvelles nécessaires pour la recherche dans la colonne dédiée aux commentaires. C'est la phase de notation, de constats et de prise de notes.

Il y a aussi l'enquête dite Méthode d'Analyse combinée (désormais MAC) conçue par Maurer (2013) qui nous a permis d'accéder aux représentations des populations à l'aide des questionnaires à compléter. Ces enquêtes ont été diverses (adolescents, adultes et enfin adultes préscolarisant leurs enfants) et aussi en fonction des langues (afar, arabe, somalis, français, anglais) pour les autoreprésentations dans le cas des langues ethniques et hétéroreprésentations pour le français et l'anglais. Il est utile de préciser que la MAC a l'avantage d'être à la fois quantitative et qualitative. Un logiciel nous a permis de traiter automatiquement les résultats. Les graphes à analyser ont été fournis et nous les avons traités, triés et tentés de les exposer à la lumière de notre questionnement.

Enfin, les entretiens semi-directifs ont été le type d'entretien que nous avons choisi pour leur adaptabilité à notre situation. Comme son nom l'indique, ce type d'entretien a l'avantage de nous permettre d'intervenir à un moment donné de l'entretien et de demander des éclaircissements sur un point donné, sur des constats lors des observations et les pratiques des uns et des autres. Nos questions sont préparées à l'avance (dans un guide d'entretien) selon les

grandes thématiques et nous partons avec des interrogations connues. L'occasion nous est alors donnée de demander un approfondissement et le chercheur a la chance de pouvoir communiquer, discuter et échanger avec les sujets des autres enquêtes menées, observation de pratiques notamment. Les questions peuvent être transversales aux enquêtes puisque le sujet l'est déjà.

Tout travail doit effectivement pouvoir se situer par rapport aux autres recherches et ne peut faire fi de ce qui le précède. Dans un premier temps, nous allons donc inscrire notre travail dans le cadre de sa discipline, à savoir la sociolinguistique en essayant de le situer dans le corpus des enquêtes portant sur les politiques linguistiques familiales. Nous exposerons les enquêtes réalisées au sein des familles djiboutiennes en le regroupant en observation directe ou participante et en observation indirecte. Leur emplacement dans l'exposé méthodologique ne tient pas compte de leur ordre d'exécution dans nos recherches.

Il convient maintenant de nous focaliser sur les travaux qui ont été menés avant nous au sujet des PLF. Comme nous l'avons défini les PLF est l'ensemble des mesures ou décisions prises par les parents dans la gestion des langues au sein des foyers. Dirigé par Deprez et al. *Les familles plurilingues dans le monde***,** est un dossier qui s'intéresse aux PLF et c'est tant dans les familles en situation d'immigration que des familles autochtones comme les familles basques. Généralement, nous nous sommes rendu compte que les études qui touchent au domaine des PLF s'appuient sur des familles immigrées et des minorités ethniques loin de leurs pays d'origine. Nous avons alors voulu apporter notre pierre à l'édifice en nous consacrant aux politiques linguistiques familiales dans le contexte djiboutien.

En 1998, Fabienne Leconte mène une enquête auprès de familles africaines installées à Rouen. Cette étude a le mérite de s'intéresser aux membres des différentes familles et leurs places dans la transmission de la langue familiale. Ainsi, il en ressort qu'individuellement, chaque membre de la famille apporte sa contribution à la transmission des langues. Une nouveauté dans cette étude est l'apprentissage dit réciproque. Les parents transmettent leur langue mais les enfants aussi sont transmetteurs de la langue du pays d'accueil. Le rôle de transmetteur et de récepteur est alors interchangeable. Sur un nombre réduit de participants, cette étude qualitative permet de montrer le rôle de chacun des membres de la famille au sein du foyer et dans la politique linguistique familiale.

En 2003, Mehmet-Ali Akinci mène une étude sur les Turcs de France. Il met en lumière l'attachement des familles turques à leur langue. Il admet que les Turcs résidant en France ont tendance à transmettre leur langue et développe des initiatives communautaires leur permettant de sauvegarder leurs cultures. Il s'agit d'une étude qui s'appuie sur un groupe linguistique soudé

et déterminé à œuvrer pour la conservation de son identité. Ses membres adoptent des mesures communes et communautaires et transmettent aux jeunes générations leur langue.

En 2007, l'étude d'Alexandra Filhon porte sur des familles berbères d'Algérie et du Maroc. Cette étude a l'avantage d'être à la fois qualitative, et quantitative et elle prend en compte les résultats de l'enquête *« Étude de l'histoire familiale de 1999 ».* Alexandra Filhon étudie en profondeur les pratiques de familles particulières. Une passerelle dans une étude qui se veut large et ouverte. Elle s'intéresse aux problèmes de la transmission d'une langue entre les générations. Les familles s'impliquent davantage dans la transmission de leur langue aux enfants en mettant en place des stratégies qui leur sont propres.

Matthey et Fibbi (2010) ont également mené des travaux en lien avec la transmission familiale des langues avec comme sujet de recherche : la transmission intergénérationnelle des langues minoritaires. Une équipe de recherche s'est attelée à expliquer les conditions de transmission des langues de la migration auprès des petits-enfants. Un ensemble de contributions a été mis en œuvre par des chercheurs pour étudier l'état de transmission intergénérationnelle des langues minorées. Les résultats de ces travaux aboutissement à la compréhension des liens entre politiques linguistiques familiales et usages des langues. Ces travaux éclairent notre sujet de recherche où le français est langue privilégiée et les langues nationales ou ethniques, minorées.

En 2012, Shahzaman Haque, dans sa thèse : *Étude de cas sociolinguistique et ethnographique de quatre familles indiennes immigrantes en Europe : Pratiques langagières et politiques linguistiques nationales & familiales,* a interrogé quatre familles indiennes immigrées dans 4 pays différents qui sont la France, la Norvège, la Suède et la Finlande. Dans cette situation d'immigration, il s'est intéressé aux familles et surtout comment celles-ci parviennent à mettre en place la politique linguistique familiale. Sans entrer dans les détails, nous dirons que cette étude a su démontrer la place des langues familiales et la place de l'anglais dans les communications au sein des familles observées et interrogées. Son étude est centrée sur la transmission des langues entre les différents membres des familles de différentes générations. Les quatre familles étudiées ont des origines différentes et chacune a des décisions qui lui sont propres et des déterminants qui leurs sont également propres.

L'Étude sociolinguistique sur les pratiques linguistiques au sein de familles plurilingues vivant au Grand-Duché de Luxembourg d'Annie Flore étudie les motivations linguistiques, les stratégies de transmission, les usages quotidiens, le rôle des enfants dans l'environnement familial et l'impact de la situation du Luxembourg. Ces travaux sont aussi une enquête sociolinguistique menée auprès de familles plurilingues. L'étude des usages réels des familles

a permis de découvrir que beaucoup d'individus sont détenteurs d'un plurilinguisme insoupçonné, hérité de leur famille ou de leur éducation. Notons toutefois que le point commun entre ces trois travaux est la conservation accrue de la langue française par les familles, ce qui est dû principalement au statut de la langue.

Le projet TRANSLANGA (2015) est un projet de recherche dirigé par Maurer sur appel à projet conjoint de l'OIF et de l'AUF sur la langue française en Afrique subsaharienne ; il a été mené dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest, soit le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Sénégal dans le but de dresser un portrait de la transmission du français (et des autres langues en contact) dans les familles. Le but a été de faire apparaitre les politiques linguistiques familiales et les pratiques linguistiques familiales, ainsi que les systèmes de valeurs associés aux langues. Comme dans notre travail, il a été question de la transmission des langues, des représentations et des pratiques par des observations directes des pratiques « réelles » dans les familles, l'observation de pratiques annoncées par les individus dans les questionnaires, et l'étude des représentations en utilisant des techniques d'enquête permettant de comparer les discours et les pratiques dans les familles pour comprendre les raisons.

Ces études éclairent notre travail qui a lieu dans un pays francophone et ont aussi l'avantage de nous permettre de nous situer par rapport à l'ensemble des travaux. On y voit l'occasion de comprendre que les PLF peuvent être abordées dans différents contextes et différentes réalités sociolinguistiques. Chaque étude a ses apports pour notre recherche et c'est aussi le moment de voir que malgré leurs diversités chacune aide à faire évoluer la question des politiques linguistiques familiales et leurs impacts dans les sociétés visées. On y découvre enfin que les PLF forment bel et bien un domaine de recherche scientifique à part entière.

Nous allons maintenant présenter les différents types de collecte de données qui nous ont permis de recueillir un nombre important de données.

2.1.1 L'observation directe dans les familles

2.1.1.1 *Intérêt de l'observation directe*

Technique de collecte de données qui est commune aux sciences humaines, l'observation directe est comme son nom l'indique une méthode de recherche permettant de s'approcher de la réalité du terrain de recherche. Le chercheur est alors amené à entrer dans le groupe qu'il vise à étudier. Observateur averti, il parviendra ainsi à repérer les agissements des uns et des autres, les attitudes et les habitudes de différents les sujets avec des méthodes qui lui seront personnelles. L'enquête sociolinguistique ne pouvant se faire depuis le bureau, il est nécessaire selon les objets de recherche et les objectifs poursuivis, de s'immiscer dans le groupe, de pénétrer les foyers et de voir de ses propres yeux ce qui se passe réellement dans les familles.

C’est une pratique de recherche qui nous a permis, non sans hésitations de la part des enquêtés, d’entrer dans les familles et de scruter avec attention les pratiques réelles en matière de langues et de leur gestion par les membres de la famille.

Tantôt observateur direct avec une grille à compléter, tantôt observateur indirect avec des questionnaires, nous avons fait un long cheminement pour revenir avec des résultats de terrain. Cette technique pose la question du statut du chercheur, surtout dans notre cas, où le chercheur est djiboutien. Nous avons dû gagner la confiance et surtout nous familiariser avec les membres des familles en usant d’approches personnelles de mise en confiance, d’assurance. C’est cela que l’on peut appeler le paradoxe de l’observateur. Il faudra tout faire pour ne pas que notre présence dérange et porte préjudice à la nature des discussions. Les échanges doivent se faire le plus naturellement possible et nous nous contentons de prendre ce qui nous paraît utile pour nos travaux. Nous avons mené ce travail d’observateur intégré pleinement au groupe dans une réunion familiale par le biais des connaissances et par notre statut d’enseignant de français. Mais l’observation participante montre ses limites : prendre part à un débat sans faire partie du groupe, nous en avons vu quelques désavantages. Il s’agit des gênes occasionnées par notre présence, le caractère pas vraiment naturel des propos puisque les membres devraient donner une certaine image de la famille, par exemple, tout le monde parlait français et certaines personnes restaient silencieuses. Cela nous a interpellé.

2.1.1.2 *Grille d’observation*

Sur une période de plusieurs mois, nous avons pu mener au sein des familles des séances d’observation qui étaient d’une demi-heure ou d’une heure selon la disponibilité des membres. Il s’agissait d’observer les pratiques linguistiques au sein des 18 familles djiboutiennes. L’accès aux cellules familiales relève d’un travail d’acceptation réussi au préalable. Tous les moyens ont été utilisés pour recruter les familles. Terrain de l’intime, réservé aux membres acceptés comme tels, la famille est devenue en ce début de siècle un lieu de recherche ethnographique et sociolinguistique à part entière. Matthey s’y est consacré. Hélot en est l’instigatrice. Cette enquête mettra en lumière des aspects saillants de la dynamique de l’interaction langagière grâce à une grille d’observation.

Notre recherche aura l’avantage de se consacrer au contexte africain, plus précisément djiboutien. Nous avons 3 familles par langue avec deux parents francophones, cela fait 9 familles francophones. Puis 3 familles par langue avec un parent francophone pour les trois communautés nationales, ce qui revient à dire que nous aurons 9 familles issues de 3 communautés. Un total de 18 familles à observer. Pour pallier notre lacune à parler toutes les

trois langues de Djibouti, nous sommes passé par la voie des intermédiaires, des étudiants des trois communautés nationales, des traducteurs.

Dans la page qui suit, nous exposons la grille dont nous nous sommes servi pour récolter les informations par nos soins ou en la passant à des tierces personnes pour avoir une certaine idée de l'usage des langues au sein des familles sans notre présence. Cette grille a été faite dans le cadre des études Translanga. Nous l'avons adaptée à notre contexte d'étude qui est la ville de Djibouti.

Nous avons remis cette grille à de jeunes lycéens, des étudiants, parfois via le réseau d'amis, de collègues et nous leur avons demandés de compléter en fonction de ce qui se faisait dans leurs familles respectives en matière de langues. Il fallait identifier les participants aux discussions (âge, catégorie, langues en présence, interlocuteurs, qui parle à qui, de quoi, comment etc.…). Ainsi, nous avons pu avoir des retours assez satisfaisants de ces grilles. Ces éléments de réponse viennent confirmer ou infirmer les propos recueillis lors des enquêtes menées auprès des parents et des adolescents. Cette grille code les interactions assez facilement, permettant une saisie rapide des observations ; nous exposons ici les conventions :

- « Génération » : G
- G1 – G2 – G3- G4 (G1 = enfants ; G4 = arrière-grands parents)
- « Genre » : H/F
- G1H = garçon ; G1F = fille
- G2H = père ; G2F = mère
- « Rang dans la fratrie » +/-/=
- G1H+ : garçon ainé ou plus âgé
- G1H- : garçon plus jeune
- G1H= : garçon du même âge
- « Groupe d'enfants » GG
- GG1H (groupe de garçons) GG1F (groupe de filles) ; GG1 (groupe mixte)
- « autre adulte » A
- G2AF : adulte féminin (de la génération des parents) ; G3AH adulte masculin (de la génération des grands-parents)

La flèche indique qui interagit vers qui. Le temps de la discussion est important pour savoir quelle langue est plus présente que les autres. On doit estimer combien de minutes dure chaque intervention. Après cela, il faut identifier le sujet de la conversation qui identifie le thème, puis vient la colonne des langues. Nous avons tout fait pour alléger le tout et on pouvait cocher assez

rapidement pour ne pas rater le fil de l'interaction. Voici schématiquement les entrées pour la grille :

- Le contexte de l'interaction
- Sujet de conversation
- « Langues » : français, langue afar, langue arabe, langue somali, Mélange de langues où français domine F/Afar, mélange de langue où autre langue djiboutienne domine Af/F, mélange de langues locales S/Afar ou somali/arabe l'inverse.
- Une ligne pour la durée
- Colonne pour commentaires d'observation (dont les changements de langue dans l'interaction par un ou plusieurs interactants, avec ordre des langues en fonction de leur utilisation)

Il est utile de rappeler qu'il y a mélange de langues quand dans un énoncé on passe d'une langue à l'autre ou que des phrases se succèdent en changeant de langue sur un même sujet de conversation.

Au final, nous avons eu des dizaines des feuilles qui rendent compte des situations de communication dans les familles djiboutiennes. Un intérêt particulier a été accordé aux statuts des interlocuteurs, à l'âge, au sujet et surtout aux langues utilisées dans chaque intervention. Cette grille a été déterminante pour mettre en place le guide d'entretien et savoir à quoi nous attendre pour diriger nos entretiens. C'est une pratique assez rapide, simple, naturelle qui recueille des informations précieuses par rapport aux réponses que nous avons déjà reçu de la part des adultes et des lycéens djiboutiens.

Tableau 4. Exemple de la grille d'observation

Identification	Contexte	Sujet	Langues								Comm.
			Fra	Som	Afar	Arabe	Mélange F/S…	Mélange …A/F	Mélange …/…	Mélange …/…	
G1H => G2F											
Durée											
G2H => G2F											
Durée											
G2H=> GG1F											
Durée											
G3H =>G1F+											
Durée											

Nous avons complété ce mode d'observation par une autre forme qui est l'observation indirecte.

2.1.1.3 *Les entretiens semi-directifs et l'observation indirecte*

L'entretien semi-directif nous a semblé pertinent pour compléter nos observations. Ce type d'enquête relève de l'observation indirecte. Nous avons préparé un guide d'entretien et à partir de ce document, nous avons tenté d'apporter des éclairages à certaines observations, aux différents résultats, en discutant avec les personnes concernées. Nous avons été parfois amené à demander des éclaircissements sur certaines données. Parfois aussi, on posait une question ouverte et on se contentait de suivre le fil conducteur de la discussion et de l'orienter vers les données souhaitées.

Ce type d'entretien a l'avantage de centrer le discours des sujets participants à l'enquête autour des thèmes définis au préalable par l'enquêteur. Le tout organisé dans un document conçu à cet effet que l'on appelle le guide d'entretien. Ce type d'entretien peut permettre de préparer ou de compléter les résultats obtenus par un outil de production de données quantitatives (enquête par questionnaire) en l'enrichissant et en apportant plus de précisions dans les informations recueillies, grâce notamment aux citations (passages retenus) et aux possibilités de relance et d'interaction dans la communication entre le répondant et le chercheur. L'entretien semi-directif porte sur un certain nombre de thèmes qui sont identifiés. Les échanges verbaux qui s'engagent à l'occasion d'un entretien sont souvent enregistrés, puis transcrits. Cette transcription est ensuite soumise à analyse, l'analyse thématique que nous expliquerons plus bas.

Dans le but de comprendre les phénomènes aussi complexes que les politiques linguistiques familiales, ce type d'entretien aide à demander des éclaircissements sur des points jugés non assimilés par le chercheur. L'entretien est suscité pour obtenir de l'information sur un thème, c'est donc nous, chercheur qui conduisons l'entretien. On a dû utiliser un savoir-faire professionnel pour conduire avec attention et délicatesse les échanges, de manière à inviter le répondant à fournir, en toute confiance, les informations pertinentes recherchées. L'entretien peut conduire le répondant à se confier sur des sujets intimes ou confidentiels, c'est le cas par exemple de l'usage des langues dans un couple, les raisons pour lesquelles il ne veut pas que telle langue soit parlée, le pourquoi de ce choix.

C'est entre 2017 et 2018 que les entretiens semi-dirigés ont été réalisés. Les questions posées lors de ces entretiens visaient à répondre aux diverses questions de recherche : stratégies de communication, processus de prise de décision, représentations des parents envers le bi/plurilinguisme, et envers les langues en particulier. Mener un entretien est une question d'attitude. L'entretien, comme l'observation, constitue une intrusion dans la sphère personnelle des « enquêtés », certes consentie par les intéressés. C'est le cas pour notre cas, nous intervenons au sein de la famille qui est un domaine privé. Toutes les précautions ont été prises et la question de « face » ou de « territoire » prend tout son sens et a été respectée tant qu'il nous a été possible.

2.1.1.4 *Constitution et présentation de l'échantillon*

Le recrutement des familles est une phase essentielle. Les familles retenues ont été sélectionnées selon des critères préétablis comme le fait de parler français. Au moins un de deux parents doit parler français. Une fois l'accord trouvé, nous avons expliqué aux familles comment se feront les enquêtes, observation et entretiens.

Nous sommes passé une première fois pour expliquer comment les choses vont se passer, les raisons de ces enquêtes et le respect de l'éthique de toute recherche scientifique. Les réponses fournies ont permis de dresser un premier profil, souvent incomplet, des familles et des langues. C'est en fonction des pratiques déclarées des participants qu'un premier tableau a été élaboré pour mieux visualiser l'utilisation des langues en famille et tenter de saisir les particularités de chacune d'elles. La constitution de l'échantillon s'est faite de visu, ou via internet et les entretiens se sont déroulés sur différents modes. Les réseaux d'amis sur internet et dans la société nous ont été utiles pour pouvoir élaborer et constituer un profil des parents qui sont impliqués dans les PLF en faveur du français. Après plusieurs recueils de données et une diversité des choix selon les parents et familles, nous nous sommes focalisés sur ceux qui étaient convenables pour nos travaux, c'est-à-dire éligibles.

2.1.1.5 *Profil des familles*

Au total, 18 familles (n=18) ont été retenues pour l'analyse : la volonté de garder que les familles francophones a été exclusive des autres familles ne parlant pas français. Cette situation nous a facilité la communication et beaucoup d'obstacles, linguistiques entre autres, nous ont été épargnés. Les 18 familles retenues habitent toutes dans notre terrain d'étude qui est la capitale, la ville de Djibouti. L'âge des parents varient entre 28 et 60 ans. Les parents ayant pris part aux entretiens sont francophones, et ont fait des études en français. On a aussi pu rencontrer lors de nos recherches, des parents ayant fait des études en arabe opter pour la scolarisation des enfants en français et ils prétextent la valorisation des diplômes des francisants par rapport aux autres. Une image assez négative de la langue arabe qui pourtant est dotée d'une autre valeur qui est celle de la religion.

Les familles sont sédentaires depuis plusieurs années et les enfants sont tous scolarisés (ou préscolarisés). En outre, les familles appartiennent pour la plupart à une catégorie socioprofessionnelle élevée ou à la classe moyenne. Concernant le degré d'exposition de l'enfant à la langue française, il est variable d'une famille à une autre et c'est pour diverses raisons que nous expliciterons après.

Nous allons présenter les familles en détail, exposer leurs compositions, les formations, les langues et l'appartenance. Nous tenons à préciser ici que les données sont basées sur les déclarations des parents. Nous sommes conscient que la réalité peut être différente, mais c'est le choix que nous avons effectué en attendant que cela soit confirmé ou infirmé par les enquêtes.

2.1.1.5.1 Les familles dont les deux parents sont francophones

Nous avons choisi trois familles par langue (3 familles afars, 3 familles arabes, 3 familles somalies). Cela permet de voir si, en fonction de la maitrise du français par les deux parents, il y a une politique linguistique familiale distincte par rapport aux familles où il n'y a qu'un parent qui parle français.

Profil de la famille 1 : FAM1S

Cette famille réside au Héron, vieux quartier situé à l'extrémité de la ville de Djibouti et qui est considéré comme le quartier habité par les anciens cadres de l'administration djiboutienne. La famille a deux enfants, le père et la mère. La fille est née en 2002 et le garçon est né en 2007. La fille fréquente un établissement français, le lycée Kessel et le garçon est en CM2 également dans la même école, au moment de nos visites au sein de la famille. Le programme y est celui qui est appliqué en France pour les deux et les parents ont choisi cet établissement pour leurs enfants. Les enseignants sont de différentes nationalités mais en général français. Pour ce qui est des langues pratiquées en famille, la langue est majoritairement le français, même si les

parents peuvent avoir recours à leurs langues. Il est à signaler que la langue native de la mère est le somali et pour le père, l'afar. Le père parle français aux enfants et la mère aussi, même si elle mélange avec sa langue d'origine.

Profil de la famille 2 FAM2S

La famille 2 est un couple né en 1977 pour le père, qui a pour langue maternelle le somali et 1979 pour la mère dont le somali est aussi la langue maternelle. Ils habitent à Gabode 4. Les enfants sont au nombre de 4, deux garçons et deux filles. Le père est haut cadre dans une administration publique et la mère est une femme au foyer. Les parents ont tous fait des études supérieures et s'expriment très bien en français. Les enfants fréquentent tous une école privée et la plus petite devait être inscrite dans l'enseignement préscolaire l'année prochaine. Les parents sont soucieux de la maitrise du français qui est considéré pour eux comme une langue essentielle pour la réussite des enfants et ils affirment lors de l'entretien, donner une importance à l'anglais même si les enfants n'utilisent pas cette langue en famille.

Profil de la famille 3 : FAM3S

Le père de cette famille est un directeur au sein du ministère de l'agriculture et il s'est marié assez retard. « Un vieux papa » comme il se qualifie lui-même. Scientifique de formation, ingénieur, il a décidé d'inscrire ses enfants dans un établissement privé. Il est né en 1966 et sa femme en 1980. Elle a fait des études supérieures et travaille dans le privé sans vraiment dire où exactement. Pour ce qui est des enfants, le garçon est né en 2001 et la fille en 2006. Ils fréquentent le lycée français Joseph Kessel tous les deux. Là aussi, les langues sont présentes, le somali pour les communications familiales et le français comme langue de l'école et de l'éducation. Les enfants se sentent plus à l'aise en français qu'en somali selon les parents. Ils comprennent leur langue maternelle mais ils répondent en français. Parmi les stratégies mises en place au sein de la famille, il y a la scolarisation en français et le recours à des cours à domicile surtout pour le garçon qui passe son baccalauréat l'année prochaine. Les deux langues qui sont utilisées sont le français et le somali. Le premier prend de l'importance chez les enfants même si le somali est toujours présent.

Profil de la famille 4 : FAM Ar1

C'est une famille arabe, un père et une mère ayant fait des études supérieures. Le père est un haut cadre et la mère travaille dans l'administration. Leur âge varie entre 42 à 45 ans. Cette famille comporte 5 enfants, 2 filles et 3 garçons. Ils ont fait des études dans des écoles privées et publiques. L'arabe est la langue de la famille, le français est une langue apprise dès le bas âge et s'utilise dans plusieurs circonstances. Ils aiment que les enfants parlent leur langue

familiale et qu'ils maitrisent le français comme il se doit. Langue de la réussite sociale et des études, le français est parlé par tous.

Profil de la famille 5 : FAMAr2

Le père est inspecteur de l'éducation nationale, la mère est éducatrice. Il s'agit d'une famille arabe et évidemment la langue arabe est la langue familiale. Les parents ont adopté une politique linguistique en faveur du français. Les langues alternent dans les discussions, c'est le français qui tire l'épingle du jeu. C'est une famille qui a deux enfants tous scolarisés dans une école privée française. Ces derniers sont exposés à la langue française plus que les autres langues. Les parents ont tout mis en œuvre pour s'acquitter de leur devoir qui est de donner une éducation à leurs enfants. Toutefois, l'arabe est une langue familiale, qui se parle dans la famille, avec les oncles, les tantes, les parents proches etc.… l'identité arabe est plus que respectée.

Profil de la famille 6 : FAM Ar3

Les deux parents sont francophones. La langue des deux parents est l'arabe. Ils sont installés à Einguela. Ils ont 3 garçons. Ils ont instauré l'usage des langues en lien avec les sujets de conversation. Le français y est omniprésent. Le père est haut cadre dans la fonction publique et la mère est gestionnaire d'une société privée. C'est une famille qui se préoccupe beaucoup de la maitrise des langues, la langue ethnique comme la langue française. Les enfants ont fréquenté l'enseignement privé, Lumières jusqu'en classe de 3ème et puis, ils ont intégré le lycée d'État de Djibouti. L'implication des parents dans les PLF est clairement affichée à travers les propos des parents, père comme mère, et des enfants eux-mêmes.

Profil de la famille 7 : FAM Af1

Le père est un universitaire et la mère haut-cadre dans l'administration publique. La langue des deux parents est l'afar. Ils ont 4 enfants. La famille a tout fait pour apprendre le français aux enfants dès le bas-âge. Il y a l'afar comme langue ethnique mais il y a aussi le français qui jouit d'une attention particulière. Les parents communiquent avec leurs hôtes mais aussi entre eux et avec leurs enfants en français spontanément. Une gestion des langues est mise en place. Le plurilinguisme est de fait. Des cours particuliers en anglais et en arabe pour parfaire l'expression et le niveau des enfants sont donnés par des enseignants.

Profil de la famille 8 : FAM Af2

Le père est enseignant et la mère employée de l'administration publique. L'afar est la langue du père et de la mère. Ils habitent la cité Hodane 2. Ils ont 4 enfants. Une fille et trois garçons dont l'âge est respectivement 6, 8, 10, et 12 ans. Ils ont une idée assez claire de la gestion des langues au sein des familles. L'afar est très présent dans le foyer. Mais le français y est

également. La famille a investi dans la scolarisation des enfants et une bonne maitrise de la langue française est remarquée lors de nos passages au sein de la famille.

Profil de la famille 9 : FAM Af3

C'est la troisième famille afar que nous avons pu rencontrer. Ils habitent à Hodane 1. Le père et la mère ont pour langue maternelle l'afar. Ils ont un enfant à qui ils veulent transmettre le français. Une volonté est exprimée pour faire une gestion de langue qui privilégie toutes les langues en particulier le français. Le couple est déterminé à faire de la langue française une langue maitrisée sans oublier l'afar qui est lié à l'identité ethnique et à la famille. Toutes les précautions sont prises pour se focaliser sur le développement des compétences en langue française. Le couple, d'une quarantaine d'années, affirme qu'il est attaché à cette langue pour le bien de son enfant. Ils envisagent même de se préparer pour leurs futurs enfants.

2.1.1.5.2 Les familles dont l'un des deux parents est francophone

Profil de la famille 10 FAMS1

Le père est un ancien policier et la mère, femme au foyer. C'est la langue somalie qui est la langue du père et de la mère. Le père parle la langue française. La mère est monolingue, le père connait outre sa langue maternelle le français, l'arabe pour avoir fait l'école coranique : il était imam dans la mosquée de la caserne où il travaillait. Pour cette famille, l'école est là pour enseigner le français, les parents doivent se contenter de transmettre leur langue et l'arabe pour des raisons de culte. Nous avons pu y accéder grâce au soutien d'un collègue qui est issu de la famille Les deux enfants sont aujourd'hui adolescents. Ils ont 20 ans pour le garçon et 18 ans pour la fille. Ils habitent à Cheikh Osman.

Profil de la famille 11 FAMS2

Il s'agit d'une famille composée d'un père somali francophone et d'une mère arabophone. Les parents sont âgés respectivement de 45 ans et 38 ans. Le père est un cadre supérieur dans l'administration publique et la mère est conseillère pédagogique d'arabe. C'est une famille mixte et la mixité linguistique est visible. Les langues somali et arabe se mélangent dans les conversations. Le somali domine dans les conversations et le français est présent. Les enfants et le père ont recours à la langue française. Les enfants ont tous été inscrits dans une école privée et la politique linguistique familiale est en faveur du français. Les enfants, 2 garçons, âgés entre de 13 et 16 ans ont suivi une scolarité privée.

Profil de la famille 12 FAMS3

Le père de la famille est médecin et la mère est employée dans l'administration publique. Ils ont 3 enfants. La langue familiale est le français. Ils ont été inscrits dans une école privée. Toutefois le père a fait ses études en arabe et a appris tardivement le français. Ils parlent l'arabe,

l'anglais et le français auquel il faut ajouter la langue familiale qui est le somali. Les enfants s'expriment très bien en français. Même avec les voisins et les jeunes enfants de leur âge, ils parlent en français. Cette famille a opté pour la mise en valeur du français. Le père a changé de politique linguistique familiale avec l'accord de la mère pour tout axer sur la langue française : scolarisation privée, cours de soutien à domicile, etc.…

Profil de la famille 13 FAMAf1

Cette famille est composée d'un père directeur et d'une mère femme d'affaires. La langue ethnique est l'afar. Le père est francophone et les parents sont impliqués dans la politique linguistique familiale. Les parents ont inscrit leurs quatre enfants dans une école de leur choix. Les deux garçons et la fille fréquentent le même établissement. Une volonté affichée de gestion des langues dans la famille. Ils habitent à Balbala dans une cité réservée aux fonctionnaires. Le quartier « Luxembourg », comme son nom l'indique, est un quartier habité par des gens qui appartiennent à une classe sociale assez élevée. Les enfants ont entre 7 à 14 ans et ils ont l'habitude d'utiliser fréquemment le français.

Profil de la famille 14 FAM Af2

Le père est un chef de service au sein du port autonome de Djibouti. Son épouse est femme au foyer. Elle se charge de l'encadrement des enfants, de la préparation et suivi des devoirs etc. la langue familiale est l'afar. Le père et la mère de cette famille ont respectivement 39 et 41 ans et c'est un couple désireux de transmettre et d'inculquer une scolarité à leurs enfants. Tout en reconnaissant la cherté de la préscolarisation, ils ont décidé d'inscrire chaque enfant dans l'école préscolaire ; une fois ayant atteint d'âge de la scolarisation obligatoire, l'enfant est inscrit dans une école publique. Un cours de soutien à domicile est mis en place pour encadrer et remettre à niveau les enfants. La plus âgée est en classe de 4ème au moment de notre rencontre, le plus jeune au préscolaire.

Profil de la famille15 : FAMAf3

Le père est arabophone, il est conseiller technique. Il a fait ses études en arabe. La mère est francophone. La langue maternelle des parents est l'afar. Ils sont déterminés à transmettre le français à leurs enfants. Au sein du foyer, ils ont tout mis en place pour inculquer le français dont ils pensent le prestige et les avantages dans la société. L'avenir est selon eux, en faveur de ceux qui maitrisent le français. Des échanges intéressants ont eu lieu. Le comportement du père était déterminant et apporte des éclaircissements à nos questionnements. Les enfants qui sont au nombre de 3, une fille et deux garçons utilisent le français couramment entre eux. La langue familiale est également valorisée comme vecteur d'identité.

Profil de la famille 16 : FAMAr1

La mère est de langue arabe comme le père. Une famille installée à Hodane. Au sein de la cellule familiale, l'arabe est présent. Les jeunes mélangent les deux langues dans leurs discussions, le père parle très bien le français. En tant que marque de l'identité, de la famille, du patrimoine, les parents disent qu'ils tiennent à l'acquisition de leur langue. Les jeunes, dont l'âge va de 15 à 22 ans, sont lycéens, ils ont une image assez claire des langues, de ce qu'elles représentent et nous ont fait part de leurs avis sur les langues en présence au sein de la famille mais aussi dans la société djiboutienne.

Profil de la famille 17 : FAMAr2

La mère est une commerçante d'une cinquantaine d'années, le père est également commerçant. Il est de langue maternelle arabe tout comme sa femme. Ils habitent au quartier 2. Ils ont 3 filles et deux garçons dont l'âge est compris entre 8 et 19 ans. Le père parle français couramment. Il a pris des mesures ambitieuses en matière de l'acquisition de la langue française dès le plus jeune âge en investissant dans l'enseignement précoce. Il veut que ses enfants aient un bon niveau en français, qu'ils « maîtrisent » cette langue comme ils parlent leur langue. Selon lui, l'arabe peut être appris à la maison, c'est l'apanage de la famille et c'est essentiel. Concernant le français, il faut y investir et il y travaille constamment.

Profil de la famille 18 : FAMAr3

Le père est ancien instituteur et la mère est sans emploi. L'arabe est la langue du père et de la mère. Le père est déterminé à « apprendre le français » à ses enfants. Ils habitent à la cité Saoudite. Il s'est lui-même mis à l'œuvre pour leur apprendre cette langue qui, selon lui est la base de la réussite scolaire mais aussi la réussite scolaire[18]. La famille doit se mettre au travail à côté de l'école pour enseigner le français. Parmi ses initiatives, il y a l'apprentissage précoce de la langue française pour favoriser la réussite à l'école. Il y a aussi des mesures comme l'inscription dans des bibliothèques comme l'Institut français de Djibouti où les enfants se rendent les après-midis où ils n'ont pas cours, nous les avons rencontrés nous-même. La cellule familiale est fortement impliquée dans la transmission de la langue familiale. La gestion des langues est clairement affichée. Chacun doit parler sa langue et parler aussi la langue française. Les activités comme la lecture, les cours de soutien personnalisés donnés par le père lui-même favorisent la langue de l'école.

Nous donnons, ci-après, un tableau qui récapitule d'une manière assez simple les familles, leurs compositions, l'âge ou l'année de naissance, le niveau d'études des adultes et leurs cadres socio-

[18] C'est une stratégie étudiée par Okita dans ses études sur les PLF au sein des familles

professionnels. Ces éléments permettront d'identifier les familles et d'avoir un aperçu assez simple de leurs répertoires linguistiques.

Tableau 5. Présentation des familles

	Résidence	Membres	Age /Année de naissance	Niveau d'instruction	Statut socioprofessionnel	Langues parlées			
						S	Af	Ae	Fr
Famille Somali 1	Héron	Père	1965	Maitrise	Haut-cadre	+			+
		Mère	1967	Deug lettres	Enseignante	+			+
		Fille	2002	Lycée		+			+
		Fils	2007	2nde					
Famille Somali 2	Gabode 4	Père	1977	Universitaire	Directeur	+			+
		Mère	1979	Universitaire	Sans emploi	+			+
		Fils 1	18 ans	1ère		+			+
		Fils 2	3 ans	Pas scolarisée encore		+			+
		Fille 1	16 ans	3ème		+			+
		Fille 2	5 ans	Maternelle		+			+
Famille Somali 3	Ambouli	Père	1966	Ingénieur		+			+
		Mère	1980	Post-baccalauréat		+			+
		Fils	16 ans	1ère		+			+
		Fille	14 ans	2nde		+			
Famille Arabe 1	Quartier 1	Père	45 ans	Études supérieures	Haut cadre			+	+
		Mère	42 ans	Études supérieures	Employée			+	+
		Fille 1	13 ans	Collège				+	+
		Fille 2	9 ans	Collège				+	+
		Garçon 1	17 ans	Lycée				+	+
		Garçon 2	7ans	Primaire				+	+

		Garçon 3	5 ans	maternelle				+	+
Famille Arabe 2	Cité saoudite	Père	1974	Études supérieures	Inspecteur			+	+
		Mère	1976	DUT	Université			+	
		Garçon 1	12 ans	3ème				+	
		Garçon 2	14 ans	1ère				+	+
Famille Arabe 3	Einguela	Père	1975	Études supérieures	Haut cadre	+	+	+	+
		Mère	1977	DUT	Gestionnaire			+	+
		Fils 1	16 ans	Lycée				+	+
		Fils 2	14 ans	Lycée				+	+
		Fils 3	10 ans	Collège				+	+
Famille Afar 1	Héron	Père	5ans	Universitaire	Études supérieures		+		+
		Mère	50 ans	Secondaire	Études supérieures		+		+
		Fils	19 ans	Lycée			+		+
		Fils	15 ans	Lycée			+		+
		Fils	10 ans	Lycée			+		+
Famille Afar 2	Hodane	Père	55 ans	Université	Enseignant		+		+
		Mère	52 ans	Maitrise	Directrice		+		+
		Fille	6 ans	Primaire			+		+
		Fils 1	8 ans	Primaire			+		+
		Fils 2	10 ans	Collège			+		+
		Fils	12 ans	Collège			+		+
Famille Afar 3	Hodane	Père	50 ans	Universitaire	Haut cadre		+		+
		Mère	50 ans	Universitaire	Enseignante		+		+

		Fils 1	5 ans	Maternelle			+		+

Familles avec un parent francophone

	Lieu de résidence	Membres	Age /Année de naissance	Niveau d'instruction	Statut socioprofessionnel	Langues parlées			
						S	Af	Ae	Fr
Famille Somali 1	Cheikh Osman	Père	1978	Secondaire	Policier	+			+
		Mère	1979	Non	Non	+			
		Fils	1998	Université		+			+
		Fille	2000	Lycée		+			+
Famille Somali 2	Quartier 5	Père	45	Post baccalauréat	Cadre fonction publique	+			+
		Mère	38	Non	Sans emploi	+			
		Fils 1	13 ans	Collège		+			+
		Fils 2	16 ans	Lycée		+			+
Famille Somali 3	Hodane 2	Père	45 ans	Médecin	Médecin	+			+
		Mère	41 ans	Baccalauréat	Fonction publique	+			+
		Fils 1	14 ans	Collège		+			+
		Fils 2	12 ans	Collège		+			+
		Fils 3	11	Primaire		+			+
Famille Afar1	Salines	Père	1965	Maitrise	Directeur		+	+	+
		Mère	1975	Non	Femme d'affaires		+		
		Fille	13 ans	Collège			+		+
		Garçon 1	15ans	Lycée			+		+
		Garçon 2	11ans	Collège			+		+
		Garçon 3	8ans	Primaire			+		+
Famille Afar 2	Makka-mukaram	Père	41ans	Chef de service			+		+
		Mère	39 ans	Non défini			+		+
		Fille	13 ans	College			+		+
		Garçon 1	10ans	Collège			+		+
		Garçon 2	4ans	Maternelle			+		+
Famille Afar 3	Quartier 4	Mère	41	Baccalauréat	Enseignante		+		+
		Père	49	Maitrise	Conseiller		+		+
		Fille	16	Lycée			+		+
		Fils 1	14	Lycée			+		+
		Fils 2	7	Primaire			+		+

Famille Arabe 1	Ambouli	Père	59 ans	Secondaire	Commerçant		+	+	+
		Mère	55 ans	Enseignement primaire	Commerçante			+	
		Fils 1	15 ans	Lycée				+	+
		Fils 2	17 ans	Lycée				+	+
		Fils 3	22 ans	Etudiant				+	+
Famille Arabe 2	Wadajir	Père	60 ans	Secondaire	Commerçant			+	+
		Mère	56 ans	Non défini	Commerçant			+	+
		Fille 1	8 ans	Collège				+	+
		Fille 2	10 ans	Collège				+	+
		Fille 3	13 ans	Collège				+	+
		Fils 1	16 ans	Lycée				+	+
		Fils 2	19 ans	Lycée				+	+
Famille Arabe 3	Cité saoudite	Père	50 ans	Post secondaire	Conseiller			+	+
		Mère	45 ans	Non défini	Sans emploi			+	+
		Fils 1	9 ans					+	+
		Fils	14 ans					+	+
		Fils	17 ans					+	+

2.1.1.6 *Mise en place des groupes de discussion*

Nous avons décidé de nous rendre au sein des familles pour discuter et assister aux usages des langues dans les cellules familiales. L'objectif de ces discussions était donc, pour les familles, de leur permettre sur la base du volontariat, de partager leurs expériences ou de rechercher des réponses à leurs questionnements, notamment lorsque celles-ci étaient au stade précoce de la mise en place de leur PLF ou dans le processus de réflexions des diverses stratégies de communication ou stratégies scolaires, s'offrant à elles. D'un point de vue scientifique, l'objectif était double :

- présenter plus particulièrement notre recherche et les familles participantes.
- confirmer ou infirmer l'une des hypothèses de recherche concernant la mise en place d'une PLF incluant le français.

Pour remplir le premier objectif, nous avons donc procédé en début de rencontre à une présentation orale de la recherche. Certaines familles ont pu fournir un retour ou proposer de nouvelles pistes. Nous avons fait le choix, de ne pas retranscrire dans l'intégralité les discours des parents mais nous avons procédé à une prise de notes pendant le déroulement du groupe de discussion et au cours des diverses écoutes des enregistrements. La démarche méthodologique

relative au recueil des données a également été menée de la même manière qu'avec les autres familles.

Les données verbales, pour être scrupuleusement analysées, nécessitent d'être transformées en support écrit. Nous avons choisi de ne retranscrire que les entretiens semi-dirigés. Les entretiens informels ou prises de contact ont fait l'objet d'une prise de notes mais n'ont pas été retranscrits.

La mise en place des entretiens est un moment crucial pour en faire sortir des éléments instructifs et significatifs pour notre recherche. Il était nécessaire de fixer un moment où les familles étaient disponibles pour une durée d'environ 40 minutes ou plus, pouvant se faire et se refaire selon les besoins. Les familles choisissaient les jours ou les moments où il était possible de venir les voir.

Nous avons tout fait pour ne pas prendre trop de temps et ne pas porter atteinte aux agendas des familles et nous avons accordé aux familles le soin de décider des autres moments de rencontres suivantes pour la suite de nos entretiens. La plupart des familles connaissaient l'utilisation des outils numériques. En effet, ce mode de communication (appel vidéo, enregistrements audio) était également sollicité parfois pour participer à des communications familiales.

Chaque entretien se déroulait en trois étapes :

- d'abord, un rappel des objectifs de la recherche et des modalités de déroulement ainsi que le recueil, une nouvelle fois, de l'accord verbal des participants. Dans cette première phase, nous avons reprécisé aux participants que nos échanges étaient enregistrés mais que seule la partie entretien allait être retranscrite pour analyse.
- puis, nous avons annonçons le début afin de permettre au participant de connaître le moment où nous entrons dans le cadre même de l'entretien. Nous avons posé les questions tout en prenant des notes, de la façon la plus naturelle possible. Nous avons également posé d'autres questions relatives au discours des parents lorsqu'il était en lien avec notre problématique. Nous avons déjà pris connaissance du schéma d'utilisation des langues pour chaque famille grâce aux premiers échanges. Ce choix de la consigne a permis de mettre les participants à l'aise pour commencer l'entretien et ensuite se diriger plus naturellement vers des questions ouvertes.
- après chaque entretien se mettait en place une discussion traitant des langues et d'expériences plus personnelles. C'est souvent au cours de cette dernière phase que des discours encore plus personnels et riches étaient développés.

Afin de mener les entretiens semi-dirigés ou semi-directifs, nous avons souvent fait le choix de reformuler les propos ou idées relatées par les participants afin de relancer l'entretien. De même, nous avons souvent simplement montré notre écoute, ceci afin de permettre aux participants de développer davantage leurs propos ou idées. Lorsque cela ne nous semblait pas

suffisant, nous avons incité le ou les participants à réagir et à approfondir davantage le discours. La prise de notes au cours des entretiens semi-dirigés (mais également des discussions informelles ou prises de contact) avait pour premier objectif de permettre de noter les idées clés sur lesquelles nous avons souhaité obtenir de nouvelles informations ou des éclaircissements.

2.1.1.7 *Transcription des entretiens semi-dirigés*

Nous avons pris le soin de transcrire tous les enregistrements, les analysant selon nos intérêts. Chaque entretien durant en moyenne de 50 minutes à 1 heure, cela implique un travail de transcription de plusieurs heures par entretien. Quelques aménagements ont été opérés dans la phase de transcription : l'anonymisation d'abord pour garantir à nos interviewés de ne pas voir leurs noms et ceux de leurs familles figurer dans un document de recherche et les conventions de transcription pour harmoniser le tout. De plus, quand on sait que l'intimité familiale est très importante dans la société djiboutienne, on y prend soin. Une fois les transcriptions achevées, nous avons réfléchi à la façon d'anonymer les entretiens. Pour faire référence à chaque famille, nous avons d'abord utilisé l'ordre d'apparition de chaque famille, puis l'origine ethnique, et aussi leur connaissance du français ou pas, autrement dit s'ils sont francophones tous les deux ou pas. Par exemple, on écrit pour une famille afar numéro 1 avec deux parents francophones FAMafF1, cela se lit famille afar numéro 1francophone. Nous avons donc tout d'abord pensé à des pseudonymes mais cela rendait la lecture des entretiens ambiguë du fait qu'il ne s'agissait pas des véritables noms dont il était question. Ces considérations nous ont permis de réfléchir à une alternative.

Pour ce qui est de la transcription des discours des familles, notre but après tout ce travail de recueil de données était de rendre la transcription la plus orale et naturelle possible en intégrant à la fois les intonations, les emphases, les hésitations-courtes et longues- ainsi que la description de la situation extra-discursive lorsque celle-ci apparaissait fondamentale dans l'entretien (par exemple : présence du conjoint qui répondait à une question de la part de sa femme, une mère s'adressant à son enfant en français). Nous nous sommes servi des conventions de transcription proposées par Traverso Véronique (*In F. Detienne et V. Traverso (eds) (2009) Méthodologies d'analyse de situations coopératives de conception. Nancy : Presses Universitaires de Nancy, pp. 69-84)* dans l'analyse des interactions. Ces conventions seront également adaptées à nos réalités sociologiques afin de donner à notre corpus une lisibilité simple et compréhensible.

Tableau 6. Conventions de transcription

Convention	Valeur
1. ’	Elision d’un son
2. :	Allongement d’un son
3. – (avant)	Interruption ex (c’était – té –terrible)
4. – (après)	Auto-interruption ex (interrompre tous de parole)
5. **(.)**	Pause de moins d’une seconde
6. **(...)**	Pause de durée indéterminée
7. **(2 sec)**	Silence de deux (02) secondes
8. **Maj**	Augmentation du volume ou d’intensité
9. ↑	Une intonation fortement montante
10. **(rire)**	Rire et autres productions sonores
11. **(inaudible)**	Passage inaudible ou incompréhensible
12. ( )	Le transcripteur décrit la situation
13. ↓	Une intonation fortement descendante
14. ::	Une hésitation ex (eh, euh)

2.1.2 L'observation indirecte

2.1.2.1 *Intérêt de l'observation indirecte*

Cette technique de recueil de données a eu le mérite de nous permettre de toucher un nombre important de répondants. Le souhait de clarifier certains points par rapport aux résultats des autres enquêtes guidait nos pas. Le recueil des données qui a servi de matière à cette thèse a été fait en différentes étapes, sur des lieux distincts, en recourant à divers modes de récoltes des données.

2.1.2.2 *L'enquête par questionnaire*

L'enquête par questionnaire donne au chercheur l'avantage de pouvoir accéder à des données larges et en grande quantité. Par ce moyen, le chercheur attentif peut être alerté par les éléments qui reviennent et qui sont communs à plusieurs groupes ou sujets ayant participé à l'enquête. Par sa quantité et sa diversité, ce type d'enquête est utile dans le cas de l'étude qui est la nôtre et qui touche au domaine des représentations et des pratiques linguistiques des enquêtés. C'est d'ailleurs un premier pas avant de se focaliser et de creuser les questions avec d'autres types d'enquête apportant des éclairages plus ciblés. Nos questionnaires ont été distribués dans la capitale afin d'avoir un regard plus large et plus global avant de nous concentrer sur les points saillants de la recherche qui étaient les familles sélectionnées selon nos préoccupations.

L'usage des moyens numériques et du format papier permettait dans le cas de notre recherche de toucher des personnes de milieux et de conditions sociales diverses. La numérisation de l'ensemble des données recueillies a permis d'obtenir des résultats assez importants pour orienter nos réflexions. Les tableaux et les graphes obtenus révèlent les représentations des enquêtés djiboutiens et il nous a été assez facile de comparer en fonction des variables jugées significatives et pertinentes par nous-même. Avant la validation des questionnaires, nous avons mené des tests sur des personnes qui ont le profil de nos enquêtés futurs. Enfin, nous avons soumis les questionnaires avec des questions simples et invitant les participants à compléter la plupart de temps en cochant la réponse qui leur convenait. Toutefois, nous avons laissé pour certaines questions une marge aux répondants en mettant la case « autres » ou en mettant les marques du pluriel entre parenthèse « quelle (s) est …. ou langue (s) parlée (s). » Nous avons cherché à être le plus neutre possible. En accordant une marge de manœuvre à nos enquêtés, nous avons montré que nous étions plus à la recherche du savoir et que détenteur du savoir. Cela était visible lors de la distribution des questionnaires et cela rendait notre travail plus constructif et plus fructueux. Par exemple, pour les moyens[19] utilisés pour transmettre le

[19] Parler français en famille

français aux enfants, nous avons donné des éléments de réponse et une case « autres » pour ne pas nous éparpiller dans la diversité de réponses obtenues. Nous avons cherché à voir comment les parents djiboutiens et les jeunes lycéens se représentent les langues en présence à Djibouti et plus particulièrement la langue française. Pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois, nous avons laissé les questionnaires circuler par voie des intermédiaires, ou par le bais des réseaux internet plus particulièrement par mail. Le site Evalandgo était mis à jour automatiquement et nous avons pu voir l'évolution des réponses. Néanmoins, nous avons été confronté aux réticences des parents qui voulaient savoir quel usage serait fait de leurs données. Nous avons dû les convaincre de leur usage académique et qu'aucun usage autre que celui-ci ne sera fait de leurs informations personnelles. De plus, on a remarqué que les gens n'étaient pas habitués à des enquêtes et en particulier à celles en lien avec les questions d'ordre familial et privé. Le refus de répondre se manifestait dans des questionnaires rendus parfois vides. Cela avait un sens pour nous, nous nous sommes dit que l'absence de la réponse était une réponse. C'est vrai, nous avons par la suite été amené comme tout chercheur à diversifier nos méthodes de recherche pour nous assurer d'avoir des réponses pertinentes et suffisantes. C'est ainsi que nous répondons à la remarque de Abric qui note : *« toute étude de représentation doit nécessairement se fonder sur une approche pluri-méthodologique »* (Abric, 1994 : 79).

2.1.2.2.1 Le questionnaire pour les adultes

Un questionnaire adulte composé de 39 questions (annexe 1) a été distribué dans les quartiers en plusieurs exemplaires de format papier et par le biais de l'enregistrement numérique sur le site Evalandgo, www.evalandgo.com/fr .

Ces questionnaires ont été utilisés pour recueillir des informations sur la relation des Djiboutiens avec les langues. Ils ont l'intérêt d'avoir une vue globale des images des langues que se font nos enquêtés. Les représentations qu'ils ont des langues, de leurs pratiques et des

---

Choix de scolarisation en faveur du français

Employer une nounou francophone

Acheter des livres en français

Inscrire à des cours complémentaires

Raconter des histoires en français

Regarder la télévision en français

Autre

usages des langues en famille. En bref, cela nous aide à percevoir les idéologies linguistiques des adultes et des adolescents.

2.1.2.2.2 Présentation de l'échantillon

L'identification des participants à l'enquête est importante pour la suite de l'enquête et la catégorisation des répondants.

Les tranches d'âge qui dominent dans cette enquête sont celle de 20 à 30 ans et celle de 30 à 40 ans. Ce sont des parents généralement nés après l'indépendance de la République de Djibouti qui a été obtenue en 1977. Des générations qui n'ont pas connu l'école française ni les enseignants blancs venus de la métropole pour leur inculquer le français dont ils étaient les locuteurs natifs. Ce sont plutôt de jeunes Djiboutiens ayant reçu des enseignements de la part de leurs compatriotes. Le rapport au français serait plutôt moins violent, plus convivial et pragmatique.

Figure 3. Age des adultes

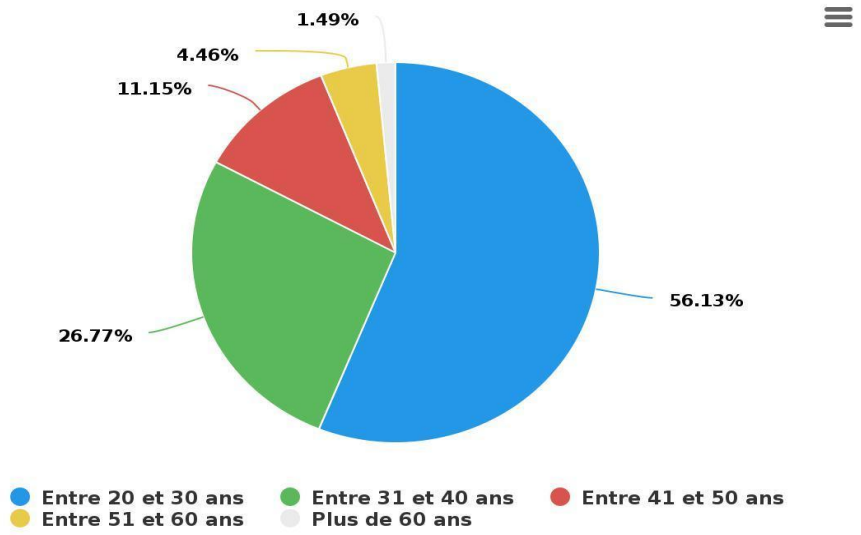

56,13% des sujets ont un âge compris entre 20 et 30 ans. On peut voit une génération de parents jeunes et qui a un certain nombre d'avantages contrairement aux parents plus âgés. La tranche d'âge qui suit est celle comprise entre 31 à 40 ans. Ces deux groupes sont majoritaires parmi les parents. Ce qui explique l'implication des parents dans les PLF.

2.1.2.2.3 Formation des parents

Il nous a paru important de connaitre le niveau scolaire des adultes pour pouvoir déceler l'impact de leur degré d'étude sur les politiques qu'ils mèneront chez eux.

Figure 4. Niveau d'instruction

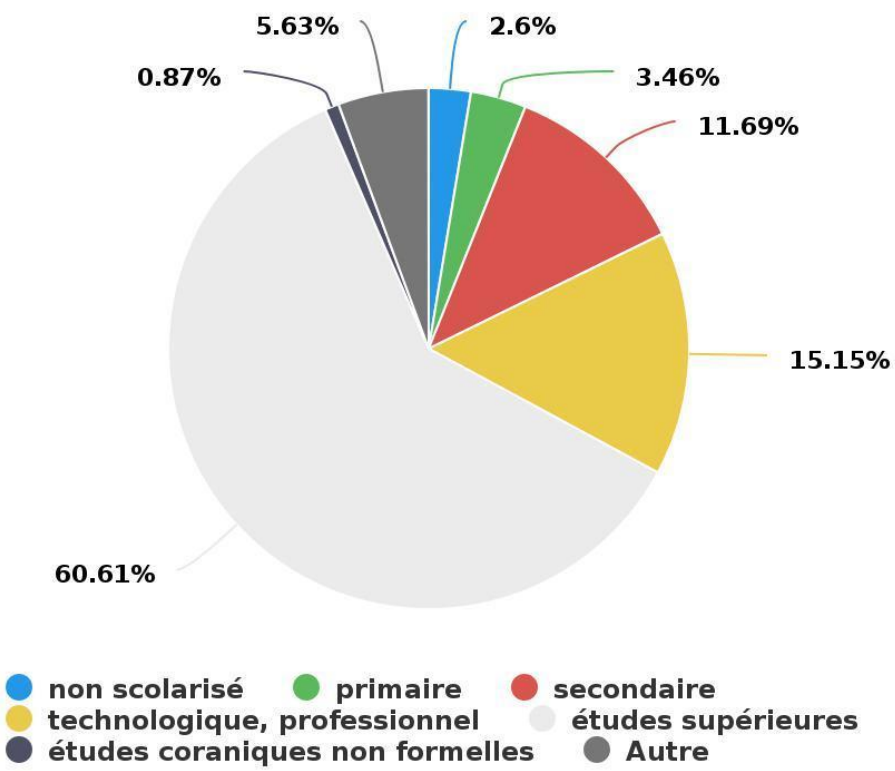

2.1.2.2.4 Nombre d'enfants

Comme notre travail porte sur la transmission des langues dans les familles, le nombre d'enfants dans les familles rentre bien dans la définition des décisions en matière des langues. 104 personnes ont affirmé ne pas avoir d'enfants au moment de l'enquête : c'est une part assez importante de notre échantillon soit 50.24% et pour le reste les familles ayant entre 1 à 6 enfants sont aussi nombreuses. 12 familles ont 1 enfants, 17 ont deux enfants, 19 ont 3 enfants 18 d'entre elles ont 4 enfants, 13 familles ont 5 enfants, et il en est de même pour celles qui possèdent 6 enfants. Quant aux familles qui ont 7 enfants, elles sont au nombre de 5, et celles dépassant les 7 enfants sont peu nombreuses comme le montre ce tableau récapitulatif. Ceux qui n'ont pas d'enfants des idées assez arrêtées pour leurs enfants à venir.

Tableau 7. Nombre d'enfants par familles

Question	Nombre de réponses	(%)
nombre d'enfants	207	(100%)
0	104	(50.24%)
1	12	(5.8%)
2	17	(8.21%)
3	19	(9.18%)
4	18	(8.7%)
5	13	(6.28%)
6	13	(6.28%)
7	5	(2.42%)
8	1	(0.48%)
9	2	(0.48%)
10	3	(1.45%)

2.1.2.2.5 Des familles plurilingues

Les parents interrogés affirment avoir plusieurs compétences linguistiques. Un plurilinguisme qui va se propager au sein des familles, aux enfants. Là encore le français s'affirme comme langue la plus parlée dans les familles. 160 adultes disent avoir le français dans son répertoire linguistique en plus des langues ethniques (afar, arabe, somali etc…).

L'image suivante laisse voir l'existence ou la coexistence de plusieurs langues dans les familles. Est-ce une coexistence réelle ou pas ? La suite de la recherche le dira. Selon ces réponses chiffrées, on aperçoit que les adultes estiment que les langues sont nombreuses chez eux. Le bi ou plurilinguisme est un fait. On verra s'il s'agit des pratiques réelles ou bien de pratiques déclarées et on tentera d'explorer plus loin les réalités sociolinguistiques.

Figure 5. Répertoire linguistique

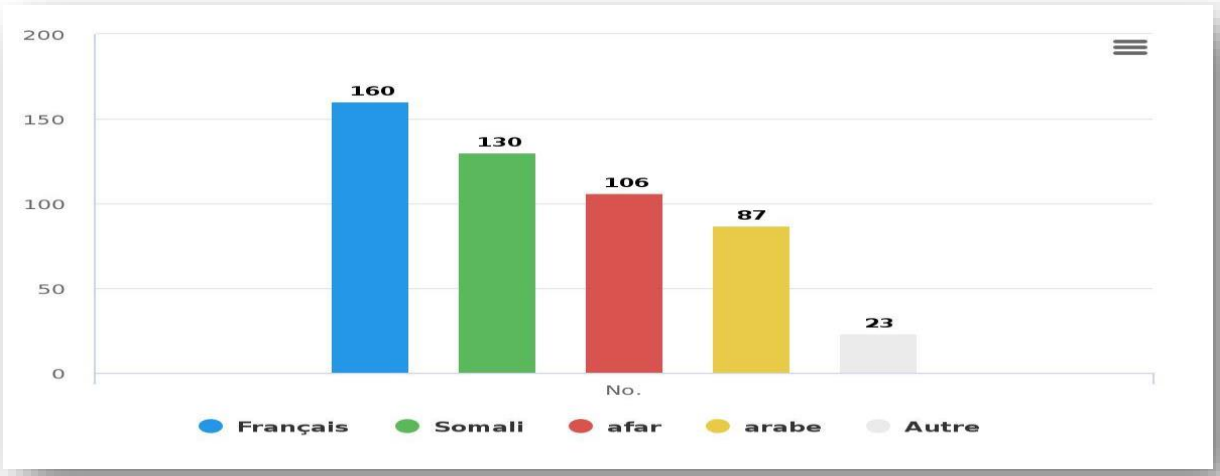

2.1.2.2.6 Les langues apprises en dehors du français

L'école participe également à une situation plurilingue. Car c'est là que les autres langues sont généralement enseignées comme matières. L'anglais et l'arabe sont enseignés. L'arabe intervient actuellement dès la maternelle pour certains ou le primaire. La réforme actuelle du système a permis d'enseigner l'arabe très tôt. La langue anglaise est enseignée assez tôt mais sa généralisation semble prendre du retard. Encore une fois, les parents ayant eu ces formations feront probablement tout pour que leurs enfants apprennent ces langues en plus des langues maternelles. Du moins, c'est ce qu'ils laissent paraître dans leurs réponses.

Figure 6. Langues parlées en dehors du français

#	Question	Nombre de réponses	%
15	Langues apprises à l'école en dehors du français	190	100
	Anglais	170	89,47
	Arabe	136	71,58
	Espagnol	7	3,68
	Allemand	3	1,58
	Autre	8	4,21

Ce tableau laisse voir la volonté de plurilinguisme dans les familles interrogées. Les langues dites internationales sont très présentes dans l'esprit ou dans les familles djiboutiennes. Les adultes pensent qu'ils parlent plusieurs langues. Est-ce que cela est réel ? Il est encore tôt pour le dire mais c'est l'expression d'un souhait qui est intéressant pour la suite de nos enquêtes sur les politiques linguistiques et les transmissions des langues.

2.1.2.3 *L'enquête par questionnaire pour les adolescents*

Nous avons d'abord procédé à une étude quantitative par le biais d'un questionnaire adolescent (Annexe 2) afin de comprendre les grandes lignes des représentations linguistiques et les représentations des pratiques de la population jeune. Les jeunes élèves étaient invités à répondre aux questionnaires lors d'une séance de cours, avec des explications fournies le plus clairement possible. C'est un ensemble de 37 questions dont le but est d'avoir une idée des représentations des langues à Djibouti. L'étude de cette tranche d'âge permet de comprendre les images des langues auprès de ceux qui fréquentent les établissements secondaires de ce pays, dont le français est la langue d'enseignement.

Ils sont également invités à répondre aux questions fermées sur les usages linguistiques au sein des familles et les représentations des langues ainsi que les stratégies mises en œuvre par les parents. Cela permettra de voir les influences des choix parentaux sur les représentations des enfants.

En plus du questionnaire distribué dans les écoles, il a été mis en ligne un enregistrement numérique sur le site Evalandgo, www.evalandgo.com/fr.

2.1.2.3.1 Présentation de l'échantillon adolescents

L'échantillon des jeunes est un échantillon des lycéens. Ce sont des adolescents des classes du secondaire (2de, 1ère et Tles).

2.1.2.3.1.1 L'âge des enquêtés

Le tableau qui suit montre que la majeure partie des lycéens a entre 14 et 17 ans. Des adolescents qui ont une conscience du multilinguisme social et de leur bi/plurilinguisme. Du moins ce qu'ils apprennent à l'école depuis une dizaine d'années.

Tableau 8. Age des enquêtés

#	Question	Nombre de réponses	%
3	Quel est votre âge ?	200	100%
	Entre 14 et 17 ans	157	78.5%
	Entre 18 et 20	43	21.5%

Figure 7. Age des enquêtés

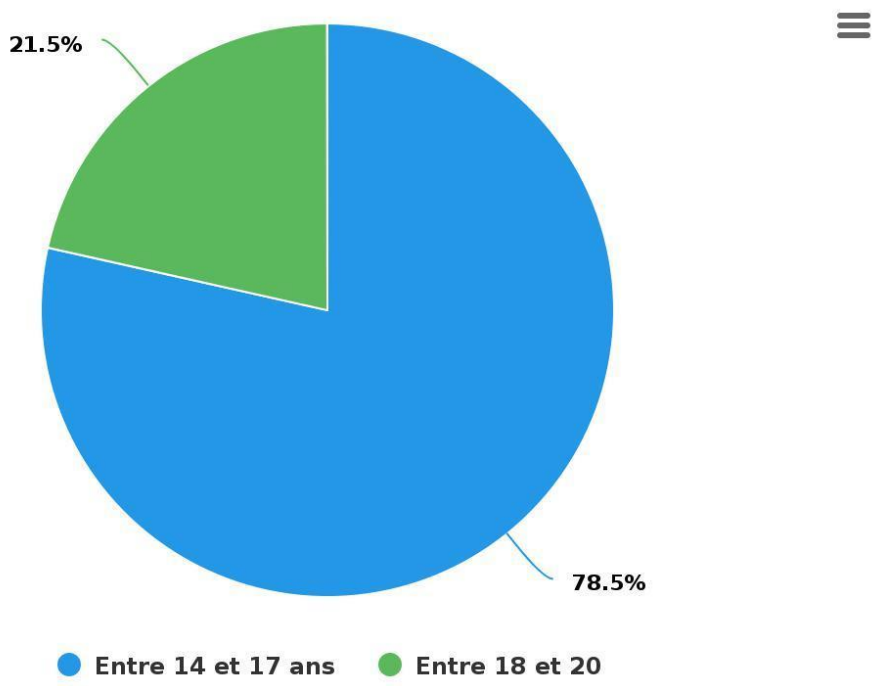

L'âge des enquêtés est très significatif. Il est situé entre 14 à 20 ans et il englobe des élèves des lycées de la capitale. Comme le montre le tableau ci-dessous, 78.5 % des répondants ont entre 14 et 17 ans et seulement 21.5 % ont atteint la majorité. Deux groupes significatifs.

2.1.2.3.1.2 Le niveau d'étude des parents comme variables significatives

Plus de la majorité de nos enquêtés nous dit que leurs parents ont fait des études supérieures, 32.5 % des parents ont été à l'université, tandis que 19.5% ont fait des études technologiques et professionnelles. Les parents n'ayant pas été scolarisés sont de 13%, ce qui n'est pas insignifiant. On essayera de voir l'impact de ces deux cas de figure sur la politique linguistique familiale, c'est-à-dire que nous verrons si le niveau d'étude des parents a des incidences sur les PLF et sur la transmission/acquisition du français en particulier.

Figure 8. Niveau d'étude

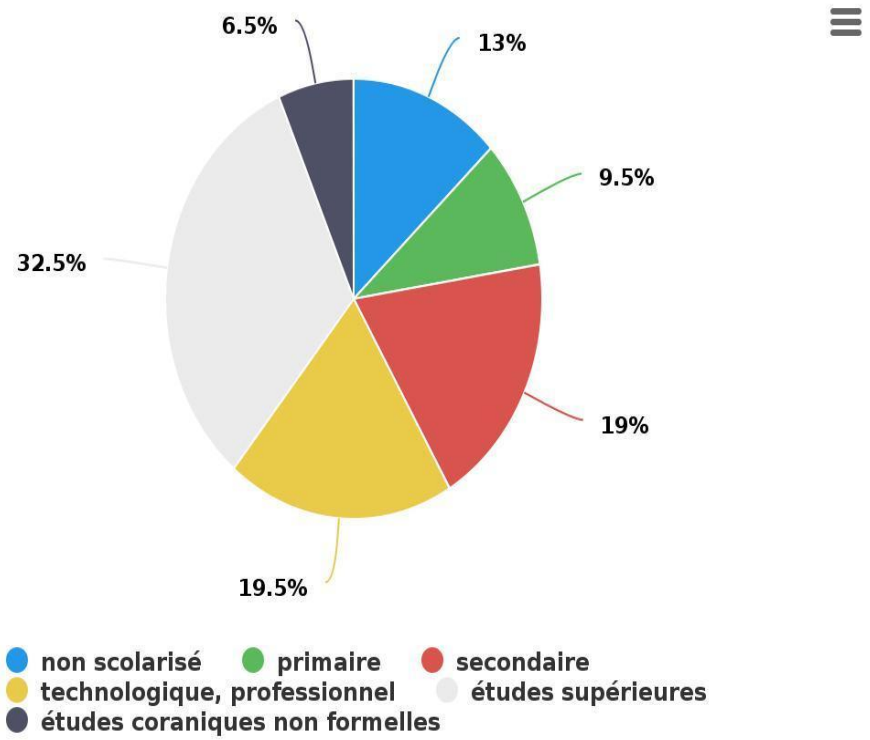

2.1.2.3.1.3 Les professions des mères

Nous avons choisi ici, à titre d'exemple et d'illustration de nos arguments, le graphe consacré à la profession des mères des enquêtés.

Cette question permet de voir si la présence ou l'absence de la mère au foyer, pour raison de travail, a des impacts sur la politique linguistique, sur l'usage ou pas d'une langue ou d'une autre. Comme nous l'avons rappelé ci-haut, la famille djiboutienne est patriarcale, aussi bien chez les Somalis que chez les Afar et les Arabes, le père est le noyau de la famille. La mère doit s'effacer devant le pouvoir sans partage du père de famille. Ainsi, la notion de langue maternelle prend son importance ici. Si la mère s'occupe de ses enfants, si elle est au foyer avec eux, ils apprendront mieux leur langue et leur culture que si elle a d'autres occupations qui l'éloignent de sa maison et de ses enfants. La plus grande partie des femmes sont au foyer, 56.41 % des mères de familles de notre enquête sont sans emploi, alors que 17.44% sont dans le commerce et artisanat entre autres, qui est un domaine qui prend de l'importance dans notre pays grâce aux différents programmes de développement social ou du système de la tontine. Enfin, 18.97% des femmes sont cadres et fonctionnaires, et seuls 5.64% sont des cadres supérieurs. Toutefois, il est utile de montrer que les femmes djiboutiennes commencent à s'intégrer dans la société,

timidement mais sûrement. La prépondérance des filles scolarisées va changer la donne dans le long terme

Figure 9. Activités professionnelles des mères de familles

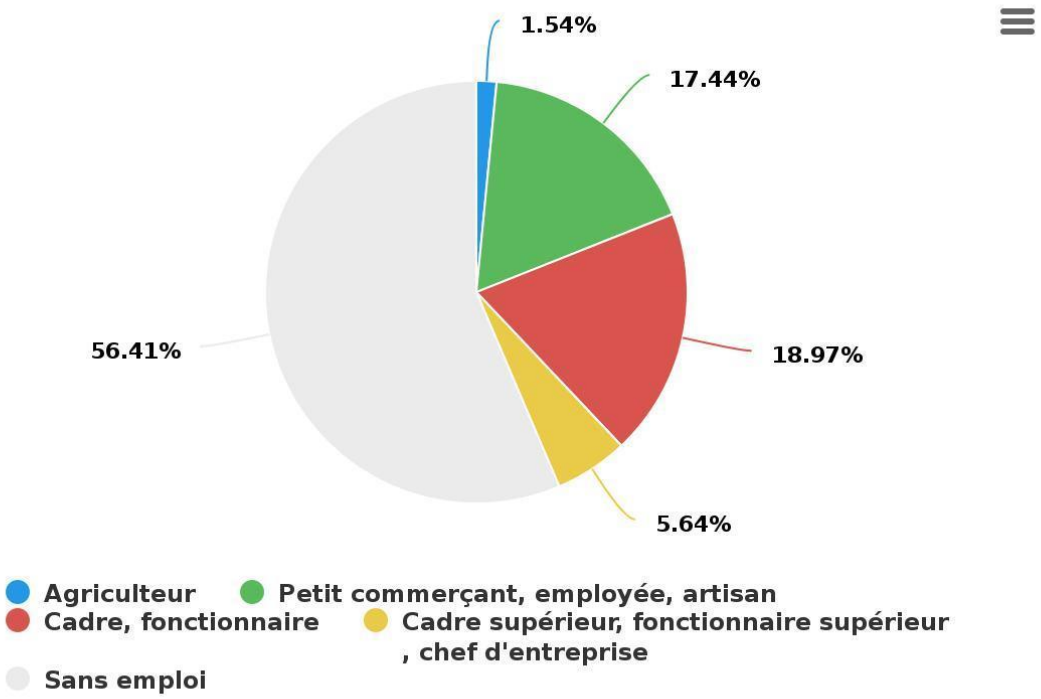

2.1.2.3.1.4 La (les) langue (e) de première socialisation

La langue apprise en bas âge est déterminante pour pouvoir parler de politiques linguistiques familiales.

Tableau 9. Langue(s) dans laquelle vous avez appris à parler

#	Question	Nombre de réponses	%
12	Langue(s) dans laquelle vous avez appris à parler :	194	100%
	Français	116	59.79%
	Afar	30	15.46%
	Somali	123	63.4%
	Arabe	61	31.44%
	Autres	18	9.28%

Sur les 194 réponses obtenues à cette question après dépouillement, il est d'abord utile d'attirer l'attention de nos lecteurs sur l'aspect plurilingue de la jeunesse djiboutienne. 63.4% de répondants disent que le somali est la langue première suivie du français qui totalise 59.79% de

répondants. Il est utile de clarifier les réponses à cette question. Si le somali, l'arabe ou l'afar sont les langues dans lesquelles les jeunes disent avoir appris à parler, cela va de soi, parce que ce sont des langues maternelles des Djiboutiens en fonction de leur appartenance à une communauté ou une autre. Toutefois, la présence du français est soit une mauvaise compréhension de la question ou bien une volonté pour les jeunes de dire que le français est une langue importante dans la formation d'un futur citoyen djiboutien quel que soit son appartenance ethnique. On reviendra sur le fait qu'un nombre important des répondants disent que le français est leur langue maternelle ou de première socialisation. La question de la préscolarisation que nous allons aborder dans une partie de ce travail de recherche portera sur le rôle de celle-ci sur la transmission des langues mais plus particulièrement du français dans les familles djiboutiennes. La question d'apprentissage renvoie bien à la langue française, en tant que langue de la scolarisation et langue officielle du pays.

Figure 10. Langues de 1ère socialisation

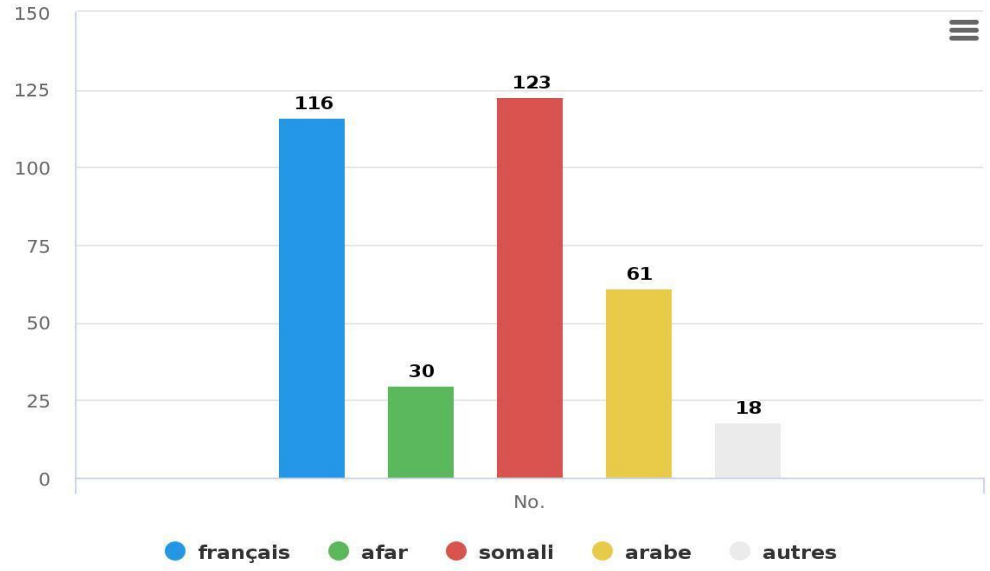

Pour la majeure partie des jeunes, le somali vient en premier et il est suivi du français. Les enfants pensent être plurilingues.

2.1.2.3.1.5 La compétence plurilingue déclarée

Les réponses à cette question dessinent l'aspect multilingue des sociétés modernes et de la société djiboutienne dans le cas de notre travail de recherche. Les jeunes élèves pensent être plurilingues, ils estiment parler le français, le somali, l'afar, l'arabe selon leur appartenance ou origine. Le français est un dominateur commun ici. Une revendication consciente du plurilinguisme même si notre travail n'avait pas pour but d'étudier le degré de maitrise réelle de chacune des langues exprimées. Le somali vient devant le français, qui dépasse largement

les autres langues nationales l'afar et l'arabe. Le dernier point dit « autre » renverrait sûrement à l'anglais qui est de plus en plus appris dans des instituts des langues ou parfois dans les quartiers populaires. Cela aboutit à la représentation graphique suivante :

Figure 11. Langues parlées actuellement

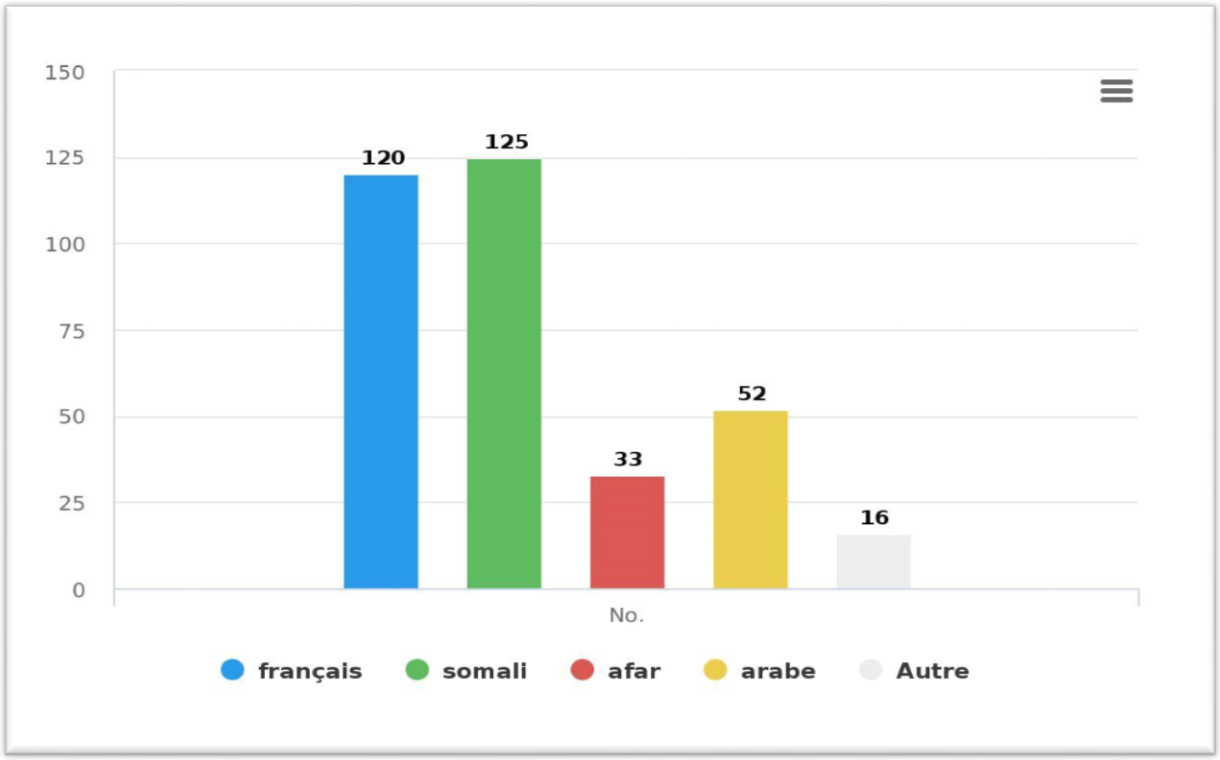

2.1.2.3.1.6 La langue véhiculaire des quartiers

La langue somalie apparait comme langue dominante dans les quartiers de la capitale. Avec 65.1%, elle est la langue véhiculaire dans la ville, dans les commerces et les échanges quotidiens. L'arabe et l'afar totalisent respectivement 15.1% et 11.98 %. Le somali parfait sa place de langue véhiculaire dans Djibouti-ville. Une réalité affichée et confirmée par notre enquête.

Figure 12. Langue du quartier

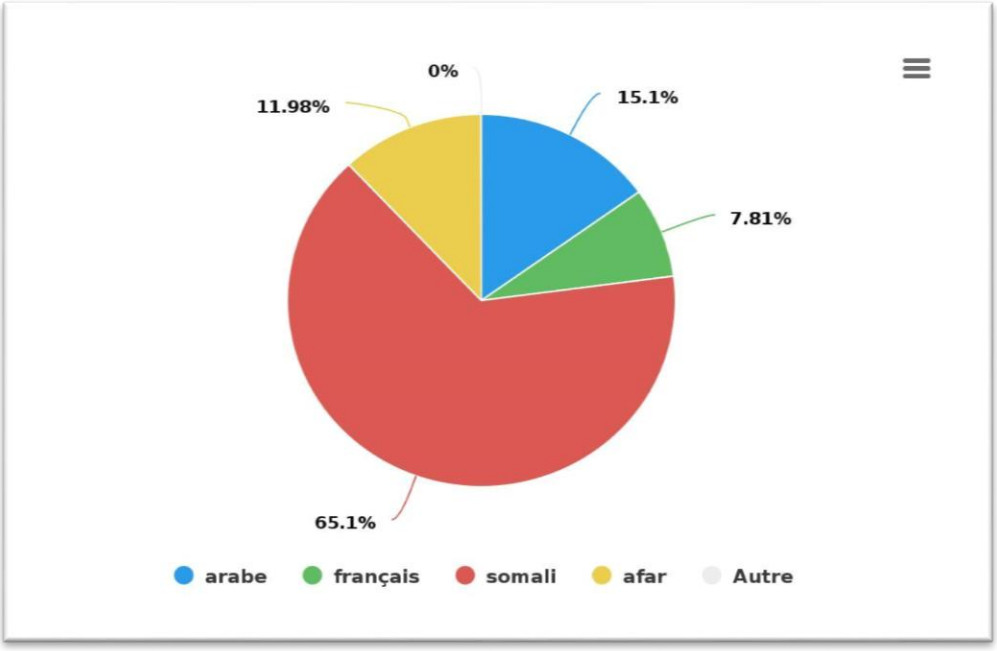

2.1.2.3.1.7 Les langues de l'école

L'école djiboutienne forme les futurs citoyens djiboutiens à des compétences plurilingues comme le stipule la constitution de 1992 qui est toujours en vigueur. L'anglais et l'arabe sont bel et bien les deux langues qui sont enseignées comme matière. La seconde possédant un statut de langue co-officielle avec le français. Quant à l'espagnol et l'allemand, ce sont les écoles privées tel le lycée français Kessel qui les dispensent pour des élèves qui les choisissent comme option. On note l'absence des langues nationales dans le cursus scolaire des enfants.

Figure 13. Langues de l'école

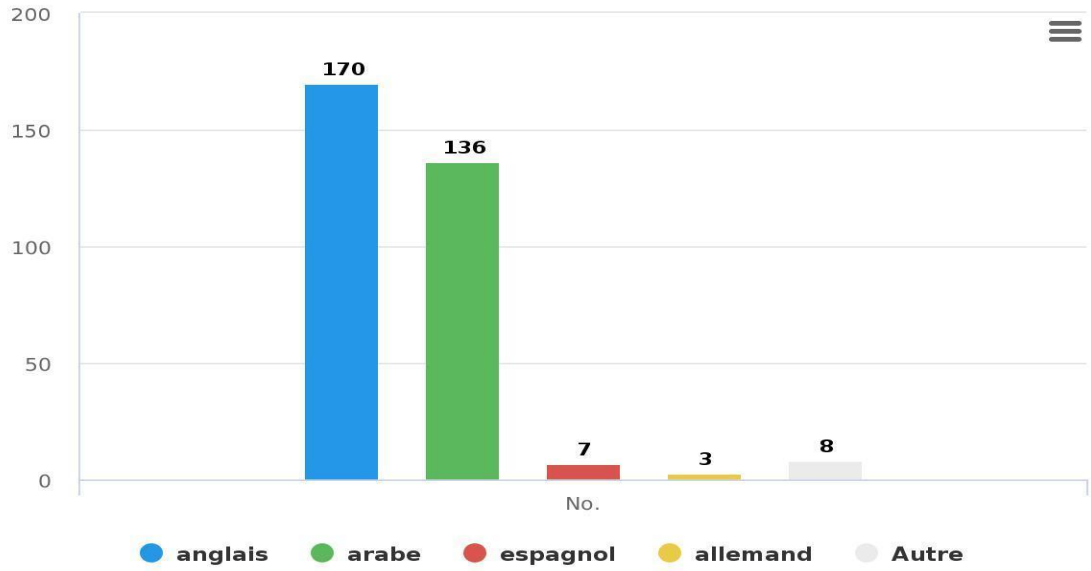

2.1.2.3.1.8 Les langues ethniques

La question 16 invite les enquêtés à indiquer la ou les langues de leur père. Le français laisse place aux langues nationales. 70.47% de répondants disent que le somali est la langue de leurs pères, 23.32% désignent l'afar et 17.1% l'arabe. Qui dit langue dit automatiquement ce à quoi il renvoie, c'est-à-dire l'identité. Il serait utile de rappeler que c'est par le père que l'identité se transmet dans les sociétés patriarcales. La langue du père est celle que l'on hérite, celle qui nous est léguée, même si le mariage mixte a prouvé que c'est plutôt la langue de la mère qui est transmise à l'enfant lors de sa première socialisation. C'est la mère qui définit la langue que l'enfant va acquérir dans sa prime enfance. Nous nuançons toutefois, car sur le terrain, nous avons pu découvrir d'autres facteurs qui rentrent en jeu dans l'acquisition et la transmission d'une langue d'un parent à un enfant.

Tableau 10. Langue(s) du père

#	Question	Nombres de réponses	%
16	Langue(s) du père	193	100%
	Somali	136	70.47%
	Afar	45	23.32%
	Arabe	33	17.1%

Les langues des parents sont également les trois langues nationales, la prédominance du somali sur les autres langues est claire : 70.98% des enquêtés ont pour langue maternelle le somali, 19.17% l'afar, 16.58% l'arabe et 14.51% le français. Le fait que des élèves djiboutiens disent avoir le français pour langue maternelle est une problématique qui appelle à un questionnement. Dans beaucoup des familles, les enfants issus des mariages mixtes, ou bien issus des familles éduquées, apprennent le français comme langue première. Ces réponses nous dirigent vers une prise en compte particulière des familles djiboutiennes qui font usage exclusif du français au foyer. C'est un des résultats de la politique linguistique familiale qui instaure le français comme langue de communication, de l'intimité et de choix de la part des parents qui ignorent volontairement ou involontairement les autres langues identitaires.

Tableau 11. Langue(s) de la mère

#	Question	Nombre de réponses	%
17	Langue(s) de la mère	193	100%
	Arabe	32	16.58%
	Somali	137	70.98%
	Afar	37	19.17%
	Français	28	14.51%
	Autre	11	5.7%

2.1.2.3.1.9 L'autoévaluation des compétences en langues

Il a été accordé aux participants une question sur l'autoévaluation. Chaque participant devrait se donner une note pour chaque langue. Une manière pour nous de les mettre face aux langues plutôt que de les évaluer, nous leur avons laissés le choix. Le français vient devant les autres langues. Ceci peut s'expliquer par le fait que cette langue a des paramètres qui permettent de s'autoévaluer, ce que les langues nationales n'ont pas. Ils disent maitriser le français plus que d'autres langues. Sont-ce là les conséquences des représentations négatives portées sur les langues nationales, ignorées et minorées ? Une question à laquelle notre travail tentera d'apporter quelques éclaircissements ou qui ouvrira des champs de recherche. Les éléments pris en compte dans cette partie destinée à la présentation des échantillons (adultes et adolescents) permettent de se faire une idée de la population de notre enquête et leurs répertoires langagiers. Avant d'entrer dans les résultats des enquêtes quantitatives, nous allons présenter la MAC.

2.1.3 L'enquête MAC

2.1.3.1 *Le choix et intérêt de la MAC*

Le choix de cette méthode s'explique par la volonté de rendre compte de la structure de la représentation sociale d'une manière assez neutre précise et en mêlant à la fois le qualitatif et le quantitatif.

La MAC est la méthode d'analyse combinée qui a vu le jour en 2013 avec les travaux de B. Maurer qui, dans un souci de trouver un outil d'analyse de représentations sûr et fiable, a élaboré cet outil de recherche capable d'étudier les représentations sociales des groupes avec précision et clarté.

2.1.3.2 *Méthode quanti-qualitative : la MAC*

La méthode d'analyse combinée (MAC) des représentations sociales des langues est un outil d'étude quanti-qualitatives des idéologies linguistiques qui permet de mettre en évidence

l'organisation des représentations sociales. Elle a été mise au point par B. Maurer (2013) qui annonce la raison de la conception de cette méthode d'analyse comme étant *« le fruit des préoccupations d'un sociolinguiste qui n'était satisfait ni du caractère trop subjectif des études sociolinguistiques menées par interviews, ni de l'utilisation faite sans précaution de statistiques fantaisistes dans les enquêtes par sondage »* (Maurer, 2013 : 1).

Quelles sont les spécificités de cette méthode ? Quelles sont les dimensions des représentations sociales qu'elle aborde ? Comment sont traitées les données ? Comment lire ses résultats ?

La psychologie sociale a mis en place des outils de recherche qui lui permettent de mettre en lumière le noyau central d'une représentation sociale observée, le but de cette étude étant l'identification du noyau central. Ainsi, Moliner qui prenait la suite de Flament, pensait que pour identifier la centralité, il serait mieux de se fier à l'étude qualitative et que cela permettrait de distinguer les éléments qui constituent le noyau central de ceux qui en sont la périphérie.

De Flament à Domergue (1997) en passant par Moliner et Abric (1989), les recherches sur la représentation sociale et plus particulièrement la détermination du noyau central, ont fait couler beaucoup d'encre sans parvenir à une méthode d'observation et d'interprétation consensuelle et acceptée par tous. Ces recherches n'ont pas abouti à des résultats incontestés et sont souvent remises en cause par les chercheurs qui y prêtent une attention. C'est ainsi que Domergue (1997) signalait des biais auxquels pourraient mener ces techniques de recherche dans le domaine de l'étude de la représentation sociale. B. Maurer note à ce propos que *« les recherches les plus fréquemment prises en référence ne permettent pas selon nous de retrouver des éléments incontestables de démonstration ou de validation expérimentales de la théorie du noyau central qui rendraient possible sa reconnaissance en tant qu'unité discrète, repérable sans contestation et formant un isolat dans l'ensemble des éléments de la représentation. »*

Nous suivons cette approche méthodologique dans notre étude et nous nous servons des outils conçus à cet effet par B. Maurer pour mener nos travaux.

2.1.3.3 *Les différentes dimensions de la MAC*

La MAC est une approche méthodologique qui évalue trois dimensions. On tentera de les présenter assez rapidement.

Nous allons nous rapprocher des travaux de B. Maurer pour exposer les trois dimensions qui constituent le vecteur de l'étude de la représentation sociale des langues. Ces 3 dimensions constitutives de l'étude de représentation sociale sont *:*

L'adhésion (Maurer, 2013 :53) **:** *« Est nommée adhésion l'importance relative aux yeux des témoins des différents cognèmes composant la représentation. Elle se traduit concrètement par des*

comportements d'adhésion ou de rejet vis-à-vis de certains cognèmes quand les sujets sont interrogés à leur égard. »

C'est la première dimension et elle est considérée comme prioritaire par les concepteurs de la MAC. Les enquêtés peuvent adhérer ou rejeter les cognèmes. Pour trouver le degré d'adhésion, on calcule la moyenne des réponses données par des enquêtés à un des items.

La seconde dimension est celle du consensus :

Le consensus (Maurer, 2013 :53) : c'est un *« indicateur de la position du groupe. C'est la dimension qui peut nous renseigner sur l'articulation entre le psychologique individuel et le social. Elle décrit le degré de maturation de la représentation sociale dans le groupe et précise selon quelles formes celui-ci l'intègre et sur lesquels de ses cognèmes et ensembles de cognèmes il s'ancre fermement ou, au contraire, se prête aux menées de facteurs externes ».*

Cette dimension est essentielle pour déterminer la représentation d'un groupe. Elle aide à montrer le lien entre « le psychologique individuel et le social ». Si les sujets ont un consensus autour d'un item, cela aboutit à un « système de centralité maximale ». Soit, le groupe pense la même chose, il y a donc unanimité ou bien il y a une certaine dispersion.

Les tableaux des calculs accompagnent les graphes qu'ils aident à comprendre avec une meilleure lisibilité, ils indiquent le degré d'adhésion et l'indice de consensus.

La troisième dimension est celle de la distance.

La distance (Maurer, 2013 :) : c'est *« le degré de proximité/éloignement qu'entretient un cognème avec les autres, c'est-à-dire leur concentration plus ou moins dense autour de lui. »* Plus les cognèmes se rapprochent, plus la densité de la zone de rapprochement sera élevée puisqu'ils se concentreront sur une même zone.

La distance entre les cognèmes est un marqueur de l'organisation. Les données chiffrées proviennent du site de traitement des données http://linguiste.iutbeziers.fr. Une fois les saisies effectuées à l'aide d'une feuille Excel, le logiciel effectue des traitements automatiques et les résultats sont publiés sous forme de graphe, des schémas en couronnes et des tableaux. L'ensemble des cognèmes apparaissent alors pour illustrer les représentations sociales et l'on a pu analyser en faisant attention aux trois dimensions qu'on vient de présenter.

L'indice 1,40 a été arrêté d'une manière arbitraire pour ne garder que les distances inférieures à cet indice comme marques de proximité entre items.

Deux phases de traitement des données :

La première est la combinaison des 3 dimensions afin de déterminer la centralité :

- *« un temps de combinaison des dimensions adhésion-consensus-distance, qui aboutit à la mise en évidence graphique d'un gradient dégressif de centralité des différentes cognitions composant*

la représentation sociale ; cette combinaison intègre approche structuraliste et approche sociocognitive (production d'un graphe a cercles distribués sur un axe horizontal).
Sur le graphe issu de cette phase de combinaison :

> *« L'adhésion est échelonnée sur l'axe des abscisses. Sur la partie droite, se trouvent donc les éléments les plus importants pour le groupe, ceux qui caractérisent le mieux la langue. »*

Le degré de consensus est donné par le rayon du cercle. Plus le rayon est grand, plus les membres du groupe ont tendance à donner la même note pour obtenir la note moyenne d'adhésion.

La distance est automatiquement calculée. Il s'agit de de voir les items qui se rapprochent le plus avec un indice de 1,4 et les distances inférieures à cet indice sont retenues comme significatives. Nous n'étudions pas les distances entre les items dans notre travail de recherche car nous ne pensons pas cette dimension à même d'éclairer nos questionnements, relevant plus de la structure interne de la représentation sociale.
Puis, un autre travail est effectué, c'est la seconde phase. Elle résulte de l'intégration des deux dimensions adhésion et consensus. Elle donne lieu à des schémas en couronne : *« qui permet de discriminer, dans le continuum résultant de la première opération, des zones rendant compte de la structuration de la représentation sociale (production d'un schéma en couronne). »*
Ainsi, nous arrivons par la phase d'intégration à un schéma de la représentation sociale en couronnes qui se structure en 4 zones :

- *La zone 1, plus forte adhésion et plus fort consensus, est dénommée « zone de centralité maximum ».*

- *La zone 2 est dénommée « couronne centrale ». Elle rassemble des cognitions situées à des hauteurs diverses et plutôt moyennes en termes d'adhésion, avec des indices de consensus significatifs. Les éléments dans cette zone ne sont pas ceux choisis par les sujets et ils ne sont pas rejetés non plus, ce qui leur donne une identité un peu évolutive.*

- *La zone 3 est dénommé « périphérie incertaine ». Appartenant également à la périphérie, la zone 3 rassemble des cognitions avec des scores d'adhésion moyenne obtenus par des traitements dispersés, signe de désaccord parmi les membres du groupe.*

- *La zone 4, marquée par de forts rejets obtenus par de forts consensus, prend le nom de « périphérie marginale ». Elle rassemble les éléments qui dessinent en creux, en quelque sorte, la représentation, occupant une fonction de repoussoir. »*

Contrairement à la précédente, cette zone de périphérie possède des caractéristiques stables et rigoureuses comme c'est le cas de zone de centralité maximale.

Cette phase d'intégration va donner lieu à un schéma semblable à celui qui suit avec des numéros des items que nous tenterons d'analyser puisqu'ils rendent compte de la représentation sociale.

Figure 14. Schéma figuratif de la représentation

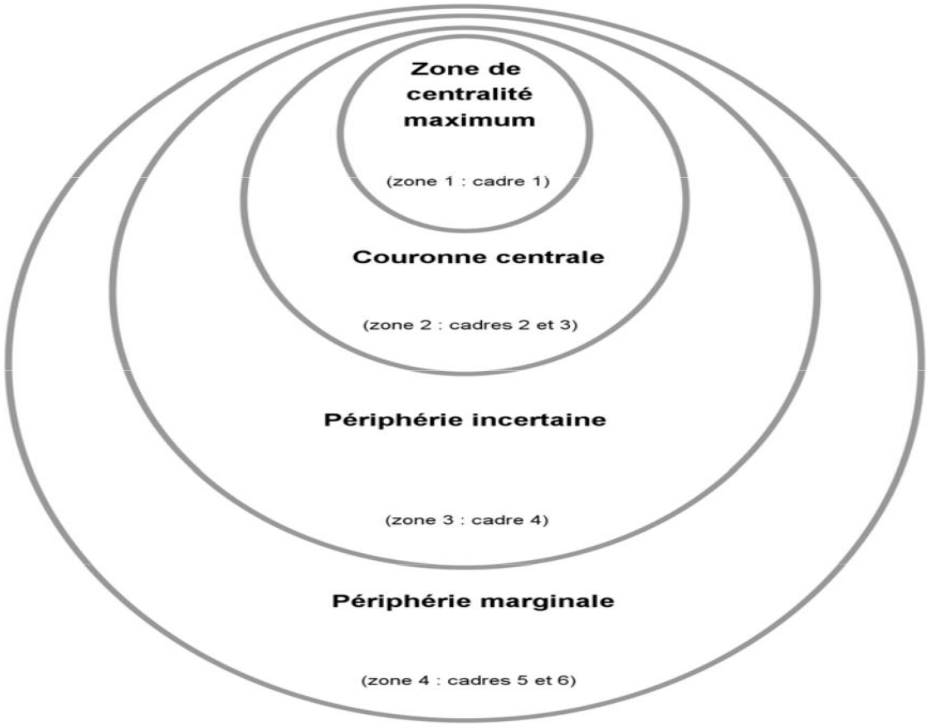

2.1.3.4 *De la conception des outils d'analyse des représentations : de la préenquête à l'élaboration du questionnaire*

C'est la pré-enquête qui a donné lieu à la mise en place et l'élaboration du questionnaire final pour chaque langue. Ainsi, nous avons pu faire le tour des établissements pour faire compléter nos questionnaires. Nous y avons pris part très souvent et parfois, des collègues nous ont aidé à le faire. Nous commençons par expliquer la technique qui permettait de compléter les tableaux. Nous avons rappelé aussi que ces questionnaires sont la synthèse de ce que les élèves de 5 lycées de la capitale pris comme échantillon de la pré-enquête ont pu formuler.

La préenquête a joué un rôle fondamental. Pour les 4 langues (afar, arabe, anglais et somali), nous avons d'abord demandé de dire ce qu'évoque pour chacun d'entre eux, chacune des langues en fonction de sa langue première. A chacun sa langue. Ainsi, nous avons pu nous consacrer par la suite à en constituer des items qui ont été utilisés dans les questionnaires distribués à tous les établissements. Ils ont été amenés à compléter des énoncés se rapportant aux langues familiales puis au français et à l'anglais.

Ainsi, au cours de cette enquête dite MAC, l'enquêteur part d'une pré-enquête, une approche de terrain qui prend en considération les orientations et les imaginaires sociolinguistiques. Avant de formuler les items en lien avec les images de chacune de langue en présence sur le territoire, le chercheur consulte d'une manière qualitative et générale les différents protagonistes. Cela donne lieu à la formulation des items en partant des données de la préenquête. Cela démontre que la MAC donne d'abord la parole aux enquêtés. Ce sont eux qui déterminent les différentes manières de voir les langues, les représentations et les représentations des pratiques et fonctions des langues. On s'est contenté de leur proposer la langue et de leur laisser le choix de compléter. Par exemple, il leur a été demandé de mettre leur avis pour chaque langue :

Pour moi, l'afar c'est….

Pour moi l'arabe c'est ….

Pour moi, le somali c'est….

Pour moi l'anglais c'est ….

Pour moi le français, c'est ….

Ce sont ces différentes propositions qui ont abouti à des items clairement déterminés par nos soins après des mûres réflexions.

Finalement, nous avons pu constituer 10 items pour chacune de ces langues ethniques et l'anglais, (afar, arabe, somali, anglais). Les 10 items que nous avons gardés ont été les résultats de ces échanges, pour mettre un qualificatif sur une langue ou une autre. Puis vient le français avec 15 items.

Le recours à la MAC donne l'avantage de concevoir une enquête qui est axée sur une approche que l'on peut dire participative. Une certaine neutralité apparait dans la conception et les traitements des données au final.

2.1.3.5 *L'administration des questionnaires et le recueil des données*

Le travail méticuleux qui consistait à faire compléter les documents sur les représentations des différentes langues étant mené, il fallait alors faire entrer les données dans le site de traitement automatique.

Ce travail ayant pris fin en classe ou à la maison, on passait à l'étape cruciale de dépouillement et de remplissage des feuilles Excel. Il fallait, pour la saisie, se rendre sur le site[20] conçu à cet effet.

Le site délivre par la suite une série de tableaux et de résultats traités par le logiciel sur les trois dimensions en termes de score d'adhésion, d'indice de consensus et de distances significatives (notre travail n'abordera pas les distances entre les items). Il livre également un graphe et un schéma en couronnes pour chaque feuille remplie, une par enquête : on obtient alors un graphe adhésion-consensus-distance ; un schéma en couronnes : zone de centralité maximum – couronne centrale – périphérie incertaine – périphérie marginale. Nous garderons les schémas en couronnes que pour la langue française.

Pour être plus précis, nous soulignons que le choix de nombre d'items est personnel. Un souci de précision et de pratique a été à l'origine du choix des multiples de 5. Ainsi, pour les trois langues familiales et l'anglais, nous avons opté pour 10 items et pour le français, nous avons choisi 15 items. L'ordre des items est aléatoire. Certaines réponses ont été retournées par mail et d'autres moyens de communication numériques. Nous avons également reçu des questionnaires papiers complétés.

[20] Logiciel disponible sur le site http://linguiste.iutbeziers.fr/. Voir Bruno Maurer (2013) pour une présentation du logiciel et des traitements mathématiques qu'il réalise.

Tableau 12. Questionnaire d'enquête français

Pour moi, le français, c'est la (c'est une) ...

Propositions	Notes (+2, -2, +1, -1, 0)
1. Langue de la modernité	
2. Langue compliquée	
3. Langue de la réussite sociale	
4. Langue du colonisateur	
5. Langue très riche	
6. Langue du travail et de l'administration	
7. Langue de communication entre Djiboutiens de langues différentes	
8. Langue de la France	
9. Langue utile pour les affaires	
10. Langue de la littérature, la poésie, etc.	
11. Langue parlée par les gens qui se disent « intellectuels » pour parler entre eux	
12. Langue des pays francophones	
13. Langue qui est différente selon les pays où elle est parlée	
14. Langue qui recule	
15. Langue de l'école	

Maintenant, inscrivez une note au bout de chaque ligne.

ETAPE 1. Notez +2 les 3 propositions avec lesquelles vous êtes le plus d'accord. Vous vous dites : « Oui, le français, pour moi, c'est vraiment ça ».

ETAPE 2. Notez -2 les 3 propositions avec lesquelles vous n'êtes pas du tout d'accord. Vous vous dites : « Non, le français, pour moi, ce n'est pas du tout ça ».

ETAPE 3. Notez +1 les 3 propositions avec lesquelles vous êtes assez d'accord. Vous vous dites : « Oui, le français, pour moi, c'est ça ».

ETAPE 4. Notez -1 les 3 propositions avec lesquelles vous n'êtes pas d'accord. Vous vous dites : « Non, le français, pour moi, ce n'est pas ça ».

ETAPE 5. Notez 0 les 3 propositions qui restent.

Tableau 13. Questionnaire d'enquête Afar

Pour moi, l’afar, c'est la (c'est une) ...

Propositions	Notes (+2, -2, +1, -1, 0)
1. Langue porteuse de l’identité d’une partie des Djiboutiens	
2. Langue d’une tradition littéraire orale	
3. Langue régionale, internationale	
4. Langue en voie de disparition, dont l’avenir est compris	
5. Langue que j’aimerais parler mieux	
6. Langue pour communiquer seulement en famille et entre amis	
7. Langue compliquée	
8. Langue pour communiquer entre Djiboutiens d’origine différente	
9. Langue ignorée par la politique linguistique	
10. Langue minoritaire dont l’avenir est compromis	

Maintenant, inscrivez une note au bout de chaque ligne.

ETAPE 1. Notez +2 les 2 propositions avec lesquelles vous êtes le plus d'accord. Vous vous dites : « Oui, l’afar, pour moi, c'est vraiment ça ».

ETAPE 2. Notez -2 les 2 propositions avec lesquelles vous n'êtes pas du tout d'accord. Vous vous dites : « Non, l’afar, pour moi, ce n'est pas du tout ça ».

ETAPE 3. Notez +1 les 2 propositions avec lesquelles vous êtes assez d'accord. Vous vous dites : « Oui, l’afar, pour moi, c'est ça ».

ETAPE 4. Notez -1 les 2 propositions avec lesquelles vous n'êtes pas d'accord. Vous vous dites : « Non, l’afar, pour moi, ce n'est pas ça ».

ETAPE 5. Notez 0 les 2 propositions qui restent.

Tableau 14. Questionnaire d'enquête somali

Pour moi, le somali, c'est la (c'est une) …

Propositions	Notes (+2, -2, +1, -1, 0)
1. Langue porteuse de l'identité des Djiboutiens	
2. Langue d'une tradition littéraire orale	
3. Langue régionale, internationale	
4. Langue en voie de disparition	
5. Langue compliquée	
6. Langue pour communiquer seulement en famille et avec les amis	
7. Langue de la pratique religieuse	
8. Langue ignorée par la politique linguistique	
9. Langue minoritaire	
10. Langue pour communiquer entre Djiboutiens d'origine différente	

Maintenant, inscrivez une note au bout de chaque ligne.

ETAPE 1. Notez +2 les 2 propositions avec lesquelles vous êtes le plus d'accord. Vous vous dites : « Oui, le somali, pour moi, c'est vraiment ça ».

ETAPE 2. Notez -2 les 2 propositions avec lesquelles vous n'êtes pas du tout d'accord. Vous vous dites : « Non, le somali, pour moi, ce n'est pas du tout ça ».

ETAPE 3. Notez +1 les 2 propositions avec lesquelles vous êtes assez d'accord. Vous vous dites : « Oui, le somali, pour moi, c'est ça ».

ETAPE 4. Notez -1 les 2 propositions avec lesquelles vous n'êtes pas d'accord. Vous vous dites : «Non, le somali, pour moi, ce n'est pas ça ».

ETAPE 5. Notez 0 les 2 propositions qui restent.

Tableau 15. Questionnaire d'enquête Arabe

Pour moi, l'arabe, c'est la (c'est une) ...

Propositions	Notes (+2, -2, +1, -1, 0)
1. Langue porteuse de l'identité, du patrimoine culturel	
2. Langue du commerce à Djibouti	
3. Langue pour communiquer entre Djiboutiens d'origines différentes	
4. Langue du monde arabo-musulman et de la ligue arabe	
5. Langue de la religion musulmane	
6. Langue internationale	
7. Langue de la communication en famille et entre amis	
8. Langue difficile à apprendre	
9. Langue co-officielle avec le français	
10. Langue minoritaire, ignorée par la politique linguistique	

Maintenant, inscrivez une note au bout de chaque ligne.

ETAPE 1. Notez +2 les 2 propositions avec lesquelles vous êtes le plus d'accord. Vous vous dites : « Oui, l'arabe, pour moi, c'est vraiment ça ».

ETAPE 2. Notez -2 les 2 propositions avec lesquelles vous n'êtes pas du tout d'accord. Vous vous dites : « Non, l'arabe, pour moi, ce n'est pas du tout ça ».

ETAPE 3. Notez +1 les 2 propositions avec lesquelles vous êtes assez d'accord. Vous vous dites : « Oui, l'arabe, pour moi, c'est ça ».

ETAPE 4. Notez -1 les 2 propositions avec lesquelles vous n'êtes pas d'accord. Vous vous dites : « Non, l'arabe, pour moi, ce n'est pas ça ».

ETAPE 5. Notez 0 les 2 propositions qui restent.

Tableau 16. Questionnaire d'enquête Anglais

Pour moi, l'anglais, c'est la (c'est une) ...

Propositions	Notes (+2, -2, +1, -1, 0)
1. Langue de l'hégémonie de la culture américaine	
2. Langue de la mondialisation, langue universelle	
3. Langue qu'il faut absolument connaître pour voyager, travailler et réussir dans le monde d'aujourd'hui	
4. Langue dominatrice	
5. Langue compliquée, difficile à apprendre	
6. Langue qui varie selon les pays où elle est parlée	
7. Langue de la littérature	
8. Langue des grandes universités, du savoir et de la science	
9. Langue riche	
10. Langue de la modernité	

Maintenant, inscrivez une note au bout de chaque ligne.

ETAPE 1. Notez +2 les 2 propositions avec lesquelles vous êtes le plus d'accord. Vous vous dites : « Oui, l'anglais, pour moi, c'est vraiment ça ».

ETAPE 2. Notez -2 les 2 propositions avec lesquelles vous n'êtes pas du tout d'accord. Vous vous dites : « Non, l'anglais, pour moi, ce n'est pas du tout ça ».

ETAPE 3. Notez +1 les 2 propositions avec lesquelles vous êtes assez d'accord. Vous vous dites : « Oui, l'anglais, pour moi, c'est ça ».

ETAPE 4. Notez -1 les 2 propositions avec lesquelles vous n'êtes pas d'accord. Vous vous dites : « Non, l'anglais, pour moi, ce n'est pas ça ».

ETAPE 5. Notez 0 les 2 propositions qui restent.

Conclusion

L'ensemble des techniques de collecte de données utilisées a pour mérite de nous aider à plonger dans la sphère familiale pour recueillir des informations utiles à la poursuite de nos réflexions. La variété des techniques mises en place se justifie par les difficultés que représentent la sphère familiale. Les PLF, relevant du domaine intime et privé, il fallait diversifier les méthodes de collecte des renseignements et cela a porté ses fruits nous semble-t-il. De l'observation directe (observation à l'aide d'une grille) à l'observation indirecte (questionnaires adultes et adolescents, questionnaires MAC, entretiens), nous avons eu accès par ces diverses techniques d'enquête à des résultats de recherches instructifs et significatifs pour la suite de nos travaux.

Toutefois, le domaine familial est un domaine qui relève de l'intime et il n'a pas été facile pour nous, chercheur dans notre société, d'intervenir dans le milieu familial sans être perçu comme « intrus » ou « étranger ». Il fallait adapter nos modes de recherche aux différentes situations vécues et nos enquêtes de natures différentes ont eu le mérite de contourner les obstacles rencontrés.

Les quatre outils d'analyse utilisés dans notre travail de recherche sont complémentaires et chacun apporte des informations spécifiques. C'est dans cette optique que nous les avons utilisés et les enseignements que nous en avons tiré seront exposés dans la partie qui suit.

La grille d'observation a été un moyen efficace pour voir ce que les familles font réellement en matière de langues. C'est à l'aide de cet outil préétabli et issu de la préenquête que nous avons pu voir comment les langues sont utilisées et lesquelles sont parlées réellement. Ce fut l'occasion d'assister aux pratiques réelles en annotant les comportements linguistiques.

Les questionnaires quant à eux, ont permis de toucher un grand nombre de personnes et de voir comment ils se représentent les questions en lien avec chaque langue concernée par notre recherche. Ils ont eu pour avantage de mettre en lumière les représentations des pratiques linguistiques familiales.

La MAC a permis d'accéder aux représentations à l'aide d'outils de calculs et d'une manière assez neutre et objective. Elle a surtout permis de voir quelles valeurs sont associées à chacune des langues présentes dans la sphère familiale des Djiboutiens.

Les entretiens semi-directifs ont eu l'avantage d'approfondir quelques thématiques spécifiques avec les familles. Ces échanges nous ont permis de comprendre assez clairement les discours des parents et des membres des familles sur les pratiques linguistiques et les choix en matière de la gestion des langues au sein du foyer.

3 Résultats des recherches

Les résultats des différents travaux que nous avons pu mener sur le terrain djiboutien seront présentés dans cette partie. Nous mettrons d'abord en lumière les résultats issus de l'enquête MAC qui mettent en exergue ce que les Djiboutiens pensent de leurs langues maternelles, du français et de l'anglais. Puis, ce sont les résultats de l'enquête quantitative chez des adultes et des adolescents que nous avons menée pour avoir une vue d'ensemble sur les représentations linguistiques des enquêtés. A ces recherches sur les représentations et imaginaires des habitants de la capitale, succèdent les travaux des observations de pratiques au sein des familles djiboutiennes, menées à l'aide des grilles. Pour approfondir ces données, nous avons décidé de les compléter par des entretiens semi-directifs.

3.1 Représentations des langues selon la méthode MAC : quelles valeurs sont attachées aux langues ?

Nous tentons de savoir ce que pensent les Djiboutiens de leurs langues et des autres langues en usage dans le pays. Nous avons privilégié ici les autoreprésentations et nous avons demandé à chaque groupe d'émettre leurs avis sur leurs langues respectives. Nous ne reviendrons pas ici sur une description de la méthode d'analyse combinée (Maurer, 2011, 2013) utilisée pour cette enquête. Nous avons donné la synthèse de la méthode MAC dans la partie consacrée à la démarche méthodologique (2.1.3.) Ainsi, la population qui a été visée d'abord est le public adulte suivie par le public adolescent, des élèves issus des établissements secondaires de la capitale. Nous allons présenter et analyser successivement les résultats relatifs à chacune des 5 langues, à partir des calculs statistiques réalisés par le logiciel.

3.1.1.1 *Public adulte*

Nous allons présenter et analyser successivement les résultats relatifs à chacune des 5 langues, à partir des calculs statistiques réalisés par le logiciel. Il sera ici question d'autoreprésentation. On y ajoutera les représentations de l'anglais et du français qui seront des hétéroreprésentations.

3.1.1.1.1 Représentation sociale de l'afar par les Afars

Les éléments qui font l'objet d'une plus forte adhésion sont l'item 6 et l'item 1 qui stipulent que la langue afar est une « langue familiale » et une « langue de l'identité ». Ce qui laisse penser que c'est une langue de communication au sein du cercle familial et qui est un moyen de transmission du patrimoine culturel de la famille. A ces deux items vient s'ajouter un troisième qui est l'item 2 « langue de l'oralité » qui complète le tableau descriptif de la langue afar pour les parents afars. Les adultes semblent adhérer à cette conception de la langue

familiale qui est aussi langue de marquage identitaire mais dont la transmission est le canal de l'oralité.

Figure 15. Graphe de la représentation afar

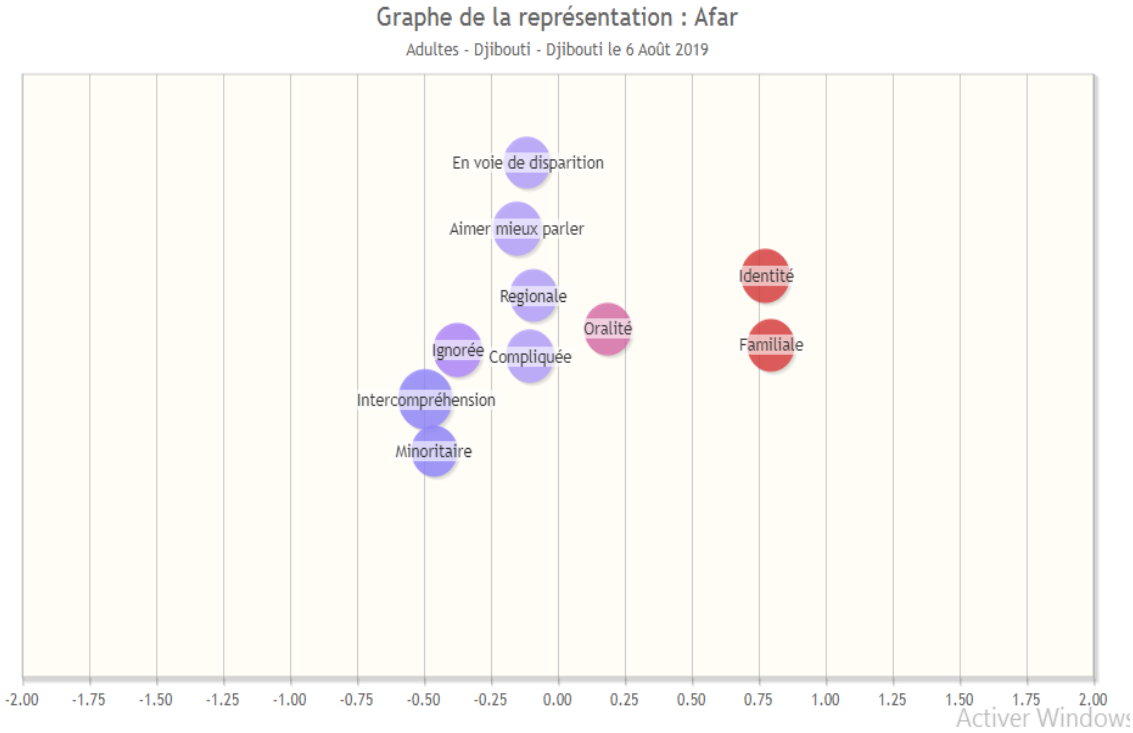

Les items « langue d'intercompréhension et langue minoritaire » sont rejetés vers le côté gauche de ce graphique qui veut dire que le groupe d'adultes accordent un score de consensus qui est respectivement de 0,08 et 0,0,72. Ils semblent penser qu'en pratique cette langue se parle entre membres de la même communauté et qu'elle est loin d'être une langue minoritaire cela laissant croire que langue minoritaire est synonyme de locuteurs minoritaires.

Tableau 17. Étude de la langue afar– calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus

	Identité	Oralité	Régionale	En voie de disparition	Aimer mieux parler	Familiale	Compliquée	Intercompréhension	Ignorée	Minoritaire
Score d'adhésion	0.78	0.19	-0.09	-0.11	-0.15	0.8	-0.1	-0.49	-0.37	-0.46
Indice de consensus	0.072	0.07	0.07	0.069	0.072	0.07	0.071	0.08	0.072	0.068

Les deux éléments « langue d'identité et langue d'oralité » obtiennent les deux scores positifs d'adhésion du groupe, les autres ayant obtenu des notes négatives.

Il convient ici d'appréhender le rôle de l'oralité pour la transmission des langues d'héritage au sein de la famille puisque les parents reconnaissent que la modalité de l'acquisition et la transmission de l'afar est la voie orale. D'autres problématiques rentrent dans ce développement, comme la place que les familles accordent à cette oralité et comment celle-ci peut à son tour être un instrument de préservation des langues ethniques. Le déclin dans la transmission linguistique orale a-t-elle un impact sur la langue parentale.

3.1.1.1.2 Représentations de la langue arabe chez les adultes arabes

L'item 1 « langue de l'identité » a un score assez significatif qui est de 0.97 et dépasse de loin les autres items. Ce score d'adhésion s'explique par le fait que chez les Arabes, la langue arabe est sans distinction la langue déterminante dans l'identité familiale, plus précisément en matière de cultures ou de traditions. D'autre part, on attache cette langue à l'islam, langue divine, langue de l'au-delà et langue du Coran. C'est une extrapolation consciente ou inconsciente qui permet à la langue d'être valorisée, privilégiée.

L'item « langue de l'identité » est plus proche de l'item « langue du monde arabe ». Le monde arabe est celui de la ligue arabe, organisation regroupant les pays arabes et à laquelle la République de Djibouti a accédé en 1981. On peut comprendre là que l'identité arabe est exprimée par la langue arabe. Cette dernière est aussi l'expression de l'arabité.

Figure 16. Graphe de la représentation sociale de l'arabe : adhésion – consensus

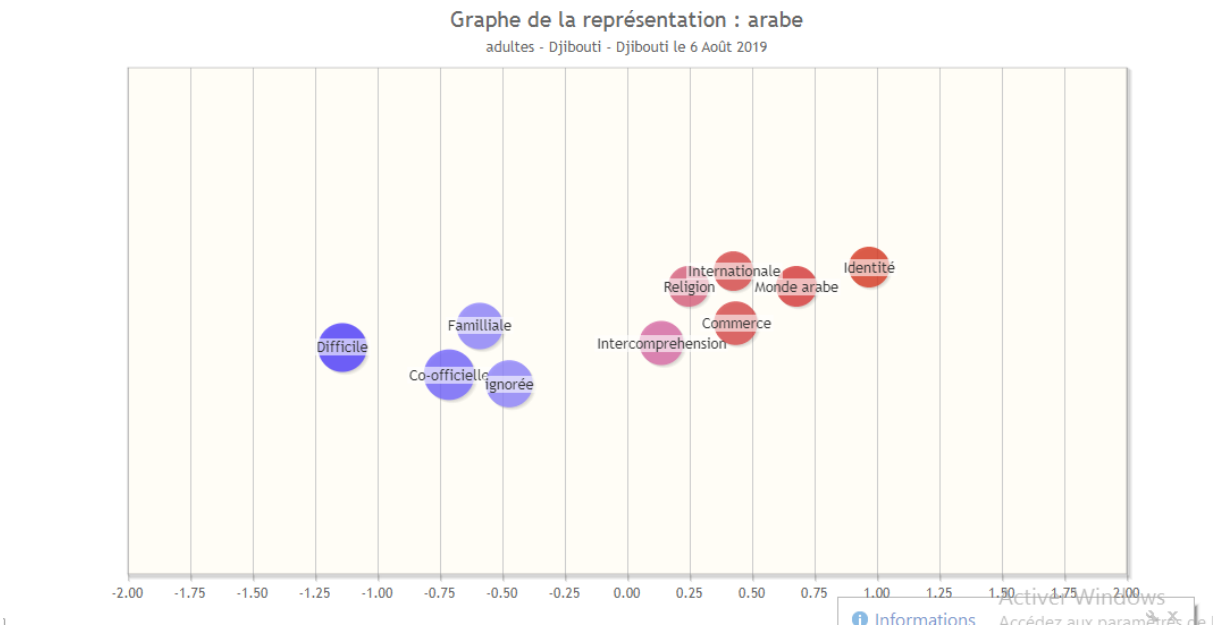
Graphe de la représentation : arabe
adultes - Djibouti - Djibouti le 6 Août 2019
Internationale
Religion
Monde arabe
Identité
Commerce
Intercomprehension
Familliale
Difficile
Co-officielle
Ignorée
-2.00
-1.75
-1.50
-1.25
-1.00
-0.75
-0.50
-0.25
0.00
0.25
0.50
0.75
1.00
1.25
1.50
1.75
2.00
Informations

Tableau 18. Étude de la langue arabe - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus

	Identité	Commerce	Intercompréhension	Monde arabe	Religion	Internationale	Familiale	Difficile	Co-officielle	ignorée
Score d'adhésion	0.97	0.44	0.14	0.68	0.25	0.43	-0.59	-1.14	-0.71	-0.47
Indice de consensus	0.07	0.075	0.076	0.07	0.07	0.068	0.08	0.084	0.087	0.081

Ce tableau rend compte des scores d'adhésion à des items et des indices de consensus.

3.1.1.1.3 Représentation sociale du somali par les somalis adultes

L'item 1, « langue de l'identité » occupe le noyau central de la représentation du somali. Les enquêtés sont unanimes sur le fait de penser que le somali est bel et bien une langue identitaire. Marque de l'identité, de « la somalitude », cet item enregistre un score de 1.16. Le plus élevé des scores d'adhésion enregistré jusqu'ici pour les langues qui ont fait l'objet de nos recherches. L'item 6 « langue familiale » vient après avec un score d'adhésion de 0.7. Ainsi valué, on peut dire que l'étude de la langue somalie les désigne comme deux items les plus significatifs de la catégorisation de la langue somalie.

Figure 17. Graphe de la représentation sociale du somali : adhésion – consensus

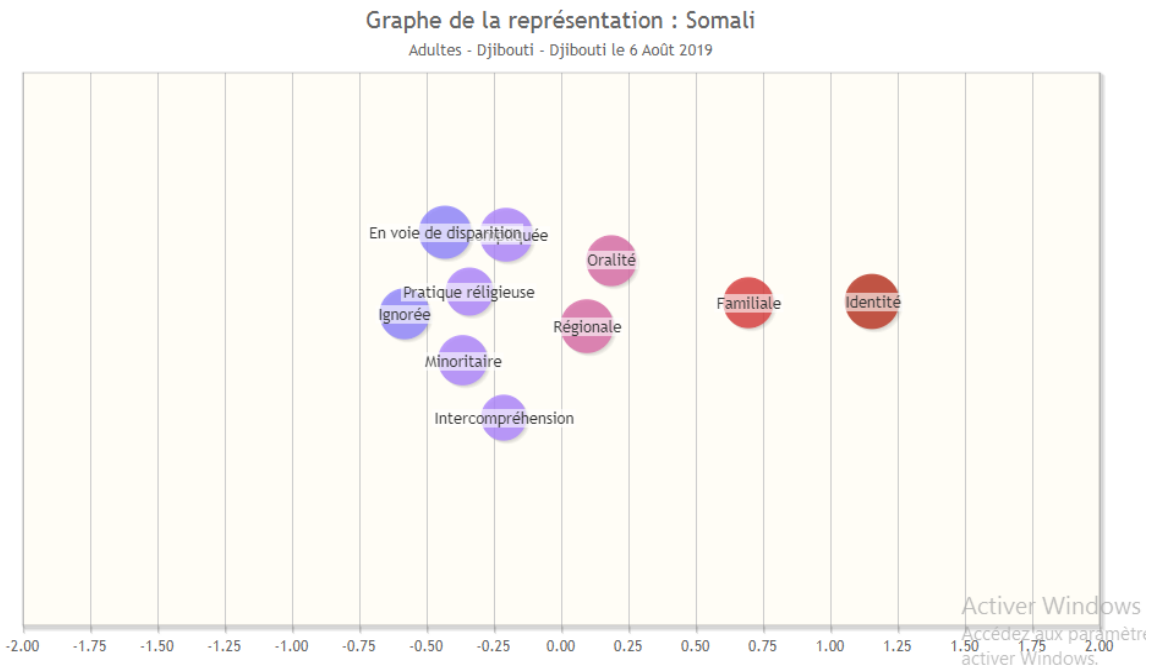

Tableau 19. Étude de la langue somali - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus

	Identité	Oralité	Régionale	En voie de disparition	Compliquée	Familiale	Religion	Ignorée	Minoritaire	Intercompréhension
Score d'adhésion	1.16	0.19	0.1	-0.43	-0.2	0.7	-0.34	-0.58	-0.36	-0.21
Indice de consensus	0.078	0.072	0.076	0.075	0.076	0.072	0.068	0.072	0.071	0.065

Dans l'imaginaire linguistique des parents, il apparaît que le somali n'est pas du tout une langue ignorée, une langue en voie de disparition et une langue minoritaire. C'est bien normal qu'ils aient une vision optimiste et positive de leur langue et de son avenir. Dans le graphe ci-dessus, ces items sont situés à gauche du graphe (figure 17) et cela signifie qu'ils sont rejetés, refusés avec des scores négatifs respectivement -0,58, -0,43 et -0,36. Ces scores négatifs expriment le rejet de ce groupe. A la fin de l'analyse des représentations des langues maternelles par les locuteurs des trois langues nationales, on se rend compte que les adultes pensent bien que les items « langue de l'identité », « langue familiale » reviennent au premier plan pour tous les trois groupes ethniques.

On peut à ce niveau comprendre que la question de la transmission linguistique au sein de la cellule famille implique des aspects d'ordre identitaire et la non transmission signifiera la perte de l'héritage linguistique et culturel.

3.1.1.1.4 Tri langues nationales pour les - 40 ans

Le but de ce tri est de mettre l'accent sur des jeunes parents ou adultes de moins de 40 ans qui ont potentiellement une conception assez distincte des autres groupes. Ce lot se distingue par le niveau d'étude, ce sont des adultes instruits, plus ou moins impliqués dans la gestion des langues au sein de leurs foyers ou leurs futurs foyers. C'est une population assez jeune, assez consciente du point de vue linguistique, et qui a aussi répondu adéquatement à nos questionnaires.

3.1.1.1.4.1 Réprésentation de l'afar -40 ans

Le graphe de la représentation ci-dessous rend compte de la structure de la représentation de l'afar chez les Afars de moins de 40 ans. La langue ethnique est un des vecteurs de l'identité du groupe mais aussi ce qui est de l'ordre de l'intime, de la famille, les deux items « langue de l'identité » et « langue familiale » obtiennent un score d'adhésion de 0.61. Toutefois, les jeunes parents nés après l'indépendance, ont une certaine conscience de la situation sociolinguistique de leur langue et c'est la raison pour laquelle on retrouve en troisième position l'item « langue en voie de disparition ». Cela induit une certaine prise de mesure pour éviter l'exécution de la langue qui est le signe de l'identité. Les parents, conscients de la disparition de leur langue, feront tout pour y apporter des solutions et surtout trouver un moyen de transmettre à leurs enfants pour éviter que la langue disparaisse, provoquant la perte de repères pour les enfants qui perdraient alors une part de leur identité.

La tranche de la population ciblée ici (les moins de 40) accorde un score de consensus à l'item « aimer mieux la parler » qui est de 0.82. C'est un signe que les jeunes parents nés à partir de l'année 1980, considèrent que du fait de la sédentarisation, ils manquent d'une vraie maîtrise de la langue afar. Il y a donc une certaine idée de la langue afar, pure et correcte. Les citadins reconnaissent qu'ils ne parlent pas l'afar comme le parleraient leurs parents ou leurs grands-parents.

Pourtant, le rejet est exprimé pour l'item « langue compliquée », c'est une manière de dire que leur langue peut être apprise et parlée par ceux qui y sont exposés. C'est possible que cela soit une reponse à ceux qui disent ne pas parler l'afar parce que c'est une langue compliquée.

Figure 18. Graphe de la représentation de l'afar pour les adultes de -40 ans

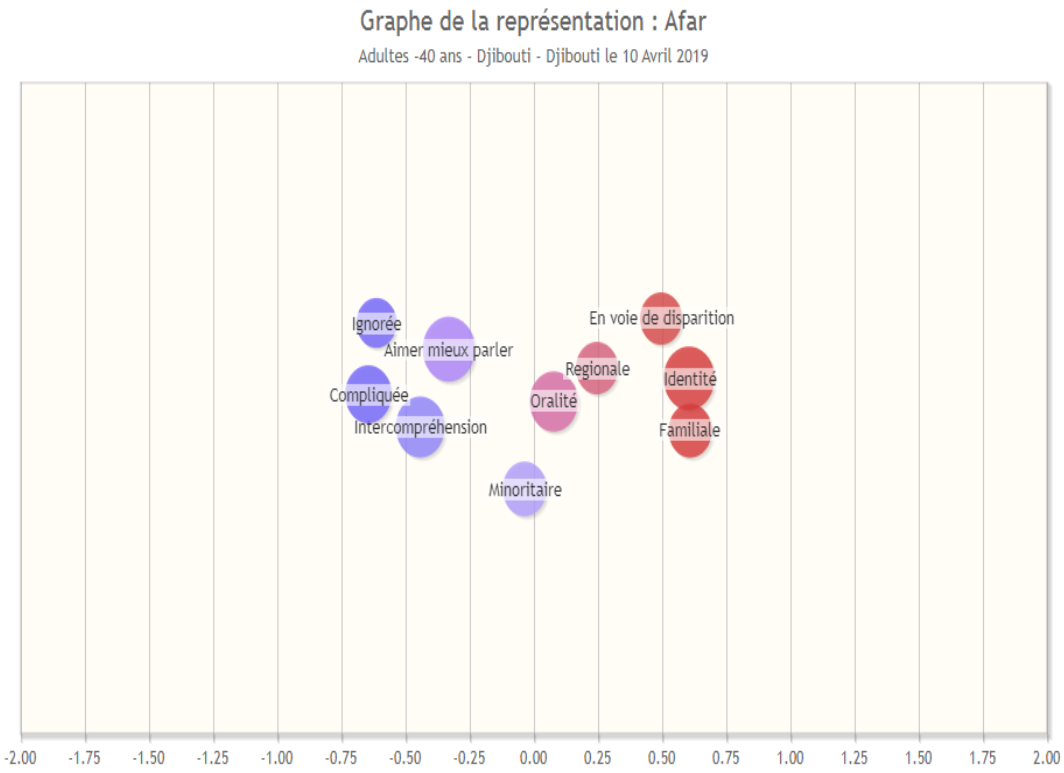

Tableau 20. Étude de la langue afar - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus

	Identité	Oralité	Régionale	En voie de disparition	Aimer mieux parler	Familiale	Compliquée	Intercompréhension	Ignorée	Minoritaire
Score d'adhésion	0.61	0.08	0.25	0.5	-0.33	0.61	-0.64	-0.44	-0.61	-0.03
Indice de consensus	0.08	0.076	0.066	0.066	0.082	0.068	0.073	0.077	0.063	0.069

3.1.1.1.4.2 Représentations des Somalis – 40 ans

La même tranche d'âge (- de 40 ans) a été choisie pour la langue somalie. Les locuteurs nés dans la période post indépendance ont été sélectionnés pour voir quel jugement ils portent sur leur langue. Nous voyons une redondance de l'item « langue de l'identité » en tête pour les trois sous-groupes de locuteurs choisis. D'autre part, on voit pour ce groupe de locuteurs que l'item somali « langue de l'oralité » apparait en seconde position. Les deux langues ethniques (l'afar et le somali) sont bien sûr des langues de culture orale. Se pose alors la question de la transmission intergénérationnelle de ces langues. Pour les locuteurs somalis de moins de 40 ans, l'identité ethnique de la communauté a été le fait, durant des siècles, de la transmission orale. La modernité expose alors la langue somalie comme toute autre langue venant de l'oralité à des défis énormes en ce siècle de nouvelles technologies. C'est l'expression d'une conscience linguistique des sujets interrogés qui apparait ici.

Figure 19. Graphe de la représentation du somali, adultes de -40 ans

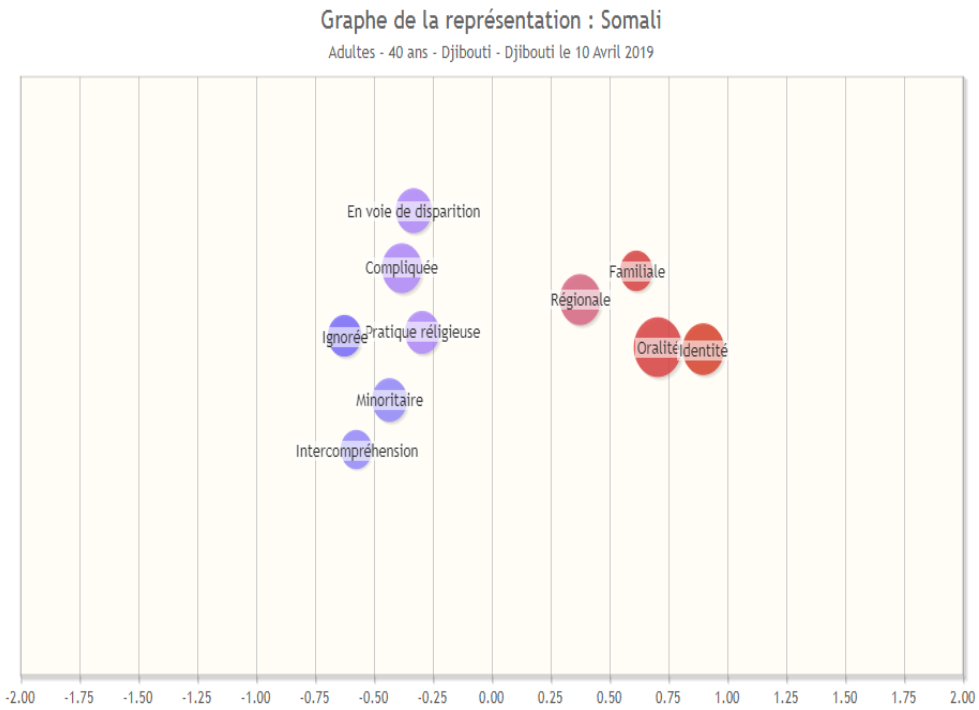

Activer Windows
Accédez aux paramètres de l'ordinateur pou

Tableau 21 Étude de la langue somali - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus

	Identité	Oralité	Régionale	En voie de disparition	Compliquée	Familiale	Religion	Ignorée	Minoritaire	Intercompréhension
Adhésion	0.9	0.71	0.38	-0.33	-0.38	0.62	-0.29	-0.62	-0.43	-0.57
Indice de consensus	0.083	0.096	0.082	0.072	0.08	0.065	0.069	0.067	0.07	0.063

3.1.1.1.4.3 Représentations de l'arabe – 40 ans

Pour les locuteurs arabes de – 40 ans, tranche d'âge comprise entre 20 et 40 ans, l'item l'arabe « la langue de l'identité » vient en premier lieu avec un score d'adhésion de 1.22. Puis, vient l'item « langue du monde arabe » qui est la volonté de donner à la langue une dimension régionale. Les locuteurs de la langue arabe, estiment que leur langue est porteuse de l'identité d'un ensemble géographique et démographique large qui est le monde arabe. Une manière peut-être de dire que c'est une langue qui est parlée par tous les Arabes. Pourtant, ils ne mettent pas dans le même panier les items « langue d'intercompréhension et langue internationale » qui

viennent un peu plus loin. Contrairement aux deux autres langues du pays, l'arabe est selon ses locuteurs, une langue qui appartient à un large public.

Figure 20. Graphe de la représentation de l'arabe, adultes de -40 ans

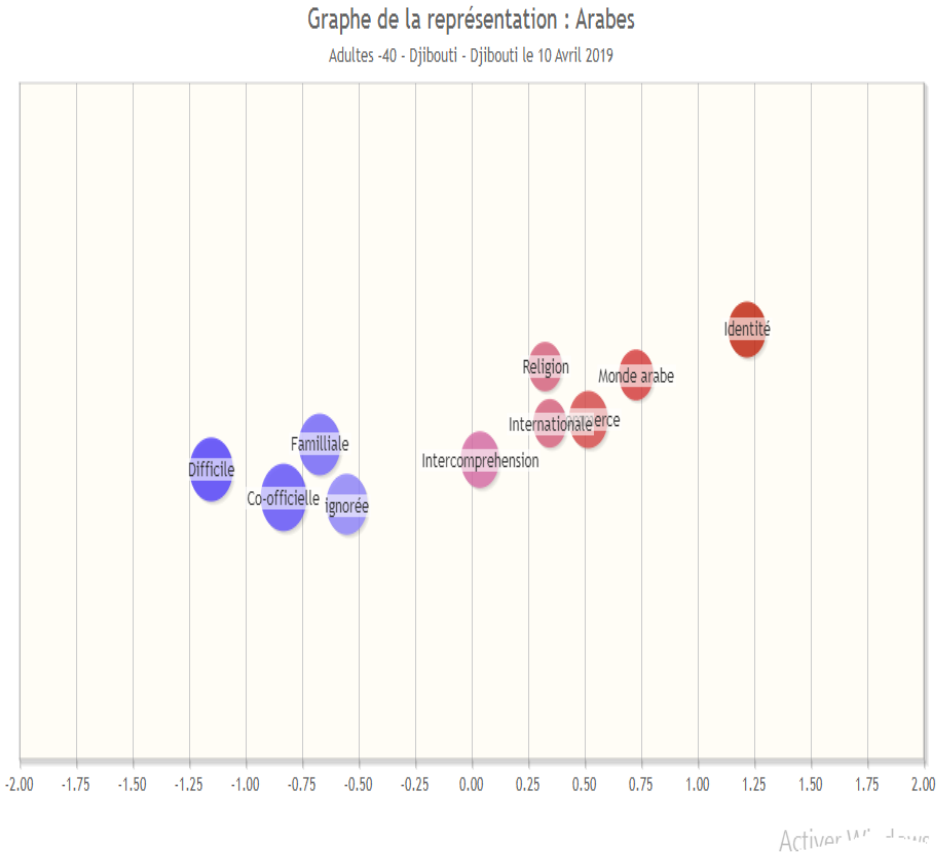

Deux items viennent en tête de ce graphe. A droite où sont situés les cognèmes les plus valués, on retrouve en tête l'item « langue de l'identité ». Il est suivi de deux items qui sont l'item « langue du monde arabe », « langue du commerce ». On voit que les items les plus à gauche sont ceux qui sont rejetés : « langue difficile, co-officielle, familiale, ignorée ». On voit ici que les parents distinguent les items « langue de l'identité » et « langue familiale ». L'arabe est loin d'être une langue de la famille, elle est porteuse d'une identité arabe qui ne s'arrête pas au seuil de la maison, c'est-à-dire une langue internationale. L'item « langue de l'identité » obtient un score d'adhésion de 1,22 et celui de la famille -0,67. Ceci prouve que les adultes de -40 ans différencient ces deux items. Les deux aspects sont-ils alors clairement distincts pour ces parents ?

Tableau 22. Étude de la langue Arabe - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus

	Identité	Commerce	Intercompréhension	Monde arabe	Religion	Internationale	Familiale	Difficile	Co-officielle	ignorée
Score d'adhésion	1.22	0.52	0.04	0.73	0.33	0.35	-0.67	-1.15	-0.83	-0.55
Indice de consensus	0.077	0.079	0.078	0.07	0.068	0.067	0.085	0.088	0.093	0.084

L'âge des parents peut être un paramètre entrant dans l'implication des parents et de leur souhait de transmettre une langue ou pas.

Nous avons choisi de confronter de comparer les graphes de représentation obtenus pour les adultes en général avec les tris opérés pour les adultes de mois de 40 ans. Ces tris s'expliquent par le fait que les adultes de moins de quarante ans sont généralement des adultes animés par une volonté de transmettre leurs langues et impliqués fortement dans les PLF. Ils sont également instruits et contrairement à l'échantillon général, c'est un groupe des jeunes parents assez homogènes et mixtes. Alors, on remarque quelques éléments dont on peut tirer des enseignements même si tous les tris ne donnent pas des résultats attendus. Pour les adultes afars et les adultes de moins de quarante ans, pour la langue afar, on se rend compte que l'on a deux représentations assez différentes. Les deux graphes permettent de voir que pour l'échantillon général, on avait deux items en tête « langue de l'identité et langue de familiale ». Mais pour les adultes de moins de 40 ans, les deux items « langues de l'identité et familiale » sont suivis de près par « langue en voie de disparition ». Cette prise de conscience de la part des parents de -40 ans laisse présager leur volonté de s'impliquer et de mener des politiques au sein de la famille, pour sauvegarder cette langue qui est la marque de l'identité et dont la disparition signifie la perte de l'identité de toute la communauté et de la communauté elle-même.

Pour les Somalis, il est utile de voir que les dispositions des items sur les graphes sont différentes et nous interpellent. Aux deux duos « langue de l'identité et langue familiale » issus de la représentation du questionnaire adultes (population général), le questionnaire des adultes de -40 ans vient apporter un changement notoire, la langue familiale laisse place à langue de l'oralité. Ainsi, les préoccupations des parents de cette tranche d'âge en matière de langue changent. Il semble qu'il est plus question de comment sauvegarder et transmettre cette langue que de la considérer comme l'apanage de la famille et le marqueur de l'identité somalie. Donc, les parents prennent les choses au sérieux et veulent prendre des mesures nécessaires pour pallier l'absence de l'écrit pour cette langue nous parait-il à ce stade de la recherche. L'oralité

est un frein dans cette époque où les moyens de transmission se sont diversifiés. Nous y voyons un signe des parents qui comprennent la gravité de la situation.

Pour les Arabes, les différences ne sont pas très importantes même si l'item langue d'identité n'est pas valué de la même manière dans les deux cas. Pour les parents de moins de 40 ans, il est valué d'un score d'adhésion de 1,22 alors que les adultes en général y avaient accordé un score de 0,97. Ce qui est en soi significatif dans la représentation de la langue. Les deux groupes semblent avoir une conception pas très opposée de la langue contrairement à ce que nous avons remarqué auprès des deux autres communautés nationales à propos de leurs langues.

On peut terminer cette étape en disant que plus les parents sont jeunes, instruits, ils peuvent prendre des décisions qui permettront de transmettre telle ou telle langue. Des parents qui se soucient de transmettre leur langue dans une époque marquée par la glossodiversité, l'acculturation, la mondialisation mais aussi animés par une ferme volonté d'outiller leurs enfants pour le monde de demain.

3.1.1.1.5 Tri par sexe des sujets de 3 langues nationales

Nous avons voulu confronter les représentations des différents groupes de sujets de notre enquête menée à Djibouti sur les représentations des langues maternelles de la population, donc des autoreprésentations. Pour cela, nous allons nous intéresser à voir d'abord si la variable sexe apporte des informations au sujet des représentations des langues dans chaque communauté, dans chaque ethnie : afar, arabe et somali.

3.1.1.1.5.1 Représentations de l'afar chez les femmes afares

On s'est attelé à voir ce que les femmes afar pensent de leur langue. Le graphe ci-dessous montre que les femmes afar s'accordent et expriment un score élevé pour deux items en l'occurrence l'afar comme « langue familiale » et « langue de l'identité ».

D'autre part, le consensus le plus valué est accordé à l'item « la langue familiale ». Elles montrent par-là que l'afar est la marque de la famille, une langue maternelle ou une langue de l'intimité familiale.

Le rejet est exprimé à l'image de l'afar « langue minoritaire ». On peut comprendre que l'épanouissement de la langue afar est la famille dont la colonne vertébrale demeure la femme, la mère. Dans ce graphe, quatre groupes d'items se dessinent de droite à gauche : il y a d'abord deux éléments puis deux éléments, puis trois et encore trois vers la fin.

Figure 21. Graphe de la représentation de l'afar, femmes

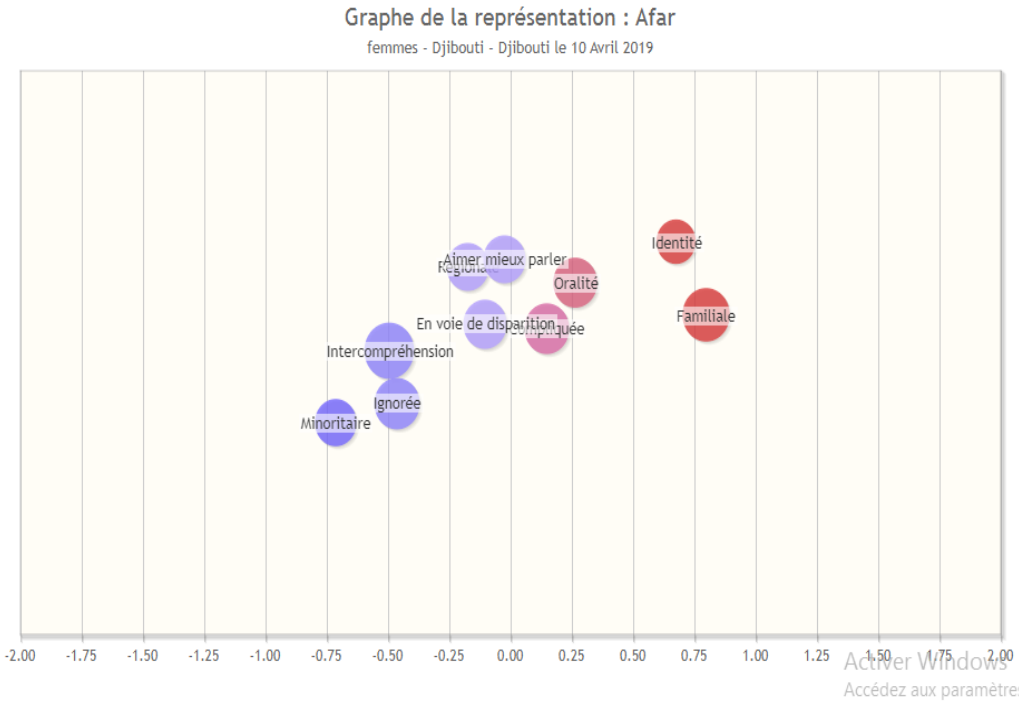

Activer Windows
Accédez aux paramètres de l'ordi

Le tableau suivant montre en détail les différentes valeurs attribuées à chaque item. Ceux qui ont reçu les plus forts scores d'adhésion sont les items « langue familiale, et langue de l'identité ». L'item « langue minoritaire » est rejeté.

Tableau 23. Étude de la langue afar - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus

	Identité	Oralité	Régionale	En voie de disparition	Aimer mieux parler	Familiale	Compliquée	Intercompréhension	Ignorée	Minoritaire
Score d'adhésion	0.68	0.27	-0.17	-0.1	-0.02	0.8	0.15	-0.49	-0.46	-0.71
Indice de consensus	0.064	0.072	0.069	0.071	0.069	0.077	0.073	0.081	0.074	0.068

3.1.1.1.5.2 Représentations de l'afar chez les hommes afars

Chez ce groupe de sexe masculin, c'est plus structuré. Deux éléments sont en tête du peloton, puis un bloc se présente. Ce n'est pas aussi éparpillé que chez les femmes.

Figure 22. Graphe de la représentation de l'afar, hommes

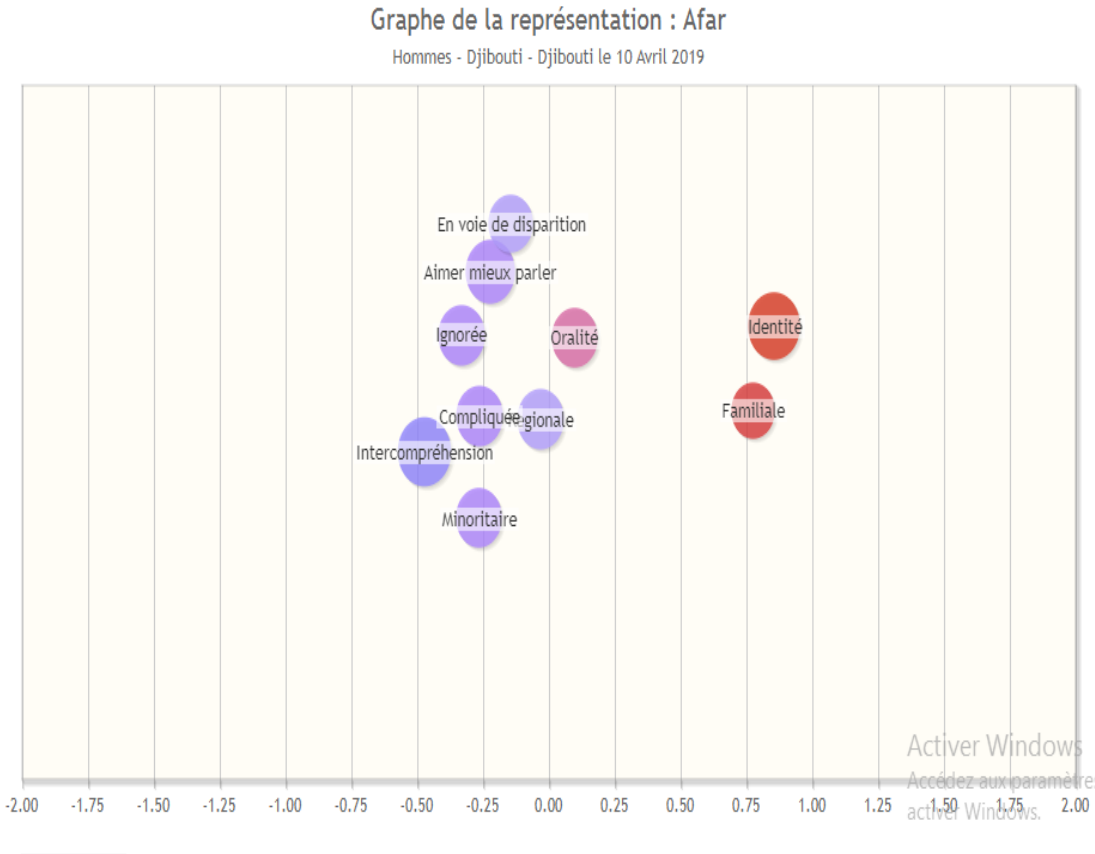

Les deux items qui ont reçu un score élevé sont l'item langue de l'identité et langue familiale. Le reste des cognèmes sont en deçà de zéro. Ils obtiennent des scores négatifs. Comme chez les

femmes, les hommes de langue afar associent les deux items « langue de l'identité » et « langue familiale ». Pour ces deux groupes, les items valués positivement sont presque identiques avec des scores assez proches (0,68/0,8) pour l'item « langue de l'identité ». Il en est de 0,8 et 0,78 pour l'item « langue familiale » respectivement.

Tableau 24. Étude de la langue afare - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus

	Identité	Oralité	Régionale	En voie de disparition	Aimer mieux parler	Familiale	Compliquée	Intercompréhension	Ignorée	Minoritaire
Score d'adhésion	0.86	0.1	-0.03	-0.14	-0.22	0.78	-0.26	-0.47	-0.33	-0.26
Indice de consensus	0.078	0.069	0.07	0.067	0.074	0.065	0.07	0.08	0.07	0.069

3.1.1.1.5.3 Représentations du somali par les femmes

L'étude des représentations des sujets féminins somalis sur leur langue a également été menée. Les femmes sont là aussi d'accord pour exprimer un score d'adhésion assez élevé à deux items qui sont le somali langue de l'identité et le somali langue familiale. Deux items qui montrent que les femmes ont une certaine image de leur langue et de ce qu'elle représente du point de vue de l'appartenance ethnique et sa présence au sein du cercle familial. Elles émettent un rejet de l'item langue ignorée qui est valué à -076. Cela nous permet de d'avancer que ces femmes démontrent un attachement à leur langue. Car ignorer leur langue c'est ignorer leur identité et donc leur existence.

Figure 23. Graphe de la représentation du somali, femmes

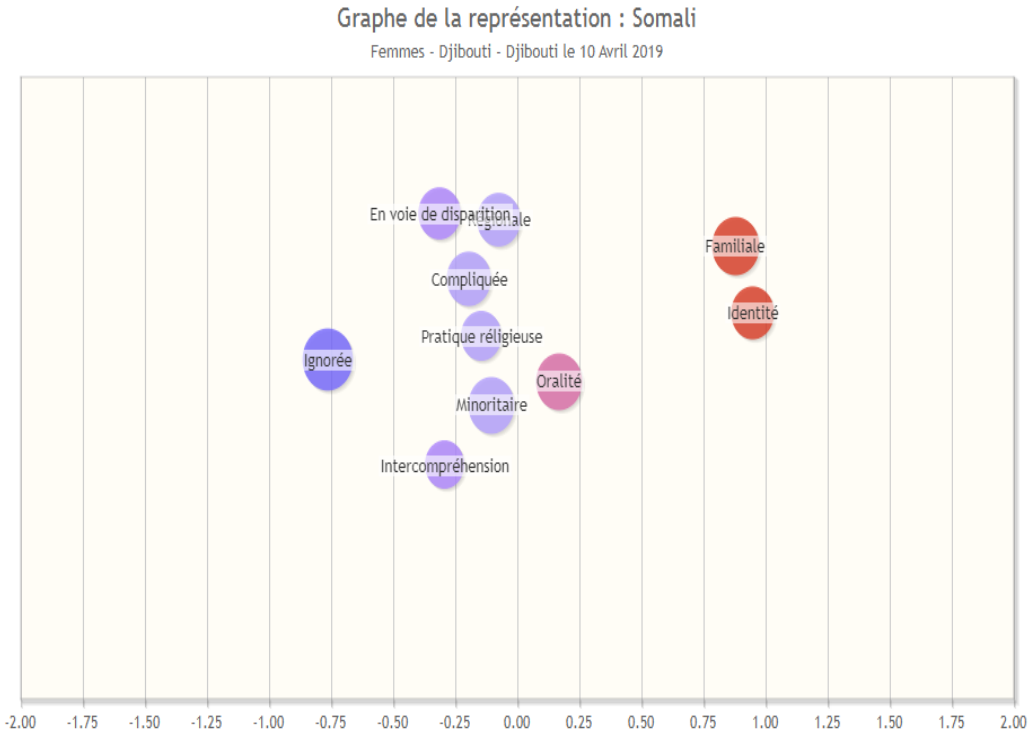

Les deux éléments « langue de l'identité, langue familiale » obtiennent un score de consensus très élevé respectivement 0,95 et 0,88. Ils sont situés à droite du graphe. L'item « langue ignorée » est rejeté et il se situe loin par rapport aux autres items. Il est situé à gauche.

Tableau 25. Étude de la langue somalie - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus

	Identité	Oralité	Régionale	En voie de disparition	Compliquée	Familiale	Pratique religieuse	Ignorée	Minoritaire	Intercompréhension
Score d'adhésion	0.95	0.17	-0.07	-0.31	-0.19	0.88	-0.14	-0.76	-0.1	-0.29
Indice de consensus	0.07	0.075	0.071	0.069	0.072	0.077	0.066	0.082	0.075	0.064

3.1.1.1.5.4 Représentations du somali par les hommes

Le graphe des hommes somali met en avant une forte adhésion à l'item « langue de l'identité » pour leur langue avec un score de 1.31, le plus élevé. Puis vient l'item « langue familiale ». L'indice de consensus le plus élevé est celui de l'identité. Les hommes sont très attachés à l'aspect identitaire de leur langue tandis que les femmes étaient divisées en langue familiale et langue de l'identité. La société somalie est une société patriarcale et la question d'identité y est très importante comme chez les Afars. La primauté de l'item « langue de l'identité » est

expressive de cette mentalité nomade. Les hommes sont les détenteurs du pouvoir et ils occupent une place de choix dans la définition de l'identité somalie.

Figure 24. Graphe de représentation du somali, hommes

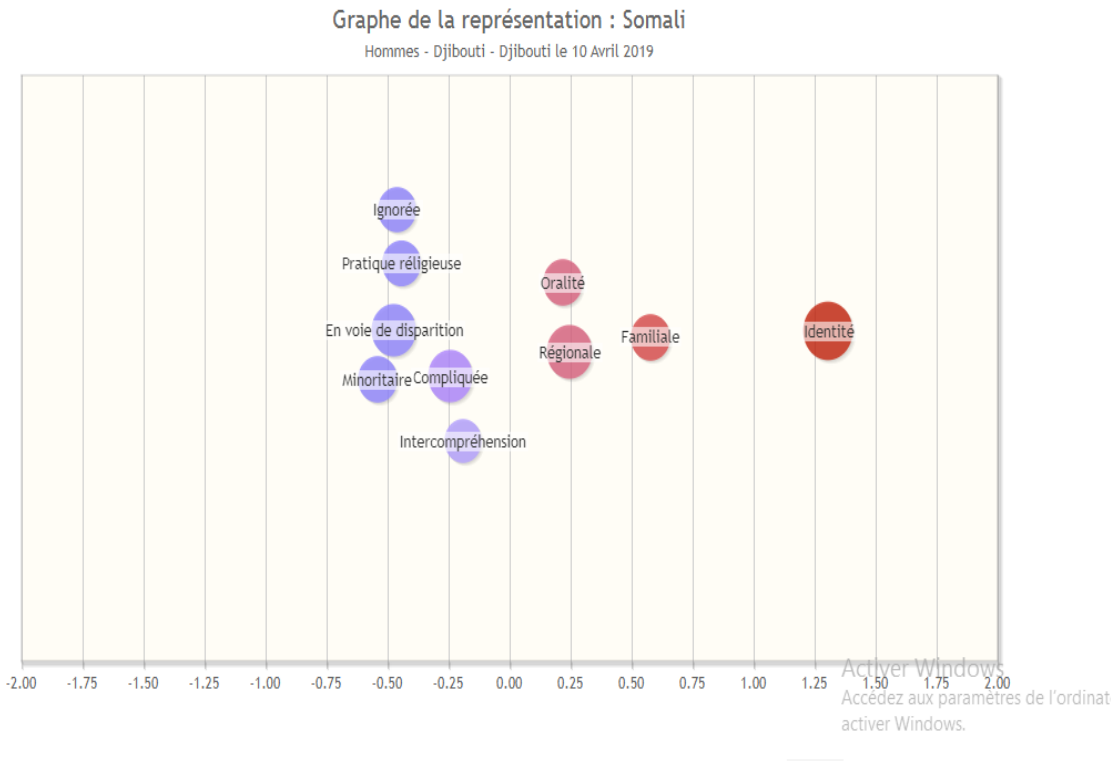

Le graphe ci-dessus montre les détails de l'imaginaire linguistique des hommes de l'ethnie somalie. Un élément détient la tête c'est l'item « langue de l'identité ». comme le montre le graphe, il est situé à droite et la dimension du cercle montre qu'il y a un fort consensus autour de l'item. Une légère différence est visible dans les deux graphes avec la variable genre : chez les femmes, les deux items « langue de l'identité et familiale » sont ensemble alors que chez les hommes, il y a l'item « langue de l'identité » qui vient en premier et l'autre vient un peu plus loin avec un score moindre.

Tableau 26. Étude de la langue somalie - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus

	Identité	Oralité	Régionale	En voie de disparition	Compliquée	Familiale	Pratique religieuse	Ignorée	Minoritaire	Intercompréhension
Score d'adhésion	1.31	0.22	0.25	-0.47	-0.24	0.58	-0.44	-0.46	-0.54	-0.19
Indice de consensus	0.088	0.07	0.081	0.079	0.079	0.07	0.069	0.068	0.07	0.066

3.1.1.1.5.5 Représentations de l'arabe par les femmes

Les femmes de la communauté arabe ont également émis leurs jugements sur leur langue, ici aussi, la langue ethnique reste l'indice de l'identité avec une valeur de 0.71 suivi des items « langue du monde arabe » et celle « du commerce » d'une valeur identique de 0.64.

Elles rejettent unanimement l'item « langue difficile » avec un score d'adhésion de 0.098. Ce qui montre qu'elle exclut toute difficulté d'apprentissage de leur langue. Ce disant, pour la représentation de cette langue, les femmes estiment que l'item langue familiale n'est pas aussi important à leurs yeux. On peut penser que les participantes souhaitent voir leur langue comme étant une langue de l'identité de tout le monde arabe plutôt qu'une simple langue appartenant à l'usage familial. L'arabe est, pour elles, l'expression de l'arabité et ne se limite pas à l'usage familial. On a pu montrer cela plus haut. C'est le cas de la littérature arabe ou la culture arabe qui est aussi diverse et riche dans sa diversité qu'elle transcende le cadre familial. Le rejet de l'item « langue difficile » peut implicitement signifier que tout un chacun peut acquérir cette langue. Nous comprenons qu'elles ne peuvent pas soutenir l'idée de langue difficile à propos de leur propre langue. Cela justifierait que certains ne parlent pas leur langue sous ce prétexte.

Figure 25. Graphe de la représentation de l'arabe, femmes

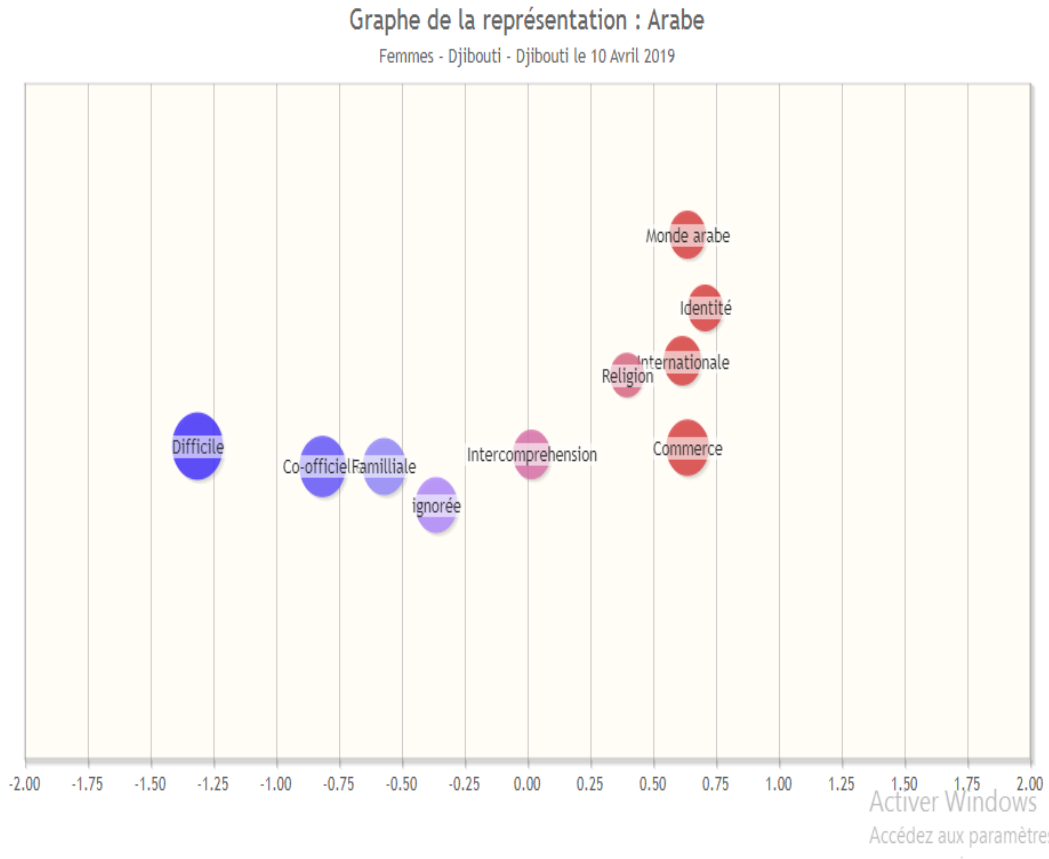

Quatre items sont situés sur la droite du graphe avec une forte adhésion des membres du groupe : « langue de l'identité, monde arabe, internationale, commerce ». Viennent ensuite, les items religion et intercompréhension. L'item langue difficile est rejeté avec un fort consensus.

Tableau 27. Étude de la langue arabe - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus

	Identité	Commerce	Intercompréhension	Monde arabe	Religion	Internationale	Familiale	Difficile	Co-officielle	Ignorée
Score d'adhésion	0.71	0.64	0.02	0.64	0.4	0.62	-0.57	-1.31	-0.81	-0.36
Indice de consensus	0.068	0.082	0.072	0.07	0.065	0.072	0.083	0.098	0.089	0.081

3.1.1.1.5.6 Représentations de l'arabe par les hommes

Les hommes placent l'arabe « langue d'identité » avec un score d'adhésion de 1.16. Les locuteurs arabes pensent que leur langue est constitutive de leur identité. Un rejet unanime est exprimé à l'item « langue difficile ». Pour eux, leur langue n'est pas une langue difficile. C'est en quelque sorte une réponse à ceux qui jugent que l'arabe est une langue difficile. L'afar et le somali sont des langues couchitiques tandis que l'arabe est une langue sémitique. Le rejet de

l’item langue difficile obtient un score de 1.02. Il y a un consensus autour des items « langue difficile et langue ignoré » avec un score de, respectivement 0.085 et 0.082. On peut comprendre cette expression du fait que l’arabe n’est pas la langue difficile comme on le laisse croire et elle ne peut être une langue ignorée. Nous l’avons souligné plus haut, l’arabe de Djibouti ne jouit pas des prérogatives politiques et comme langue de l’identité des arabes de Djibouti, cette communauté estime que leur langue est loin d’être une langue que l’on ignore. Une certaine résistance est exprimée par cette valuation.

Figure 26. Graphe de la représentation de l'arabe, hommes

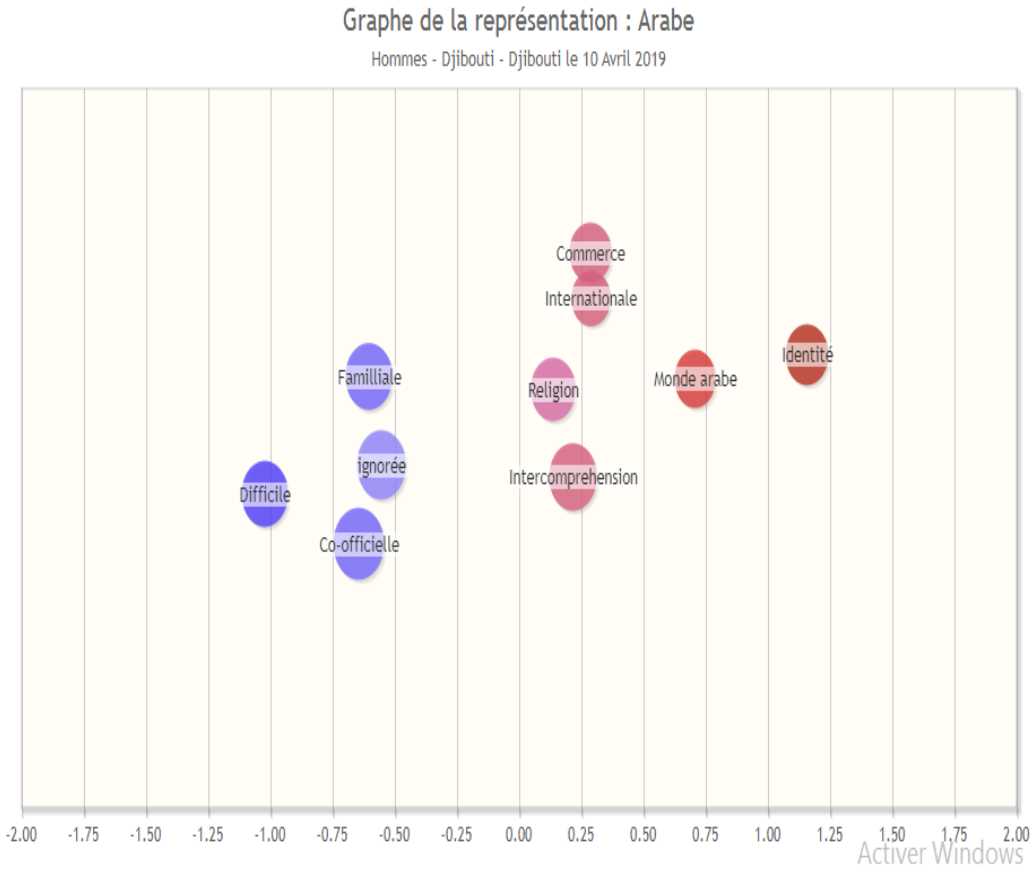

Le tableau qui suit permettra une lecture fluide et claire des résultats du tri que nous avons opéré par sexe chez les hommes, locuteurs arabes au sujet de leur langue.

Tableau 28. Étude de la langue arabe - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus

	Identité	Commerce	Intercompréhension	Monde arabe	Religion	Internationale	Familiale	Difficile	Co-officielle	ignorée
Score d'adhésion	1.16	0.29	0.22	0.71	0.14	0.29	-0.6	-1.02	-0.64	-0.55
Indice de consensus	0.072	0.071	0.08	0.069	0.075	0.066	0.079	0.078	0.085	0.082

3.1.1.1.5.7 Incidences de la variable sexe sur les représentations des langues

On peut penser à ce niveau du développement que cette variable apporte quelques éléments sur le fait que hommes et femmes peuvent diverger sur la représentation qu'ils se font de leurs langues.

Ainsi, chez les Afars, les différences ne sont pas très importantes. Les items langue de l'identité et langue familiale alternent l'emplacement selon qu'on considère les femmes ou les hommes.

Les premières pensent que l'afar est d'abord une langue familiale, puis la langue de l'identité. On peut se demander si cette disposition n'est pas un signe de rejet de la conception patriarcale de part des femmes dans la société afar. Elles auraient peut-être préféré qu'on parle de langue maternelle qui les met en avant et comme propriétaire/transmetteur de la langue. Quant aux hommes on peut voir qu'ils pensent que l'afar est d'abord une langue de l'identité puis la langue familiale. Question d'hérédité de langue comme de la génétique.

Chez les Somalis, la représentation des hommes met en avant l'item de l'identité qui est central et organise la représentation du somali par les Somalis. L'item langue de l'identité est seul au premier plan avec un score d'adhésion élevé, il est fortement valué. Chez les femmes, les deux items langue de l'identité et langue familiale viennent ensemble en tête. Les hommes semblent voir dans leur langue avant tout une caractéristique de l'identité somalie. Peut-être font-ils référence à la Nation Somalie. En tout cas, la somalitude est une façon de se représenter un peuple, un territoire, une langue, autrement dit le nationalisme somali. La Somalie est un pays quasi-monolingue, un des rares en Afrique.

Chez les Arabes, les hommes accordent un score d'adhésion à un seul item, langue de l'identité, tandis que chez les femmes, plusieurs éléments structurent la représentation de l'arabe. Les femmes pensent que l'arabe est bien la langue de l'identité mais à cela elles ajoutent le fait qu'elle soit langue du commerce et du monde arabe avec son importance cruciale dans le commerce. Cela renvoie à ce que nous avons dit dans la partie présentation du cadre. Le commerce est détenu à Djibouti par la communauté arabe et la langue arabe y est présente. Alors, les femmes et les hommes peuvent diverger sur la représentation de la langue même quand il s'agit d'une autoreprésentation. Ainsi, on peut comprendre la signification de langue maternelle qui renvoie à la mère dans tout le sens du terme, et quand il est question d'identité, c'est au père que cela peut renvoyer du fait que la société djiboutienne est une société patriarcale. Les deux mots prennent sens ainsi.

3.1.1.1.6 Représentation de la langue anglaise

L'item 1 « langue de l'hégémonie de la culture américaine » obtient le degré d'adhésion élevé 0.99 et un score de consensus significatif de 0.076. Cela signifie que le groupe est assez homogène pour pouvoir porter ce jugement sur la langue anglaise. Il s'impose comme un cognème dont les deux scores, adhésion et consensus sont assez élevés. Donc, les adultes djiboutiens sont pour une fois d'accord sur ce point.

Les items 2, 5, 6,7, 9 ,10 respectivement « mondialisation, compliquée, variable, riche, modernité » obtiennent des scores de consensus qui évoluent entre 0.072 et 0.079.

Figure 27. Graphe de la représentation de l'anglais

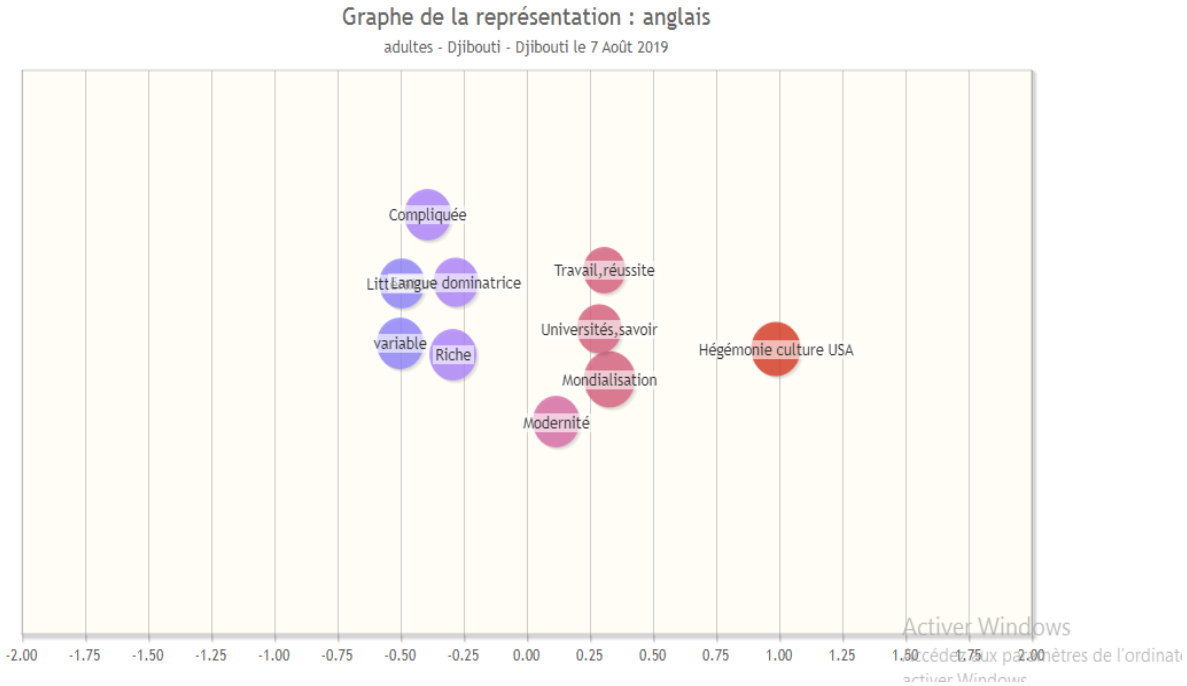

Activer Windows
Accédez aux paramètres de l'ordinateur pour activer Windows.

Tableau 29. Étude de la langue anglaise - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus

	Hégémonie culture USA	Mondialisation	Travail, réussite	Langue dominatrice	Compliquée	variable	Littérature	Universités, savoir	Riche	Modernité
Score d'adhésion	0.99	0.33	0.31	-0.28	-0.39	-0.5	-0.49	0.29	-0.29	0.12
Indice de consensus	0.076	0.079	0.065	0.069	0.072	0.072	0.07	0.069	0.072	0.072

3.1.1.2 *Public adolescent*

Nous ne reviendrons pas ici sur une description de la méthode d'analyse combinée (Maurer, 2011, 2013) utilisée pour cette enquête. Nous avons donné la synthèse de la méthode MAC dans la partie consacrée à la démarche méthodologique. Ainsi, la population qui a été visée par notre première enquête sur la représentation des langues chez les élèves des établissements secondaires de la capitale. Il s'agit des élèves des classes de 2nde, 1ère, Tles. Il est à noter que ces élèves sont des langues maternelles différentes et issues des familles appartenant aux classes sociales variées. Nous n'avons pas manqué de demander à chaque répondant de renseigner et de répondre au questionnaire sur cette langue. Cela nous permet de savoir les autoreprésentations pour les locuteurs djiboutiens des trois langues ethniques. S'ils se sont prononcés sur les autres langues djiboutiennes malgré nos consignes, nous avons aussi tenté de comprendre cela. Mais tout l'intérêt a été accordé aux jugements portés par les locuteurs sur leurs propres langues maternelles car nous sommes dans une étude sur la transmission des langues.

La population d'enquête qui a été sélectionnée pour cette phase consacrée aux lycéens est au nombre de 350 après dépouillement. Les fiches valides ont été retenues pour la saisie numérique qui a abouti via le site http://linguiste.iutbeziers.fr.

Nous allons présenter et analyser successivement les résultats relatifs à chacune des 5 langues, à partir des calculs statistiques réalisés par le logiciel.

3.1.1.2.1 Représentation sociale de l'afar par les adolescents afars

L'élément qui fait l'objet d'une plus forte adhésion est l'item 1 qui stipule que la langue afar est une « langue identitaire », un marqueur de l'identité de la communauté éponyme, il reçoit un score de 0.8. C'est une information importante venant des jeunes.

Les items qui enregistrent des scores de consensus plus ou moins élevés sont les items 3 « langue régionale », l'item 4 « en voie de disparition » et l'item 8 « incompréhension ».

Trois items ont un indice de 0,07, ce sont les items : « j'aimerais mieux la parler, familiale, minoritaire ». Nous pouvons dire que les lycéens afars estiment que cette langue est leur langue, dans laquelle ils souhaitent mieux s'exprimer puisque c'est la langue de leur identité.

Figure 28. Graphe de la représentation sociale de l'afar : adhésion – consensus

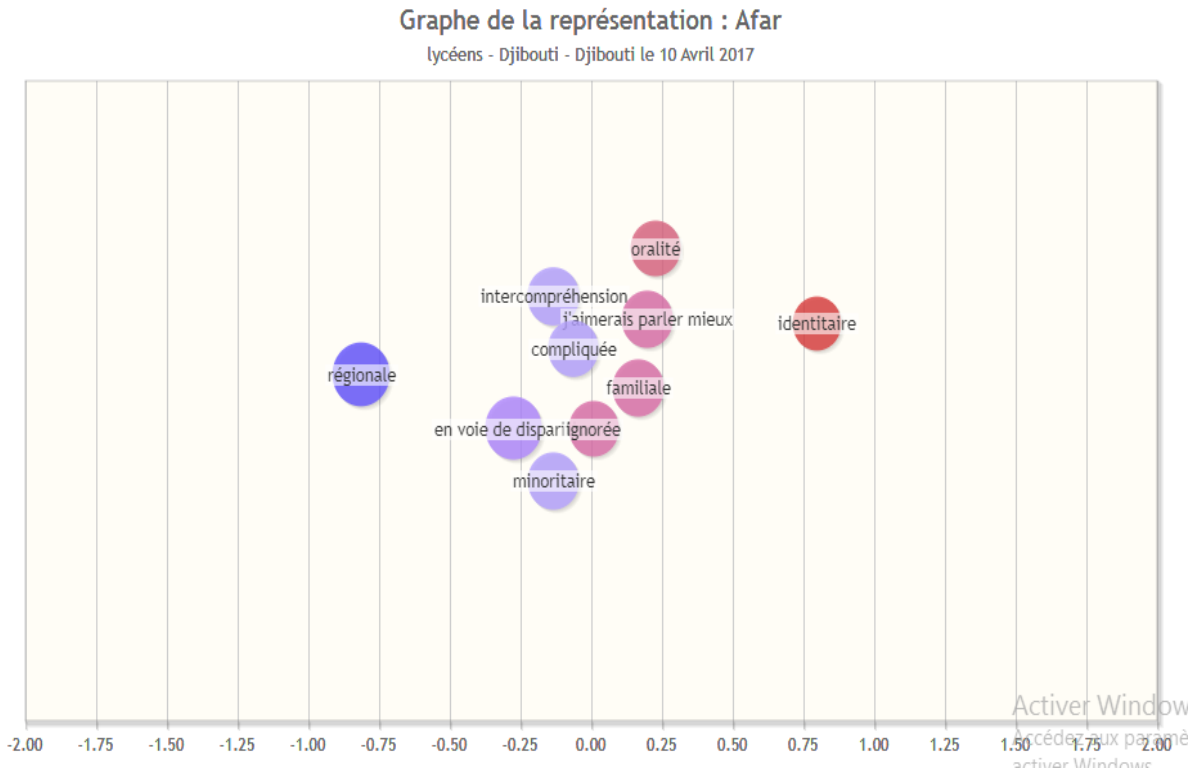

Tableau 30. Étude de la langue afar - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus

	identitaire	oralité	régionale	en voie de disparition	j'aimerais parler mieux	familiale	Compliquée	intercompréhension	ignorée	minoritaire
Score d'adhésion	0.8	0.23	-0.81	-0.27	0.2	0.17	-0.06	-0.13	0.01	-0.13
Indice de consensus	0.066	0.068	0.078	0.077	0.07	0.07	0.069	0.071	0.068	0.07

3.1.1.2.2 Comparaison des représentations Adultes/Adolescents afars

Pour les adultes afars et les adolescents de la même communauté, la langue afar est représentée comme étant « la langue de l'identité et la langue de la famille ». On comprend là toutes les caractéristiques liées à la langue afar comme étant le marqueur de l'appartenance à un groupe ethnique, un trait d'union entre les membres de la même communauté aussi bien sur le plan culturel que sur le plan générationnel. D'une génération à l'autre, la langue afar reste ce qui reste, ce qui demeure, ce qui se transmet. C'est cette conception qui est véhiculée à travers ces résultats. Les parents comme les jeunes voient en leur langue leur identité, la propriété de la famille « langue familiale ».

3.1.1.2.3 Représentation sociale de l'arabe par les adolescents arabes

L'item religion musulmane obtient un score d'adhésion élevé de 1.3, ce qui lui confère la place de noyau centrale. L'arabe est bien ancrée dans la conception des Djiboutiens comme langue de la religion même s'il est évident qu'ils ne font pas la différence entre l'arabe dialectal et l'arabe standard même s'il leur semble logique qu'Allah a sa langue pure et distincte de celle parlée dans les quartiers qui sont à proprement parlé des dialectes, des variétés qui se subdivisent en *souki* et *hakmi*. En outre, l'item 4 « langue de la ligue arabe » vient au second lieu.

Figure 29: Graphe de la représentation sociale de l'arabe

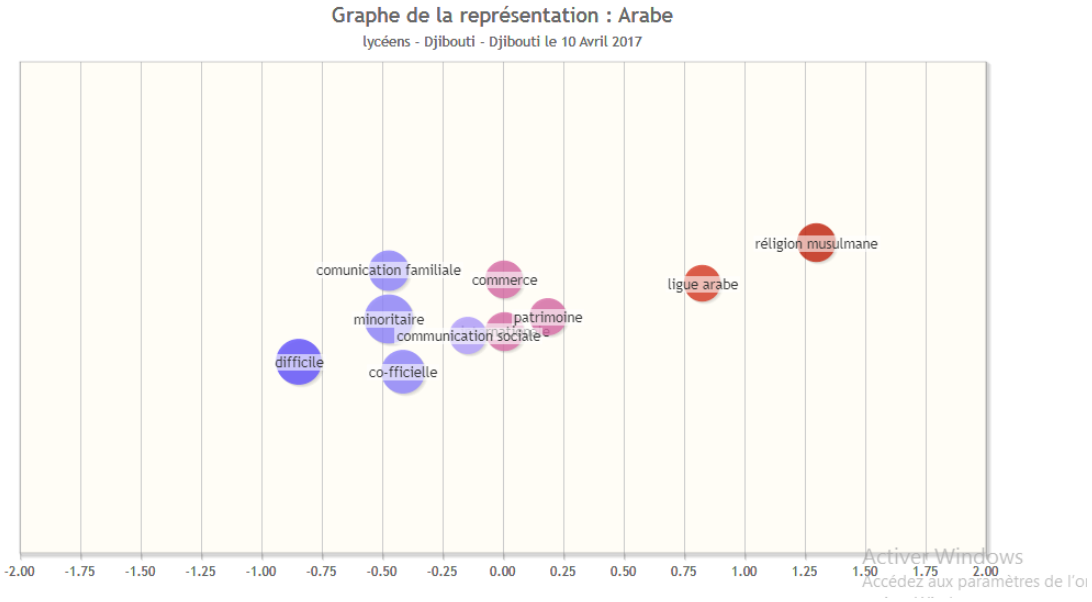

Tableau 31. Étude de la langue arabe - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus

	patrimoine	commerce	communication sociale	ligue arabe	religion musulmane	International	communication familiale	difficile	co-officielle	minoritaire
Score d'adhésion	0.19	0.01	-0.14	0.83	1.3	0.01	-0.47	-0.84	-0.41	-0.47
Indice de consensus	0.069	0.07	0.069	0.068	0.072	0.072	0.075	0.085	0.081	0.091

3.1.1.2.4 Comparaison des représentations Adultes/Adolescents arabes

Les jeunes arabes pensent que la langue arabe est d'abord la langue de la religion, du monde arabe, alors que chez les adultes on avait vu que la langue arabe était considérée comme la langue de l'identité, de la famille. Ils relèguent ces attributs de la langue que l'on retrouve chez les adultes à un second plan. C'est intéressant de voir ce lien qu'ils opèrent entre leur langue et la ligue arabe et la religion. Ils ont une vision de la langue différente de leurs parents, et semblent s'intéresser à l'aspect universel et religieux de la langue. Il se peut que ce soit de leur part de considérer la valeur de leur langue, la valeur confessionnelle et l'aspect politique. La Ligue arabe étant une organisation à laquelle la jeune République de Djibouti a été intégrée et qui a érigé l'arabe au rang de la langue officielle du pays avec le français qui l'était depuis 1997. Ils confondent l'arabe dialectal au sein de la famille et l'arabe littéraire qui en est la version haute. Ils ne sont pas initiés à cette variété de langue, l'une haute l'autre basse. Bref, entre les jeunes et les adultes, il y a un changement de représentation.

3.1.1.2.5 Représentation sociale du somali par les adolescents somalis

Les items ne sont pas fortement marqués du point de vue de l'adhésion/rejet. L'indice du consensus ne dépassant pas 0.077. Ce sont alors les items 2, 4,7, 8 et 9 qui obtiennent des scores de consensus assez moyens et qui occuperont la couronne centrale. L'item 4 « en voie de disparition » exprime comme pour la représentation de la langue afar, une conscience linguistique de la jeunesse qui peut être utile dans la politique de la sauvegarde et de la promotion de la langue nationale, identitaire au sein des familles.

Figure 30. Graphe de la représentation du somali

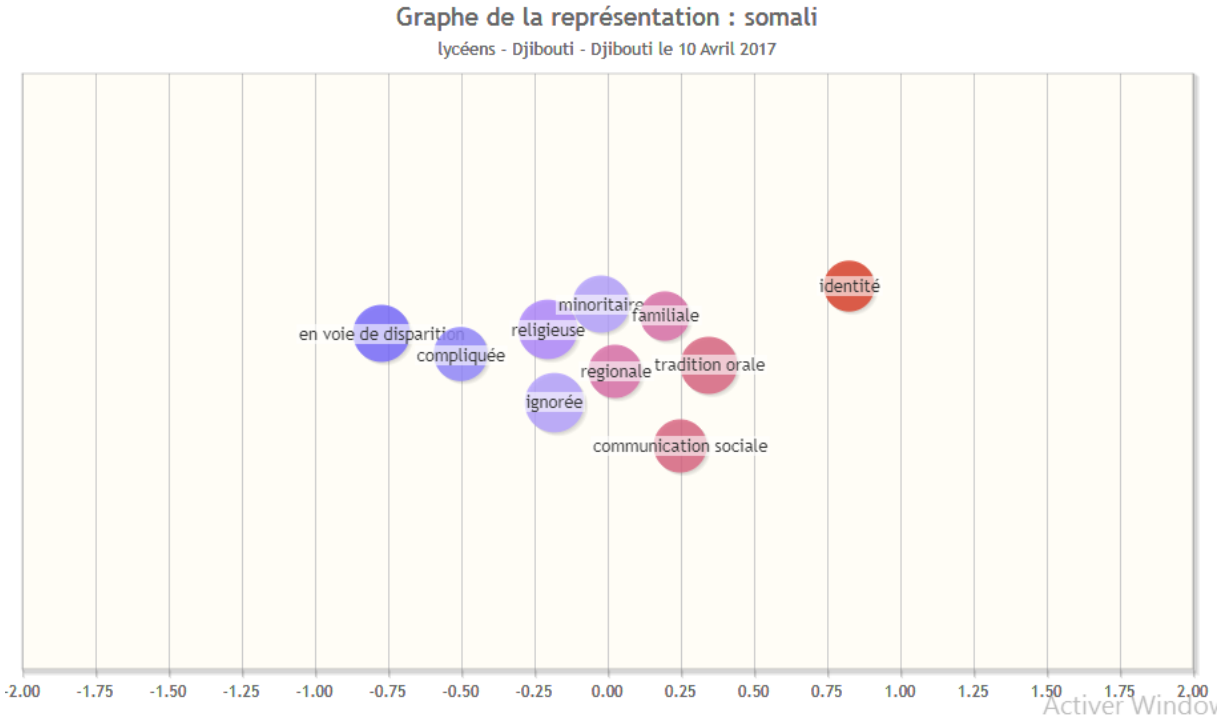

Tableau 32. Étude de la langue somali - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus

	identité	tradition orale	régionale	en voie de disparition	compliquée	familiale	Religieuse	Ignorée	minoritaire	communication sociale
Score d'adhésion	0.83	0.35	0.03	-0.77	-0.5	0.2	-0.2	-0.18	-0.02	0.25
Indice de consensus	0.066	0.074	0.069	0.074	0.07	0.064	0.077	0.077	0.074	0.069

3.1.1.2.6 Comparaison des représentations des adultes/adolescents somalis

Chez les Somalis, on se retrouve dans la même situation que les Afars. La langue somalie est considérée comme porteuse de l'identité somalie. Chez les adultes comme chez les jeunes, parler de la langue somalie, c'est parler de l'identité du groupe ethnique qui partage cette langue. Chez les adultes, on trouve l'item « identité » suivi de près par l'item « familiale » alors

que chez les adolescents, l'item « langue de l'identité » chapeaute et est de loin le premier élément de la représentation la langue somalie avec un très fort score d'adhésion.

3.1.1.2.7 Représentation de la langue anglaise

L'item 2 « langue universelle » obtient le degré d'adhésion le plus élevé 1.06 et un score de consensus plus ou moins significatif de 0.075. Il s'impose comme un cognème qui exprime la représentation des jeunes djiboutiens de l'anglais. Langue universelle donc internationale.

Les items 4, 5, 6, 7, 8 ,9 ,10 respectivement « dominatrice, compliquée, qui varie, littérature, science, riche modernité » obtiennent des scores de consensus qui évoluent entre 0.074 et 0.085. Ce qui leur permet d'être indicateurs de la représentation des Djiboutiens en face de la langue anglaise.

Figure 31. Graphe de la représentation de la langue anglaise

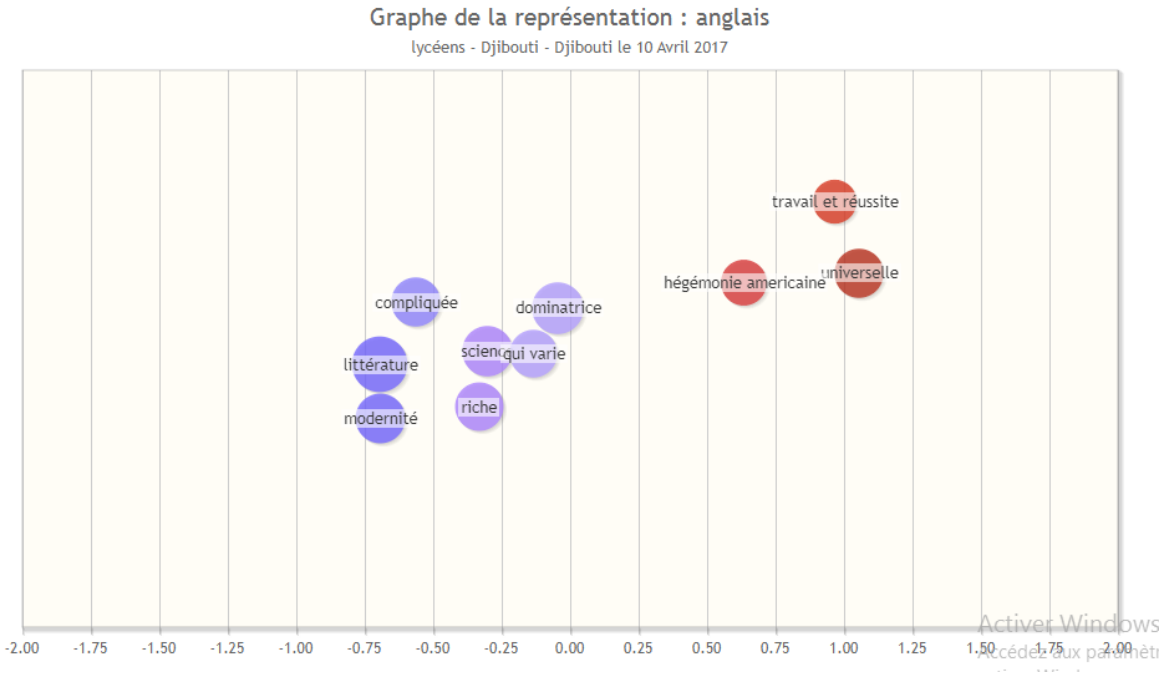

Tableau 33. Étude de la langue anglaise - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus

	hégémonie américaine	universelle	travail et réussite	dominatrice	compliquée	qui varie	littérature	science	riche	modernité
Score d'adhésion	0.64	1.06	0.97	-0.04	-0.56	-0.13	-0.69	-0.3	-0.33	-0.69
Indice de consensus	0.07	0.075	0.067	0.079	0.075	0.073	0.085	0.077	0.074	0.076

3.1.2 Représentation sociale de la langue française chez les adultes et adolescents

Nous avons voulu, à travers cette sous-partie, étudier les représentations des adultes et des adolescents face à la langue française. Nous avons voulu rendre compte des différentes images qu'ils accordent au français tout en admettant que plus les images sont positives, plus la transmission/acquisition de la langue est valorisée.

3.1.2.1 *Public adulte*

Les adultes ont une image assez positive de la langue française. Les PLF qui la privilégient, prennent appui sur ces images positives. Pour les adultes, donc parents ou futurs parents, la langue française est de loin, la langue de l'avenir des enfants. Pour cela, ils prennent des mesures qui permettront de faire apprendre cette langue naturellement ou par d'autres moyens.

Figure 32. Graphe de la représentation sociale du français des adultes

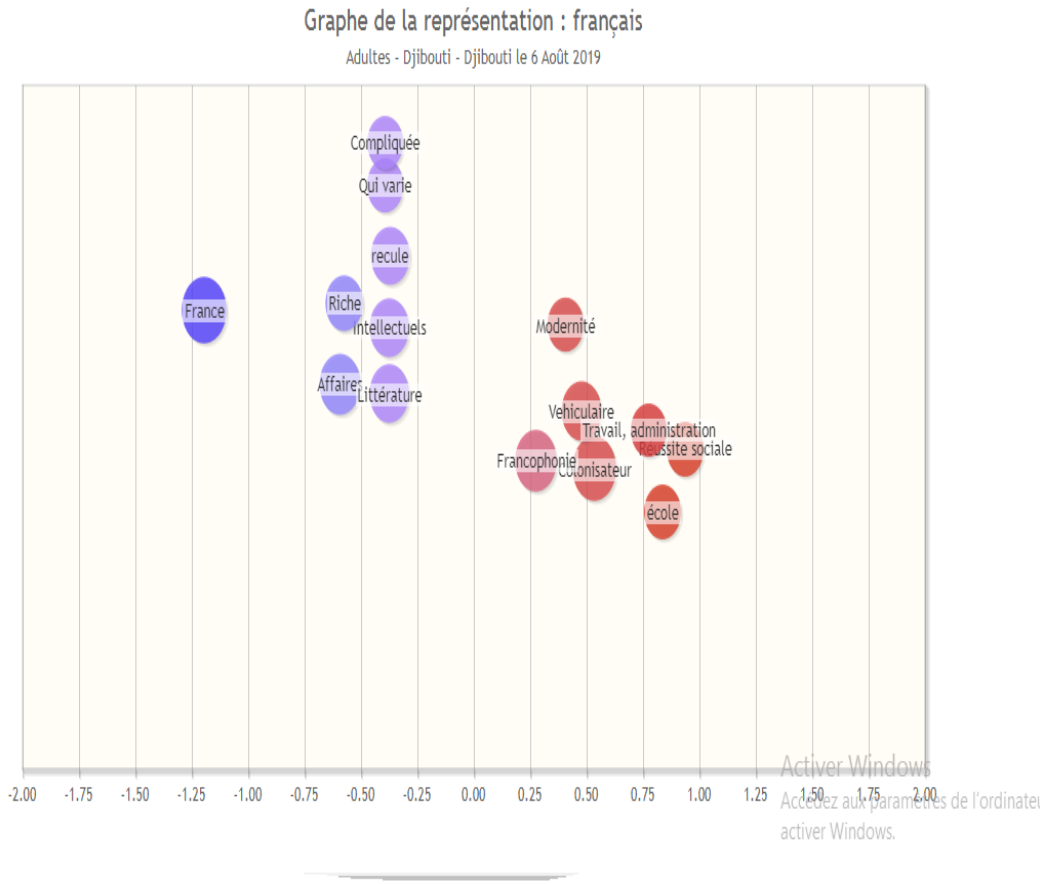

L'étude de la représentation du français chez les adultes montre que les items 3 « langue de la réussite sociale », 6 « langue du travail et de l'administration » et 10 « langue de l'école », obtiennent des scores d'adhésion qui sont respectivement 0.94, 0.78 et 0.84.

Les cognèmes 4, 7, 8, 10, 11, 12 obtiennent des scores de consensus qui sont respectivement 0.084 ; 0.077 et 0.86, 0.076, 0.076 et 0.08.

C’est l’aspect instrumental de la langue anglaise qui est mis en avant par les enquêtés. Mais, les avis donnés à travers ce graphe sont porteurs de l’intention des adultes en ce qui concerne la place de la langue anglaise dans la société djiboutienne. En effet, cette langue a fait son entrée dans les écoles de base depuis un temps et cette décision politique détermine ce changement de la représentation de cette langue qui demeure une langue étrangère comparée à la langue française qui est la langue de scolarisation.

Tableau 34. Étude de la langue française - calcul du score d’adhésion et de l’indice de consensus

	Modernité	Compliquée	Réussite sociale	Colonisateur	Riche	Travail, administration	Véhiculaire	France	Affaires	Littérature	Intellectuels	Francophonie	Qui varie	recule	école
Score d'adhésion	0.41	-0.39	0.94	0.54	-0.57	0.78	0.48	-1.19	-0.59	-0.37	-0.37	0.28	-0.39	-0.37	0.84
Indice de consensus	0.07	0.069	0.071	0.084	0.072	0.069	0.077	0.086	0.079	0.076	0.076	0.08	0.07	0.075	0.071

3.1.2.1.1 Représentations du français chez les locuteurs arabes

Nous avons jugé utile d'étudier les représentations de la langue française au sein des différentes communautés linguistiques dans la ville de Djibouti.

Chez les locuteurs arabes, nous avons abouti à la représentation graphique suivante. Ainsi, les locuteurs de la langue arabe donnent un score d'adhésion de 1.08 à l'item « français langue de la réussite sociale ». C'est ainsi qu'ils jugent que l'accès à la langue française est la voie qui mène à la réussite au sein de la société djiboutienne. Cet item est suivi de l'item « langue de l'école » avec un score de 1.04. Ces deux items montrent que pour réussir à Djibouti, il faut maîtriser la langue française et pour accéder à cette langue, il faut être scolarisé. Contrairement aux deux autres communautés djiboutiennes, la communauté arabe est une communauté citadine et la scolarisation n'est pas un handicap pour eux. Le rejet est exprimé face à l'item « langue de la France ». Ici s'exprime la conscience linguistique des locuteurs arabes en matière de la langue française qui est perçue d'abord comme langue des Djiboutiens. C'est l'identité africaine qui est exprimée ici. Il y a le français de France et le français de Djibouti et de l'Afrique en général. La représentation graphique du français chez les Arabes montre que cette langue est pour eux la langue de la réussite sociale mais aussi langue officielle et aussi celle de l'appartenance à la francophonie et l'intercompréhension même s'ils s'accordent pour dire qu'historiquement, son arrivée se fit par le biais de la colonisation. Ils se sentent aujourd'hui détenteur de cette langue d'une manière ou d'une autre.

Figure 33. Graphe de la représentation du français

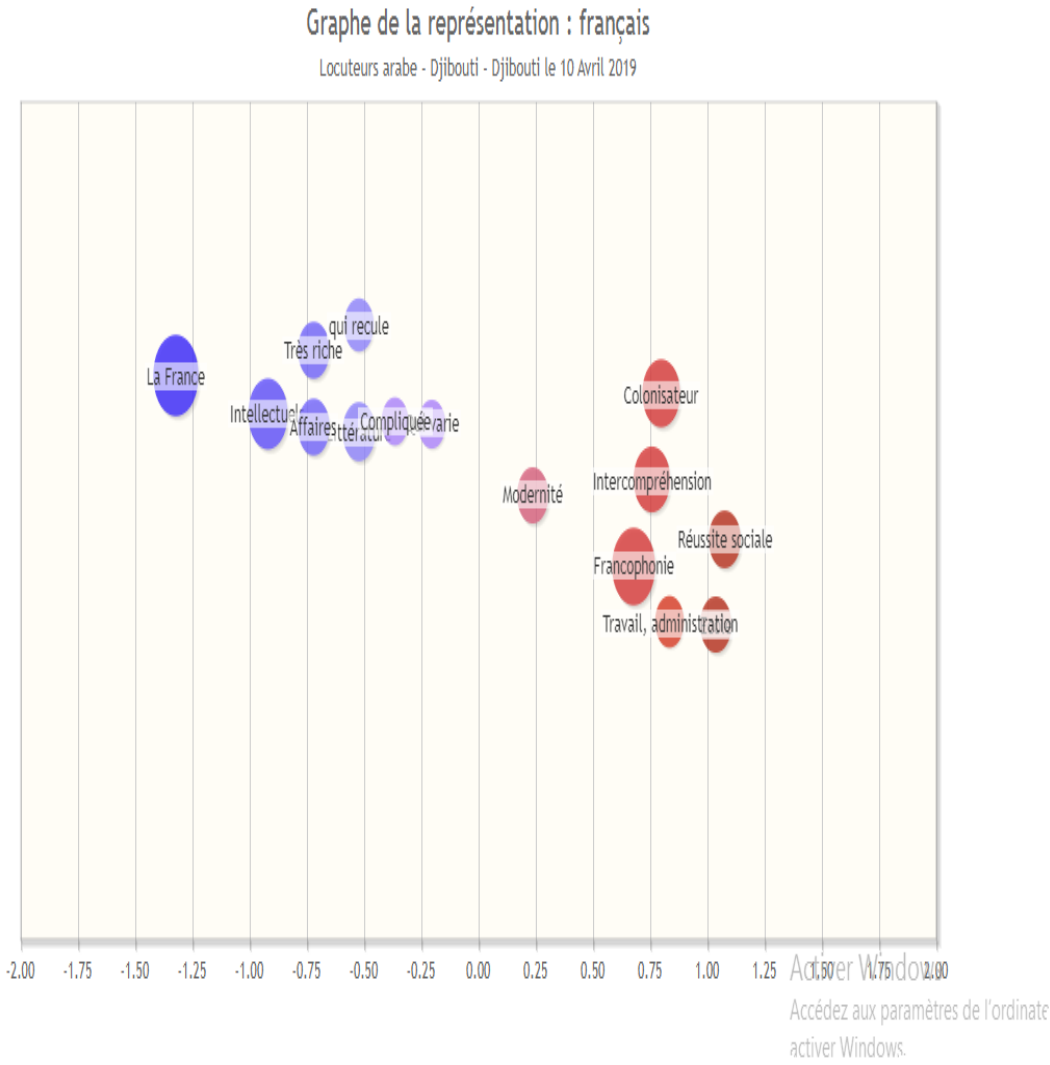

Tableau 35. Étude de la langue française - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus

	Modernité	Compliquée	Réussite sociale	Colonisateur	Très riche	Travail, administration	Intercompréhension	La France	Affaires	Littérature	Intellectuels	Francophonie	Qui varie	qui recule	Ecole
Score d'adhésion	0.24	-0.36	1.08	0.8	-0.72	0.84	0.76	-1.32	-0.72	-0.52	-0.92	0.68	-0.2	-0.52	1.04
Indice de consensus	0.076	0.065	0.078	0.092	0.077	0.07	0.089	0.11	0.077	0.08	0.096	0.105	0.066	0.072	0.076

3.1.2.1.2 Représentations des locuteurs somalis

Pour les locuteurs somalis, le français demeure « la langue de la réussite sociale » comme ce fut le cas pour leurs compatriotes arabes avec pour eux un score d'adhésion un peu plus faible de 0.98. Cet item est suivi par celui de « langue de l'école » avec un score de 0.78. Là aussi, on se retrouve avec une conception assez constante de la langue française apprise à l'aide de l'institution scolaire et dont l'acquisition ouvre les privilèges et la sphère de l'administration publique. L'item qui est rejeté est celui de « langue de la France » avec un score d'adhésion de -1.06. Les enquêteurs somalophones estiment que le français n'est pas que la propriété de la France et que les locuteurs djiboutiens en tant que locataires de la francophonie peuvent se targuer d'en être les copropriétaires.

Figure 34. Graphe de la représentation du français, locuteurs somalis

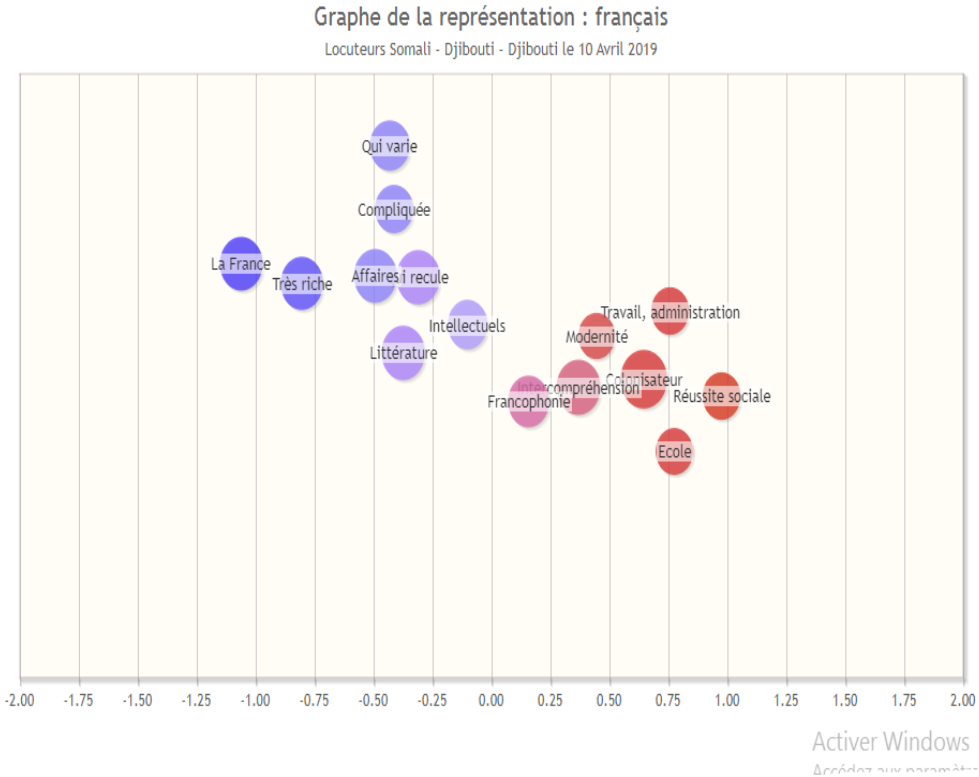

Les lecteurs peuvent apprécier en détail les différentes valeurs attribuées à la langue française par les locuteurs somalophones.

Tableau 36. Étude de la langue française - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus

	Modernité	Compliquée	Réussite sociale	Colonisateur	Très riche	Travail, administration	Intercompréhension	La France	Affaires	Littérature	Intellectuels	Francophonie	Qui varie	qui recule	Ecole
Score d'adhésion	0.45	-0.41	0.98	0.65	-0.8	0.76	0.37	-1.06	-0.49	-0.37	-0.1	0.16	-0.43	-0.31	0.78
Indice de consensus	0.067	0.07	0.069	0.085	0.077	0.069	0.08	0.078	0.078	0.079	0.072	0.075	0.073	0.079	0.068

3.1.2.1.3 Représentations du français chez les locuteurs afar

Pour les locuteurs de la langue afar de sexes confondus, il a également été demandé de donner leur représentation de la langue française à l'aide d'un tableau avec 15 items auxquels il fallait donner des valeurs.

Le graphe qui suit montre que l'item qui a reçu le plus de score d'adhésion du groupe est l'item « langue de la réussite sociale » avec un score d'adhésion de 0.84 suivi de « langue de l'administration et du travail » avec un score de 0.77.

Ainsi, la maîtrise du français donne accès à la sphère la plus élevée de la société djiboutienne et puis, cette réussite se faisant dans le cadre professionnel, le français est utilisé dans les services publics et privés comme le stipule la constitution du pays. Les locuteurs de la langue afar rejettent comme leurs compatriotes que le français soit considéré comme la langue de la France. Ils pensent que même si elle a pour origine l'hexagone, le français est aujourd'hui, une langue dont les francophones peuvent se sentir comme propriétaires. Il semble que les locuteurs ne le voient pas comme une langue qui leur est imposée depuis la France et qu'ils se sentent en mesure de parler cette langue, de la posséder et d'en faire un moyen d'expression de l'identité djiboutienne. Ils rejettent par exemple l'idée de « langue des intellectuels », ce qui montre que le français peut être considéré comme langue de la base, des citoyens djiboutiens qui peuvent la transmettre et l'utiliser dans leurs familles ou dans le cercle intime.

Figure 35. Graphe de la représentation du français, locuteurs afar

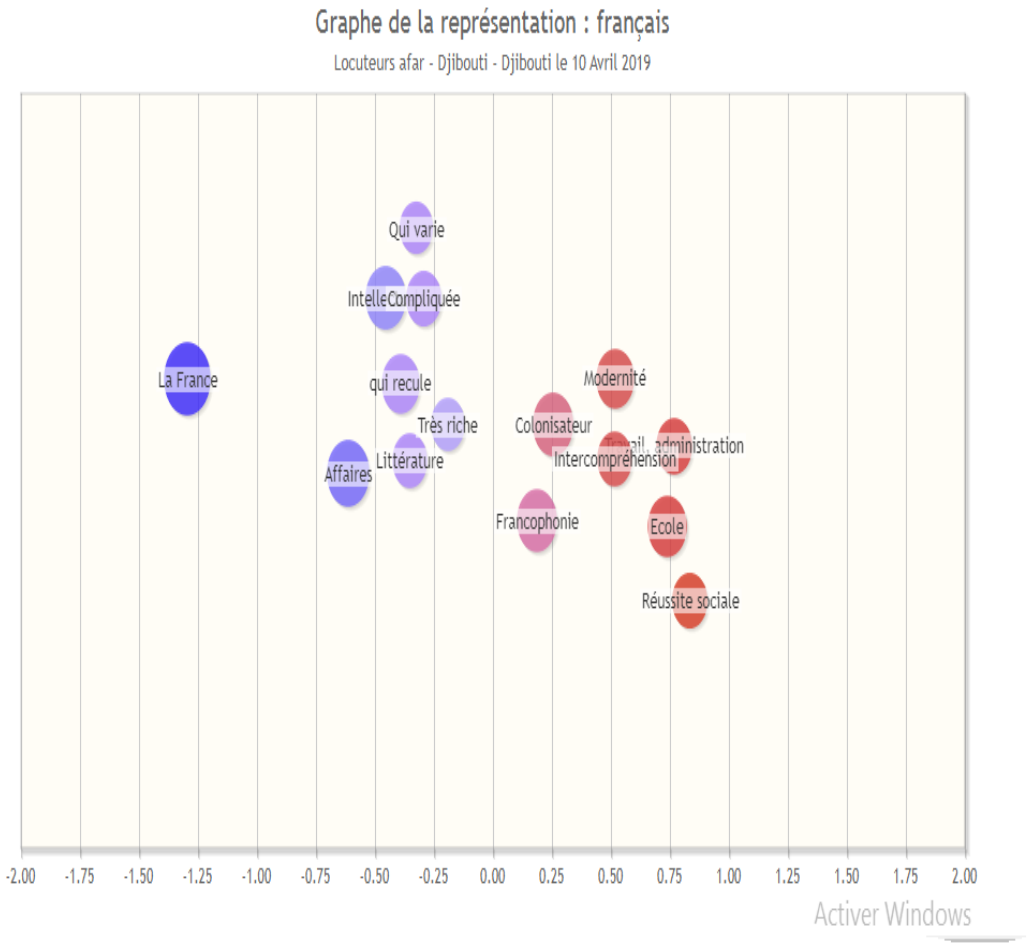

Tableau 37. Étude de la langue française - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus

	Modernité	Compliquée	Réussite sociale	Colonisateur	Très riche	Travail, administration	Intercompréhension	La France	Affaires	Littérature	Intellectuels	Francophonie	Qui varie	qui recule	Ecole
Score d'adhésion	0.52	-0.29	0.84	0.26	-0.19	0.77	0.52	-1.29	-0.61	-0.35	-0.45	0.19	-0.32	-0.39	0.74
Indice de consensus	0.075	0.07	0.07	0.08	0.067	0.071	0.069	0.092	0.084	0.069	0.08	0.079	0.066	0.075	0.077

3.1.2.1.4 Perceptions du français selon les différents groupes linguistiques

On se retrouve avec une perception pas trop en contradiction pour les différents groupes linguistiques à propos de la langue française. Chaque groupe perçoit la langue française parmi ses priorités. Les langues nationales ne sont pas des adversaires de la langue française même s'il est dit dans les textes juridiques qu'elles doivent faire leur entrée en classe, mais pour le moment, elles demeurent l'apanage des familles et des locuteurs. D'autre part, les adultes sont d'accord sur une chose ce que la langue française n'est pas la langue de France, c'est une langue djiboutienne, une langue africaine. Cela se voit dans les graphes de la représentation des adultes en général et des adultes par groupes linguistiques. Ils rejettent cet item unanimement. A cela s'ajoute le fait que les adultes ont différentes perceptions de cette langue. Les éléments qui sont mis en valeur sont les aspects utilitaires de la langue : langue de la réussite sociale, administration, école. Les parents semblent justifier par-là leurs politiques linguistiques au sein de leurs familles respectives. Les graphes de la représentation ne sont pas identiques, chaque groupe évalue ladite langue selon ses propres prismes et ses priorités. Une chose est claire, cette langue n'est pas la propriété de la seule France et chaque groupe lui attribue des descriptifs qui lui semblent légitimes et justes.

Conclusion

Après avoir traité les représentations des adultes sur leurs langues maternelles (autoreprésentations), par le biais d'un outil de recherche neutre et fiable qu'est la MAC, nous pouvons dire que les parents ont une image assez claire de leurs langues, langue d'identité et langue familiale qu'il faudra penser à conserver et à transmettre aux jeunes générations. C'est

à ce niveau qu'interviennent les PLF et que les parents décident quelles langues transmettre et quelles mesures prendre au foyer afin de changer la donne. Les parents jugent que les langues familiales ou maternelles, définissent l'identité du groupe. La disparition de ces langues revient à leur disparition. Pour cela, ils doivent agir et ce sont ces actions qui constituent le noyau dur de nos travaux. Après les langues familiales, il a été question de la langue française dont les adultes ont une image positive puisque sa maitrise est un gage de réussite sur le plan socioprofessionnel d'après ce qui se dégage des graphes obtenus des traitements de leurs réponses.

Les adultes sont conscients de l'urgence de transmettre leurs langues respectives, de leurs responsabilités, de la nécessité de faire acquérir ou faire apprendre la langue française et aussi la langue anglaise. Un certain nombre de valeurs sont attachées à ces langues, valeurs identitaires aux langues nationales, valeurs utilitaires aux langues internationales en l'occurrence le français et l'anglais.

3.1.2.2 *Public adolescent*

La représentation de la langue française laisse voir que l'item 8 obtient un score d'adhésion très important, le plus élevé avec 1.09 et un score de consensus assez significatif. Ainsi les items 4 « langue du colonisateur », 6 « travail et administration », 7 « communication » et 3 « réussite sociale » sont dotés des scores d'adhésion assez significatifs respectivement (0.7 ; 0.65 ; 0.31 et 0.19). Les scores de consensus voient les items 9, 11 et 14 qui récoltent 0.08 ; 0.081 et 0.83 et cela leur permet de figurer parmi les cognèmes qui occupent la couronne centrale.

Figure 36. Graphe de la représentation du français, lycéens

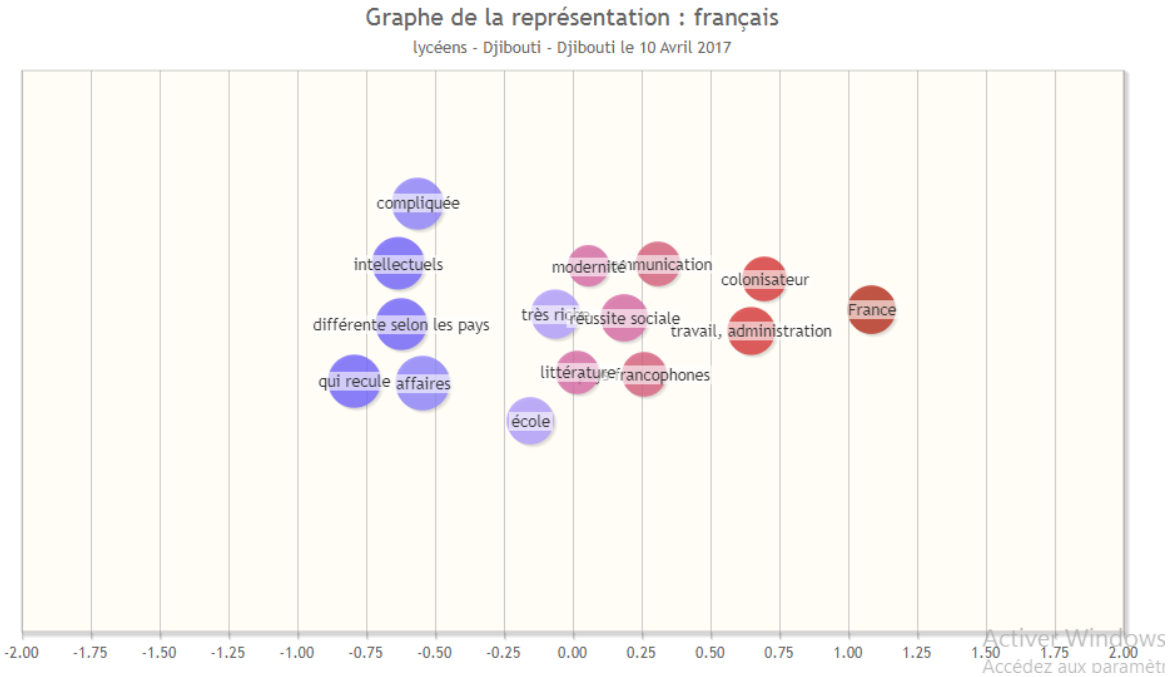

Tableau 38. Étude de la langue française- calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus

	modernité	compliquée	réussite sociale	colonisateur	très riche	travail, administration	communication	France	affaires	littérature	intellectuels	pays francophones	différente selon les pays	qui recule	Ecole
Score d'adhésion	0.06	-0.56	0.19	0.7	-0.06	0.65	0.31	1.09	-0.54	0.02	-0.63	0.26	-0.62	-0.79	-0.15
Indice de consensus	0.063	0.079	0.072	0.068	0.075	0.073	0.068	0.074	0.083	0.066	0.08	0.068	0.079	0.081	0.072

Figure 37. Schéma en couronnes de la représentation du français, lycéens

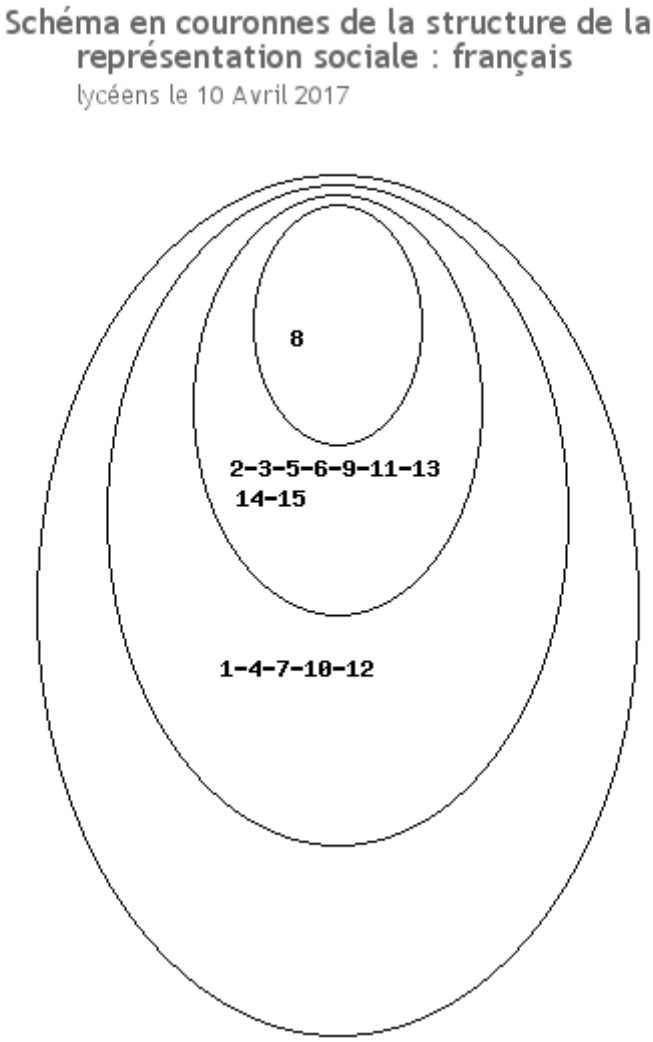

La représentation sociale du français est dominée par l'item 8, « langue de France ». Cela permet de voir que les adolescents djiboutiens accordent de l'importance à l'idée de la norme exogène de la langue française. Il s'agit là aussi comme nous l'avons expliqué plus haut, l'expression de la conscience des conflits linguistiques, de diglossie ou de la polyglossie.

Cette image est liée au fait que le français est une langue étrangère au statut privilégié communément appelée langue seconde ou langue officielle.

Cette cognition reflète le statut du français comme langue héritée de la colonisation, donc un legs de la colonisation qui a duré plus d'un siècle, c'est ainsi que l'item 4 « langue du colonisateur » s'ajoute à celui-ci pour prouver qu'une conception dominatrice du français est là mais qu'elle demeure une langue nécessaire pour toute insertion professionnelle mais aussi pour se situer socialement. La maîtrise ou pas du français est un marqueur de notre situation sociale, de notre parcours scolaire ou universitaire.

Quant à l'item 3 « réussite sociale », il est en tête des items figurant dans la couronne centrale et pourrait évoluer au fil du temps, quand par exemple ces lycéens vont intégrer l'université et verront que la maîtrise du français est un facteur dans la réussite socioprofessionnelle.

C'est ainsi que dans la couronne centrale sont enregistrés des items qui montrent que le français est une langue utile, primordiale et qui participe au succès de son locuteur « langue compliquée, langue de la réussite sociale, du travail et de l'administration, langue des affaires, des intellectuels etc. ». On y décèle une image positive du français.

Les résultats de ces enquêtes montrent que le français demeure une langue qui possède une image positive, une place de choix et un poids dans l'épanouissement personnel, social et dans le positionnement géographique et politique de notre pays, caractérisé par l'expression « ilot francophone dans un océan arabophone et anglophone ». Nous le partageons avec les autres pays francophones, cognème 12 « langue des pays francophones » assigné à une position de périphérie incertaine et cela peut être signe de la volonté des Djiboutiens de conserver leur francophonie à eux, une manière de revendiquer leur particularité linguistique.

3.1.2.2.1 Tri sur les représentations du français auprès du public lycéen des différentes communes

3.1.2.2.1.1 Représentations des lycéens du centre-ville

Les représentations du français chez les lycéens des communes du centre-ville de Djibouti, Boulaos et Ras-Dika, ont été analysées avant d'être confrontées aux représentations de la commune de Balbala.

Il nous a semblé important de voir si les jeunes des communes situées au bas de la ville de Djibouti et ceux de la périphérie ont la même conception cette langue. D'abord, nous allons voir ce que les lycéens du centre-ville, c'est-à-dire des lycées publics et privés de la ville basse, pensent du français.

Le graphe de la représentation montre que l'item « langue de la France » tient le haut du tableau avec un score d'adhésion de 1.17. Les élèves se focalisent sur l'origine de la langue. Et cela suppose l'idée des liens que Djibouti entretient avec la France et le caractère étranger de la langue.

D'autre part, ils rejettent l'item « langue qui recule » avec un score négatif de -0.9. Pour ces élèves, qui ont assez de connaissances en français, de ses règles, de l'idée de la norme, le français ne recule pas, ont-ils là une certaine idée de leurs insécurités linguistiques, c'est-à-dire leur niveau en français ? Donc, le score du consensus élevé de l'item « langue différente selon le pays » 0,087 montre que ces élèves ont conscience des variétés de la langue française et

acceptent que cette langue s'adapte à la réalité sociopolitique de la zone où elle est utilisée. Toutefois, ils maintiennent le caractère exogène de la langue française.

Figure 38. Graphe de la représentation du français

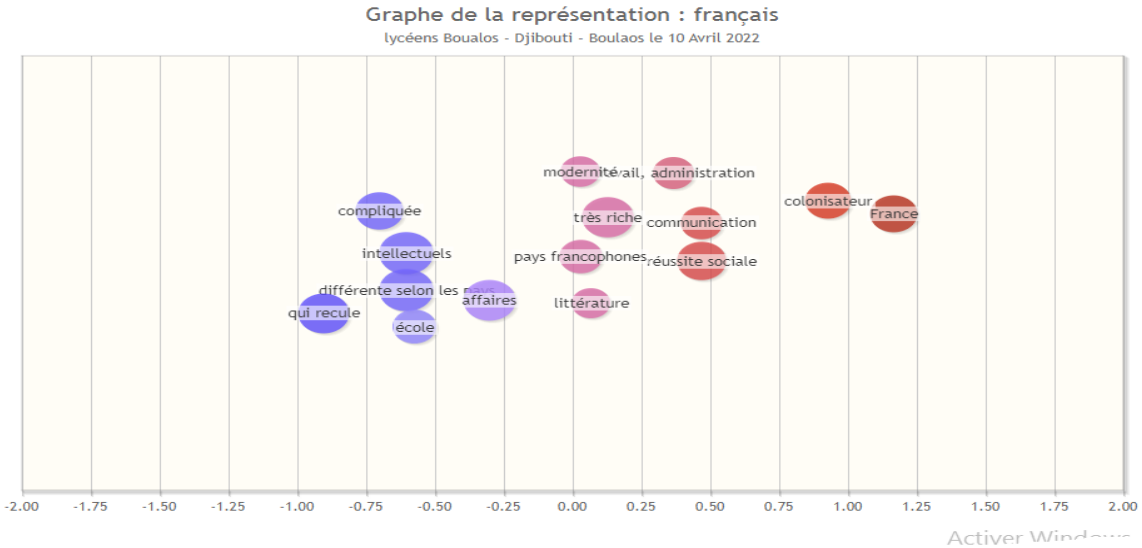

Tableau 39. Étude de la langue française : score d'adhésion et indice de consensus

	modernité	compliquée	réussite sociale	colonisateur	très riche	travail, administration	Communication	France	affaires	littérature	intellectuels	pays francophones	différente selon les pays	qui recule	école
Score d'adhésion	0.03	-0.7	0.47	0.93	0.13	0.37	0.47	1.17	-0.3	0.07	-0.6	0.03	-0.6	-0.9	-0.57
Indice de consensus	0.063	0.077	0.079	0.074	0.083	0.066	0.067	0.076	0.084	0.062	0.087	0.069	0.087	0.082	0.07

Figure 39. Schéma en couronnes de la représentation du français, lycéennes de Boulaos

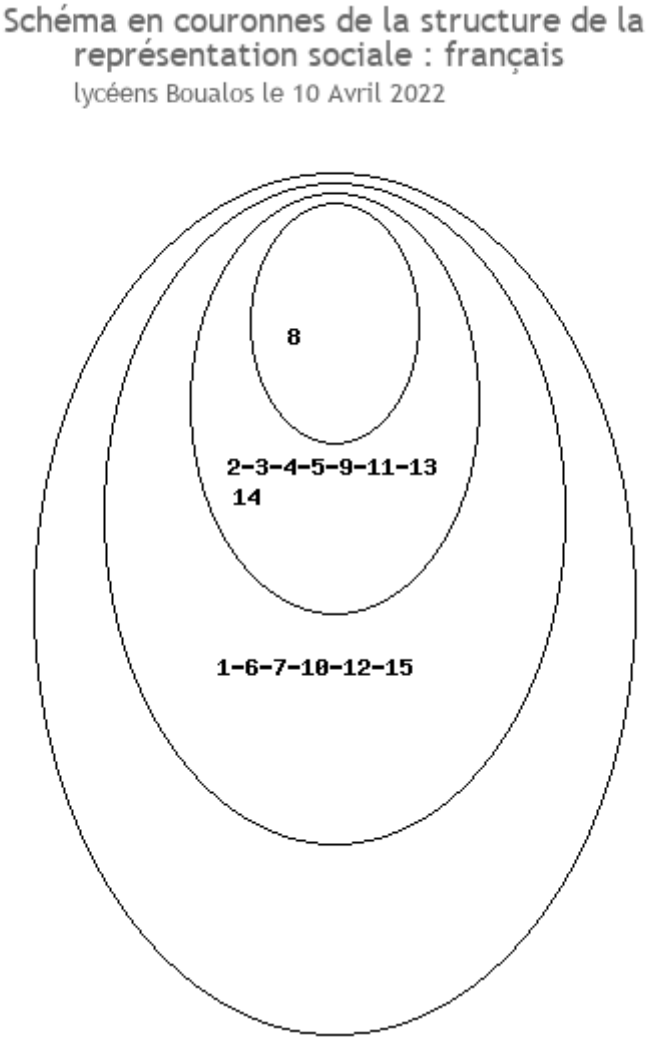

La couronne centrale est occupée par l'item 8 « langue de la France ». Puis, la zone de centralité maximale accueille 8 items. Qui peuvent évoluer vers la zone centrale en fonction des politiques linguistiques qui seront mises en œuvre par les familles. En troisième lieu, viennent encore 6 items. Ce sont des items de la zone de périphérie centrale.

3.1.2.2.1.2 Représentations du français chez les lycéens de la commune de Balbala

Balbala est une vaste commune située sur la périphérie de la capitale, vaste bidonville accueillant la majeure partie de la population de la ville. C'est une commune habitée par des populations aux revenus faibles et moyens. La représentation des jeunes lycéens des trois établissements de cette commune montre que l'item « langue de la France » est toujours en tête avec un score de 1.04.

Les items « langue compliquée et langue qui varie selon le pays » ont un score de consensus de 0.81. Les lycéens de Balbala mettent en avant l'image du français comme une langue qui vient de France et rejette l'idée de « langue compliquée » et « langue différente selon le pays ». Cette représentation résulterait du fait que les jeunes de ces milieux défavorisés n'ont pas accès comme ceux du centre-ville, aux bibliothèques publiques, aux instituts et aux autres moyens qui leur permettraient de consolider leur niveau en français. Mais ils pensent qu'on peut acquérir cette langue et l'apprendre sans problème. Une image du français est présente chez eux, d'abord comme langue de la France, de l'administration, et du colonisateur. Ce qui n'est pas pour ceux du centre-ville qui jouissent d'un cadre plus propice pour apprendre et maîtriser cette langue.

Figure 40. Graphe de la représentation du français, lycéens Balbala

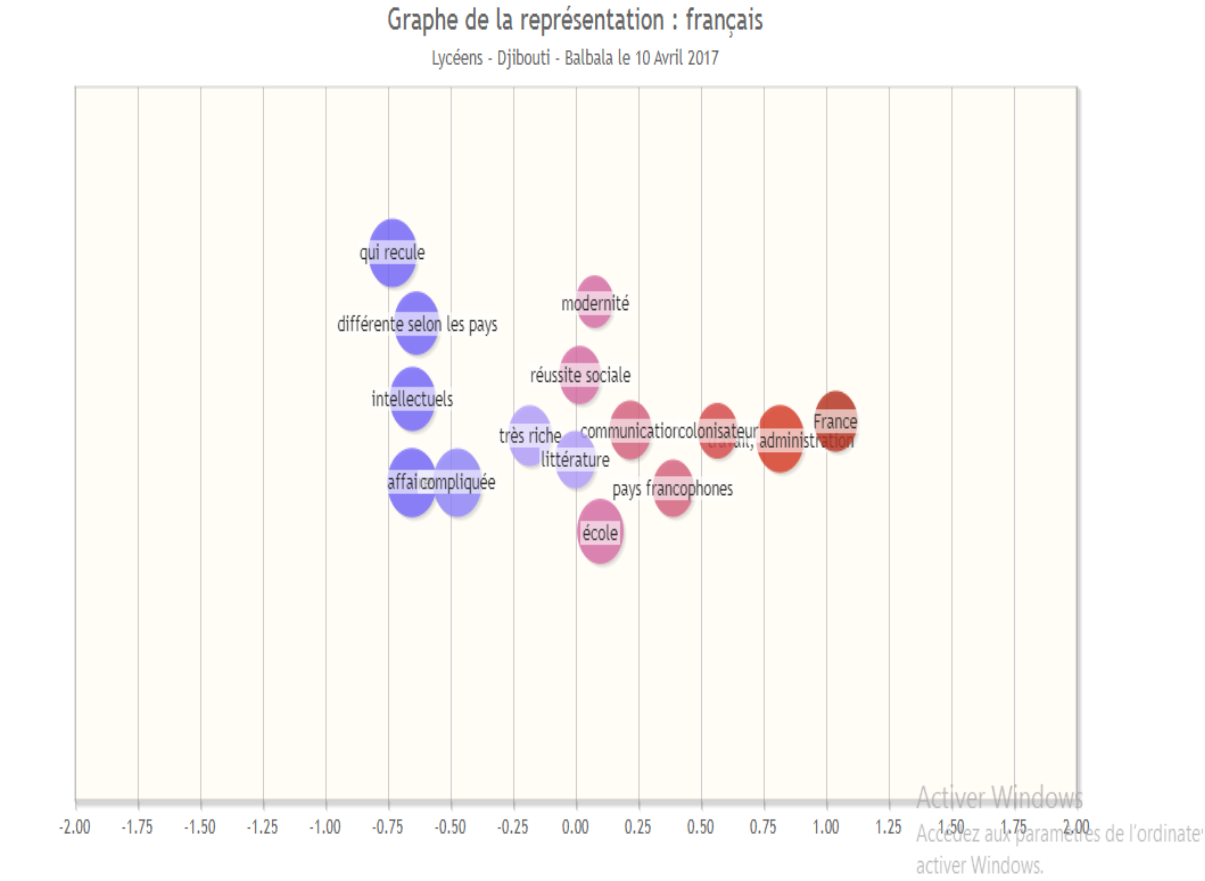

Tableau 40. Étude de la langue française - calcul du score d'adhésion et de l'indice de consensus

	modernité	compliquée	réussite sociale	colonisateur	très riche	travail, administration	communication	France	affaires	littérature	intellectuels	pays francophones	différente selon les pays	qui recule	école
Score d'adhésion	0.08	-0.47	0.02	0.57	-0.18	0.82	0.22	1.04	-0.65	0	-0.65	0.39	-0.63	-0.73	0.1
Indice de consensus	0.062	0.081	0.069	0.066	0.072	0.08	0.07	0.072	0.082	0.068	0.076	0.068	0.075	0.081	0.077

Figure 41. Schéma en couronnes de la représentation du français, lycéens Balbala

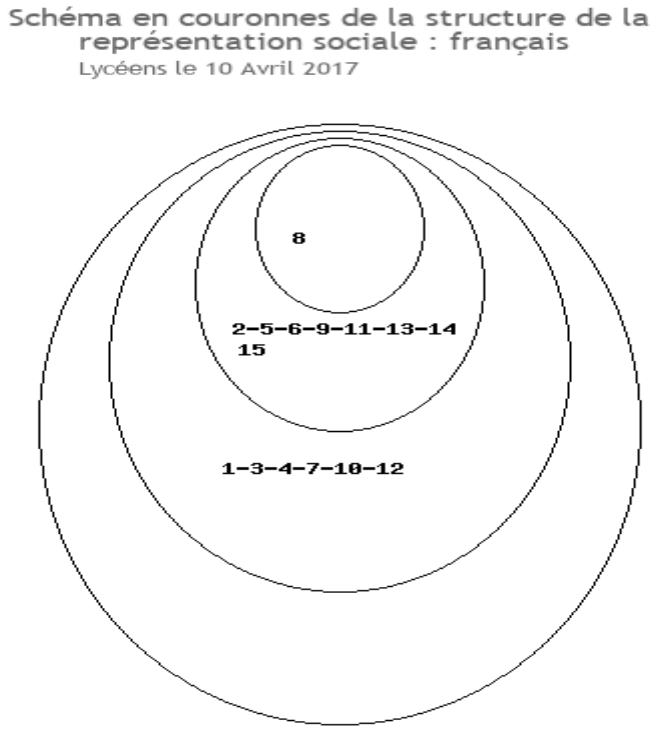

Il apparait clairement que l'item 8 « langue de la France » revient comme noyau central de la représentation sociale du français chez les lycéens de la commune de Balbala. Les deux autres zones présentent respectivement 8 et 6 items. Un vrai travail sur la gestion des langues en familles, dans les collectivités pourrait faire évoluer les choses puisque la langue française est une langue d'intégration sociale et si selon les communes, les représentations changent, on peut voir cette géolocalisation comme facteur de variabilité des représentations du français et des langues ethniques.

3.1.2.2.1.3 Influence de la commune de résidence sur l'image de la langue française.

Les différents résultats exposés ci-dessus rendent compte de la représentation la langue française selon les adolescents djiboutiens. Ensuite, nous avons voulu faire des tris afin de voir les influences de la commune des enquêtés sur la représentation du français à Djibouti-ville et pour savoir si selon cette variable, les perceptions de la langue française changeaient. On s'est aperçu que les jeunes Djiboutiens se représentent assez différemment le français, et différentes images lui sont attachées. En gros, les jeunes lycéens pensent que la langue française est avant tout la langue de la France, ce qui est admis de tous. Puis, les jeunes mettent dans le même pot langue de France et langue du colonisateur, cela donne un caractère exogène à la langue française. On peut se demander si les jeunes ont pris conscience de la norme exogène, celle qui est dictée par l'académie française. Toutefois, dans le graphe commun aux lycéens, ils rejettent l'idée de langue compliquée.

Certaines conclusions peuvent être faites : les jeunes donnent au français un caractère exogène « langue de la France, langue du colonisateur », ils reconnaissent son usage dans l'administration, son officialité même si selon la commune qu'on habite, on voit cela différemment. Par contre, contrairement à ce que disent les adultes, les jeunes n'ont pas mis en avant l'aspect langue de la réussite sociale. L'item langue de la modernité ou langue très riche obtiennent des scores plus ou moins neutre dans le graphe général. C'est le cas de tous les groupes. Ainsi, on peut interroger cette position des jeunes lycéens, et questionner leurs relations avec la langue française qui est de plus en plus concurrencée par l'anglais à qui l'on octroie l'aspect modernité et universalité. Les PLF peuvent changer ces mentalités, en faisant de la langue française la langue familiale. Les autres enquêtes confirmeront les représentations et les pratiques.

Conclusion

Avec cette partie consacrée à la représentation des jeunes lycéens en matière des langues (ethniques et le français et l'anglais), nous pouvons dire que les langues maternelles ont généralement un aspect identitaire et le français, quoique langue venue de France, revêt une grande importance et est nécessaire pour la réussite. Les jeunes ont exprimé leur attachement à leurs langues familiales et ont aussi prouvé l'image du français comme langue de la France, du colonisateur, de l'administration, de la communication et du prestige. Les mêmes représentations que chez les adultes semblent naître de cette enquête auprès des adolescents. Les deux groupes pensent que les langues familiales sont l'expression des identités ethniques et les valeurs utilitaires et instrumentales sont associées au français et à l'anglais.

Certaines images de la langue française sont repoussées. Les jeunes rejettent l'idée de difficulté de la langue française, ils refusent aussi que cette langue soit en recul, ou qu'elle soit la langue des affaires. Ce dernier trait est accordé à l'anglais. A la fin, on peut voir que malgré les représentations propres à chaque groupe, la langue française est présentée comme la langue de la France, cela renvoie dans la vision des jeunes à l'origine de la langue, à son aspect historique. C'est également pour ça qu'elle est décrite comme langue du colonisateur. Pour les jeunes, le français n'est pas non plus une langue réservée aux intellectuels ni une langue en déclin à travers l'item rejeté « langue qui recule ».

Le français est la langue co-officielle, la langue de l'administration et de toutes les institutions officielles. Cette langue est aussi véhiculaire, utilisée dans les services publics. Au niveau social, de plus en plus des familles l'emploient et certains l'ont comme première langue. Le français est devenu une langue du patrimoine linguistique à part entière. Elle a participé à la

préservation des langues-cultures, à les enrichir comme elle s'est enrichie des contacts avec les autres langues du pays.

Après avoir étudié les représentations des langues présentes dans le contexte sociolinguistique djiboutien grâce à la MAC (méthode d'analyse combinée) auprès des adultes et des adolescents djiboutiens, nous allons voir ce que les enquêtes quantitatives par questionnaires auprès des adultes et des adolescents, apporteront comme enseignements. Après avoir étudié les valeurs associées à chacune des langues, nous verrons comment les enquêtés se représentent leurs pratiques des langues au sein des familles.

3.2 Résultats de l'enquête par questionnaire : représentations des pratiques linguistiques familiales

Au cours de cette enquête, qui a duré plusieurs mois, nous avons voulu étudier et comprendre ce que les parents pensent faire dans leur famille en matière de langues. Parce que nous abordons la problématique de la transmission des langues, en tant que chercheur issu du milieu dans lequel nous menons sa recherche, nous arrivons sur le terrain avec des vécus, des constats, des connaissances sur ce qui se fait dans les familles. A l'aide des questionnaires, on approche d'un peu plus près les idéologies qui sous-tendent les décisions parentales. On sait que la famille joue un rôle primordial dans le maintien ou la perte des codes linguistico-culturels. Les adultes disent être préoccupés par la transmission des langues familiales.

Les résultats des enquêtes laissent voir que d'abord, les familles djiboutiennes sont composées de membres bi ou plurilingues. Également, la majorité des répondants sont des parents jeunes et ayant suivi leur scolarité, qui ont une conscience linguistique assez claire toujours selon les résultats de ces enquêtes. Le multilinguisme est une réalité sociale à Djibouti. Ce disant, jeunes et adultes expriment une certaine attitude envers les langues et ont des images assez diverses de celles-ci. Nous tenterons de confirmer ces hypothèses ou de les infirmer à travers les réponses à nos questionnaires.

3.2.1 Public adulte

Dans la partie précédente, nous avons présenté la population de notre enquête, il s'agit d'un échantillon adulte et d'un échantillon adolescent. Il sera ici question de voir quelles sont les implications des parents, les désirs de transmettre le français et les langues familiales ainsi que les décisions prises à cet effet.

3.2.1.1 *Volonté de transmission du français et politiques linguistiques familiales chez les parents djiboutiens*

La volonté de transmettre comme celle de ne pas transmettre une langue donnée s'accompagne des comportements linguistiques identifiables. Les adultes laissent voir que la transmission des langues maternelles sont naturelles et la transmission du français est un projet familial en étroite collaboration avec l'institution scolaire. Dans les cas de figures des adultes rencontrés ici, leurs souhaits sont clairement affichés, transmettre le français par l'enseignement apprentissage encadré.

3.2.1.1.1 La volonté de transmission du français

A travers les questionnaires distribués à des adultes, il a été question d'accéder aux représentations des pratiques et aux idéologies linguistiques familiales. Ainsi, nous nous

sommes focalisé sur la volonté ou non de transmettre le français aux enfants comme moyen de communication intrafamilial et langue d'usage dans la sphère familiale avec comme but d'en faciliter l'acquisition/apprentissage. Cette volonté est affichée chez les parents pour des raisons que nous allons exposer ci-après. Nous mettrons en exergue les informations complémentaires dans la partie entretien qui viendra vers la fin de cette partie consacrée à l'exposé des résultats. Il s'agit bel est bien de volonté de transmission du français aux enfants pour ainsi l'employer comme moyen de communication familiale. C'est ce que pensent faire les familles qui ont répondu à nos questionnaires, en donnant leurs visions des choix et des décisions pour promouvoir une langue dans la famille et leurs rôles dans ces stratégies.

Plus loin, nous avons voulu savoir si ceux qui optent pour la préscolarisation (parents préscolarisant leurs enfants ou qui souhaitent le faire quand ils les auront) comme moyen de transmission du français est un atout pour transmettre assez rapidement et efficacement le français et d'autres langues jugées utiles.

3.2.1.1.2 La place du français dans les familles djiboutiennes

Comme nous l'avons déjà vu dans la partie contextualisation de notre recherche, le français occupe une place très importante dans le contexte sociolinguistique djiboutien. Le français est à Djibouti depuis très longtemps avec l'arrivée des premiers colonisateurs à Obock, comme nous l'avons montré dans la première partie de ce travail. Depuis, il est demeuré dans ce territoire et y a pris des proportions qui peuvent changer d'une ville à l'autre, d'un quartier à un autre ou d'une famille à une autre. Le contact du français avec les langues des Djiboutiens, l'afar, l'arabe et le somali a donné lieu à différents emprunts lexicaux et aux autres modes d'adoption des langues que nous avons longuement abordés dans nos travaux de Master 2 consacré à *l'étude du contact des langues dans le contexte sociolinguistique djiboutien*. Ainsi, le français est devenu une langue de scolarisation et jouit d'un statut privilégié dans la société. Omniprésente dans l'administration, elle se fait une part de lion dans certaines familles et cela en fonction du cadre socioprofessionnel ou les souhaits des familles qui l'adoptent comme langue familiale au même titre que leurs langues. Sa présence et sa transmission dépassent les critères que l'on retient très souvent comme le cadre social des parents, ou les professions des parents. Ces derniers, même illettrés, savent la valeur de cette langue et pensent qu'ils feront tout pour la transmettre à leurs enfants. Nous n'étudierons pas ces cas puisque pour participer à nos enquêtes, il fallait au moins qu'un des deux parents soit francophone et en position de transmettre la langue ou de ne pas le faire. D'un simple entrepreneur à une vendeuse de khat,

les parents expriment leur intention et engagement de faire entrer cette langue dans la famille et de les faire apprendre à leurs enfants.

Elle est donc une langue à apprendre et à faire apprendre parfois avec de gros moyens et des techniques d'acquisition qui la mettent au plan de langue première dans certaines familles. Elle fait alors partie du capital langagier culturel de la famille. Les jeunes la mélange avec la langue ethnique. Il nous été possible de voir qu'il y avait un mélange des langues dans les conversations que nous avons pu observer dans les familles : alternances codiques, emprunts, calques, etc.…

La présente enquête a eu pour but de rendre compte des représentations des pratiques chez les adultes et chez les adolescents. Les parents, comme les jeunes, ont eu à répondre aux questionnaires afin de voir comment la langue française est intégrée dans les pratiques ou comment les langues se partagent les usages dans le cercle familial.

3.2.1.1.3 Représentations et attitudes des enquêtés envers le français

Les différents résultats laissent apparaître la valorisation de la langue française dans la société djiboutienne. Malgré leur attachement à leur capital culturel familial véhiculé par les langues familiales que sont l'afar, l'arabe et le somali, le français entre aussi dans les définitions des langues prioritaires à transmettre sinon à faire acquérir dès l'enfance. Des stratégies éducatives aux politiques linguistiques familiales, les attitudes des parents djiboutiens laissent entendre leurs volontés de transmettre le français.

Diverses représentations sont recueillies sur la langue française. Très souvent, elles sont liées à son aspect instrumental : langue internationale, langue d'ouverture, langue de la réussite, langue maternelle, elle est porteuse de l'avenir des enfants.

Une certaine conception semble avoir pris forme dans les familles, ce que cette langue aide la formation d'un citoyen de demain capable de s'intégrer professionnellement.

3.2.1.1.4 Le français : une langue privilégiée

La représentation dominante des parents vis-à-vis de la langue française est positive envers cette langue. Ils la conçoivent comme une langue d'ouverture et pensent que dans leurs pratiques quotidiennes, ils privilégient cette langue. En d'autres termes, l'émancipation des enfants repose sur la maitrise de cette langue.

Figure 42. Représentations et attitudes : le français est une langue d'ouverture et de réussite sociale

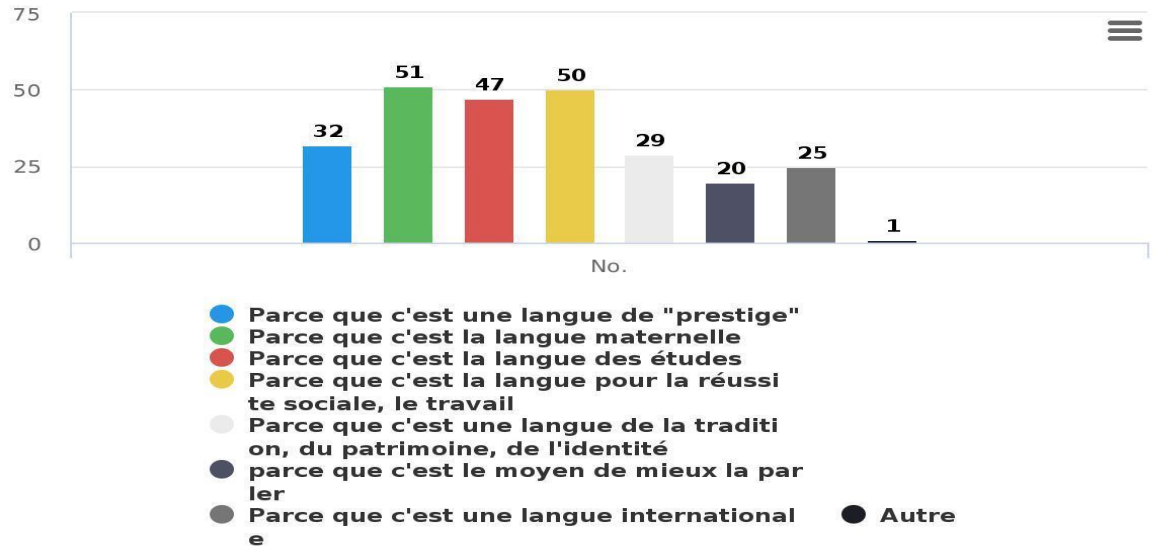

Tableau 41. Représentations du français

La question 34 consistait à savoir pourquoi les parents voulaient que leurs enfants parlent français. Les réponses assez disparates, montrent que deux éléments dominent dans la représentation des parents : langue maternelle et langue de réussite sociale et du travail.

#	Question : Pourquoi voulez-vous que votre fille parle cette langue ?	Nombre de réponses	%
34	Je veux qu'elle parle cette langue...	144	100%
	Parce que c'est une langue de "prestige"	32	22.22%
	Parce que c'est la langue maternelle	51	35.42%
	Parce que c'est la langue des études	47	32.64%
	Parce que c'est la langue pour la réussite sociale, le travail	50	34.72%
	Parce que c'est une langue internationale	25	17.36%

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, la majorité des enquêtés voit dans le français une langue d'ouverture permettant à leurs enfants de s'ouvrir sur d'autres cultures notamment francophones. Elle est aussi considérée, au même titre que la langue maternelle, comme un moyen de communication aussi bien avec des gens de la même langue que d'autres locuteurs parlants d'autres langues.

La conception positive de cette langue de la part des parents est due, d'abord, au fait que c'est une langue permettant à leurs enfants de s'ouvrir à d'autres cultures ; un moyen d'entrer en interaction. C'est aussi une manière de réussir leur avenir en ayant un niveau socioculturel et professionnel importants. Les parents pensent que, pour transmettre cette langue à leur progéniture, ils doivent prendre des mesures, faire des choix de scolarisation, adopter des attitudes favorisant l'acquisition précoce.

3.2.1.2 *Les politiques linguistiques familiales : quelles sont les stratégies adoptées ?*

Comme nous l'avons dit dans la partie conceptuelle, les politiques linguistiques familiales, sont des choix, des décisions, des mesures qui relèvent de la sphère familiale. Cela implique de la part des décideurs, des gestionnaires que sont les parents de dire quelle technique va apporter des résultats probants et concrets. Les parents sont déterminés à faire de la langue française (d'après les réponses), une langue comme d'autres langues en présence dans le contexte sociolinguistique djiboutien. A travers les nombreuses questions que nous avons soumises aux parents comme aux jeunes, un certain nombre de questions interrogeait sur :

- Souhaitez-vous que votre enfant apprenne le français ?
- Quelle est la langue qui vous parait la plus importante pour vos enfants ?
- Quels moyens utilisez-vous pour que votre enfant apprenne le français ?
- Souhaitez- vous que votre enfant utilise une langue particulière à la maison ?

A la question « voulez-vous que vos filles et vos garçons apprennent le français ? », on remarque qu'il y a une unanimité de la part des parents. Les parents sont unanimes sur le choix de la langue française. A 97.55% les parents disent vouloir que leurs enfants de sexe féminin apprennent le français à tout prix. Ainsi s'affirme la place de cette langue à Djibouti, et surtout l'influence des parents sur le choix des langues à apprendre pour les enfants et surtout leurs implications à faire admettre cette langue comme langue familiale.

D'abord, il a été demandé de répondre à la question : « souhaitez-vous que vos filles apprennent le français et puis souhaitez-vous que vos garçons apprennent le français ? » pour voir si les stratégies et les vœux de parents changeaient. Les réponses des parents démontrent leurs volontés unanimes de voir leurs enfants de sexes confondus, apprendre et parler le français.

Figure 43. Volonté de transmettre le français aux filles

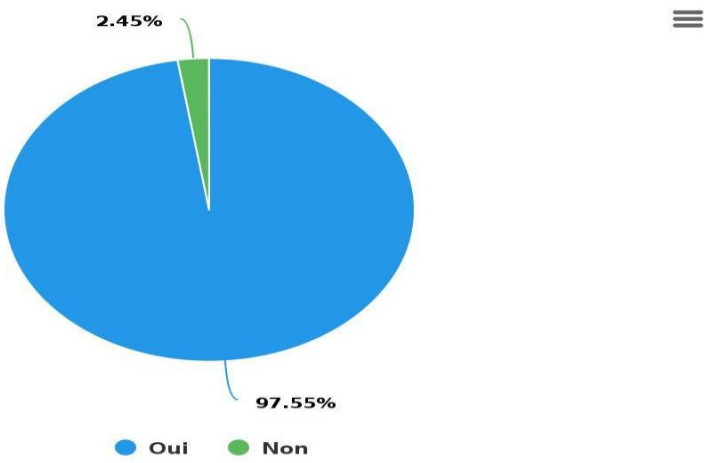

Puis à une autre question « Souhaitez-vous que vos garçons apprennent le français ? », les parents ont favorablement répondu.

Figure 44. Volonté de transmettre le français aux garçons

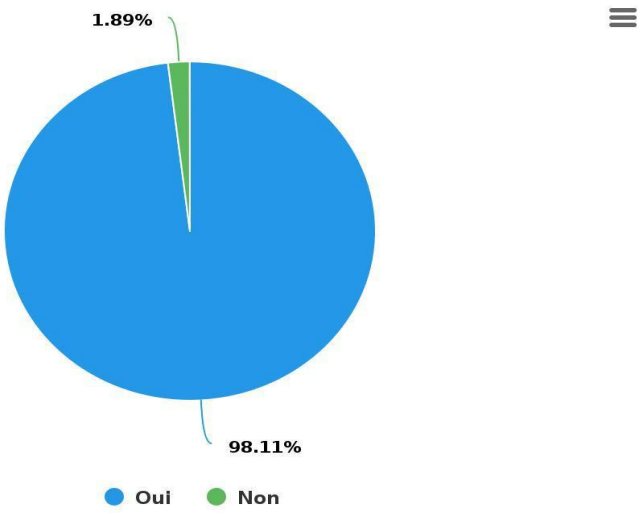

Ces deux diagrammes permettent de comprendre que les parents djiboutiens ont une grande volonté de transmettre cette langue qu'est le français à leurs enfants. Des sous questions étaient adjacentes à celles-ci pour donner les raisons qui incitent les parents à exprimer leurs vœux pour l'apprentissage et la transmission du français aux enfants. Ils avaient droit à plusieurs réponses. On peut en conclure que quel que soit le genre de leurs enfants, les parents souhaitent leur transmettre le français.

3.2.1.2.1 Les langues importantes pour les enfants

Les réponses données par les parents en matière de choix des langues pour les enfants, laissent remarquer une quasi-présence de la langue française dans les vœux des parents qui y attachent une importance particulière.

Tableau 42. Quelle(s) langue(s) souhaitez-vous que vos garçons apprennent ?

#	Question	Nombre de réponses	%
23	Quelle(s) langue(s) souhaitez-vous que vos garçons apprennent ?	164	100%
	Français	132	80.49%
	Arabe	82	50%
	Anglais	115	70.12%
	Somali	55	33.54%
	Afar	68	41.46%
	Autre	18	10.98%

Le français occupe la première place, suivi de l'anglais, puis viennent le somali, l'afar et l'arabe. Deux grandes langues en matière d'usage et de rôle à jouer dans les sociétés mondiales, viennent en avant. Cela ne présage pas le rejet des langues ethniques mais plutôt la volonté des parents de voir leurs enfants apprendre le français, l'anglais et l'arabe. Ainsi, ils pourront réussir leur vie et intégrer dans les hautes sphères de la société pour leurs habilités acquises dans ces langues. Quant aux langues ethniques, elles sont importantes du point de vue identitaire et c'est à la famille de s'acquitter de ces missions.

Figure 45. Politique linguistique familiale : les langues importantes pour les garçons.

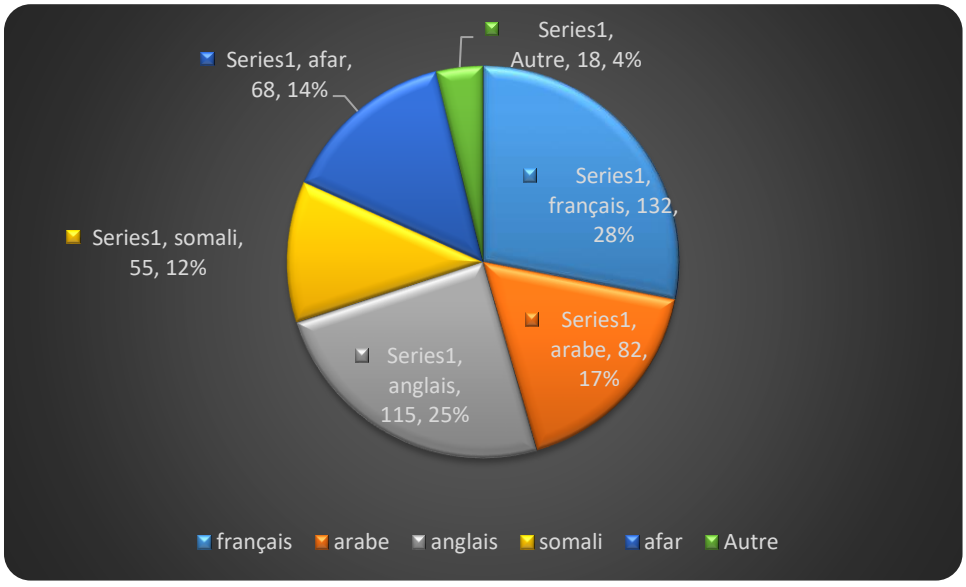

Concernant la question sur l'importance accordée à (aux) langue(s) apprise(s) par l'enfant, nous dirons que la majorité des parents optent pour le français et l'anglais, tout en précisant qu'un nombre de langues est proposé pour les parents : l'afar, le somali, l'arabe, le français, l'anglais

et autres. Les raisons qui ont fait de l'anglais et du français les codes linguistiques les importants sont : l'aspect utilitaire et le prestige social qui y sont attachés. Les langues nationales, viennent après et elles relèvent de l'aspect identitaire et culturel.

Pour les filles, les pères souhaitent qu'elles apprennent le français et l'anglais, suivis également d'autres langues. Ce sont deux langues internationales et cette volonté des parents s'explique par la valeur accordée à ces langues pour la réussite scolaire mais aussi la réussite professionnelle des enfants. Si le français est une langue officielle, et langue de scolarisation, l'anglais vient s'y ajouter ces derniers temps et est considéré comme un atout important pour la contribution à la globalisation. Cette dernière langue est venue se greffer à la langue française depuis deux décennies maintenant.

Tableau 43. Langues souhaitées pour les filles

#	Question	Nombre de réponses	%
21	Quelle(s) langue(s) souhaitez-vous que vos filles apprennent ?	168	100%
	Français	137	81.55%
	Arabe	92	54.76%
	Somali	65	38.69%
	Afar	77	45.83%
	Anglais	119	70.83%
	Autre	17	10.12%

Figure 46. Langues souhaitées pour les filles

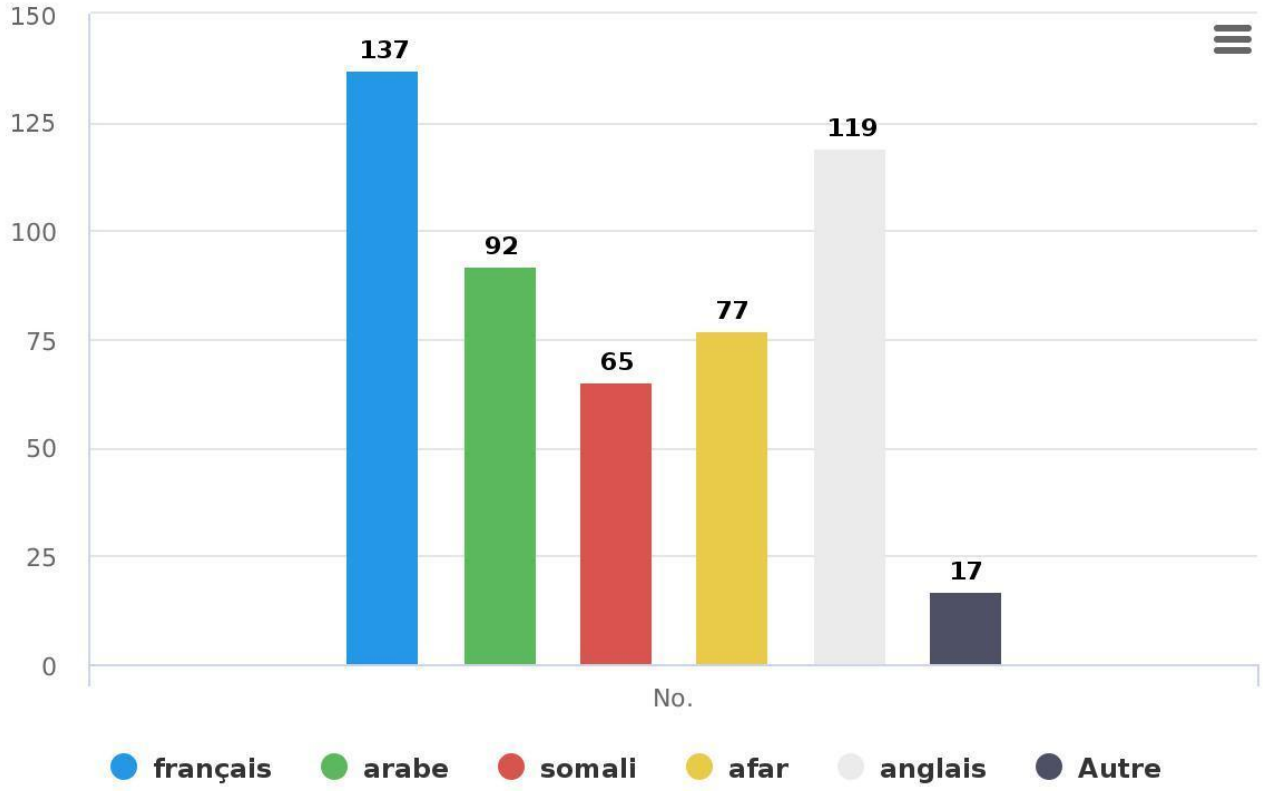

3.2.1.2.2 L'usage d'une langue particulière au sein de la famille

Il a été demandé aux parents de savoir s'ils veulent voir l'utilisation d'une langue particulière au domicile, ils répondent majoritairement par l'affirmatif : 81.58% pensent qu'il est souhaitable d'avoir recours à une langue à la maison. Les entretiens et les autres types d'enquête confirmeront ce choix presque unanime d'une langue.

Tableau 44. Politique linguistique familiale : l'usage d'une langue particulière à la maison

#	Question	Nombre de réponses	%
35	Souhaitez-vous que vos garçons utilisent une langue particulière à la maison ?	152	100%
	Oui	124	81.58%
	Non	28	18.42%

Figure 47. Politique linguistique familiale : l'usage d'une langue particulière à la maison

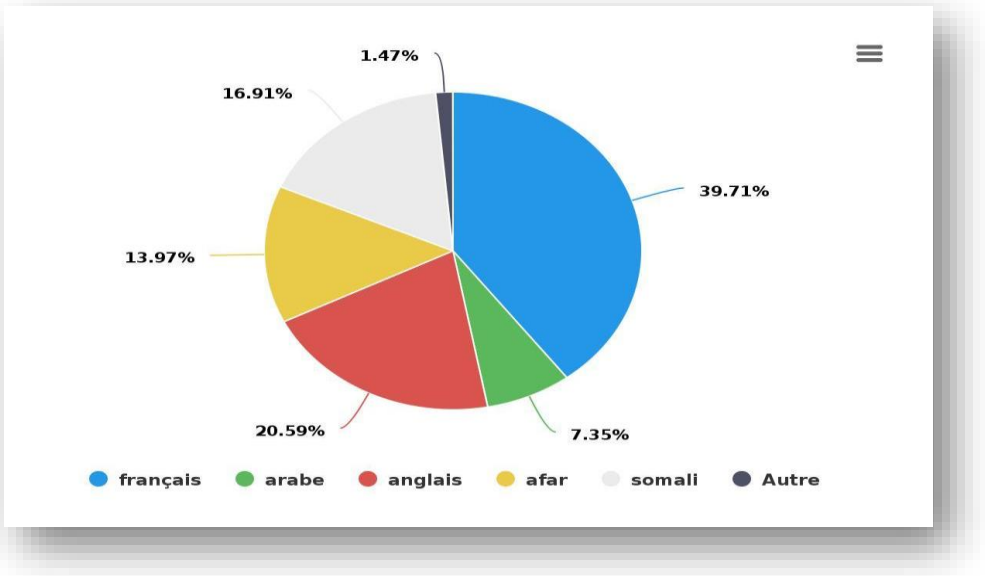

Concernant l'usage d'une langue intrafamiliale particulière, nous avons diverses propositions que les observations des pratiques vont confirmer ou infirmer. Cependant, le français et le somali sont choisis pour être utilisés comme les langues de leurs pratiques langagières. Du point de vue de la conscience des parents, lors de leur usage du français au sein de la famille, il est clair, d'après nos statistiques, que le recours au français d'une façon volontaire est plus fréquent. C'est à prendre avec précaution, mais ce sont des volontés des parents. La pratique reste à voir plus précisément.

3.2.1.2.3 Apprendre/acquérir le français ?

Les parents sont unanimes sur le choix de la langue française. A 97.55% les parents disent vouloir que leurs enfants apprennent le français à tout prix. Ainsi s'affirme la place de cette langue à Djibouti, et surtout l'influence des parents sur le choix des langues à apprendre pour les enfants.

Figure 48. Volonté de transmettre le français

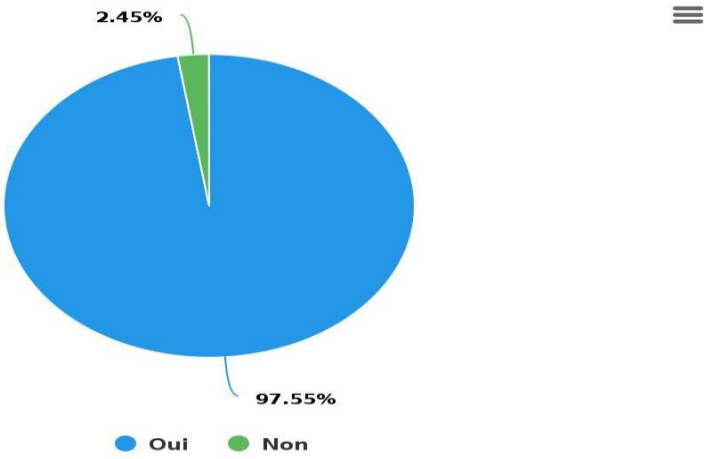

A la question : « souhaitez-vous que vos garçons apprennent le français ? » les parents donnent leurs opinions et le résultat est sans appel.

Figure 49. Volonté de transmettre le français

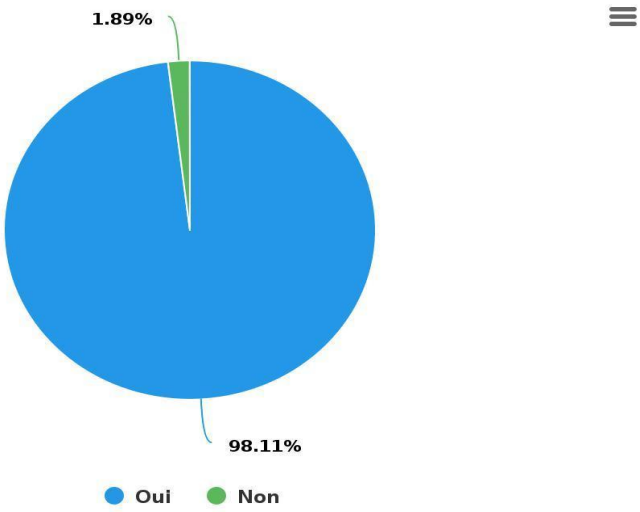

3.2.1.2.4 La volonté de s'exprimer en français au sein de la famille

Les figures qui suivent donnent des aperçus de ce que les parents disent faire dans leurs familles. Les usages du français sont fortement exprimés, les souhaits des parents sont clairs et il convient de savoir ce qui se fait réellement dans les familles et la suite de l'enquête nous permettra de comprendre cela *de visu*.

Tableau 45. Politique linguistique familiale : volonté de s'exprimer en français

#	Question	Nombre de réponses	%
36	Si oui laquelle?	136	100%
	Français	54	39.71%
	Arabe	10	7.35%
	Anglais	28	20.59%
	Afar	19	13.97%
	Somali	23	16.91%
	Autre	2	1.47%

Figure 50. Politique linguistique familiale : volonté de s'exprimer en français

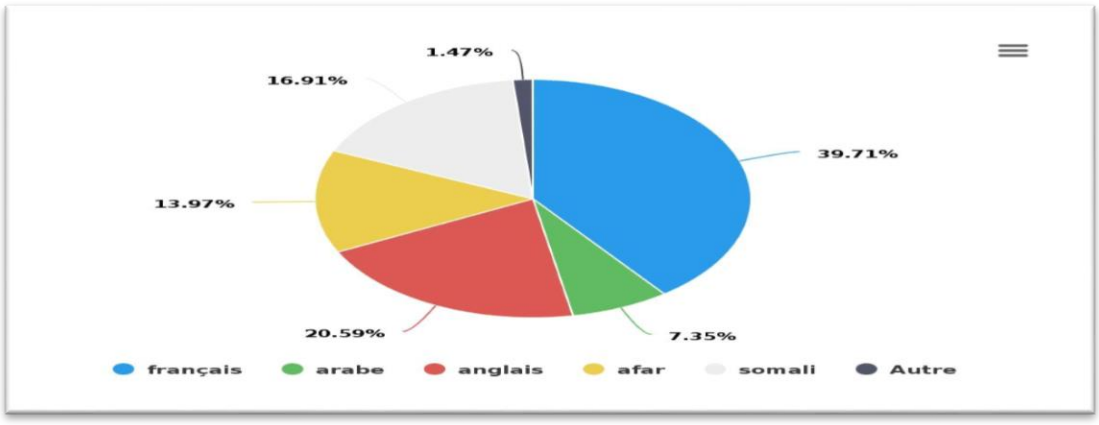

3.2.1.2.5 Communiquer volontairement en français dans la famille

Nous ne savons pas à ce niveau de recherche quel est le degré de conscience linguistique des parents lors de leur usage de la langue française. Dans le but de l'apprentissage du français, ils disent communiquer volontairement dans cette langue avec leurs enfants, c'est 51,03% de personnes qui disent qu'ils le font. Une part importante dit qu'il le fait spontanément 37.93%, c'est-à-dire par habitude de communication naturelle. Une autre part insignifiante dit qu'elle ne

parle jamais à ses enfants en français. Il se peut que ce soit des parents illettrés dans la plupart de cas. Les entretiens nous en diront plus et les grilles d'observation nous aideront également à comprendre la réalité du terrain familial.

Tableau 46. Parler en français

#	Question	No.	%
31	Lorsque vous parlez en français à vos enfants (F/H); vous le faites :	145	100%
	spontanément, sans y penser	55	37.93%
	volontairement, en y pensant	74	51.03%
	je ne parle jamais français à mes enfants	16	11.03%

Figure 51. Parler en français en famille

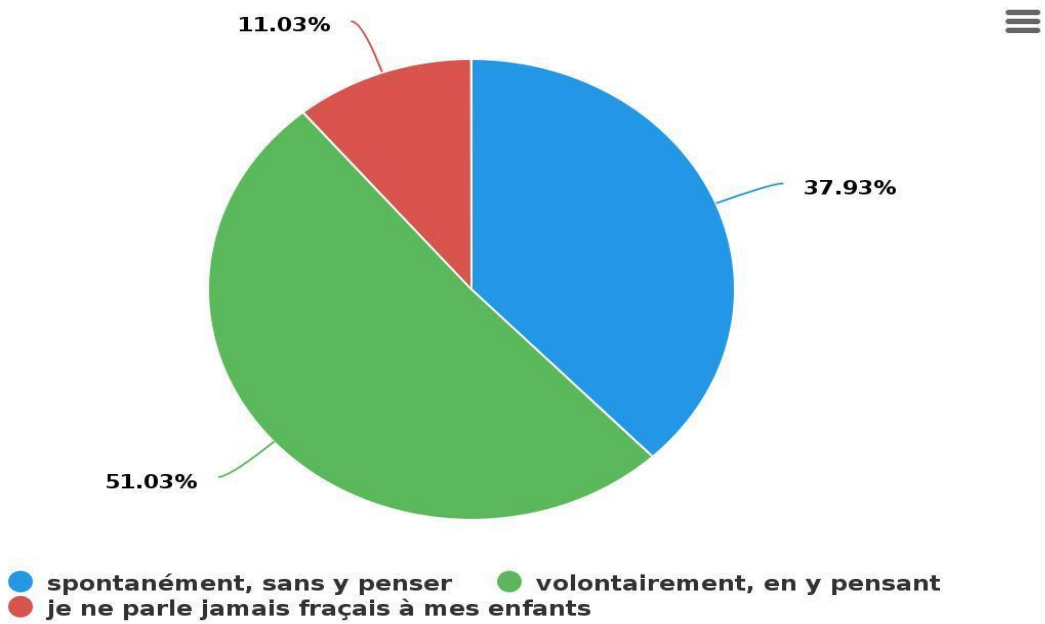

Le poids du français dans les familles djiboutiennes est remarquable. A l'école depuis la maternelle, puis à la maison avec une utilisation permanente avec les membres de la famille, il est normal que le français profite des politiques linguistiques qui le placent au centre des préoccupations familiales. Pourtant, ceci n'est pas le cas de toutes les familles.

Enfin, au cours de cette partie dont le but a été, entre autres, de caractériser les représentations des parents en matière des choix linguistiques et les mesures prises en considération, il est apparu que les parents djiboutiens veulent transmettre aux jeunes, à leurs enfants, le français en

se basant sur la transmission intergénérationnelle des langues familiales. Les parents deviennent décideurs, promoteurs de cette langue qui, contrairement aux autres langues, participent à la réussite scolaire des enfants et aussi à la formation d'un futur cadre compétent et plurilingue. Ils ne manquent pas de s'investir dans cette mission de faire du français une langue apprise dès le bas-âge en ne lésinant pas sur les moyens. Après les usages du français au sein du foyer, par les parents eux-mêmes, par les enfants entre eux, ou encore par les autres membres de la famille, on a pu voir que les parents usent d'autres techniques dans le but de toujours faciliter son apprentissage/transmission.

Nous avions procédé à des tris par langue et ceux-ci ont montré l'uniformité des pratiques entre les groupes ethniques : les résultats obtenus démontraient que les parents djiboutiens, quelle que soit leur appartenance ethnique, avaient la même conception, le même souhait en ce qui concerne le français. Dans les familles touchées par nos enquêtes, le français demeure doncune préoccupation majeure. Il y a donc, on peut le dire, une uniformité de pratiques et des décisions en matière de cette langue.

3.2.1.2.6 Autres modalités et stratégies de transmission du français et des autres langues

Diverses options ont été mises à la disposition des parents pour nous dire quels moyens ils utilisent pour que la langue française soit maitrisée, bien parlée et apprise.

La politique linguistique familiale s'appuie sur des modalités de transmission de la langue qui va des choix de scolarisation à des actions pédagogiques complémentaires en passant par la mise en disposition de supports audiovisuels comme la télévision, les jeux vidéo, ainsi que la scolarisation dans des écoles privées que nous avons prises pour une stratégie à part entière à étudier. C'est ce que nous avons fait dans la dernière partie de notre travail.

Quels moyens utilisez-vous pour que vos filles apprennent le français ? Les réponses à cette question ont été nombreuses, mais les parents pensent qu'il n'y a pas qu'une modalité, mais qu'ils alternent et utilisent simultanément certaines modalités. Ces dernières se complètent et sont utiles pour l'exposition à la langue française des enfants.

- Choix de scolarisation en faveur du français
- Employer une nounou francophone
- Acheter des livres en français
- Inscrire à des cours complémentaires
- Raconter des histoires en français

- Regarder la télévision en français

Voici les données statistiques de la question : « Quels moyens utilisez-vous pour que vos filles apprennent le français ? «

Tableau 47. Politique linguistique familiale : les moyens mis à la disposition des enfants

Question 38	Nombre de réponses
Quels moyens utilisez-vous pour que vos filles apprennent le français?	138
Parler français en famille	129
Choix de scolarisation en faveur du français	132
Employer une nounou francophone	124
Acheter des livres en français	127
Inscrire à des cours complémentaires	125
Raconter des histoires en français	122
Regarder la télévision en français	125

Ces mesures permettent d'habituer les enfants au recours à la langue française. Les réponses sont diverses, et il n'y a pas eu une seule réponse à l'un des moyens mis en œuvre, mais plusieurs. Les parents pensent que le recours à tous les moyens est bon pour transmettre cette langue au sein des familles.

Après avoir analysé les données recueillies par questionnaires, nous avons trouvé que la première modalité mise en pratique par les parents dans le processus de transmission du français est de « le choix en matière de scolarisation » suivi de « parler français en famille ».

Notre époque est celle des nouvelles technologies de l'information et de la communication, les NTIC. Les enfants sont exposés aux médias, plus particulièrement à la télévision. Entre autres, les enfants suivent des dessins animés sur des chaines spécialisées, telles que TIJI, TiVi5 monde. Très réceptifs à cet âge, ils commencent à parler français tout naturellement.

Enfin de compte, nous retenons que selon cette enquête, on est en droit de penser que les parents djiboutiens ont une certaine conception de la langue française, liée à la réussite scolaire et sociale de leurs enfants, et pour cela ils utilisent toutes les stratégies pour leur inculquer cette langue. Une image valorisante de la langue dont la connaissance mène à la valorisation sociale. Les parents sont prêts à transmettre cette langue. Et adoptent des attitudes qui favorisent la transmission.

3.2.2 Public adolescent

Nous avons voulu savoir comment les décisions des parents, leurs initiatives au sein des familles, ont été pensées du côté des jeunes adolescents fréquentant les classes de lycée. Ils ont généralement entre 14 et 20 ans.

3.2.2.1 *Les politiques linguistiques familiales vécues par les enfants*

Nous avons voulu comprendre voir comment, selon eux, les parents interviennent dans des prises de décisions en matière de langues, avec un accent sur la volonté de transmettre eux-mêmes ou par les biais d'une scolarisation axée sur le français. Les autres langues ne sont pas exclues comme l'anglais ou l'arabe.

Les images de la langue française ont bel et bien été transmises aux enfants. C'est une question de représentation. Nous avons pu voir que les parents ont une image positive de la langue française et cela est visible aussi du côté des jeunes. Ces derniers ont exprimé par la voix du questionnaire qu'il y avait des langues privilégiées au foyer, des langues jugées importantes par leurs parents pour leur avenir, et aussi du choix d'utiliser une langue particulière dans les familles.

Faire de l'apprentissage du français une priorité au sein des familles et pour cela communiquer volontairement en français.

Pour ce faire, nous avons questionné les jeunes sur les langues utilisées par les pères et les mères dans les communications intrafamiliales. Ces deux questions de langues choisies par le père ou la mère ont fourni les données suivantes.

3.2.2.2 *Choix des langues des parents*

Le premier point a été d'accéder à ce qui se fait dans les familles. Les jeunes enquêtés pensent qu'en matière de choix de langues, les pères choisissent le somali et le français. Dans 58.2% de cas, les enquêtés disent avoir entendu leurs pères s'adresser à eux en somali, et 35.45% en français. Cependant, l'afar et l'arabe restent en deçà de 20%. La langue française a une part importante dans les familles djiboutiennes d'après les réponses obtenues. Cela peut être une volonté affichée de la part des parents d'inciter leurs progénitures à utiliser leurs langues mais aussi d'autres langues, en particulier le français. Ce dernier cohabite avec le somali, langue dominante à Djibouti-ville. L'usage d'une langue dans les interactions à l'intérieur de la famille démontre que cette langue fait partie du répertoire linguistique des membres de la famille. Le français est une langue familiale. Le degré d'exposition de la langue varie d'une famille à une autre.

Figure 52. Langues utilisées par le père selon les adolescents

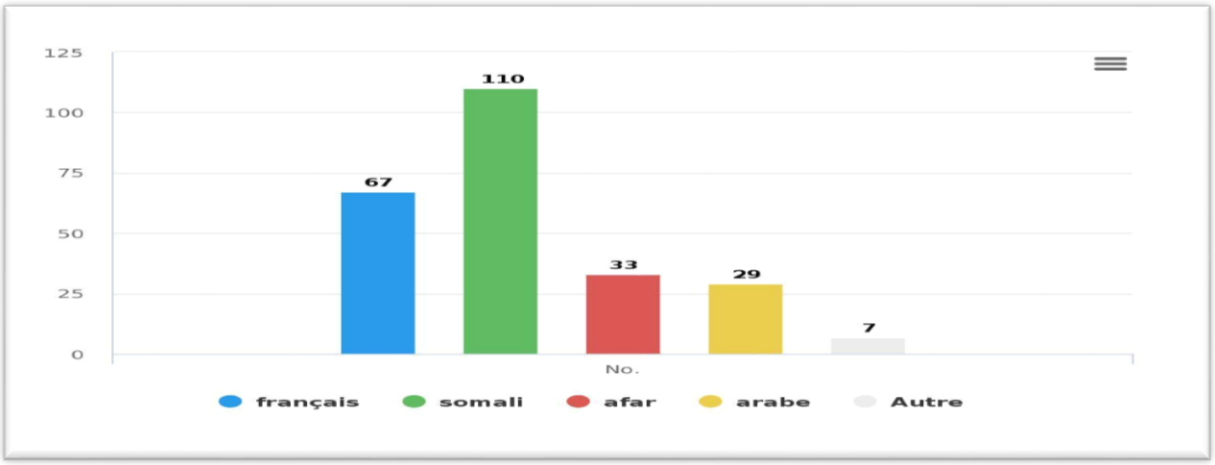

Pour la mère, la langue somalie est la plus utilisée ou autre que le français. Cela montre que la mère privilégie sa langue aux dépens de français contrairement au père. On comprend là que les mères sont plus préoccupées pour transmettre les langues familiales que les pères qui, quoique impliqués, peuvent avoir un comportement différent des mères. Les dernières sont à priori celles qui transmettent les traditions, les cultures et les langues. Elles utilisent dans les familles plus les langues familiales que les langues étrangères en principe. Elles endossent la responsabilité d'inculquer à leur descendance les cultures et traditions familiales.

Figure 53. Langue utilisée par la mère

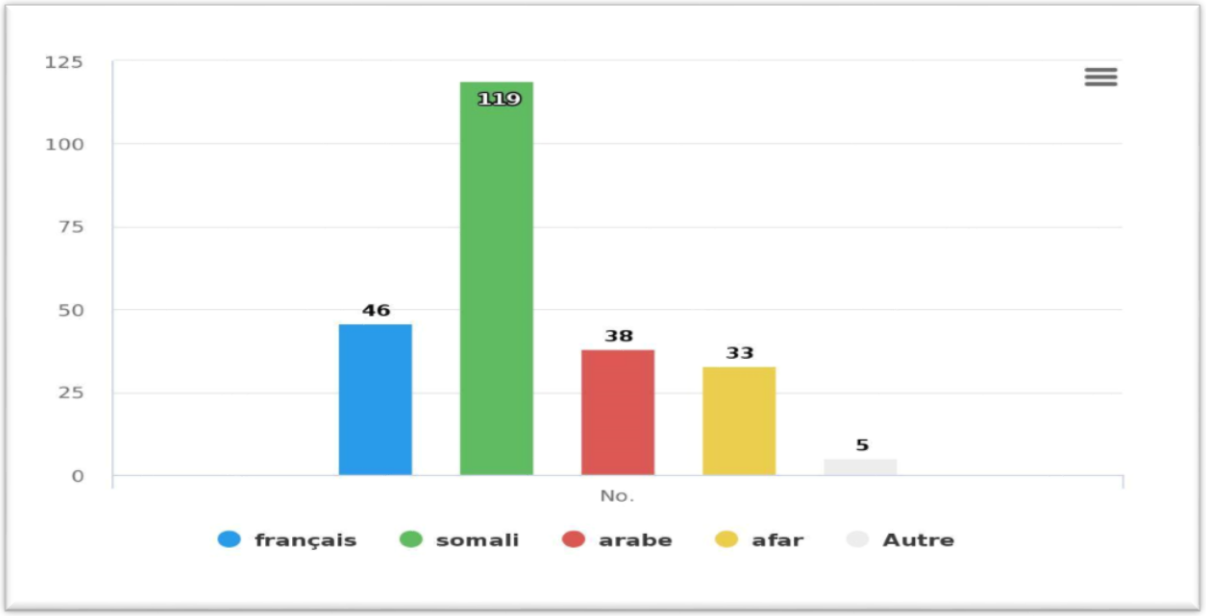

Ceci nous amène à comprendre que les parents ont leur part de responsabilité dans les choix et la gestion des langues dans leurs familles. Si les parents parlent telle ou telle langue, leurs enfants leur parleront dans cette langue et cela va contribuer à la réalisation de leur souhait en matière de langue à transmettre. Les données ci-dessus montrent la présence du français et du

somali. Ces deux langues sont présentes dans les familles djiboutiennes aux dires des jeunes. Les mères semblent s'attacher à leurs langues familiales, dites ethniques, et les pères sont généralement ouverts au français.

Par la suite, nous avons voulu accéder aux décisions plus concrètement. Nous les avons interrogés sur les langues proscrites et les langues exigées dans les familles. Cela pour confirmer ou infirmer ce que les données de l'enquête adulte nous ont apportées comme information sur les politiques linguistiques.

3.2.2.3 *Proscrire une langue ?*

A la question, « votre père ou votre mère vous interdit-il/elle d'utiliser une langue dans la famille ? » nous obtenons des réponses qui explicitent ce qui se passe dans les familles djiboutiennes. Nous obtenons en fait des représentations de pratiques linguistiques. Les pères n'imposent pas une langue à parler dans le milieu familial. Comme nous l'avons décrit dans la première partie, nous nous situons dans un contexte dans lequel les langues familiales sont des langues du pays. Ce qui fait que notre étude ne porte pas sur des familles en situation d'immigration. Les parents ont des attitudes assez souples en matière de langues. Pas d'imposition visiblement, d'après ce que répondent les adolescents. Les données statistiques montrent que les parents laissent faire les enfants.

Figure 54. Interdire une langue pour le père

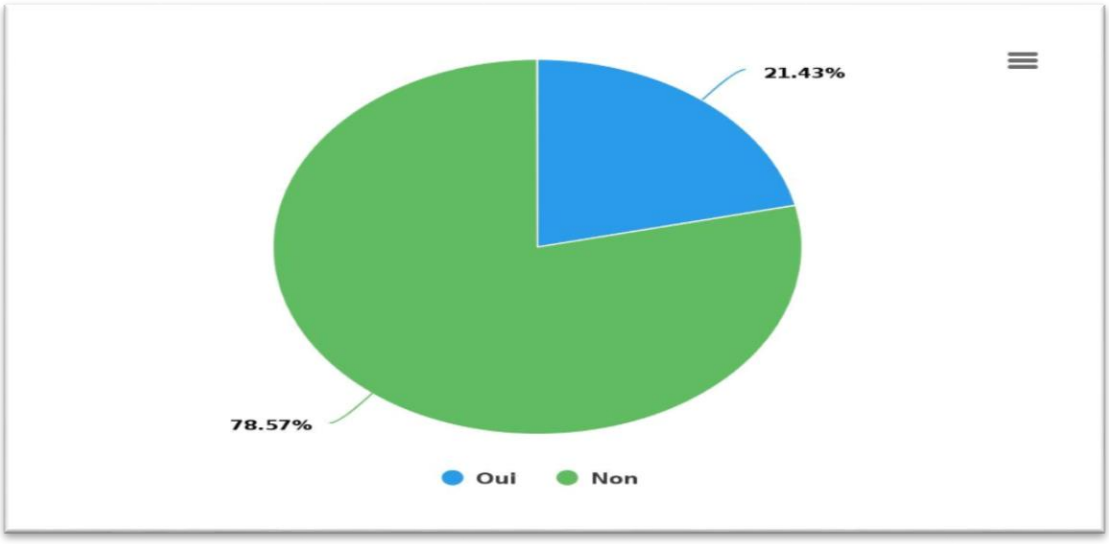

Figure 55. Interdire une langue pour la mère

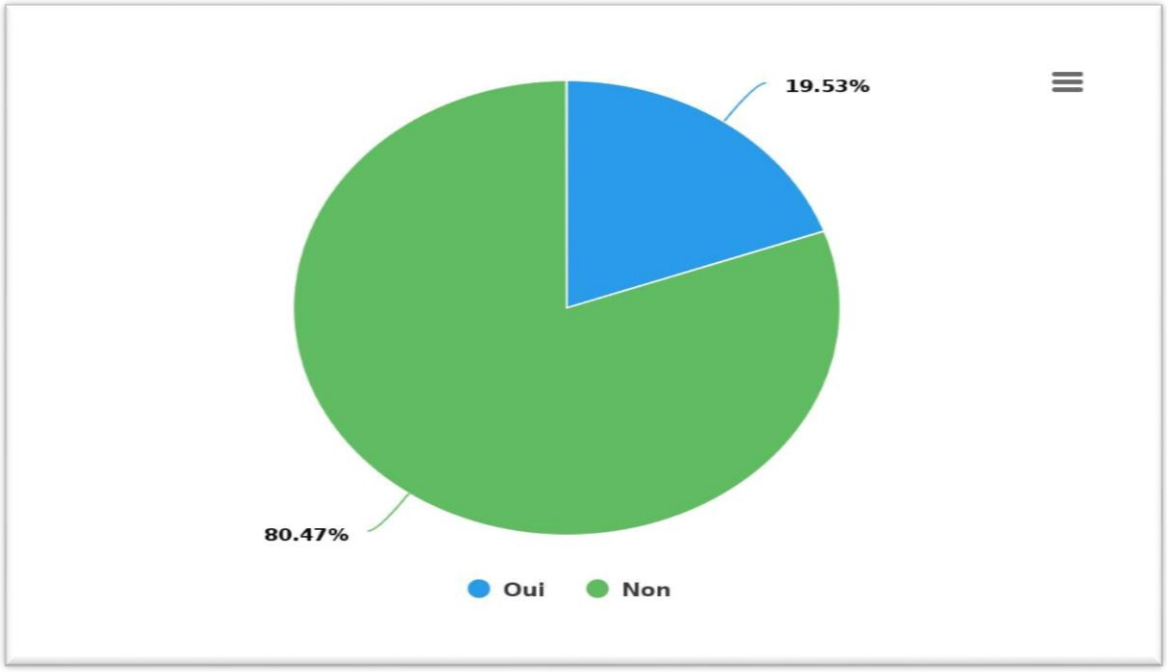

Le peu de pourcentages (19,53%) que l'on obtient peut s'expliquer que le fait que les mères de familles incitent leurs enfants à utiliser les langues familiales, le somali, l'afar ou l'arabe.

Tableau 48. Comportement du père

Question	No.	%
Votre père vous interdit-il d'utiliser d'une langue dans la famille?	182	100
Oui	39	21,43
Non	143	78,57

Tableau 49. Comportement de la mère

#	Question	No.	%
26	Votre mère vous interdit-elle d'utiliser une langue dans la famille ?	169	100
	Oui	33	19,53
	Non	136	80,47

Ces tableaux permettent de voir clairement que, vu des enfants, les deux parents ont une conception assez proche en matière d'interdiction de langue dans la famille. Les parents djiboutiens ont un comportement qui consiste à ne pas interdire. Mais ils peuvent avoir différentes attitudes quand il s'agit d'obliger une langue.

3.2.2.4 *Prescrire une langue ?*

La question : « votre père/mère vous oblige-t-il/elle à parler une langue dans la famille ? » permet également de savoir si les parents interviennent auprès de leurs enfants pour leur dire de parler telle ou telle langue. Les réponses sont également instructives et donnent un certain nombre d'informations sur les types de décision qui sont prises dans les familles. La réponse à cette question permet de voir l'intervention de la famille en général et du père en particulier dans la gestion des langues au sein de la famille. Les pères adoptent une politique coercitive en matière de l'usage des langues en milieu familial selon les données que nous avons récoltées. Pour 47.75% des répondants, les pères les obligent à utiliser une langue et 52.25% des enquêtés disent être libres de leur usage de langues au sein de la maison. Cela fait écho à ce que les parents ont émis comme réponse à la question de langues importantes pour les enfants.

Figure 56. Obligation d'utiliser une langue par les pères

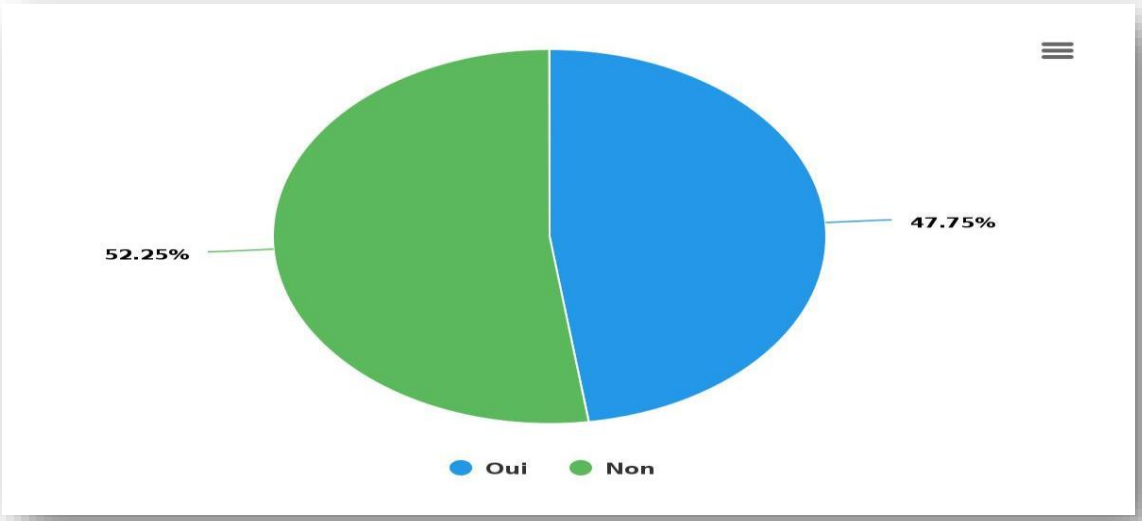

Figure 57. Obligation d'utiliser une langue par la mère

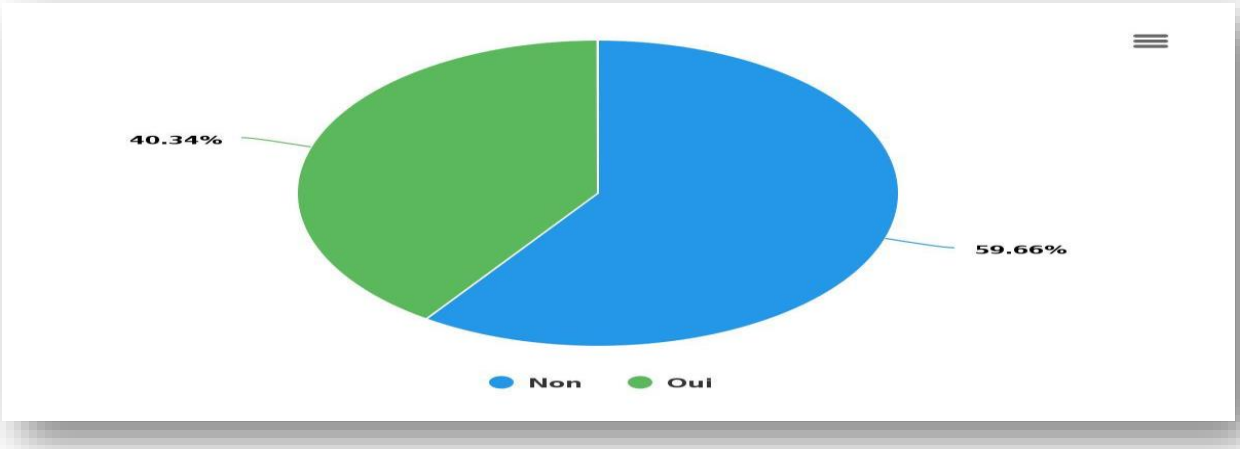

Les langues que les enfants sont obligés d'utiliser sont le français, le somali et l'afar. Pour ce qui est du français, la raison est qu'elle est la langue de la réussite sociale et du travail. D'un côté l'usage du français pour son importance dans la réussite sociale est choisi, de l'autre les langues ethniques pour en favoriser la maitrise et l'appropriation par les enfants, car ce sont des langues à valeurs culturelles et identitaires. On verra si les autres enquêtes confirment ces données. Les langues ethniques sont oralités et c'est par la parole qu'elles sont acquises, assimilées et retransmises.

3.2.2.5 *Les raisons invoquées par les mères d'obliger une langue*

Les deux explications « parce que c'est une langue de la tradition, du patrimoine » et « parce que c'est la langue maternelle, parce que c'est le moyen de mieux la parler » sont prépondérantes pour les langues familiales.

Pour le français, il y a les trois raisons[21] qui sont le prestige, la langue internationale et la réussite et qui permettent de comprendre que les images que l'on a de cette langue sont valorisées et positives.

Les langues visées par l'obligation sont le somali qui demeure une langue dominante dans la capitale et le français qui est la langue officielle et dont la maîtrise donne accès à la réussite scolaire et socioprofessionnelle.

Figure 58. Langues obligatoires au foyer

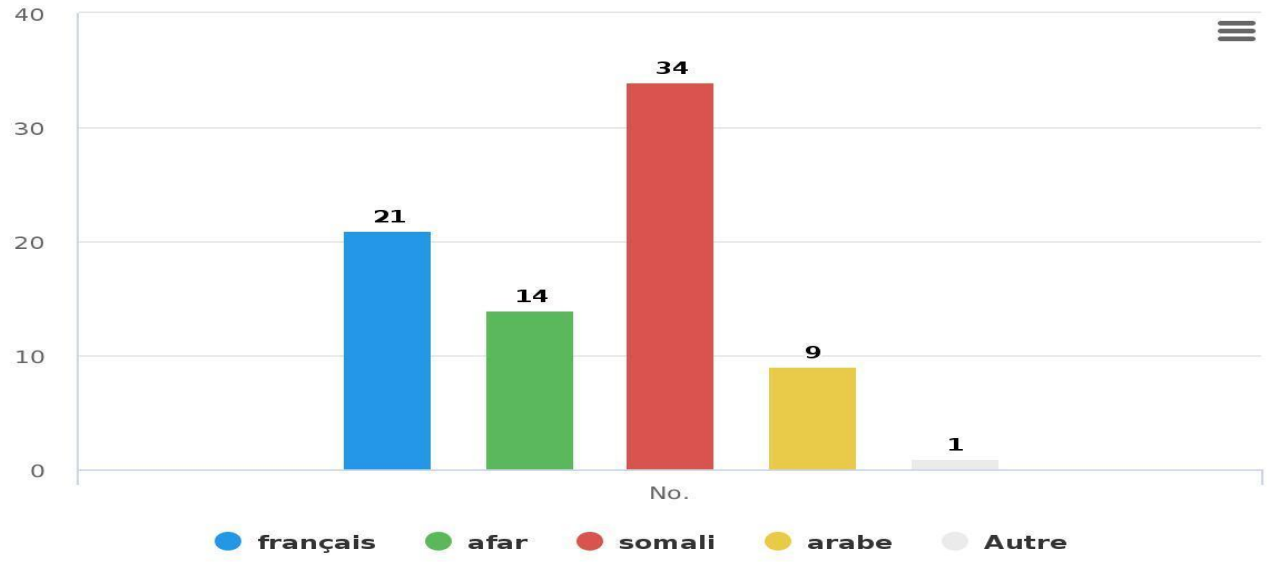

3.2.2.6 *Une volonté de la mère de promouvoir la langue maternelle*

Les mères de familles disent transmettre leurs langues en premier. Elles demeurent attachées à leurs langues respectives, les langues ethniques pour être plus clair. Elles demeurent les détentrices des langues familiales et même si elles souhaitent voir leurs enfants réussir à l'école et plus tard dans la société. Les femmes ont comme même un rôle à jouer dans l'appropriation des langues familiales. Elles en sont les instigatrices.

---

[21] - parce que c'est une langue de "prestige"

- parce que c'est la langue des études parce que c'est une langue internationale

- parce que c'est une langue pour la réussite sociale, le travail

Puis il a été question de savoir quelle langue les parents favorisent à la maison et qu'ils veulent transmettre, cette enquête confirme plus ou moins ce que les parents nous avaient répondu. On y voit une prépondérance de la volonté de transmettre la langue française. Il s'agit donc d'une politique linguistique familiale qui privilégie le français.

Figure 59. L'attachement à la langue maternelle

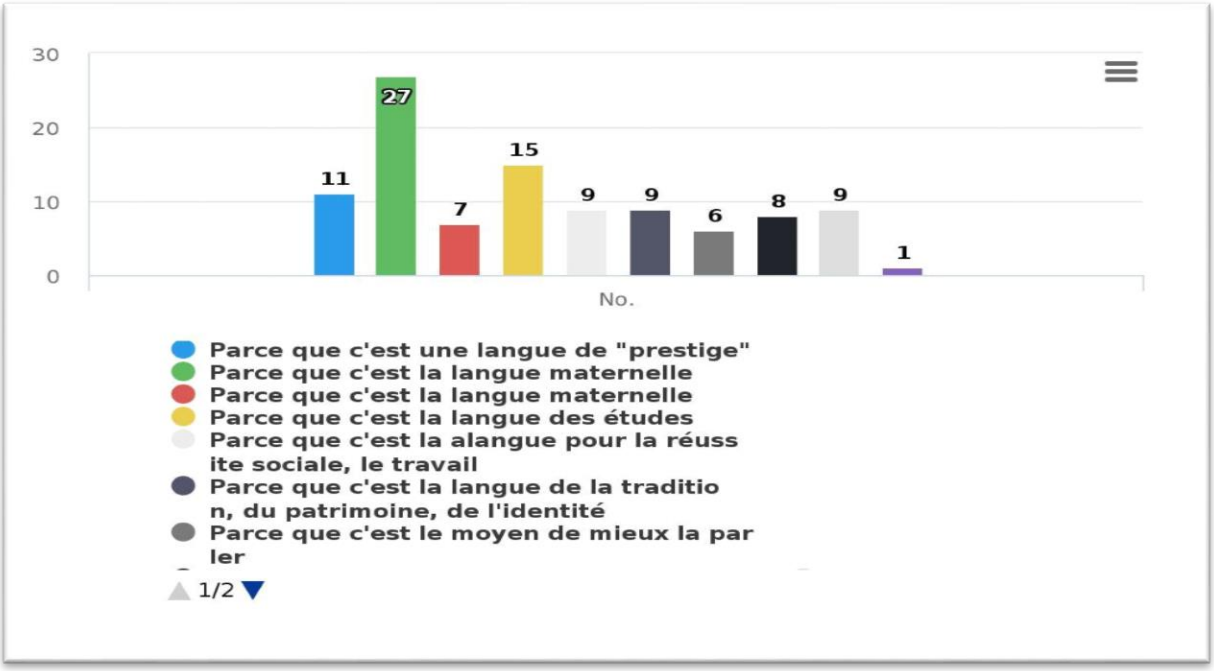

3.2.2.7 *Le français au sein des familles djiboutiennes*

Quand il s'agit de savoir la langue qu'ils aimeraient transmettre aux enfants, on y voit une prépondérance de la langue française. Ce sont 57,54% des parents qui l'affirment face aux autres langues. Majoritairement, les souhaits des parents penchent vers la langue française.

Figure 60. Le français au sein des familles djiboutiennes

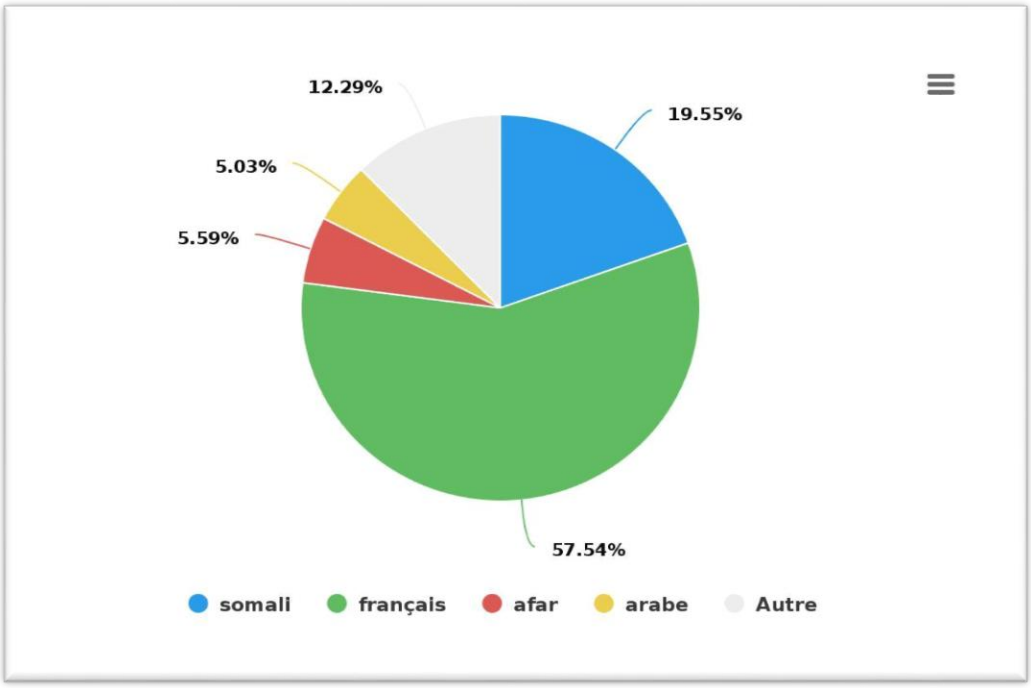

3.2.2.8 *Les représentations du français chez les adolescents*

On voit bien ici que les jeunes ont une certaine représentation de la langue française. Une image positive véhiculée par les parents et la société, puisqu'ils apprennent cette langue à l'école et leur réussite scolaire et sociale demeure attachée à cette langue. A travers ce diagramme, on a même l'image du français étant considérée comme « langue maternelle ». Cette qualification est peut-être due au fait que les jeunes n'ont pas compris l'item mais on peut aussi se dire que, pour certains jeunes adolescents, le français est « acquis », « intégré ». On verra plus loin ces cas de figures qui font du français une langue acquise dès le bas-âge.

Figure 61. L'image du français

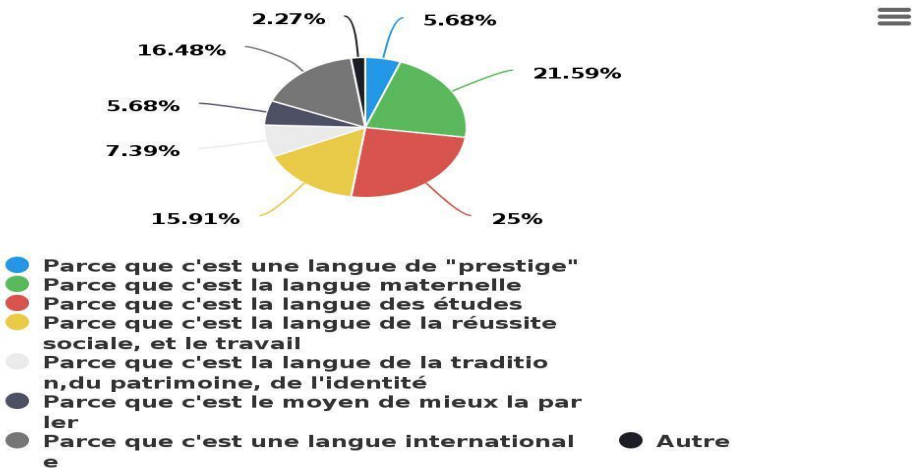

3.2.2.9 *Le rôle des jeunes dans les politiques linguistiques familiales*

Il convient de voir ce que les enfants pensent de l'utilisation des langues dans les foyers. En tant que receveurs, ils ne sont pas des simples réceptacles et les langues, ne sont pas des organismes inertes. Les langues sont vivantes et leur vivacité dépend de ceux et celles qui vont les avoir en héritage. Dans la précédente partie, nous avons remarqué que les mères donnent comme une des raisons de l'obligation de parler les langues familiales que sont le somali ou l'afar, le fait que celles-ci soient langues du patrimoine, ou encore dans le dessein de mieux parler sa langue. Les jeunes ont un rôle à jouer, ils sont les propriétaires de ces langues. Ne pas leur inculquer ces langues seraient les mettre en péril. D'autre part, nous leur avons posé une autre question pour savoir ce qu'eux-mêmes souhaitent faire quand ils/elles seront parents. Le français tire son épingle du jeu, et trône avec un souhait exprimé à 57,54% devant le somali.

Tableau 50. Quelle langue souhaiteriez-vous apprendre en priorité à vos enfants quand vous serez parents ?

#	Question	No.	%
35	Quelle langue souhaiteriez-vous apprendre en priorité à vos enfants quand vous serez parents ?	179	100%
	Somali	35	19.55%
	français	103	57.54%
	Afar	10	5.59%
	Arabe	9	5.03%
	Autre	22	12.29%

Figure 62. Langue souhaitée pour les enfants en priorité

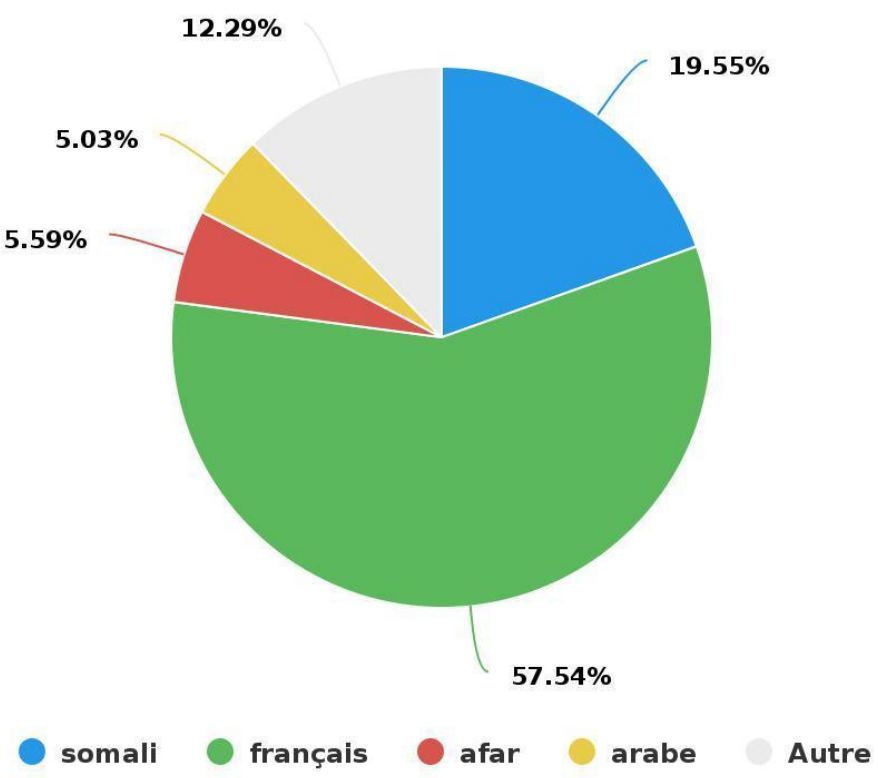

Pour comprendre leurs motivations, nous avons demandé « pourquoi ». Et ils ont semblé avoir acquis de leurs parents les images qui vont avec le français, considéré comme langue des études, langue maternelle, langue internationale et langue de la réussite sociale et du travail. Malgré l'aspect dispersé des valeurs accordées à cette langue, les jeunes donnent des raisons différentes

de l'apprentissage de cette langue. L'aspect « langue maternelle » nous interpelle dans la mesure où cette langue qui est normalement apprise à l'école est devenue une langue familiale, du moins ils le pensent ainsi.

Tableau 51. Les raisons du choix du français en priorité

Question 36:	No.	%
Pourquoi?	176	100%
Parce que c'est une langue de "prestige"	10	5.68%
Parce que c'est la langue maternelle	38	21.59%
Parce que c'est la langue des études	44	25%
Parce que c'est la langue de la réussite sociale, et le travail	28	15.91%
Parce que c'est la langue de la tradition, du patrimoine, de l'identité	13	7.39%
Parce que c'est le moyen de mieux la parler	10	5.68%
Parce que c'est une langue internationale	29	16.48%
Autre	4	2.27%

Figure 63. Raisons du choix du français

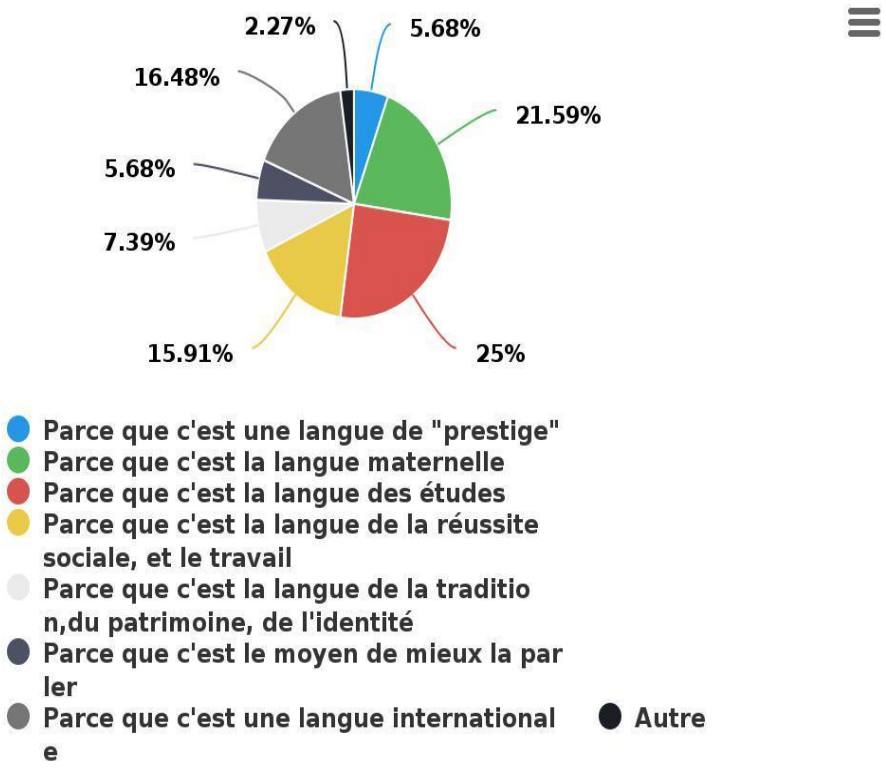

Conclusion

Cette étape a consisté à élucider les relations que les jeunes ont avec les langues en présence dans le contexte sociolinguistique djiboutien et en particulier dans la sphère familiale. Les jeunes ont une conscience linguistique et savent faire la répartition fonctionnelle des langues. Les images sont attachées à chaque langue et chacune jouit du prestige et du rôle que la société lui assigne. Les perceptions de la gestion des langues dans les foyers ont été exprimées par les jeunes. On se rend compte que quand il s'agit des langues nationales ou ethniques, le processus de la transmission linguistique est perçu comme unidirectionnel. Les parents ayant reçu de leurs parents des legs culturels, les transmettent à leur tour à leurs enfants qui en feront de même. Tout cela par le biais de l'oralité. Et on est en droit de se poser un certain nombre de questionnements concernant l'avenir des langues ethniques dans ce monde où la transmission orale est soumise à l'épreuve de la modernité.

3.2.3 L'observation au sein des familles à l'aide d'une grille d'observation

Durant plusieurs mois, nous avons pu mener au sein des familles, des séances d'observation qui étaient d'une demi-heure ou d'une heure. Parfois, nous avons fait des aller-retours fréquents chez une famille. Il s'agissait d'observer les pratiques linguistiques au sein des 18 familles djiboutiennes triées sur le volet. Muni d'une grille d'observation, nous sommes parti des questions suivantes pour atteindre les pratiques réelles : Que font-ils réellement ? Les pratiques déclarées sont-elles observables dans les familles ?

3.2.3.1 *Étude des pratiques langagières au sein des familles*

Les politiques linguistiques familiales se révèlent dans des pratiques langagières, dans les représentations linguistiques et les planifications des langues dans le cercle familial. Elles sont soit visibles parce que concrètement exprimées, soit non exprimées, donc implicites. Dans les familles djiboutiennes, surtout dans le milieu urbain, le bilinguisme est un fait, voire un projet familial. Les langues en présence (l'afar, l'arable, le somali, le français) sont des langues favorites des politiques linguistiques familiales. L'interaction dans les familles se fait dans ces langues. Chaque communauté recourt à sa langue d'origine à laquelle vient s'ajouter le français. En général, nous n'avons pu voir que des familles avec deux générations c'est-à-dire la génération des parents et celle des enfants (G2 et G3). On se situe bien sur la dimension de transmission intergénérationnelle des langues.

Les observations de pratiques ont touché des familles « représentatives » afarophones, somalophones, arabophones prises dans des quartiers différents. Les observations ont été nombreuses et diverses au cours de ces années de recherche sur le terrain familial. Quoique les questions posées lors des entretiens visaient à expliciter et justifier les choix linguistiques et langagières dans les familles, la phase d'observation reste importante et fort instructive : c'est une étude *in vivo*. Au sein de chaque famille, nous avons tenté de nous intéresser à comment sont utilisées les langues familiales et plus particulièrement à l'usage du français. Les grilles ont été complétées en tenant compte de ce qui se dit au sein des familles observées, des comportements linguistiques ou sociolinguistiques observables. Les conversations familiales ont été suivies avec intérêt et un certain nombre de variables ont été saisies : l'âge des parents, le sexe des parents et des enfants dans les échanges, le cadre socioprofessionnel des parents, le sujet de la conversation et son incidence sur le recours au français et aussi d'autres entrées qui se présentent comme fructueuses pour nos questions.

Le tableau ci-dessous récapitule les nombres de visite, le temps et durée d'observation et les nombres d'interactions auxquels nous avons assisté. Un total de 429 interactions, une durée de 26 heures d'enregistrements et 44 observations notées dans les grilles. Nous avons décidé de nous limiter à ces chiffres pour ne pas perdre le fil de notre réflexion dans une immensité d'informations.

Tableau 52. Temps et fréquence des observations

Identification	Nombre d'observations	Temps d'observations	Nombre d'interactions
FamAfF1	2	1H30	35
FamAfF2	2	1H30	30
FamAfF3	2	2 H	35
FamAf1	2	1H30	20
FamAf2	3	1H30	25
FamAf3	3	1H30	15
FamSF1	3	2 H	40
FamSF2	2	2 H	35
FamSF3	3	3	30
FamS1	2	1 H	15
FamS2	2	1H	10
FamS3	2	1H	15
FamArF1	3	2 H	25
FamArF2	3	2 H	20
FamArF3	3	1H	22
FamAr1	2	1H	15
FamAr2	2	1H	22
FamAr3	2	1H	20
Total	44	26 H	429

3.2.3.2 *Types et lieux d'interaction dans les familles*

Les interactions sont diverses car elles avaient lieu dans un contexte naturel. Nous avons choisi en immersion, et avons suivi les conversations intrafamiliales dans ce qu'elles ont de plus authentiques. Nous nous sommes contenté de les suivre dans l'ordre proposé et dans le but de les répertorier dans la grille conçue à cet effet. Mais nous avons également cherché à prendre des notes et à user d'autres moyens utiles pour conserver des informations utiles.

Notre acceptation dans le cercle familial a été soumise à des règles et des exigences formulées par les membres des familles. Des principes de tout enquête, tels que la non-divulgation des

identités des participants à l'enquête, le respect des codes de l'intimité, et la garantie de l'anonymat ont été annoncés. Nul ne sera nommément désigné et c'est le principe de tout travail de recherche. Les espaces de rencontres variaient : en général, c'étaient les espaces publics dans les maisons comme sous la véranda, dans la salle de travail de l'enfant dans certaines familles, parfois en tête-à-tête avec les responsables des familles et le plus grand des enfants. Les familles de cadre élevé nous ont reçu dans des salons de leurs maisons, celles qui étaient des classes moyennes aussi n'ont pas manqué de nous accueillir comme il se doit, car l'hospitalité est ancrée dans la culture des Djiboutiens. Et pour ne pas fausser le déroulement de nos travaux et la nature des interactions, nous avons tenté de nous faire admettre comme membre de la famille, du groupe. Notre statut d'enseignant de cours à domicile dans certaines familles a joué un rôle essentiel.

3.2.3.3 *Sujets de conversation dans les ménages*

Les thèmes sont souvent en lien avec les questionnaires que nous avons déjà soumis aux sujets ayant pris part à l'enquête qualitative. Ainsi, des thèmes revenaient comme un leitmotiv et nous avons pris soin de les répertorier pour cette méthode de récolte de données mais aussi pour la suite des analyses des contenus discursifs, ce sont des thèmes qui nous ont permis de canaliser et répertorier les données. On a pris soin de les regrouper par thème pour plus de clarté :

- l'école
- les contes et traditions
- la santé
- les travaux domestiques
- un film, livre, chanson
- des règles de vie familiales

Cela nous évite de nous éparpiller au moment du dépouillement et de nous perdre dans des résultats aussi riches que divers.

3.2.3.4 *Chez les Afars*

Les observations menées au sein des 6 familles afar nous ont permis de voir un certain nombre d'habitudes linguistiques. Quand les parents parlent à leurs enfants de l'école, ils commencent leurs interventions en français ou l'alternance codique est de mise. Quand le cadre socioprofessionnel des parents est élevé, comme c'est le cas de la famille 1 afar (FAMafF1), le français est quasiment la langue de discussion intrafamiliale. On se retrouve avec des dialogues en français et cela dure plusieurs minutes. Pour ces familles, les parents donnent des exemples. On assiste à des corrections dans l'expression des enfants, des discours métalinguistiques pour

une éventuelle sécurité linguistique. Les Afars ont une certaine attirance envers le français. Les communications se font en français tout naturellement. Cela n'est pas vraiment le cas des familles dont un parent est francophone. Le parent francophone s'occupe du suivi des enfants. L'autre parent s'occupe de sa langue/culture.

Tableau 53. Usage des langues dans les interactions

Langue interaction	Nombre		
	en chiffres		%
Total	160		100
français seulement	60		37,5
français/langue afar	42		26,5
Interaction unilingue (afar)	58		36

Ce tableau permet de voir que sur les 160 interactions retenues, le français est utilisé à 37,5% ; la communication unilingue en afar est de 36%, tandis que le mélange français/afar est de 26,5%. Notre immersion dans ces familles a concerné 6 familles afar, 3 avec 2 parents francophones et 3 avec 1 parent francophone. Les interactions ont été notées dans des grilles faites à cet effet, pour pouvoir les analyser par la suite. Les enregistrements via un téléphone ont été menés quand les parents y ont consenti. S'ils étaient réticents, nous avons opté aussitôt pour les notes, le remplissage des grilles, et cela faisait en sorte que nos visites pour des observations étaient plus nombreuses. Si l'autorisation aux enregistrements était donnée, alors c'était plus facile et plus rapide. Mais le cercle familial a ses règles et lois que nous avons respectées comme il se doit.

Les interactions entre les adultes, les parents, les grands-parents (très rarement rencontrés) se font généralement soit en langues locales, soit en français dans des situations très explicites. Nous avons voulu voir si les réponses aux questionnaires étaient réelles. En réalité, les parents djiboutiens parlent leurs langues aux enfants dans la plupart des familles et dans la plupart des situations sociolinguistiques mais, le français est aussi là, surtout dans les familles issues des cadres élevés. Face à un enquêteur, ils ont aussi voulu se donner l'allure de ceux qui prennent soin des identités et celle des parents transmetteurs de celles-ci. C'est peut-être pour cette raison qu'ils prenaient la parole en français pour ensuite revenir à leurs langues. Les interactions entre parents ou entre adultes (les membres adultes de la famille) sont estimées d'après nos grilles et nos notes à 30% des interactions en français. Nous avons observé qu'ils se parlaient directement en français surtout dans les familles avec deux parents francophones et cadres supérieurs.

Toujours pour tenter de comprendre s'il y a recours à la langue familiale, l'afar ici, ou le français ou encore les deux, nous avons pu observer que pour les parents, avec un niveau d'étude élevé et du cadre social élevé, le français est une langue qui intervient spontanément dans les communications ; quand il s'agit des parents dont l'un est francophone, l'usage de la langue française est là, nous avons pu observer que le recours à cette langue est volontaire, donc relevant d'une stratégie parentale. C'est ce que d'autres enquêtes nous aideront à expliciter. Les

parents interagissent avec leurs enfants en français. Ils détiennent 50% des interactions en français bien plus que la communication entre conjoints ou autres adultes. La volonté de transmettre le français est claire dans ces conversations. Ce sont aussi les pères des familles qui prennent ces initiatives. Le tableau suivant expose ce que nous avons gardé des observations des pratiques dans les familles afars en français.

Tableau 54. Répartition des interactions en français comme langue unique

Interactants	**Nombre**	**% par rapport aux interactions en français**
Total interactions	60	100
Enfant-enfant	12	20
Parent-parent	18	30
Parent-enfant	30	50

Sur un ensemble de 60 interactions en français uniquement, retenues, la part de communication entre les parents et leurs enfants est de 50%, les parents utilisent le français dans leurs conversations à 30% et la part de la communication entre enfant est de 20%. Ces données numérisées par nos soins, laissent voir que dans les familles observées, l'usage du français est fréquent, quotidien et même volontaire pour contribuer à la transmission et acquisition de cette langue dans la sphère familiale.

3.2.3.5 *Chez les Somalis*

Dans les 6 familles somalis observées, il y a des nuances par rapport aux familles afar. D'abord, chez les familles dont les deux parents sont francophones, il y avait visiblement un usage égalitaire de la langue familiale et du français. Le conflit linguistique traité dans la partie conceptuelle resurgit dans ces familles. Le somali et le français sont au coude-à-coude. La véhicularité se dispute dans ces familles, les deux langues sont en situation de diglossie. Nous avons pu observer que les parents dont le cadre social est supérieur usaient des deux langues avec une forte présence du français. Il y a lieu de remarquer le recours au mélange codique entre le français et le somali. Le choix d'une langue est lié au cadre socioprofessionnel des adultes et au sujet de la conversation. Notre présence y était peut-être pour quelque chose, mais les mères comme les pères semblaient vouloir démontrer que si le français est la langue présente dans la famille, le somali en est la langue première. Autour d'une table, le père parlait en somali et le garçon lui répondait en français en utilisant des mots affectifs en somali. Dans les trois familles aux deux parents francophones, les adultes s'adressent aux enfants en français et les

enfants répondent en français mélangé avec quelques mots somalis. Parfois, nous avons noté que les enfants eux-mêmes commençaient en français et que les parents s'y mettaient.

Dans les familles dont l'un de deux parents est francophone, les enfants choisissent d'utiliser la langue maternelle, le somali avec le parent monolingue et le français mélangé au somali avec le parent francophone.

Le sexe du parent détermine la langue à favoriser. Les enfants ont tendance à parler la langue familiale à leurs mères spontanément (idée de langue maternelle) et à choisir la langue en fonction du sujet avec leurs pères. Les mères sont considérées comme « transmetteuses » des langues familiales et de l'identité familiale.

Les origines sociales des parents jouent un rôle dans l'utilisation de telle ou telle langue. Les enfants issus des familles de cadres élevés, perçoivent le français comme leur langue, une langue familiale comme les autres, c'est d'ailleurs ce que les autres enquêtes ont pu montrer. Dans les familles qui ne sont pas de niveau social élevé, le fait de parler français est juste une manière de prouver son niveau et son aptitude à parler cette langue de prestige. D'une part, le français est une langue de marquage social et de l'autre, c'est une langue acquise pour réussir à l'école et dans la société. Le tableau suivant a été dressé pour rendre compte des observations, dans les familles somalies. Il expose les fréquences des langues dans les interactions.

Tableau 55. Usage des langues dans les interactions

Langue interaction	Nombre		
	en chiffres		%
Total	145		100
français seulement	40		27,5
français/langue somalie	65		45
interaction unilingue (somali)	40		27,5

Sur les 145 interactions retenues, la part la plus importante est occupée par l'alternance codique français/somali ou somali/français. Le bi ou plurilinguisme est apparent dans ces familles. Connaitre sa langue et parler français est la règle admise dans ces familles. L'usage du français uniquement et le somali uniquement obtient le même résultat 27,5%. Un équilibre est visible dans ces familles.

Tableau 56. Répartition des interactions en français dans les familles somalies

Interactants	Nombre	% par rapport aux interactions en français
Total interactions	40	100
Enfant-enfant	10	25
Parent-parent	12	30
Parent-enfant (s)	18	45

Quant au recours au français dans les 40 interactions retenues pour l'usage du français dans les familles somalophones, nous avons pu voir que les interactions parents-enfants (ou adultes enfants) privilégient le recours au français (45%), parfois en toute spontanéité et parfois volontairement. Les enfants se parlent en français (25%) et dans des cas assez définis comme les cours, les devoirs, les sports etc. Les parents entre eux utilisent le français mais c'est dans les trois familles aux deux parents francophones que nous avons pu voir cela (30%). Le privilège accordé à l'acquisition précoce du français prend de l'ampleur avec la préscolarisation informelle, choix assumé des parents désireux de faire transmettre cette langue à leurs enfants. Nous avons appris à travers ces recherches que parler telle ou telle langue n'est pas un hasard. Il s'y cache toute une procédure de choix, de décisions ou des implications des parents. Nous avons vu que dès le mariage des parents, le couple se fait déjà l'idée de type de famille qu'il veut former. Les parents de moins de 40 ans, donc nés dans les périodes postindépendances, voient la transmission de la langue française comme une priorité. Ils ont des idées assez claires des langues et de leur gestion au sein des cellules familiales et bien au-delà dans la société.

3.2.3.6 *Chez les Arabes*

Comme les Somalis, les Arabes, ont un certain attachement à leurs langues. On observe un va et vient entre langue française et langue arabe. Cette dernière est bien évidemment présente. Les parents qui parlent français tous les deux s'en servent avec une certaine aisance. Les ordres, les recommandations, les communications se font en français. Les couples francophones disent considérer le français comme « leur langue », l'arabe est la langue de leur identité familiale sans conteste. Les alternances codiques sont récurrentes comme dans les deux groupes ethniques abordés précédemment. Par exemple dans les trois familles francophones, les interactions se font en français quand il est question de l'éducation, des projets de vacances, des études des enfants, de la carrière etc. et dès que le sujet tourne à un sujet comme la culture arabe, le mode de vie, on remarque que la langue prend la place centrale. Il y a égalité entre le

français et l'arabe. Sur les 124 interactions, nous avons pu comptabiliser que les interactions unilingues en arabe représentent 39,5%. Cela laisse penser que les adultes ont une certaine conscience du poids des langues, ou des conflits linguistiques. C'est ce qui nous a orienté vers des questions plus pointues lors des entretiens dans les mêmes familles. Une certaine idée de réussite scolaire et sociale est attachée à la langue française avec une valorisation de cette langue sur le plan individuel et le plan social. L'usage unilingue de l'arabe vient en tête avec 39,5%, suivi de l'alternance français/arabe ou vice-versa, avec un score de 31,5% devant l'usage du français seulement, qui obtient un score important 29%. Les deux langues arabe et français se partagent le terrain familial fluctuant entre la question identitaire de l'arabe et l'apport utilitaire du français.

Tableau 57. Usage des langues dans les interactions

Langue interaction	Nombre		
	en chiffres		%
Total	124		100
français seulement	36		29
français/langue arabe	39		31,5
Interaction unilingue (arabe)	49		39,5

Par la suite, nous nous sommes attelé à faire un tri dans les interactions qui sont faites uniquement en français, un total de 36 interactions. Celles impliquant les parents et leurs enfants sont évaluées à 41,2% du total, suivi de près par les interactions entre enfants qui sont de 38,2%. On retrouve enfin la part de la communication en français entre parents qui est de 20,6%. Les interactions entre les adultes, les parents, les grands-parents se font généralement soit en langues locales, soit en français dans des situations très explicites. La problématique de sauvegarde de l'identité a été mise en avant par beaucoup des parents dans les trois communautés que les familles soient bilingues ou pas. Face à un enquêteur, ils ont aussi voulu se donner l'allure de ceux qui prennent soin des identités et leur statut des parents transmetteurs.

Tableau 58. Répartition des interactions en français comme langue unique

Interactants	**Nombre**	**% par rapport aux interactions en français**
Total interactions	36	100
Enfants seuls	13	38,2
Parents seuls	7	20,6
Parents /enfants	14	41,2

Le fait que les parents se parlent en arabe est une manière de dire aux enfants indirectement que ne pas parler sa langue, c'est renier son identité. Les Arabes ont un lien assez fort et constant avec leur langue. Contrairement aux Afar et aux Somalis, ils ont une certaine longueur d'avance du fait que leur langue est considérée comme langue internationale. La famille est le lieu où s'épanouit la culture et la langue qui la véhicule. Les enfants issus du milieu social élevé se parlent spontanément en français là-aussi. La langue arabe est là mais ils semblent avoir une préférence pour le français ou bien c'est une habitude qui leur vient de l'école. Par contre, dans les trois autres familles dont l'un de deux parents est francophone, on remarque que les enfants choisissent de répondre aux sollicitations des parents dans la langue utilisée par ces derniers. On a vu que quand la mère interpelle sa fille en arabe, celle-ci lui répond en arabe, et quand le père le fait en français, on a pu voir que le garçon lui répond en français. Les parents ont un rôle à jouer dans la transmission des langues et dans leurs utilisations fonctionnelles. Les initiatives parentales sont suivies par les enfants. Les comportements linguistiques sont transmis par les adultes, parents ou enseignants selon l'angle d'étude choisi. Les discussions entre les parents et les enfants se font très souvent dans les familles djiboutiennes autour de l'école, des résultats scolaires, des poursuites universitaires et ce domaine a un lien fort avec le français. Quand les parents ne parlent pas ou pas bien le français, il y a un recours à un usage alterné. Il y a donc un usage distinct des langues dans les familles. Chaque langue occupe son domaine. Nous avons pu remarquer que dans les familles, les langues familiales sont présentes, le somali, l'afar et l'arabe. Cela n'exclut pas que le français soit très présent dans certaines familles d'une manière assez importante au même degré que les langues dites familiales. Elle est une langue première pour des raisons que nous évoquerons dans la partie finale.

3.2.3.7 *Usages des langues dans les familles observées*

Dans les 18 familles observées avec comme dénominateur commun l'usage de la langue française par au moins un parent, il a été constaté que les langues sont présentes et parfois chacune jouit d'une fonction prédéfinie par les parents et assimilés par les enfants : le français pour la réussite scolaire et sociale, l'afar, l'arabe et le somali pour l'identité familiale et avec l'usage particulier de chacune d'elles, nous avons assisté à des cas de coprésence des langues. Il a été difficile de répertorier le code-switching, avec des énoncés qui commencent dans une langue et qui se terminent dans une autre surtout chez les jeunes et les parents bilingues. Le tableau qui suit répertorie les langues utilisées dans les différentes observations menées dans les 18 familles choisies. On retient qu'il une diversité de pratiques dans les familles.

Tableau 59. Usage des langues dans les interactions

Langues observées	Nombres de tours de paroles	%
Français seulement	136	31,7
Français et langues djiboutiennes	146	34
Intervention monolingue	147	34,3
Total	429	100%

Ce tableau répertorie l'ensemble des tours de paroles pour en faire matière de réflexion pour notre travail sur les politiques linguistiques familiales. A partir de ces résultats, on se rend compte que l'usage exclusif du français dans l'ensemble de familles observées est réellement de 31,7 % du total des interactions. Les alternances codiques détiennent un taux d'usage de 34%, et la pratique d'une seule langue est de 34,3%. Les alternances codiques et l'unilinguisme en langue familiale sont très importants. Ils sont les marques des souhaits de parents de transmettre leurs langues familiales mais aussi de transmettre la langue française. Dans cette recherche d'équilibre, ils sont amenés à alterner les codes, à promouvoir le bilinguisme. Les parents sont transmetteurs et ils parlent leurs langues très fréquemment tout en s'investissant dans l'acquisition de la langue française.

Dans le tableau ci-dessous, nous avons mis en exergue la prédominance du français dans les discussions au sein des familles avec deux parents francophones (92,6%). Les familles dont un de deux parents s'expriment en français, ne montrent pas l'usage quasi quotidien du français. Mais, on a pu voir une présence importante de l'alternance codique.

3.2.3.8 *Usage unique du français dans les familles*

Tableau 60. Comparaison des types de familles dans l'emploi du français

Types de Familles	Français uniquement	%
Usages du français	136	100
Familles avec 2 parents francophones	126	92,6
Familles avec 1 parents francophones	10	7,4

Nous avons jugé pertinent de revenir sur l'usage exclusif du français dans les familles observées au cours de nos enquêtes et on a pu se rendre compte que plus les deux parents parlent le français, plus la famille a recours à l'usage du français dans les interactions intrafamiliales.

Quel usage du français dans les familles djiboutiennes ?

Les pratiques observées, nous ont appris que les parents ont érigé le français au rang de langue familiale, l'utilisant spontanément et que leurs enfants ont acquis le français comme langue première (familles 1, 2, 3) des groupes linguistiques étudiés. On a découvert aussi des situations où le français est présent avec les langues ethniques, à travers des mélanges codiques, l'afar et le français, le somali et le français et l'arabe et le français. Les langues sont mélangées dans les conversations familiales ou en dehors du cercle familial. Mais l'étude du contact des langues et leurs incidences dans les communications quotidiennes n'étant pas notre sujet de recherche, nous nous sommes contenté de les répertorier assez brièvement les données concernant les pratiques réelles des langues.

Nous avons pu nous rendre compte que ce sont les sujets abordés qui expliquaient les mélanges des langues, les contacts de langues. Par exemple, nous avons remarqué que quand il s'agit de parler de la science et de la technologie, ils avaient recours au français. Même si la famille n'est pas le lieu où l'on aborde des questions d'ordre grammatical, l'oral y est acquis très facilement et dès le plus âge si les deux parents y font recours. Il y a lieu de mentionner les discours métalinguistiques observés dans certaines familles aussi bien chez les adultes parlant aux enfants que chez les enfants eux-mêmes. L'usage particulier du français favorise sa maîtrise par l'enfant et la transmission y est très facile. En cas des mélanges des langues dans des conversations, certes le français est là, mais les interférences linguistiques ne manquent pas et les alternes codiques sont aussi présentes même si notre travail ne porte sur l'analyse des discours.

Enfin, les observations menées au sein des familles ont permis de nous donner un aperçu de ce qui passe réellement dans les familles en matière de transmission des langues et des choix conscients ou inconscients des parents.

- Le français est présent dans les familles djiboutiennes observées,
- Le français partage le terrain familial avec les langues maternelles des membres des familles djiboutiennes observées,
- L'usage du français est exclusif dans certaines familles (familles de cadres élevés, familles avec deux parents francophones), et reste un choix conscient des adultes,
- Une certaine complémentarité est visible entre le français et les langues nationales
- La transmission intergénérationnelle du français est une réalité et l'engagement réel des parents pour transmettre cette langue à leurs enfants demeure un défi quotidien.
- Les alternances codiques semblent faire partie de stratégies parentales pour favoriser le bilinguisme dans leurs familles.

On garde de ces observations, une image assez positive malgré les manquements, les gênes occasionnées par notre présence dans le cercle familial. Les parents sont engagés à transmettre leurs langues, et aussi et surtout à faire du français une langue à acquérir et à apprendre obligatoirement.

3.3 Les entretiens semi-directifs

Pour accéder pleinement à ce qui se fait réellement dans les familles, nous avons procédé à des entretiens où nous avons repris des questions qui ont été posées dans les questionnaires et qui consistaient à connaître les langues parlées au foyer quand ils avaient 5 ans, langues utilisées par les mères, les pères etc. selon les besoins de clarifications. Le fait de retracer le parcours de chacun de nos participants nous a permis de voir s'ils font la même chose avec leurs enfants. Ainsi, la question de comment ils ont pu eux-mêmes acquérir ou apprendre le français et les autres langues nous aide à comprendre les stratégies qu'ils mettent en œuvre à leur tour. La famille est le lieu de l'intimité, de l'affectif, un monde à la fois clos et ouvert et il nous a paru utile de mettre en lumière les différentes fonctions accordées aux langues en présence dans le contexte sociolinguistique, et surtout au français. Les politiques linguistiques étant à la fois politiques et familiales, nous avons essayé de trouver les différents acteurs et les différents pouvoirs qui contribuent à son acquisition/apprentissage. La cellule familiale joue un rôle important dans la promotion d'une langue, dans sa relégation au second plan et c'est dans cette sphère privée que naissent et se forment les représentations. Les parents transmettent à leurs enfants les différentes représentations liées aux langues. Chaque langue jouit d'une fonction, d'une image positive ou négative. Ce sont des déterminants essentiels dans l'étude des politiques linguistiques familiales.

La famille est aussi un monde structuré et rigoureux. Elle agit et interagit avec les autres instances comme l'école, les médias, les institutions étatiques etc. C'est dans cette dynamique que nous avons entrepris les travaux de recherche. Le français est partout à Djibouti, sans toutefois oublier les langues familiales, qui elles, sont reléguées au second plan, voire ignorées par le système éducatif. Ainsi, si les parents imposent l'usage du français volontairement ou spontanément selon les choix propres à chaque famille, ils ne manquent pas d'idées et des stratégies pour que leurs enfants s'approprient cette langue. Le caractère du français comme langue de scolarisation est un des facteurs qui influencent les parents à faire des sacrifices, des choix et prendre des initiatives parfois coûteuses afin de transmettre eux-mêmes ou de faire acquérir par le biais d'une éducation préscolaire.

Nous nous sommes permis de mieux comprendre les pratiques linguistiques effectives en organisant des entretiens semi–directifs à l'aide d'un guide d'entretien. Ainsi, les grands-parents, les parents, les enfants ont reçu nos visites au sein des foyers. Cela a permis au chercheur que nous sommes de voir concrètement comment ils expliquent et explicitent leurs pratiques linguistiques. Comment se justifie de la part des parents l'usage d'une langue. En gestionnaire des langues et en régulateurs des interactions intrafamiliales, les parents nous ont

expliqué leurs motivations, leurs choix et leurs souhaits. Tout entretien quel que soit sa nature, aboutit à la collecte des informations (le contenu des discours) que nous allons appeler le corpus et que nous allons soumettre à l'analyse. Sans aller trop loin dans la théorie, deux composantes relationnelles sont à rendre en considération dans les interactions : la face et le territoire

La famille est « un territoire » au sens d'Erving Goffman, qui, dans le chapitre « Perdre la face ou faire bonne figure, analyse des éléments rituels inhérents aux interactions sociales » de son ouvrage *Les rites d'interaction* définit la « face » comme *« la valeur sociale positive qu'une personne revendique effectivement à travers la ligne d'actions que les autres supposent qu'elle a adoptée au cours d'un contact particulier »* (1974 : p.9). L'image ou la « face » de l'interviewé est ce que ce dernier tient à défendre, pour soi-même et pour les autres. En acceptant une interview ou un entretien, cette image est exposée et parfois menacée, surtout quand cela porte sur le domaine privé comme dans notre enquête. La face désigne donc l'interprétation de l'image de nous-même qui nous est renvoyée par l'autre et qui fait écho à celle que l'on possède et qu'on compte transmettre à notre interlocuteur.

La notion de « territoire » proposé par Goffman (1967/1974), relayé par Kerbrat-Orecchioni, 2001) englobe le territoire *corporel* ou *spatial*, le territoire *temporel*, les *biens* personnels qu'ils soient *matériels*, *cognitifs* ou *affectifs*. Il convient de prendre toutes ces composantes en considération afin de ne pas porter atteinte à l'intimité de nos enquêtés.

Pour cela l'enquêteur doit éviter un certain nombre d'actes langagiers lors des contacts sociaux. L'enquêteur doit préserver ses interactants des actes menaçants sa face appelés « Face Threatening Acts » (FTA).

Tous ces éléments sont constitutifs de la pratique de l'entretien, *a fortiori* quand il faut intervenir dans le milieu de l'intime qu'est la famille. Nous voulons maintenant évoquer la technique d'analyse des corpus issus des entretiens que nous avons adoptée pour le traitement des données.

3.3.1 Entretien et analyse thématique

Avant d'aborder cette partie, nous avons voulu exposer à nos lecteurs que notre travail ne fera pas d'analyse de discours, ce qui nous mènerait un peu loin de notre problématique de recherche. Nous allons faire une analyse thématique des discours. C'est de notre point de vue, l'outil d'analyse qui pourra nous aider à mettre en lumière les éléments verbaux nécessaires à la compréhension des phénomènes étudiés. Il est important de trouver des contenus essentiels dans les différents documents verbaux et non verbaux enregistrés et amassés durant la recherche de terrain, plus particulièrement au cours de l'entretien. A ce propos, Blanchet et Gotmann (2006 : 91) précisent :

> *L'entretien ne constitue pas une fin en soi. Il faut, avant de parvenir aux résultats de la recherche, effectuer une opération essentielle, qui est l'analyse des discours. Elle consiste à sélectionner et à extraire les données susceptibles de permettre la confrontation des hypothèses aux faits.*

L'analyse thématique (au lieu de l'analyse de contenu) et le système de triangulation sont les deux outils que nous allons également utilisés dans l'étude des entretiens. Le « thème » est un objet de discours introduit par l'enquêteur. D'après Pellemans (1999 : 169) *« l'analyse thématique […] (ne) prend en considération que les informations pertinentes par rapport au système de catégories mis en place. En analyse de contenu par contre, chaque mot, chaque phrase sont pris en considération et, dans la mesure du possible, utilisés dans les catégories de classification ».* Il est donc nécessaire de connaitre que l'analyse thématique a ses propres procédures qui *« (…) consiste à découper transversalement tout le corpus. L'unité de découpage est le thème qui représente un fragment du discours »* (Blanchet et Gotman, 2006 : 94-95). Comme nous l'avons dit plus haut, l'analyse thématique nous aide à confronter les entretiens selon leurs divergences et les rapprocher selon les similitudes des opinions exprimées.

A cette méthode d'analyse, nous avons ajouté la triangulation. Cette dernière est définie comme le recours à des méthodes de recherches multiples, accompagnées d'une analyse des conclusions en vue d'obtenir une vision plus complète de l'étude. Cette méthode nous a permis de collecter, comparer, interpréter et synthétiser le sens des énoncés verbaux en les ramenant à des thèmes prédéfinis, l'entretien ayant pour point de départ un guide. Nous avons fait un travail de classification des contenus des énoncés des sujets interviewés, et nous les avons regroupés. C'est dans ce cadre de recherche que nous avons tenté d'interpréter le sens des discours et à identifier le noyau de sens (extrait du corpus analysé) et leur répartition dans des thèmes pour en faire une analyse parfois contrastive. L'analyse thématique nous a semblé utile pour confronter les propos de plusieurs répondants en regard des thèmes de notre recherche. La pratique de ce type d'outil d'analyse consiste à faire le choix des extraits et leur classement dans une rubrique thématique. Un travail d'analyse qui a l'avantage d'être transversal (analyse de plusieurs entretiens).

Pour notre recherche, nous avons décidé d'utiliser les informations recueillies auprès des familles enquêtées comme des outils de triangulation, permettant de confronter les discours des uns et des autres. Sans chercher à émettre des jugements sur les productions des enquêtés, nous avons fait de leurs propos, des éléments sur lesquels viennent s'appuyer nos arguments tout au long de cette partie. Comme nous l'avons dit ci-haut, l'entretien exige que l'on mette les sujets

interrogés dans des situations confortables, leur faire comprendre qu'ils sont parties prenantes d'une telle étude, les encourage à être plus productifs et plus à l'aise dans l'entretien.

3.3.2 Les langues au/du foyer

Dans les familles, les politiques linguistiques divergent et chacune adopte des stratégies de pratiques et d'usage propre à elle. Divers paramètres entrent en jeu dans la gestion des langues au sein du foyer et nous avons découvert cela à travers les entretiens que nous avons eu avec les parents et même parfois avec les enfants. Les parents djiboutiens sont des parents transmetteurs et pour des raisons bien déterminées, ils agissent au niveau de la cellule familiale et parfois avec des choix déclarés. Mais tout dépend du cadre social. Le français demeure un marqueur social dont la maîtrise reflète l'identité sociale du détenteur. Les langues familiales sont présentes, à l'oral, et le français aussi pour des raisons sociales qui favorisent son appropriation et sa présence.

FAMaf3P :

Chez nous on parle plusieurs langues français afar et autres moi je suis francophone j'ai fait des études à l'époque où l'école avait de la valeur j'ai fait l'école publique on avait des profs blancs et on n'était pas moins faible que des blancs vous voyez ce que je veux dire mais les enfants d'aujourd'hui il faut un suivi un contrôle et on doit payer le prix fort.(…) d'autre part il y a toutes langues j'exclue pas des langues je suis d'accord pour parler plusieurs langues je crois qu'on dit polyglotte des gens qui parlent plusieurs langues

Le père s'appuie sur son expérience personnelle. Il souhaite suivre ses enfants et leur inculquer le français. La déception face à l'école publique et aux méthodes d'enseignement ont fait que dans les foyers, les parents veulent que les enfants s'expriment en français afin de transmettre cette langue. C'est un impératif pédagogique de bien parler la langue. L'expression « on avait des profs blancs » montre que le père a une certaine représentation de la langue enseignée par les natifs en s'appuyant sur son expérience personnelle, et cela leur donnait une compétence langagière comparable à celle des natifs français. La représentation du français reste liée à l'origine de l'enseignant, le cas des natifs pour ce père de famille qui envoie ses enfants dans une école privée pour atteindre le niveau qu'il avait lui-même atteint ou pour transmettre le français tout simplement.

FAMafF3M : Je dis à mes élèves de s'exprimer en français entre eux pour qu'ils maîtrisent cette langue c'est important puisque je les ai inscris euh en privé c'est une école de qualité et je sais que quelques années après le CI :: première année ils vont bien parler français je le dis clairement c'est important de choisir le programme pour les enfants chaque fois je suis de près le changement dans le programme scolaire le privé c'est comme l'école française avec des bonnes méthodes je sais que c'est cher pour nous mais c'est normal je trouve

L'attachement à la langue française est parfois très visible comme c'est le cas dans cette famille (Fam SF3M) qui met en avant la valeur attachée à cette langue. C'est cela qui pousse les parents, ici la mère, à opter pour l'usage de la langue française entre les enfants eux-mêmes. Ils prescrivent l'usage du français pour que l'appropriation soit effective.

FAMSF3M : Le français c'est une langue internationale c'est ça qui est bien nous on est le seuls francophones dans l'Afrique de l'est et je t'assure que maîtriser le français c'est l'essentiel Mes enfants parlent bien maintenant surtout le plus grand il est en 3ème et il aide les autres il les corrige et moi-même il me corrige Le français pour nous c'est une langue importante et on croit que c'est notre langue c'est pas la langue de la seule France on est fier de cette langue on dit aux enfants parlez français bien et puis on n'a pas de complexe de notre langue le somali(.) on parle entre nous et aussi avec les enfants

La pratique du français dans le cercle familial aboutit à son acquisition et aussi à son perfectionnement du fait de l'exposition à cette langue. La famille devient un canal de transmission et un relai pour l'école qui n'est pas la seule source d'acquisition/apprentissage de la langue.

3.3.3 La place des langues maternelles et l'image des langues

Les langues sont dotées d'images soit négatives soit positives dans toute société. La société djiboutienne n'échappe pas à cette règle. On attache des valeurs aux langues. Si ce n'est pas le cas, c'est soit une valorisation axée sur les avantages économique et social qu'octroie la connaissance d'une langue, soit une minoration qui fait que telle ou telle langue ne permet pas de sortir du cercle familial ou régional. C'est l'aspect grégaire contre l'aspect véhiculaire d'une langue.

FamS1M :

je sais pas c'est la tradition la culture l'appartenance je crois einh :: nos langues comme le somali pour notre famille l'afar l'arabe etc pour les Djiboutiens mais on parle déjà dans la société les enfants apprennent eux-mêmes c'est aussi bien puisque c'est la langue de la famille mais on peut pas réussir parce que on parle les langues de Djibouti je veux dire l'afar et le somali après si tu parles pas ta langue c'est la honte qu'est-ce que tu es rien hein

Ici, se révèle l'attachement à la langue familiale et la perception du français comme langue de la réussite sociale. Toutefois, on se retrouve avec des discours qui laissent voir que les parents sont attachés à la transmission de leurs langues aux enfants. La langue familiale est un legs, un patrimoine que les parents ont reçu de leurs parents et qu'ils transmettent aux générations suivantes.

Ils y voient l'expression de l'identité familiale et ils y mettent de l'énergie et s'impliquent à inculquer aux enfants dès le bas-âge comme le montre cette intervention :

Fam Af3M *:*

L'afar pour moi c'est une partie de moi ce que je suis ma caractéristique je sais pas comment te dire mais c'est moi je vais dire je peux pas aller loin j'ai pas des mots première place dans la parole c'est ma langue et je dis ça aux enfants je dis il faut être forts dans notre culture je regarde ce qu'ils font ce qu'ils disent c'est la base hein le reste ça vient après

La transmission de la langue familiale est la priorité des parents puisqu'il s'agit d'une langue maternelle, on comprend alors les réactions des mères de familles. Parfois les parents se consacrent à transmettre leurs langues et voient cela comme une réalisation d'une mission

identitaire. Dans l'extrait qui suit, la mère d'une famille, nous fait un discours plein d'enseignement et elle se permet d'envoyer un message à ses semblables qui acculturent leurs enfants, l'enquête précédente l'avait montré, les mères sont plus impliquées que les pères dans la sauvegarde de la culture et de la langue familiale.

FamAr1M :

Qui dit langue maternelle dit la mère et donc (rires) pas besoin de perdre mon temps avec des explications ma langue maternelle c'est l'arabe et puis (.) c'est ça qui me définit qui va me respecter si je ne parle pas ma langue je fais tout pour que mes enfants parlent ma langue la langue d'origine tu vois y a des gens ils croient que parler sa langue c'est pas plus important que le français et anglais mais je leur dis ils se trompent

Cette mère de famille conçoit sa langue, l'arabe, comme marqueur de son identité dont l'absence est la perte de celle-ci. Elle évoque le cas de celles qui délaissent leur langue pour d'autres langues, qui font la hiérarchie entre l'arabe d'un côté et le français ou l'anglais d'autre part en valorisant ces dernières.

3.3.4 Le rôle de la famille et la transmission des langues

Comme nous l'avons vu plus haut, les familles prennent part à la transmission des langues. Les parents savent qu'ils sont les acteurs dans la définition des politiques linguistiques familiales et ont conscience de l'existence des facteurs intervenant dans ces processus. Ils disent ouvertement s'attacher à la transmission des langues d'appartenance et des langues qui contribueront à la réussite de leurs enfants : les langues internationales. A ce niveau, chaque famille semble être persuadée de son rôle comme centre névralgique pour la transmission des langues familiales. Transmettre est le fait de faire passer au-delà de soi » dans une dynamique directionnelle qui va de soi vers l'autre. On peut avancer que Transmettre une langue implique de transférer la compétence d'en user à ceux qui ne la possèdent pas. C'est comme passer le relai à ceux qui le feront à leur tour.

fam ar2P :

La famille c'est l'école de la langue de la famille je crois que c'est de là que on commence à apprendre d'abord la langue de ses parents de sa mère et le reste vient après si la famille ne transmet pas sa langue alors c'est foutu (rires) la langue maternelle et ensuite la langue de l'éducation

Dans l'expression qui suit comme dans celle qui précède, les parents partagent l'idéal d'une famille qui transmet sa langue. Ces parents, quoique se déléguant parfois les missions de

l’éducation familiale, reconnaissent unanimement que les langues familiales ou ethniques sont des vecteurs d’identité.

Fam af2P :
Si y a une éducation de la part des mamans en particulier je ne sais pas l'enfant va avoir un problème il ne sera pas complet (rires) ma femme et moi on fait tout pour apprendre notre langue à notre fils d'abord et aussi il y a la famille avec nous chacun lui parle et il apprend l'afar si je l'apprends pas qui va l'apprendre je suis désole pour les parents mais c'est eux la faute il y a des parents qui aiment le français beau-coup beaucoup : plus que leur langue tu verras un enfant somali qui ne parle pas somali et la même chose pour d'autres familles afar ou arabes je dis aux pères et mères si vous ne partagez pas vos langues avec vos enfants alors c'est fini c'est comme si l'enfant c'est pas pour vous

La gestion des langues au sein des familles est une préoccupation majeure. Un certain nombre d'initiatives sont mises en œuvre par les parents afin de réaliser leurs souhaits pour leurs enfants.

Les parents interviennent assez fréquemment pour réguler et pour gérer les pratiques des langues au foyer par leurs enfants. Beaucoup de facteurs interviennent dans les choix de telle ou telle langue dans telle ou telle situation. Les parents sont actifs et non pas spectateurs.

Dans les extraits suivants, les parents exposent les stratégies discursives qu'ils utilisent pour socialiser leurs enfants afin de promouvoir le comportement linguistique souhaité :

FamAfF1 : je leur parle en afar et je les laisse répondre aux questions que je leur pose dans une communication sur un sujet quotidien C'est vrai que le français est une langue dans laquelle ils ont été socialisés je m'impose pour leur montrer que l'afar c'est ma langue et le somali la langue de leur père Peut-être y a-t-il trop de langues (rires)mais on essaye de gérer ainsi

FAMfAF1 : c'est ça exactement Ils ont tendance à répondre en français Tout naturellement Le premier est aujourd'hui adolescent, il doit être en mesure de servir d'exemple à ses frères Ce n'est pas le cas mais on se débrouille tant qu'on pourra à leur rappeler qu'ils doivent connaitre leurs langues Moi et ma femme, on se parle en français et c'est ça peut-être

qui fait qu'ils se disent le français est une langue de la famille

FAMAfF2 :
je dis aux enfants, parlez en afar avec moi, je veux pas du français mais ils insistent et persistent. C'est assez bizarre. Ils veulent s'exprimer en français et ils ont acquis une facilité dans ce cas.

En effet, dans les extraits de conversations que nous avons transcrits ici, nous avons remarqué que les enfants utilisent la langue de leur choix au cours des repas. Leurs parents comprennent ce qu'ils disent dans une autre langue et prennent la parole dans leur langue native. Cette dernière situation aboutit à un mélange des langues ou un usage équilibré des langues en famille. Si les parents décident de répondre dans leur langue, cela montre leur souhait de transmettre et de montrer les bonnes attitudes en matière de langue.

3.3.5 Parler sa langue et le français en famille

Toutes les langues sont admises et les situations de communication déterminent laquelle doit être utilisées dans les familles avec deux parents francophones. Nous avons pu voir cela dans les familles avec un parent francophone. Les parents se partagent les missions. Ils interviennent parfois et dans d'autres cas, laissent les enfants faire ce que bon leur semble. Se taire ou parler en mettant des pressions, chacun a ses stratégies de transmission assez claires. Ils jouissent d'une liberté et nous ont fait comprendre que les PLF ne relèvent que de l'ordre du privé.

FAMFS3M :
les enfants ne parlent qu'en somali, je leur dis souvent, parlez en français ou en anglais des fois Mais ils préfèrent la langue maternelle et le français, ils ont des difficultés et ne se sentent pas à l'aise dans l'expression (inaudible)

Dans ces propos, la mère incite ses enfants à utiliser le français dans le but de s'y habituer par l'usage intrafamilial. La présence de la mère et son intervention dans l'usage de telle ou telle langue est justifiée et significative.

FamAfF3P

Je parle les deux langues automatiquement par exemple si je vous dis quand mon fils fait ses devoirs je viens et je lui parle en français et aussi il y a des mélanges (rires) sans faire exprès je dis un mot en français comme devoir cahier note etc etc et le reste en afar on comprend mais rien ne m'empêche de parler la langue de la famille qui est l'afar je sais un enfant à qui on ne parle pas sa langue il va avoir un complexe d'infériorité je choisis de lui parler l'afar quand c'est nécessaire et le français quand je parle des trucs de l'école ou des livres et pour le tester sur le programme la lecture

Je dis pas : jamais parler que en français ou l'afar c'est libre pour chacun de parler la langue qu'il veut

A travers cette intervention, on voit que le père essaye de faire un équilibre entre les langues, sa langue familiale et le français qui est parlé quand il est question de l'école. Chaque langue est dotée d'une fonction dans les familles.

Il est nécessaire de souligner la volonté des parents de pouvoir enseigner et apprendre à leurs enfants plusieurs langues. Le plurilinguisme est un fait indubitable dans les familles djiboutiennes. Ils reconnaissent le positionnement de leur pays et prévoient même de voir les connaissances de plusieurs comme un atout en cas de voyage, de travail ou d'autres situations sociales. Le capital langagier des enfants est du ressort des parents qui doivent l'enrichir tant qu'ils le peuvent.

La connaissance de plusieurs langues sert de tremplin pour une carrière professionnelle fructueuse à l'échelle nationale et internationale dans la mesure où les langues sont de plus en plus demandées quel que soit le secteur d'activité.

FamAfF3 :

je vais envoyer ma fille à l'étranger pour ses études supérieures et si elle maitrise le français et l'anglais, alors même pour s'intégrer dans la société, elle n'aura pas de problème. Toutes les portes du succès lui sont ouvertes. On a payé cher pour ça, mais ça valait le coup.

Puis, elle continue et avoue :

[…] ma fille, est en classe de première elle parle anglais elle est bonne en français l'arabe c'est ok aussi elle a appris le

coran elle comprend elle écrit si ces trois langues sont apprises les profs ont dit qu'elle peut faire sa vie dans tous les pays ici en Afrique ou ailleurs elle est apte à s'intégrer dans toutes les sociétés les langues sont des passeports l'anglais surtout est une langue qu'il faut connaitre elle maitrise bien

La facilité qu'ont les enfants à passer d'une langue à l'autre les met dans une position peu concurrentielle avec ceux qui sont scolarisés dans un système monolingue. On s'aperçoit à ce niveau que le choix d'une éducation plurilingue et l'investissement des parents dans le développent langagier de leurs enfants sont une façon d'anticiper la carrière professionnelle de leurs enfants. Les parents sont désireux de faciliter les apprentissages de ces derniers afin de faciliter leur succès professionnel. C'est pourquoi ils font des choix linguistiques et éducatifs s'inscrivant dans cette visée afin d'écarter d'éventuelles difficultés auxquelles ces enfants pourraient être confrontés plus tard. Donc, les PLF en faveur du plurilinguisme sont un projet parental pour la réussite scolaire puis de la réussite des enfants dans l'avenir une fois devenus adultes.

Les parents donnent la chance à leurs enfants d'apprendre les langues à l'école mais aussi à la maison. « Preneurs de décisions », ils veulent faire en sorte que leurs enfants puissent avoir les chances qu'ils n'ont pas eues eux-mêmes. Ils ont suivi leur scolarité dans des écoles publiques, ont arrêté leur scolarité au début du secondaire, ou à l'université, leurs enfants doivent aller plus loin avec plus de compétences surtout en langues. Le capital linguistique doit être important pour eux. Il est utile de rappeler ici que les parents conçoivent la question linguistique comme une réalisation de leur rêve via leurs enfants en leur octroyant des chances qu'eux n'ont pas reçues pour diverses raisons.

FamSF3P :

je veux qu'il maitrise le français c'est essentiel pour moi d'autre part je cherche aussi un prof d'anglais c'est une langue très importante pour nous mon fils doit connaitre cette langue pour avoir plus de chance que les autres connaitre le français pour réussir à l'école mais aussi l'anglais pour avoir plus d'opportunités je connais des amis des voisins qui travaillent à la base américaine et qui touchent plus que des directeurs tu vois l'anglais c'est la langue du monde aujourd'hui mais le français est aussi important à Djibouti pour les langues familiales c'est ok Ils parlent somali couramment et plus ils

fréquentent des gens des jeunes du quartier etc ils parlent bien leurs langues

Le monde est un village planétaire et les connaissances de plusieurs langues est un atout majeur dans une société multilingue. Comme nous l'avons montré dans la partie initiale, Djibouti profite de sa position et les nombreuses forces civilo-militaires qui sont présentes sur le territoire djiboutien impliquent une entrée de leurs langues dans la région pour des raisons d'insertion professionnelle des populations locales ou pour d'autres raisons.

Les parents, même s'ils ne sont pas plurilingues eux-mêmes, misent sur leurs enfants. C'est en quelque sorte un accomplissement individuel et collectif. Pères et mères s'activent pour créer le contexte d'un plurilinguisme affiché : inscription en établissement français, cours de langues etc. Le fait que la majorité des parents se trouvent en situation de bi- ou plurilinguisme dans les familles sélectionnées est essentiel pour la compréhension de la transmission des langues parentales mais aussi du français qui est considéré comme une langue familiale à part entière dans certains cas. Ces parents montrent à leurs enfants qu'ils sont détenteurs d'un patrimoine culturel à préserver, à transmettre même si un point d'orgue est mis sur le français. C'est donc pour insuffler et renforcer le sentiment d'appartenance à leurs cultures d'origine que les parents transmettent naturellement et spontanément leur(s) langue(s) à leurs enfants. Ils pourraient se sentir exclus à la fois de leur société d'origine, et de la communauté de naissance, ce qui risque d'engendrer des conséquences négatives sur la construction de leurs identités, une crise identitaire peut s'ensuivre. C'est la raison pour laquelle les parents communiquent dans leur L1 avec leurs enfants. Certains parents justifient le lien entre langue et culture en ces termes :

FamS3M:

je pense que c'est un devoir de parler nos langues de leur inculquer notre culture c'est leur langue maternelle les enfants ont une aisance à parler en français et ils doivent aussi connaitre leur langue et la culture qui va avec certes c'est automatique ils apprennent comme ça Sur le tas il n'est pas intelligent de leur apprendre le français, d'investir dans cette langue et ignorer notre le langue le somali ils auront un problème d'identité C'est mon devoir et je dis au père qu'on doit faire tout pour apprendre les bases de notre identité à nos enfants Si ils connaissent les deux c'est un grand avantage

3.3.6 La langue est porteuse de l'identité du groupe.

Les parents le savent. Une bonne maitrise de la langue maternelle est leur première mission et même leur devoir. C'est à leur honneur de « transmetteur de l'héritage culturel » que de faire des langues familiales djiboutiennes, un legs, ils deviennent alors un pont entre générations (G1 et G3). La mère reconnait la justesse de leur effort en faveur du français mais la transmission de langue maternelle est une obligation. Ils en sont conscients. Sinon l'identité des enfants est compromise. Ils l'acquièrent automatiquement, c'est-à-dire dans le cadre naturel et d'une manière innée, mais les adultes doivent veiller à cela dans une situation où les langues sont en conflits en menant les locuteurs avec elles.

D'autres parents ajoutent que la connaissance des langues familiales est le point de départ de la réussite de toute politique familiale des langues.

FamAfF2M :

je leur parle dans ma langue c'est comme ça mais eux ils parlent le français moi je connais le français aussi Tu vois. Le fait même de leur parler en afar c'est important A quoi sert les autres langues sans ma langue Je ne sais pas un enfant qui apprend sa langue va apprendre l'autre langue c'est donc la langue maternelle qui est la base et après le reste c'est assez simple On veut pas que les gens disent que nos enfants sont comme des étrangers pas de langue maternelle pas d'identité (rires).

Toute politique linguistique implique comme point de départ la langue familiale. Ce qui est visible, du moins dans le discours c'est la conscience des parents à mettre en avant leurs langues et leurs acquisitions. On dirait bien qu'ils sont engagés dans ce combat comme ils le sont dans celui de transmettre le français par des politiques linguistiques familiales ou éducatives. Le combat pour la transmission des langues familiales est semblable à l'instinct de survie, la volonté de lutter contre la disparition de la langue-culture d'origines. Pour promouvoir une ouverture sur d'autres langues, il faut d'abord un enracinement.

Ils ont conscience aussi des hiérarchies entre les langues et du fait que certaines sont valorisées et d'autres laissées de côté. La famille est alors le soutien de ces langues minorées, le terrain de sauvegarde et de l'écologie des langues djiboutiennes dans notre cas.

La plupart des parents pensent qu'ils transmettent leur identité d'origine à leurs enfants et que ces derniers en construisent une autre dans la société à travers leur socialisation dans la langue française.

FamArF2P:

la langue arabe est une langue familiale(.) Sa connaissance est égale à l'accès à la culture arabe Comment je peux dire que mon fils est de ma communauté si lui il parle pas : sa langue C'est grave J'ai vu des cas comme ça : mais j'ai dit aux amis parents qu'ils doivent réagir La perte de l'IDENTITE c'est une chose très grave C'est pas possible de rater l'apprentissage de sa : langue L'école fait le reste mais si la famille ne fait pas son travail l'enfant va avoir des difficultés↑ Il aura même honte de lui-même après Les parents surtout ils vont pas avoir leur valeur Ceux qui disent la langue arabe c'est rien ou la langue afar ou : somali c'est après↑ ils font une erreur↓ je dis même une FAUTE

FamAf3FP:

Moi (3 sec)je leur apprends tout sur l'AFAR les contes les jeux de mots la culture je leur emmène pour le mariage etc. pourquoi parce que c'est bien pour les enfants Aujourd'hui (…) on envoie les enfants très petits à la : maternelle Nous on est occupés on travaille et quand on a le temps on doit les encadrer et leur préparer pour la culture

On s'aperçoit ici que ces trois propos mettent en exergue la valeur identitaire des langues familiales tout en reconnaissant le rôle essentiel du français. Les langues sont des marqueurs des identités familiales. C'est pourquoi les parents se voient obligés de les transmettre au sens propre du terme.

Cet attachement aux langues est résumé par Deprez en quelques mots comme étant *« la marque de leur origine, l'indice perceptible de leur identité, celle à laquelle ils ne peuvent ni ne veulent renoncer »* (Deprez, 2013 : 97).

On voit clairement que les parents sont déterminés à transmettre leurs langues comme vecteur des identités. La question des appartenances communautaires dans ce pays de la Corne de l'Afrique se pose. La langue est porteuse des identités. Sa connaissance est un signe d'adhésion à la communauté linguistique. Et le contraire est porteur de l'exclusion du groupe même si cela n'est pas soutenable dans les cas de figure que nous avons rencontrés.

FamSF3P :

Je : crois que quand j'apprends une langue je suis de cette communauté C'est bien d'apprendre plusieurs langues et cela nous ouvre aux autres On reste soi-même on s'enracine dans nos langues et on s'ouvre aux autres cultures La culture française par exemple

FamAfF2G :

je trouve que↑ c'est bien de m'identifier à plusieurs cultures Je reste de culture afar ou somali (…) et j'acquiers du nouveau dans la culture française Toutes les cultures ont les mêmes valeurs↑ Les langues sont des passerelles entre mes cultures Il y a aussi la francophonie qui nous lie entre nous africains et les autres aussi↓

FamSF2P :

euh je suis pas d'accord avec ceux qui disent que. Que la langue française c'est la priorité↑ et le reste les enfants apprennent eux-mêmes non, commence par ta langue ta tradition et ta culture et tu verras que le reste va venir J'ai un : cousin, les enfants pour discuter avec leurs grands-parents il faut des interprètes Quel gâchis voilà le résultat de la : culture occidentale C'est bien d'envoyer ses enfants dans des écoles privées mais mais il faut d'abord s'assurer que les enfants ont appris LEURS LANGUES En plus ils payent très chers↑

Après la relecture de ces propos, on est d'accord sur une chose, c'est la primauté accordée à la transmission des langues familiales. L'enfant peut acquérir plusieurs langues par la suite, mais d'abord, il faut que cela soit la langue de la famille. Au sein de ces familles, les langues parentales sont unanimement reconnues essentielles pour la construction de la personnalité des enfants qui devront communiquer dans plusieurs espaces avec différentes personnes.

Pour des raisons qu'ils savent bien, les parents investissent dans le capital langagier de leurs enfants, la finalité étant que ces derniers puissent avoir accès à des communautés linguistiques au niveau local et aussi international.

En tant que facteur économique, la langue est envisagée comme capital linguistique (Bourdieu,1974) capable de procurer un certain profit économique et une mobilité sociale à l'intérieur d'un marché précis. L'environnement socioéconomique dans lequel la famille est

insérée, influence la PLF. Ainsi, le bi ou plurilinguisme djiboutien représente une richesse pour la plupart des parents. La connaissance de plusieurs langues est ce qui permettrait une ascension sociale et économique. Par conséquent, promouvoir le plurilinguisme additif et actif chez leurs enfants, c'est optimiser leurs opportunités de formation en vue de la préparation d'une carrière professionnelle fructueuse. Les personnes rencontrées sont de cet avis en général. Les langues sont porteuses identités mais aussi des avantages économiques qui y sont liés.

Selon des critères très précis censés donner à leurs enfants l'accès à des communautés et des réseaux qui dépassent largement les frontières nationales, les parents s'investissent dans l'apprentissage des langues de leurs enfants par anticipation du profit qu'ils peuvent tirer.

Pour la totalité des parents, le fait qu'ils aient choisi des écoles privées ou public fut une bonne raison pour combiner les ressources linguistiques dont ils disposent, premièrement au sein de leur famille, avec celles qui sont disponibles dans l'environnement. Afin d'optimiser le capital linguistique de leurs enfants, l'école fut la meilleure option. D'une part, pour les parents dont les langues scolaires ne font pas partie des langues familiales, ils étaient sûrs que l'école ferait le reste, que les langues dominantes prendraient soin d'elles-mêmes et que les enfants finiraient par les apprendre. D'autre part, pour les parents dont une ou les langues familiales coïncidaient avec celles de l'école, l'institution scolaire devait jouer un rôle complémentaire dans son ou leur renforcement. Par conséquent, l'éducation bilingue qu'offre le système éducatif djiboutien s'est avérée être une source intarissable de laquelle les parents ont voulu tirer le maximum de ressources linguistiques. Néanmoins, les aptitudes linguistiques de certains enfants dans les langues scolaires semblent susciter des interrogations chez certains parents, mais sans toutefois les alarmer. Il s'agit des parents ayant suivi la scolarité dans le système français.

FamAf2FP :

il y a quelques décennies↑ un élève de 3ème s'exprimait aussi bien à l'écrit↑ qu'à l'oral↑ Ce n'est plus le cas Il faut↑ non seulement payer la scolarité↑ mais : aussi des : cours de soutien Le niveau en français surtout a beaucoup baissé

Les avis convergent pour ce qui est du niveau des élèves, surtout dans le public comme nous l'avons dit ci-haut.

On s'aperçoit que bien que les parents apprécient le répertoire plurilingue de leurs enfants, ils aimeraient tout de même que ceux-ci maitrisent parfaitement chacune de leurs langues tant à l'écrit qu'à l'oral.

C'est pourquoi tous les parents admettent unanimement que l'éducation plurilingue reste la meilleure chose pour leurs enfants.

3.3.7 Les langues sont des atouts et un moyen de s'intégrer dans n'importe quelle société.

Les langues familiales et le français se côtoient dans les foyers djiboutiens. La famille et l'école sont les deux principaux lieux de transmission linguistique entre autres. Ainsi, les langues qui sont valorisées dans l'un ou l'autre milieu peuvent influencer les pratiques linguistiques des enfants. La question ici traitée est celle du lien entre les langues scolaires et les pratiques langagières des enfants dans la sphère familiale. Les interactions observées aussi bien entre parents, qu'entre enfants eux-mêmes, nous permettent de voir comment les langues évoluent et cohabitent dans les familles djiboutiennes.

FamS2FM :
Même s'ils sont Djiboutiens ils peuvent un jour se retrouver au canada, et ils peuvent rentrer dans la société sans problème Les pays développés donnent une importance↑ aux langues internationales↑ Moi je leur dis souvent L'anglais c'est le : top des langues Le français c'est la langue des études mais une fois qu'on quitte l'aéroport de Djibouti c'est l'anglais↑ Je choisis l'école même si c'est cher, puis je fais tout pour qu'ils maitrisent des langues dès le BAS ÄGE
FamAfF3 :
nos enfants ont beaucoup de chance Je leur dis souvent cela Vous êtes dans une bonne école, des professeurs viennent donner des cours à la maison, en arabe, en anglais et les matières où ils ont des difficultés Et nous on n'a pas cette chance. Ils sont favorisés et ils doivent profiter de cette situation surtout pour leur avenir (…)

L'acquisition d'une langue ouvre des portes d'opportunités. Les langues doivent être apprises non seulement pour réussir à l'école mais aussi pour pouvoir s'adapter au monde. C'est ce qui s'entend à travers les langues dites internationales. Des nombreuses initiatives sont prises par les adultes pour promouvoir le bi-plurilinguisme chez les jeunes.

3.3.8 Le français langue familiale ?

Dans certaines familles, on est loin de pouvoir généraliser à partir de notre échantillon, le français tient un rôle de langue de la famille. Ce n'est pas une langue qui est dans un cadre où elle est étrangère. Il a été dit dans la partie présentation des langues que le français est une langue seconde ou « langue étrangère à statut privilégié » selon l'expression de Jean-Pierre Cuq. On se retrouve dans des familles, où le français est une langue de la famille au sens propre du terme. Elle est loin d'être une langue étrangère, elle est d'usage quotidien, d'expression de soi. Les conversations se font en français, et loin des images de langue du colonisateur, elle est la propriété de la famille, une *copropriété*. Les enfants la parlent bien et les parents aussi (les 9 ménages avec deux parents francophones). Même si l'on est loin de la généralisation, il y a des familles qui ont le français comme langue d'adoption au sein des familles djiboutiennes. Dès leur plus jeune âge, les enfants ont acquis le français. Les enfants le confirment, les parents l'expliquent sans complexe, ils parlent français spontanément cette langue. On reviendra plus loin sur ce type de familles.

FAMSF3P : Je : parle français sans réfléchir↑ sans dire je parle telle langue ça vient soi-même c'est normal quand on parle une langue toujours et dans chaque instant je ne sais pas si c'est la langue ou c'est le sujet mais on parle français c'est tout
FAMSF3M : dans notre famille le français est utilisée chaque jour↑ et comme notre langue c'est : notre langue (rires) on se sent à l'aise et on se pose pas de question
Fils : je parle français à l'ECOLE et à LA MAISON aussi c'est très fréquent du coup mes parents sont somalis et on a le somali comme langue maternelle mais le français c'est aussi une langue qu'on utilise dans toutes les situations en bref c'est notre langue ou quoi on peut dire ça↓
FAMAfF1 : On utilise le français sans problème et entre tous les membres de notre famille c'est normal c'est dans les habitudes de nos enfants et nous aussi

Nous comprenons maintenant l'item « langue maternelle » qui a été exprimé et qui peut être interprété comme langue première ou de première socialisation. Les représentations que l'on a pu observer chez les enquêtés à travers diverses enquêtes, donne au français des images liées

au prestige, à la réussite sociale, à son caractère de langue d'intercompréhension, à son aspect de langue internationale, langue de l'identité francophone etc.

Le présent point n'est pas général, mais il est de la volonté de tous les parents rencontrés de faire du français une langue familiale, ou bien acquise très tôt.

3.3.9 Les enfants et les langues au sein des familles djiboutiennes

Le cercle familial est le vecteur de la transmission linguistique et c'est en son sein que les enfants acquièrent les langues d'origine de leurs parents et celles que les parents jugent nécessaires pour leur réussite. Ainsi, la famille est le premier lieu du développement de la socialisation (Hélot, 2007, P.89). Il suffit parfois de commencer la scolarisation ou encore la préscolarisation pour les enfants, aussi jeunes soient-ils, ils reviennent avec des mots, des expressions et des phrases apprises dans le milieu extérieur à la famille. C'est le début des contacts de la langue française avec les langues familiales. Cela aura des incidences sur les pratiques linguistiques au sein de la famille. Quelle (s) langue (s) sont utilisés chez vous ? Qui parle avec qui ? Est-ce que cela change en fonction de personnes, de sexe, de sujets de conversations ?

L'étude du milieu familial est riche d'enseignements. Centre décisionnel, noyau dur de tout développement individuel et collectif, la famille est un tout dont chaque membre est un atout. Nous avons interrogé les pratiques linguistiques et cela a abouti à des résultats assez significatifs comme le laissent apercevoir les résultats de nos enquêtes. Les PLF impliquent et appellent tous les membres de cette structure à donner leurs avis ou opinions puisque les directives et les consignes parentales touchent tout le monde et qu'il faudra par la suite s'y soumettre. Après les parents, acteurs principaux de PLF, décideurs et détenteurs du projet linguistique familial, nous nous sommes intéressés aux jeunes, qui eux aussi avaient leur mot à dire.

Malgré leurs volontés et leurs souhaits, les parents rencontrés n'ont pas fait d'études supérieures en linguistique pour mener des politiques linguistiques familiales pour intervenir dans l'apprentissage et les aspects linguistiques du français ou de leurs langues d'origine. Toutefois, les enseignants et les cadres de l'éducation nationale ayant répondu à notre enquête ont des connaissances sur l'aspect pédagogique des langues. Les parents sont des témoins dans ce laboratoire de langues qu'est la famille. Ils savent décrire plus ou moins les cheminements linguistiques de leurs enfants. Depuis la prime enfance, ils les ont élevés, du premier mot à l'acquisition d'une langue ou des plusieurs langues selon leur bon vouloir.

L'entrée des enfants à l'école a été à l'origine de plusieurs changements chez les enfants. De monolingues, ils sont passés à bi- ou à plurilingues. Ils sont à l'origine de l'entrée des autres langues dans la famille parfois et dans certains cas, ils ont été catalyseurs des attitudes des autres

membres de la famille. Après des efforts amorcés au début avec le choix de telle ou telle école, ils sont passés à une attitude active face aux changements linguistiques dans la famille. Ils influencent et sont actifs. Ils ne sont pas que des réceptacles des mots ou des langues. Ils se conforment à la réalité et au contexte en ajustant leurs interventions.

FamSF3P :

je crois que : nous avons assez donné pour qu'ils parlent comme ça le français pour le premier garçon on a attendu la maternelle pour qu'il apprend la langue mais la : 2ème et le : 3ème garçon ils avaient tout en quelque sorte le terrain a été préparé ils regardaient ensemble la télé TIJI↑ et j'ai vu que les enfants apprennent bien les uns des autres c'est même mieux que quand c'est moi ou ma femme qui dit cela On a aussi remarqué que les enfants commencent à se dire des MOTS en français et ils aiment beaucoup la langue on s'est dit est-ce parce que c'est une nouvelle langue ou je ne sais pas moi.

Les extraits suivants expliquent l'influence des langues de l'extérieur ou de l'école sur la famille. A partir de ceux-ci, on s'aperçoit que les pratiques linguistiques des enfants ne sont pas statiques, mais évolutives et sensibles aux changements comme celui de changer radicalement d'environnement linguistique et social :

FamSF3M :

Ma : fille me demande à ce que je lui PARLE en français↑. Cela m'inquiète un peu. C'est vrai que le : français c'est sa langue première avec le somali qui est la langue familiale. Je lui dis d'apprendre et de parler les deux. Elle insiste sur sa volonté de PARLER français et EN français. Pour le moment on ne lui parle que de l'école, des règles de la vie quotidienne et l'école où je l'ai inscrite le fait si bien. C'est (4 sec) une école française. Je lui dis que tu dois connaitre les deux langues. Elle dit (.) mes amis parlent en français, la maitresse aussi↑, et moi aussi. Je pense que c'est le début mais c'est à voir pour l'AVENIR Elle doit aimer les deux langues l'une est son origine et l'au :tre celle qu'elle va utiliser pour réussir et plus tard pour travailler

FAM arF2 :

(3 sec) Mes enfants ont pris l'habitude de PARLER FRANCAIS. Ils ont été à la maternelle et cette langue est presque devenue la langue maternelle. Nous l'avons voulu mais je leur dis n'oubliez pas l'arabe Mon mari et moi on leur parle en arabe. C'est NOTRE langue vous voyez↑

FAMafF3 :

les enfants ont pris la liberté de S'EXPRIMER en français C'est bien ça le choix du privé mais je leur dis qu'on doit pas oublier la langue familial C'est vrai que cela ne leur dis rien, mais ils doivent apprendre leur langue d'origine Et l'afar qu'ils parlent c'est le même que parlent les enfants qui ne sont originaires de cette langue Mon collègue m'a dit que c'est rien et qu'il suffit de les envoyer CHEZ LES GRANDS-PARENTS mais on verra

Ces interventions permettent de constater que malgré la prise de conscience des parents, les enfants ont un attrait pour le français. Ils prennent de l'aisance à parler cette langue entre eux d'abord, avec les parents ensuite et même à imposer son usage dans la communication.

Les parents peuvent reprocher aux enfants d'avoir recours au français et en ne faisant presque jamais recours aux langues familiales, c'est ce que nous a été révélé lors des entretiens. L'entourage immédiat exige parfois que les langues nationales ou maternelles aient aussi voix au chapitre. Les enfants regardent les films et les informations en français. Ils écrivent en français et cette omniprésence peut interpeller les parents ou les membres de la famille qui peuvent alerter sur la prédominance du français dans la sphère familiale allant jusqu'à des questions d'ordre identitaire. Par conséquent, cette nouvelle situation va créer une sorte de conflit invisible et presque inévitable tout simplement parce que *« l'enfant aussi est partie prenante dans les stratégies linguistiques familiales et peut refuser de parler l'une des deux langues à différents stades de son développement »* (Hélot, 2007, P.69). Et c'est justement face à ce refus ou encore à tout autre comportement allant à l'encontre des pratiques désirées par les parents que ces derniers développent de nouvelles attitudes ou renforcent leur stratégie de communication.

Les enfants jouent un rôle essentiel dans le maintien ou pas des langues. Sur le plan de la conception traditionnelle de la transmission intergénérationnelle, ils sont les héritiers de leurs parents. Cette idée s'inscrit dans la droite ligne de ce que Calvet écrit sur la place des enfants dans les PLF (1974 : 105)

« Les langues changent par le biais des enfants. La façon dont ils les parlent et leurs attitudes face à elles nous donnent une idée de ce qu'elles seront à l'avenir : lorsque les enfants répugnent à la parler ou prétendent de l'avoir oubliée parce qu'ils ont honte, l'avenir de cette langue est beaucoup moins assuré »

Ainsi les enfants demeurent l'épine dorsale de toute mesure de transmission ou d'usage des langues dans les familles djiboutiennes. Plusieurs personnes nous ont fait savoir qu'après tout, ils n'en font qu'à leur guise et qu'il convient de centrer sur eux toute intervention en matière de langues avec bienveillance et pédagogie. Cela fait écho avec la question que nous avons posé aux jeunes en matière de transmission du français à leurs enfants quand ils seront parents. Pour pouvoir transmettre, il faut d'abord avoir acquis soi-même. Ce sont des enfants qui ont reçu aujourd'hui des langues, qui plus tard les passeront à leurs enfants.

3.3.10 Les images du français selon les enquêtés : synthèse

La question des représentations liées au français et aux langues ethniques permet d'aboutir à diverses attitudes de la part des parents et de leurs enfants. Nos entretiens ont touché 3 générations et il s'agissait de voir quelles images ; perceptions ou conceptions des langues sont véhiculées. La langue française, par son statut privilégié, a été qualifiée différemment des autres. Ainsi les images varient d'une classe d'âge à une autre, d'une génération à l'autre. Voici celles qui sont les plus représentatives.

Considérée comme langue de la France, le français demeure une langue nécessaire, *« ciment de l'unité djiboutienne »*. Le poids du français est indéniable dans le parcours de tout djiboutien, écoliers, étudiants ou adultes exerçant des responsabilités sociales. Langue d'accès à la sphère la plus haute de la société, cette langue, issue de la colonisation est loin d'être la langue reniée.

Une langue des privilèges

C'est une langue qui se démarque des autres du point de vue de l'histoire mais aussi pour son poids dans la vie quotidienne d'un citoyen djiboutien. La maitriser est un signe d'une bonne et belle formation, d'un parcours scolaire poussé et d'une intégration certaine dans toutes les sphères de la société.

Aussi bien à l'école qu'au sein de la société, l'apprentissage du français relève de l'évidence. Il est presque impossible de vivre dans une société où la formation se fait en français à tous les niveaux, et ne pas en connaitre l'essentiel, la communication orale. Pratiquée au sein des familles qui lui accordent une place de premier rang, le français est une langue d'usage quotidien, une nécessité langagière qui élève ses locuteurs au rang des intellectuels. Lors de nos enquêtes sur les représentations, le français a été caractérisé de langue des élites et c'est qu'il

fut dans les sociétés africaines postcoloniales. Les élites d'aujourd'hui l'utilisent et le sauvegarde comme il se doit, ce sont les privilégiés.

La langue de la réussite sociale

Le souhait de tout citoyen est de parvenir à occuper une place de premier plan dans la société. Et toute réussite, tout exploit lors des entretiens d'embauche passe par les compétences en français. Faire une bonne prestation, bien s'exprimer en français est un gage de succès dans les concours et la voie pour accéder à un métier de rêve. Langue du travail et de l'administration même si les langues nationales sont pratiquées, le français est primordial et cela est dicté par la constitution de la République.

La langue du travail

Le lieu du travail est le lieu où le français est utilisé le plus, surtout à l'écrit. Sinon, rien ne distingue l'administration publique d'une communication familiale. Qu'il soit dans les milieux de l'enseignement public ou privé, des entreprises ou des institutions de l'État, c'est en français que se font la majeure partie des communications, dans le respect des diversités linguistiques. On travaille généralement en français et son usage est attesté par tous les enquêtés qui pensent que c'est une langue du travail et de l'administration publique en particulier.

Dans les administrations publiques, au commissariat, dans les bureaux, il est la langue de l'écrit. Les communiqués se font en français, les nominations, les décisions et les comptes rendus des conseils des Ministres aussi. Toutefois, il arrive qu'on fasse parfois recours aux langues nationales pour se faire comprendre du public.

La langue d'intercompréhension

Le français est la marque de l'identité djiboutienne. Ce que nos enquêtés n'ont pas manqué de nous démontrer. Pour distinguer un Afar djiboutien ou un Somali djiboutien de ceux issus des pays limitrophes où les mêmes langues sont pratiquées, il suffit de leur parler en français. C'est une langue qui participe à l'identification des citoyens, mais aussi qui permet de communiquer pour ceux qui ne parlent pas les mêmes langues maternelles. C'est donc une langue d'intercompréhension et de rencontres dans ce pays appelé « terre d'échanges et des rencontres ».

Pour illustrer ce point voici un extrait de l'entretien

FamAf1FM

Moi je parle pas en somali, je dis ce que je veux dire en en français et on se comprend très bien. Si je parle en afar, il me

comprend pas, et moi je ne comprends pas somali et donc le français est là pour nous comprendre ensemble.

EN Pourquoi ?

Ici à Djibouti↑ c'est la capitale non, c'est une ville où tous les habitants se rencontrent. C'est un lieu où il y a des afars, des somalis (.) arabes (3sec) et pleins d'autres populations. C'est plusieurs langues donc on se comprend grâce à cette langue. Sinon chacun parlera sa langue et c'est foutu.

Le français est bien une langue d'intercompréhension, de communication entre des personnes issues de plusieurs ethnies et pays. C'est en un mot une langue véhiculaire. Le milieu de notre enquête est la ville de Djibouti, capitale de l'État et donc lieu de jonction et de retrouvailles entre des personnes des districts différents, des origines diverses. Les langues nationales ont chacune leur région d'utilisation en fonction des ethnies qui les occupent, et la capitale a pour caractéristique majeure, la ville qui accueille des personnes venant de tous les horizons et il utile de rappeler que le pays est une zone stratégique où se croisent toutes les routes. Mêmes pour les diplomates affectés à Djibouti, l'un des critères est celui de parler le français et pas les langues nationales.

Pour se comprendre, se faire comprendre, il est nécessaire de parler français, et apprendre mutuellement les langues ethniques reste une option majeure pour fonder une nation plurielle et diverse.

La langue du prestige et de valorisation de soi

Il n'est pas rare de rencontrer des Djiboutiens admirant un orateur pour sa maitrise parfaite de la langue française. Comme nous l'avions dit ci-dessus, la prestation en français exprime qu'on a suivi un cursus performant et qu'on a acquis une aisance dans cette langue. Même pour les enseignants, les étudiants évaluent le « français qu'il parle ». Les locuteurs djiboutiens ont une conscience de cette langue et surtout de sa maitrise ou pas.

La mère de la famille arabe 2 francophone dit clairement :

FAMAr2FM

C'est parler comme des Blancs (Rires). Bien connaitre la langue française, la prononciation, les expressions, les gestes, le vocabulaire. C'est pas euh un français cassé comme on dit ici (Rires) c'est un français original, comment dire correct, juste qui donne une une bonne image de toi Moi j'ai dit à mes enfants, faut bien parler et écrire le français. Les gens te respectent si tu parles bien français en disant tu as un bon niveau tu es krack ect

EN comment transmettre le français

moi je leur parle en français et je dis aux profs de soutien de ben voir si ils maitrisent français c'est très important ça

De ces extraits se dégagent les différences que les gens se font de la maitrise du français. La renommée de la famille dépend de la maitrise du français. Cela permet aux parents de payer cher, inscrire dans une école privée, engager des professeurs qui donnent des cours particuliers afin de perfectionner leur français.

Le français valorise celui qui le maitrise, qui le parle parfaitement. Ainsi, ne dit-on pas que dans ce pays, les mains invisibles qui rédigent les discours des responsables politiques sont ceux qui maitrisent cette langue de prestige, d'ascension sociale qu'est le français. Des enfants djiboutiens maitrisant le français font la fierté de leurs parents. D'où les investissements conséquents des parents de la préscolarisation aux études supérieures.

La langue de/dans la famille

Toutes les caractéristiques mélioratives attribuées au français a fait en sorte qu'il est aujourd'hui devenu la langue en usage dans beaucoup des familles. Des familles djiboutiennes utilisent le français comme langue de communication. Pourtant, nul n'ignore l'importance des langues djiboutiennes assimilées à l'identité, aux origines et à l'appartenance à telle ou telle communauté.

La langue française est pour beaucoup la langue de l'école, de l'instruction mais elle tend à pénétrer dans le cercle familial doucement mais sûrement. Même si des discours sur le danger auquel sont confrontées les langues ethniques sont présents, l'usage du français est devenu une réalité. Quelle que soit la forme (discours unilingue ou en alternance codique), le français est présent dans les familles.

Des parents assument la volonté de le transmettre à leurs enfants, de consolider leurs usages et nous avions pu attester des pratiques linguistiques au sein des familles. Le français n'est pas dans certaines familles une langue étrangère ou officielle mais une langue familiale intégrée aux usages langagiers.

Dans la famille AfF3, il est la langue de tous les jours et surtout utilisés avec les enfants. Inscrits de leur enfance dans des écoles françaises, les enfants aiment parler en français, préfèrent le français aux autres langues même si les langues nationales sont présentes au sein de la famille (père afar et mère somali). Les parents ont décidé pour des raisons personnelles de privilégier le français qui est considéré comme langue de première socialisation pour les enfants.

EN : Quelle langue utilisez-vous en priorité ?

Elle continue en ces termes :

FamAf3F J'ai appris le français toute jeune et je l'aime beaucoup je crois que c'est ma langue j'ai des amis français et autres à l'école et je vois ce qui nous distingue à part la couleur de la peau et la culture

EN Vous parlez en quelle langue avec vos parents ?

en français parce que tout se fait ainsi euh c'est c'est depuis toujours le français c'est la langue dans laquelle j'aime parler avec mes parents mes profs mes amis et tout le temps

La mère soutient que c'est ainsi. Elle ne pense pas que l'usage du français ne représente pas un danger pour les langues familiales.

Sans contester les avantages qu'accorde la pratique du français, les enquêtés révèlent tout de même quelques restrictions.

Le français : une langue d'ouverture

Les différentes enquêtes menées et nos expériences de professionnel du milieu éducatif nous permettent de confirmer que le français est une langue qui ouvre au monde et qui ouvre les mondes. Aux exigences du milieu professionnel, il faut ajouter le fait que nous appartenons à un ensemble francophone.

Le français : une langue djiboutienne ?

Ce qu'il convient de souligner, c'est l'adoption de cette langue par la population djiboutienne, du moins celle qui a connu une scolarité et qui habite le milieu urbain. Toutefois, les attaches avec la langue d'identité ou d'origine restent notoires. Même si dans certaines familles, le français est une langue de la famille, pour raison sociale, ou bien réellement utilisé comme nous l'avons découvert nous-même dans d'autres sphères, la langue d'origine jouit aussi d'un

attachement sans faille, les enquêtés sont plutôt dans une sorte de sursaut d'affection face à une langue qui tente les jeunes générations des parents, les enfants et l'entourage. Il a été mis en exergue que celui qui ne connait pas sa langue, ne pourra pas connaitre les autres langues, toutefois, le français est très présent dans le répertoire linguistique des enquêtés djiboutiens.

3.3.11 Les stratégies de communication familiales

Les parents mettent en place des stratégies de communication parfois consciemment, parfois d'une manière inconsciente. Les parents disent parler français dans des situations où le sujet de la conversation exige cette langue. Par exemple, pour parler de l'école, des livres, des films, ils ont recours à langue française. Cela s'explique par la fonction du français dans l'enseignement et plus tard dans la réussite de ceux-ci. Parler français aux enfants est le choix des parents qui sont francophones Ils mélangent les langues quand il s'agit des parents, et la langue à utiliser dans la conversation dépend des parents. Si ceux-ci commencent en français, les enfants continuent en français et si les parents commencent en langue familiale, les enfants suivent le choix de leurs parents. Et ceux-ci ont un rôle à jouer dans le choix de la langue. Par exemple, on a pu voir que les enfants disent parler la langue familiale à leurs grands-parents, le français à leurs parents, à leurs frères ou sœurs plus jeunes, etc. Ils pensent qu'alterner les langues fait partie de « parler une langue ». Nous ne nous sommes pas attardés sur cet aspect.

Les enfants disent parler en afar, en somali, en arabe selon leur origine et en français dans les réponses aux questionnaires. Lors des observations, nous avons remarqué que plus le niveau de vie est élevé, plus le français est la langue de la famille. Ce sont des familles dont le mode de vie est élevé et qui considèrent l'usage du français comme un fait naturel et qui est ancré dans le quotidien. L'usage du français est très fréquent dans ces familles.

D'autre part, nous avons pu voir aussi que les enfants inscrits dans des écoles privées, se sentent plus à l'aise dans la communication en français dans n'importe quelle situation. Les enfants des 9 familles ayant des parents francophones, le français est comme une langue familiale. C'est une langue apprise très tôt du fait de la préscolarisation, c'est aussi une langue de complicité entre les enfants comme nous avons pu le remarquer dans certaines familles. Ils s'y sentent plus à l'aise. Ils l'utilisent entre eux. C'est alors que le français peut être considérée comme langue première dans ces familles, les enquêtes par questionnaires laissaient apparaitre l'item « langue maternelle ». Nous en avons compris le sens. Apprise dès le bas âge, cette langue fait partie de leur quotidien mais aussi de leur intimité. La politique linguistique de l'État a des impacts sur les langues familiales à Djibouti. Ainsi, le français vient de l'école et puis s'implante dans les familles d'une manière permanente. Le fait que les enfants acquièrent le français très jeune et l'emploient parfaitement à leur guise n'exclut pas la langue familiale et son importance.

Conclusion

En conclusion, notre réflexion dans le présent chapitre était tournée vers les résultats des recherches. Les résultats des enquêtes démontrent que les parents ou les familles ont une certaine conception de la transmission des langues en général et du français en particulier. Ils estiment que transmettre sa langue ou ses langues est important aussi bien dans la formation des enfants que dans leur intégration à une communauté. Il leur est nécessaire de construire un répertoire qui répond aux exigences de différents réseaux familial, amical, scolaire. Il est donc utile de forger une identité plurilingue et pluriculturelle.

Ces entretiens nous ont permis comme les autres enquêtes d'avoir un regard nouveau et plus averti sur ce qui se passe réellement dans les familles. Les utilisations du français changent en fonction des situations sociales et les buts poursuivis par les parents. Au cours de nos entretiens, nous avons pu nous rendre compte que les positions des parents n'étaient pas toutes clairement affichées, ou assumées comme le laissaient croire les observations indirectes par questionnaires. Malgré un choix très clair et affiché de la langue française comme langue de réussite scolaire, universitaire et professionnelle, on avait remarqué une « gêne » de la part des parents, des hésitations, des silences, en ce qui concernait la place des langues familiales. Ces tiraillements s'expliquent à ce niveau de notre recherche par la volonté de rester loyal à sa langue d'origine (loyauté linguistique), et d'autre part de la volonté de voir ses enfants profiter des chances qui s'offrent à ceux qui maîtrisent le français au sein de cette société. Cela laisse penser que des changements sont en cours aussi bien dans la structure sociale mais aussi dans la transmission des langues-cultures parce que cela va aboutir à de nouvelles habitudes linguistiques et sociolinguistiques au sein des familles.

Cependant, on a découvert qu'en réalité l'usage et la transmission du français ne reste pas seulement l'apanage de la famille restreinte mais qu'il y a également d'autres intervenants comme l'école, la société à travers les médias, les panneaux, les affichages et autres moyens de communication. Les parents ou les familles sont des relais, ils entrent dans un mécanisme où ils ont besoin de coopérer et de collaborer avec des pôles de transmission des langues. Toutefois, il est admis de tous que la transmission de sa langue maternelle à ses enfants est, pour chaque parent, ce qu'il y a de plus naturel et de plus spontané.

Nous verrons comment la préscolarisation impacte la transmission de la langue française et des autres langues dans les familles djiboutiennes étudiées. C'est une stratégie mise en place par les parents, décideurs et managers des questions linguistiques.

4 Étude de cas des familles impliquées dans les PLF en faveur de la langue française : le cas d'une stratégie des parents qui choisissent le préscolaire

Il nous a semblé utile de confronter deux populations qui ont des visions assez différentes de la transmission des langues en général et du français en particulier. Surtout dans la pratique quotidienne de la langue en famille ou ailleurs. La population générale que nous avons touchée par la voie de l'enquête générale par questionnaire se distingue de celle que nous avons croisée sur le chemin de notre recherche. Deux échantillons d'adultes donc, la population générale et le groupe de parents ayant inscrit leurs enfants dans l'enseignement préscolaire. On parlera désormais de stratégies éducatives parentales pour caractériser les implications de ce groupe d'adultes. A cette étape de notre réflexion, nous évoquerons d'abord les fondements du préscolaire pour ensuite analyser le cadre dans lequel il s'intègre ainsi que ses objectifs. Puis, nous allons nous concentrer sur l'étude de cette population des parents qui ont la particularité d'être des parents « transmetteurs » du français. Un certain nombre d'éléments les caractérisent comme la fréquence d'exposition à la langue, l'usage actif de la langue et la présence d'instructions dans la langue que nous avons pris en considération. Nous allons soumettre à cet échantillon un questionnaire identique à celui de la population générale, puis nous mettrons en exergue la représentation du français via l'enquête MAC, et enfin nous analyserons les discours de ce groupe sur les PLF.

Les parents choisissent les écoles pour leurs enfants et ces choix facilitent l'acquisition des langues, en particulier du français dans le contexte de notre étude. L'intérêt grandissant des parents à l'acquisition/transmission du français a pour conséquence le recul des langues familiales. Nous ne généralisons pas pour autant. C'est à travers l'école que les enfants accèdent aux langues dites internationales et les parents ne sont que des gestionnaires d'un processus de changement dans les habitudes linguistiques qu'ils ont eux-mêmes amorcées. L'éducation que les enfants vont recevoir résultant des choix parentaux assumés, les enfants ainsi exposés au français, et dans de rares cas à l'arabe ou à l'anglais, finissent par l'utiliser dans des situations de la vie courante. On n'oublie pas que les parents font tout pour leur faire acquérir une langue vue comme la langue de l'avenir, en l'occurrence le français. Ils s'y mettent en tant qu'interlocuteur privilégié parfois. Ils s'engagent à ce que cette langue soit maitrisée comme la leur. Au sein des familles rencontrées, on voit clairement que les enfants parviennent à faire aboutir les souhaits de leurs parents et même parfois aller au-delà en imposant la langue de l'école comme vecteur de communication intrafamiliale. Les enfants deviennent acteurs d'un processus linguistique élaboré par la famille. La préscolarisation est une stratégie parentale, un

choix familial, et la décision leur revient étant donné qu'elle n'est pas encore l'apanage de l'enseignement public malgré les volontés politiques et les promesses d'engagement.

4.1 Le préscolaire à Djibouti

Nous allons ici nous efforcer de présenter brièvement le système préscolaire à Djibouti et les décisions politiques qui ont été prises pour en faire un moment crucial pour la formation des enfants avant l'entrée dans l'enseignement obligatoire. Le préscolaire est une étape importante, il vient, comme son nom l'indique, avant la scolarisation obligatoire.

4.1.1 Le contexte

En 1999, l'État djiboutien a opté pour une refonte de son système éducatif hérité de la colonisation. La loi d'orientation de l'année 2000[22] est en cela une révolution d'ordre éducatif. L'article 19 de cette loi 96/2000 stipule que :

> *Article 19 : L'Enseignement de Base comprend l'Enseignement Préscolaire et l'Enseignement Primaire.*

L'article suivant, l'article 20 apporte une clarification en notant que l'enseignement préscolaire sera *« dispensé dans des structures spécialisées au profit des enfants à partir de l'âge de 4 ans ».*

Le XXIème siècle s'ouvre alors à Djibouti avec une nouvelle conception de la petite enfance, et de l'enfance en général. Une problématique qui a été soulevée au niveau national, mais aussi international. Ces évolutions du système éducatif djiboutien auront des impacts sur les politiques éducatives, linguistiques, sociolinguistiques et familiales notoires. Toutefois, la préscolarisation est un choix de la famille, et elle est restée facultative pendant longtemps. Dans beaucoup de cas, nous avons remarqué que les parcours des élèves préscolarisés et ayant achevé leurs études secondaires dans le même établissement, du moins tenus par les mêmes promoteurs, étaient significatifs et assez réussis du point de vue des résultats. Une forte collaboration « parents-école » permet d'orienter et même de réorienter lesdits apprenants durant leur scolarité.

Voici un extrait du plan d'action du ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle (MENFOP) :

---

22 https://www.ilo.org/dyn/natlex/natlex4.detail?p_isn=66970&p_lang=fr

Le MENFOP a opté pour une stratégie de développement du préscolaire qui s'appuie sur trois types d'établissements : (i) les établissements publics, (ii) les établissements communautaires et (iii) les établissements privés. Pour renforcer l'offre préscolaire publique, le MENFOP a opté pour une approche progressive avec, dans un premier temps, un enseignement d'une année pour les enfants âgés de 5 ans. Sur la période 2010-2015, qui coïncide avec la première phase du schéma directeur, les effectifs enrôlés dans le préscolaire restent faibles avec 2148 élèves en 2015/2016. L'enseignement préscolaire a structurellement peu évolué ces dernières années et reste essentiellement organisé dans un cadre privé (93%). En 2015/2016, le taux de couverture dans l'enseignement préscolaire était de seulement 7%. Ce faible résultat est à mettre en relation avec (i) la faiblesse de l'offre des services et l'insuffisance de construction de salle de classe dans le public, (ii) l'absence d'enseignants publics recrutés et formés pour le préscolaire (iii) l'absence de campagne de sensibilisation auprès des parents, notamment en zone rurale. Actuellement, l'appui aux communautés est essentiellement organisé par le Ministère de la Femme et de la Famille pour les enfants de 3 et 4 ans. (P. 14).

Dans un rapport pour une *Evaluation du dispositif expérimental du Préscolaire à Djibouti* [23], l'auteur écrit en guise de préambule que *« selon une enquête réalisée en 2006, le taux de couverture du Préscolaire à Djibouti a été estimé à 13.5%. Il est deux fois plus élevé en milieu urbain (13.8%) qu'en milieu rural (7.3%) ; il est légèrement plus élevé dans la capitale où il atteint près de 15%. »*

Il n'en est pas ainsi au moment où nous écrivons cette thèse, mais en dix ans, des choses ont changé mais le chemin est encore long pour une préscolarisation de tous les enfants djiboutiens. La préscolarisation de tous aurait un impact positif sur le niveau des élèves et surtout sur l'égalité des chances.

Une étude menée sous l'égide du MENESUP[24] en 2007 sur « l'état du préscolaire» que la majorité des écoles maternelles sont des écoles privées, sur les 35 écoles maternelles que l'on trouve à Djibouti, 83% sont du secteur privé ; 77% d'entre elles sont situées dans la capitale, Djibouti-ville, où le pouvoir d'achat est plus élevé que les régions et où il y a la concentration des activités.

Les écoles privées adoptent leur propre politique d'enseignement et le programme est très souvent calqué sur les écoles maternelles françaises. Ce qui permet de voir que les élèves issus

[23] Élaboré par Ahmed Chabchoub, expert en Évaluation des systèmes d'éducation et de formation. Consultant auprès de la Banque Mondiale.

[24] Depuis 2010, le ministère de l'éducation et celui de l'enseignement supérieur sont séparés.

des écoles maternelles privées ont un niveau identique à ceux issus des maternelles françaises comme l'école Dolto à titre d'exemple. Le français demeure la langue d'enseignement et de socialisation des enfants des langues premières somali, afar ou arabe, ce qui a probablement des incidences directes sur leurs acquisitions, leur répertoire linguistique et leur formation.

Les établissements sous tutelle du MENFOP accordent timidement une place aux langues nationales, même si ces langues ne font pas l'objet d'enseignement dans la suite du cursus. Le CRIPEN a mis à la disposition des enseignants, des parents des élèves des manuels scolaires. Ces outils didactiques sont composés des guides pédagogiques pour les enseignants et livrets d'activités pédagogiques pour les enfants et des tableaux muraux.

Les choses avancent lentement mais sûrement. Ainsi, pour accélérer la mise en place de l'enseignement préscolaire autonome et fiable, le MENFOP a décidé de créer en 2016 un service de l'enseignement préscolaire. Ce service est chargé :

- du suivi des activités des établissements du préscolaire
- du contrôle direct du réseau des établissements préscolaires publics et privés
- du pilotage, de la régulation des activités pédagogiques dans le cadre du champ d'action
- de la tutelle, du suivi administratif et du contrôle du fonctionnement des établissements préscolaires.

On peut compter sur la bonne volonté du département de l'Éducation Nationale pour voir les choses changer et faire en sorte que pour une éducation de qualité, une question d'équité, les enfants puissent être mis sur le même pied d'égalité, c'est-à-dire, avoir accès à une préscolarisation pour tous et puis, une éducation pour tous.

> *« Afin d'améliorer le suivi des établissements préscolaire et de renforcer la coordination des acteurs, le ministère prévoit dans le cadre du PAE 2017 – 2020 de renforcer ce service en ressources humaines et matérielles et notamment de le doter d'un véhicule de terrain pour lui permettre de faire le suivi des établissements, aussi bien publics que privés et communautaires. »*

A la rentrée 2022, une inspection vient de voir le jour pour assurer le suivi, la formation des enseignants et la mise en œuvre d'une vraie politique du préscolaire.

4.1.2 Les objectifs du préscolaire à Djibouti

La préscolarisation est conçue comme une étape cruciale par beaucoup des parents et quand les moyens manquent pour envoyer les enfants dans les meilleures écoles, ils le font de plus en plus dans des écoles communautaires qui poussent ces dernières années comme des champignons dans les quartiers et les centres de développement communautaire. En attendant que l'éducation préscolaire soit obligatoire, les parents comprennent son utilité, ses avantages en matière de réussite scolaire et de suivi pédagogique mais aussi de prise en charge des enfants par des établissements agrémentés. Les parents sont unanimes sur le fait que l'État et les ministères en charge de la petite enfance doivent faire davantage pour instaurer une éducation préparatoire avant le début de la scolarité, une manière de mettre sur les mêmes pieds d'égalité tous les enfants de la République. Les retards des enfants des familles défavorisées sur ceux des familles aisées créent une société à deux vitesses.

La préscolarisation a beaucoup d'intérêt pour la société, les familles et le pays, pour la communauté et les acteurs de l'école. Elle est un point clé pour favoriser et promouvoir une éducation pour tous. Une fillette préscolarisée a plus de chances que celle qui ne l'est pas, de pouvoir fréquenter ensuite les bancs de l'école. Il en est de même pour la fréquentation dans les écoles communautaires et coraniques. Des expériences partagées par les enquêtés font état de la très grande importance de la préscolarisation pour la suite de l'inscription à l'école obligatoire, surtout dans le milieu rural. Ainsi, on pourra inciter les parents à reconnaitre la place prépondérante de l'école préscolaire comme voie d'accès à l'école obligatoire. La préscolarisation est un antidote contre des mentalités rétrogrades et qui vouent la société à un sous-développement[25]. Le rapport sur Djibouti affirme cette idée et exige que des travaux de sensibilisation doivent être menés pour conscientiser les parents sur la question du genre :

> *Le processus de préscolarisation des filles semble se heurter à un certain nombre d'obstacles socioculturels. Même si l'on observe leur présence de plus en plus importante dans les établissements dédiés, il semble qu'elles ont moins d'acquisition que les garçons, situation qui pourrait certainement être liée à des sollicitations précoces dans les petites tâches ménagères et moins d'exigences dans les conduites d'apprentissages scolaires, considérées par les normes sociales encore en vigueur comme facultatives pour les filles.*

[25]Rapport mondial de suivi sur l'EPT2007, UNESCO

Le préscolaire contribue à :

- **Former le futur citoyen du pays :**

Une prise en charge éducative de qualité de la petite enfance favorise un meilleur développement du cerveau de l'enfant. Pris en charge très tôt, l'enfant peut développer une intelligence et être mieux armé pour la vie. Les sciences et neurosciences le confirment. Un corps sain dans un environnement sain permet d'en faire un être capable de se développer et de se dépister des aléas de la vie sociale. Les parents s'accordent à dire que si on les laisse à l'extérieur dès leur bas-âge, ils sont alors soumis à des influences néfastes. Il faudra les mettre à l'abri et la préscolarisation ou l'école maternelle sont la voie du salut.

Ce futur citoyen doit être élevé dans le respect des valeurs, sociales et morales. Il apprend de son entourage et reçoit les messages qui lui sont donnés par l'entourage immédiat. Si c'est un espace radieux et positif, il développera ces images, sinon, il sera influencé négativement. École française ou arabe ou encore anglaise, le début compte pour beaucoup. Les choix des différents parents rencontrés répondent à ces exigences.

Ainsi, les parents nous ont tous signifié que si tout petit on leur inculque le Coran, ils pourront mieux le retenir, étant prédisposés à cela. Une fois grands, cela leur sera plus difficile. Certains parents n'hésitent pas à évoquer leurs expériences personnelles ou celles de leurs enfants ainés qui n'ont pas eu cette chance et qui ont eu du mal par la suite pour avoir de bons parcours scolaires ou coraniques.

Préscolarisé, l'enfant peut développer une image positive de lui. Il s'intègre plus facilement dans la communauté et craint moins l'exclusion. Il a acquis les notions de vivre ensemble, d'amitié et de communication bien avant d'accéder à l'école publique. Une socialisation réussie. Son expression est aussi adéquate surtout à Djibouti où la langue de scolarisation est la langue française. Il ne considérera pas la scolarisation comme une séparation et ses habitudes sont déjà conformes à la routine scolaire. Il pourra alors s'adapter convenablement aux exigences de l'école obligatoire. Une étape essentielle.

Du point de vue linguistique, l'enfant qui a fréquenté l'école maternelle ou préscolaire est plus à l'aise et cette étape constitue ce qu'on pourrait appeler la passerelle linguistique. La langue de scolarisation est déjà apprise d'une manière précoce avec le recours parfois aux langues d'origine des enfants.

D'autre part, les enfants ayant suivi une éducation préscolaire réussissent plus facilement que les autres. Les parents nous ont donné l'exemple des enfants ayant été inscrits à l'école

coranique très jeunes, et qui ont achevé très tôt, tandis que la majorité des enfants qui ont commencé l'école coranique à un âge assez tardif n'ont pas achevé.
La réussite scolaire et aussi la santé physique et mentale de l'enfant sont des points forts de cette éducation préélémentaire très importante. Le suivi dont il dispose durant ces années de maternelle contribue à sa réussie future.
Il est utile de rappeler que les futurs citoyens du pays doivent avoir le même point de départ et pour cela la même instruction. Une société basée sur la cohésion et le voisinage fraternel et la diversité culturelle doit l'instaurer dès le départ. Tout petits, les enfants doivent être mis dans le bain, dans une communauté de destin, dans une communauté de différences et de respect mutuel.

4.1.3 La préscolarisation rime avec le bi-plurilinguisme

Il est admis que c'est dans la petite enfance que les enfants apprennent mieux et vite. C'est pourquoi par exemple, ils sont inscrits dans une école maternelle alors qu'ils viennent tout juste de parler leur langue maternelle. La préscolarisation est donc une expérience parentale et familiale qui consiste à envoyer un enfant dans un environnement où il se sentira en sécurité, et où il peut s'épanouir.

Il a besoin d'un environnement qui stimule ses créativités avec l'accompagnement d'un adulte, d'une monitrice qui lui fait faire des activités ludiques et pédagogiques. Dès la première semaine, il revient avec des mots et des expressions des comptines, des chansons et des activités réalisées en classe.

Les adultes, parents et encadreurs suivent le développement du langage chez l'enfant dans situations authentiques. Ce qui est stimulant et pour les adultes et pour les jeunes enfants, ce sont les plaisirs qu'ils prennent à s'amuser avec les mots et expressions de la nouvelle langue qui vient de greffer à la leur. Jeux d'imitation, virelangues, conscience phonologique sont autant d'activités réalisées dans les cours de la maternelle. On peut dès lors, prévenir l'insécurité linguistique et favoriser l'acquisition de la langue française ou autres assez tôt. Acquisition précoce de la langue et l'enfant n'est pas gêné de faire des erreurs. La curiosité de leur âge leur permet de tout essayer et d'apprendre de leurs erreurs. Les interférences linguistiques, le code-switching sont déjà apparents dès le bas-âge, mais cela reste encore moindre, parce qu'ils seront surmontés dans les années qui viennent. Les adultes sont là pour apporter des corrections, ce que font généralement les encadreurs et les parents impliqués dans le suivi de leurs enfants. L'enfant bilingue est alors mis sur le rail. Le français dans le

cas de la population de notre étude arrive tôt dans leur vie quotidienne. Son usage dans le cercle familial va avoir un impact positif.

4.1.4 Les différents modèles d'enseignement préscolaire

Comme il a été dit précédemment, la préscolarisation est une valeur ajoutée pour la qualité du système scolaire. Les élèves préscolarisés auront de meilleurs résultats puisque à la base, ils ont été bien formés. Si une partie des élèves est allée au préscolaire et les autres non, il est fort probable qu'il y aura une société à deux vitesses. Pour l'éviter, le préscolaire peut permettre d'accroitre l'égalité des chances pour tous les enfants du pays. Mais d'énormes progrès doivent être faits en ce sens.

Par rapport aux acquisitions des compétences basiques et prérequis nécessaires aux enfants pour entamer correctement le cycle du primaire, deux facteurs importants semblent jouer un rôle déterminant : être exposé fréquemment à la langue française et son usage comme moyen de communication intrafamiliale. Cela renforce l'acquisition de la langue et son assimilation.

Mais la seule fréquentation d'une structure préscolaire ne suffit pas pour qu'un enfant acquière les compétences requises. Il y a donc, évidemment, la nécessité de bien penser les systèmes préscolaires qui ont besoin d'avoir des objectifs clairs d'apprentissage et de socialisation, des contenus précis et concrets déclinés dans des curricula cohérents et efficients, des matériels didactiques et ludiques adaptés et des éducateurs bien formés et dévoués à la tâche.

Le ministère de l'Éducation Nationale planifie le préscolaire selon trois facteurs stratégiques de son schéma directeur, à savoir :

- Le taux brut de préscolarisation,
- L'équité garçons/filles
- La répartition par secteurs des effectifs : public, communautaire et privé.

Ces critères sont reconnus unanimement. Les organisationnelles internationales (ONU, UNICEF, PNUD) s'accordent pour dire que les filles et les garçons doivent tous fréquenter l'enseignement préscolaire dans le cadre de la politique mondiale de promotion de la petite enfance. Dans le plan d'action triennal 2017-2020 auquel nous avons eu accès, le MENFOP poursuit ses actions sur trois approches :

- le préscolaire public,
- le préscolaire communautaire,
- le préscolaire privé.

Nous tenterons de les éclairer du point de vue de nos constats sur le terrain.

Le préscolaire public :

Ce sont des établissements tenus et pilotés par l'État. Il y a une volonté de les promouvoir et de les doter des moyens nécessaires pour en faire des espaces d'enseignement et de formation des enfants djiboutiens. Les établissements publics ne sont pas nombreux pour le moment, mais, pour ce qui sont en place, le renforcement des capacités est plus que nécessaire.

Au moment où nous terminons ces travaux, le MENFOP a offert des postes budgétaires[26] pour des enseignants du préscolaire qui seront formés comme leurs collègues de l'enseignement de base sur une année et ils seront par la suite affectés dans des établissements publics pour exercer leur métier. C'est une nouveauté, et c'est une décision qui permettra de changer la donne. Jusque-là, les intervenants en milieu préscolaire n'avaient pas droit à un concours suivi d'une formation.

Les formations initiales et continues seront mises en œuvre par le CFEEF afin de s'assurer de la qualité des apprentissages dans le préscolaire. Au niveau de la formation initiale[27], les enseignants du préscolaire auront une base commune avec les enseignants du primaire, mais une option modulaire sur l'enseignement du préscolaire de 64h par an pourra être choisie par les élèves-professeurs qui se destinent à enseigner dans le préscolaire. Les modules de formation existent déjà au niveau du CFEEF.

Au niveau de la formation continue, les modules de formation existent et, il est envisagé de renforcer les capacités des enseignants en fonction de leurs besoins.

Le plan d'action[28] reconnait avoir franchi certaines étapes et être en mesure de compter sur certaines avancées notoires comme :

- Un curriculum avec une version adaptée pour une année préscolaire (grande section)
- Un guide du maître pour la grande section, qui a été distribué dans toutes les écoles, y compris privées
- Un référentiel des compétences (enseignants et élèves)
- Des matériels didactiques, pédagogiques et ludiques pour les enfants
- Des enseignants et des conseillers pédagogiques ayant suivi des formations continues

A cela s'ajoute la mise en place des outils pédagogiques qui ont toujours fait défaut dans ce domaine, une avancée !

[26] La 1ère promotion des élèves-professeurs destinée à l'école maternelle a passé son concours et suit la formation au CFEEF.
[27] Durant l'année 2020-2021, la première promotion des enseignants de la maternelle sera affectée sur le terrain.
[28] Plan d'action 2017-2020.

« Le matériel pédagogique sera mis à la disposition de tous les enseignants et les élèves dans les établissements préscolaires publics et communautaires à travers le CRIPEN. »

Le modèle privé catholique

C’est le plus ancien modèle et c’est aussi celui qui a des années d’expérience devant lui. Forte de son expérience et de son enracinement dans la sphère de l’enseignement préscolaire. L’école de la Nativité en est l’exemple Très demandées, les places sont parfois saturées bien avant la rentrée scolaire. Les éducateurs sont mieux formés que ceux des autres écoles.

Le modèle communautaire

Dans tous les quartiers, des tableaux d'affichage indiquent des écoles maternelles. Ce sont souvent des garderies, des crèches parfois. Accueillant des enfants en bas âge, ces écoles, souvent situées dans des maisons de locations, ne sont pas forcément respectueuses des consignes d'hygiène et d'espaces d'épanouissement.

Les écoles privées communautaires ont des prix qui sont abordables pour toutes les familles 3000FD/mois et par enfant, alors que dans les écoles privées c'est 6 fois ce prix pour un enfant et par mois. Pour une école préscolaire démocratique et pour un service de qualité, il est utile de promouvoir ces écoles communautaires où sont inscrits beaucoup d'enfants.

Le modèle d'enseignement arabe et les madrasas

Ces écoles sont axées sur l'enseignement arabe et religieux. Depuis longtemps, les enfants djiboutiens fréquentent des écoles coraniques où sont inscrits des centaines d'élèves qui y apprennent l'alphabet arabe, la prononciation et la lecture du Saint Coran. On y apprend les préceptes religieux. Ces derniers temps, les parents, même ceux ayant suivi des études en arabe optent, pour une éducation préscolaire en français. Cela peut soulever un certain nombre de questions d'ordre sociolinguistique et il sera important que l'État puisse également contribuer ou prendre sous ses tutelles ces écoles arabophones dans la mesure où l'Islam est la religion de l'État et l'arabe, la langue co-officielle avec le français.

Actuellement, nous n'avons pas pu accéder aux données, mais les prévisions du ministère ont été ainsi formulées :

> *« L'objectif du taux brut de préscolarisation (TBPS) est fixé à 40% en 2020 pour les enfants de 5 ans et la répartition des effectifs, à l'horizon 2020 est respectivement de 40% pour l'enseignement privé, 10% pour le communautaire et 50% pour le public. Sur cette base, les effectifs globaux inscrits dans le préscolaire passeront de 2000 élèves en 2015/2016 à 5903 élèves en 2020, soit une multiplication des effectifs par 3 en quatre ans. »*

Tableau 61. Évolution des principaux indicateurs du système éducatif

Années	2010/11	2011/12	2012/13	2013/14	2014/15	2015/16
Préscolaire						
Nombre d'établissements	35	34	6	18	18	24
Effectifs élèves	1 857	1 595	574	1 856	1 856	2 148
Don public	647	687	0	0	61	154

PAE p. 21

4.2 Enquêtes auprès des parents qui préscolarisent leurs enfants

Dans cette partie consacrée à l'impact de la préscolarisation sur la dynamique francophone dans les familles djiboutiennes, nous observons un groupe de parents ayant délibérément choisi d'inscrire leurs enfants dans un établissement scolaire francophone. Le choix de cette population est né de la volonté de confronter deux publics, la population générale et ce sous-groupe impliqué à leur manière dans la transmission et ou l'appropriation de la langue française. Nous avons pu voir les différentes dynamiques existant dans les espaces familiaux. Le sous-groupe que nous appelons parents « *préscolarisateurs* » se caractérise par un projet de transmission et/ou appropriation du français.

Nous avons d'abord mené des enquêtes sur une population générale pour avoir un aperçu général, puis nous avons décidé de focaliser sur un échantillon plus réduit et plus précis, qui est le groupe des parents ayant opté pour la préscolarisation dans l'intention de transmettre à leurs enfants la langue française, nous parlerons de PLF en faveur du français. Pour une enquête quantitative, des questionnaires distribués dans les alentours et au sein des écoles préscolaires ont donc été retenus. Il ne s'agira que des groupes des parents ayant inscrit leurs enfants dans les préscolaires en français. Ce groupe s'est distingué de la population générale par le choix des structures préscolaires comme stratégie de transmission de la langue française. Nous avons donc utilisé le même questionnaire que pour la population générale et nous avons cherché à mettre en lumière si l'inscription au préscolaire a des impacts sur la transmission de la langue française.

Les réponses à ces questionnaires ont également été saisies et traitées via le site Evalandgo et les graphes ont été analysés pour pouvoir étudier les représentations de la population qui préscolarise ses enfants. A cela s'est ajouté l'enquête MAC auprès de ce sous-groupe pour savoir si les représentations sociales diffèrent avec ce qui a été étudié dans la population générale. Nous nous sommes contenté de l'enquête auprès des parents. Puis vient l'entretien semi-directif pour expliciter les choix de cette stratégie éducative dans le but de transmettre le français et les autres langues. Seule la stratégie éducative en faveur du préscolaire français sera retenue dans les lignes qui suivent. Les enseignements communautaires et coraniques n'ont pas été retenus pour ce travail.

4.2.1 Etude de la représentation sociale du français dans les familles par la méthode MAC

Nous avons encore une fois, eu recours à la méthode d'analyse combinée (la MAC) pour pouvoir accéder à la représentation sociale de la langue française de ce sous-groupe de parents. Cet échantillon a l'avantage d'être plus défini que la population générale. Ce groupe est très

impliqué dans les PLF et a adopté une stratégie éducative qui est le choix du préscolaire comme moyen de transmission/apprentissage du français.

Figure 64. Graphe de la représentation du français chez les parents envoyant leurs enfants au préscolaire

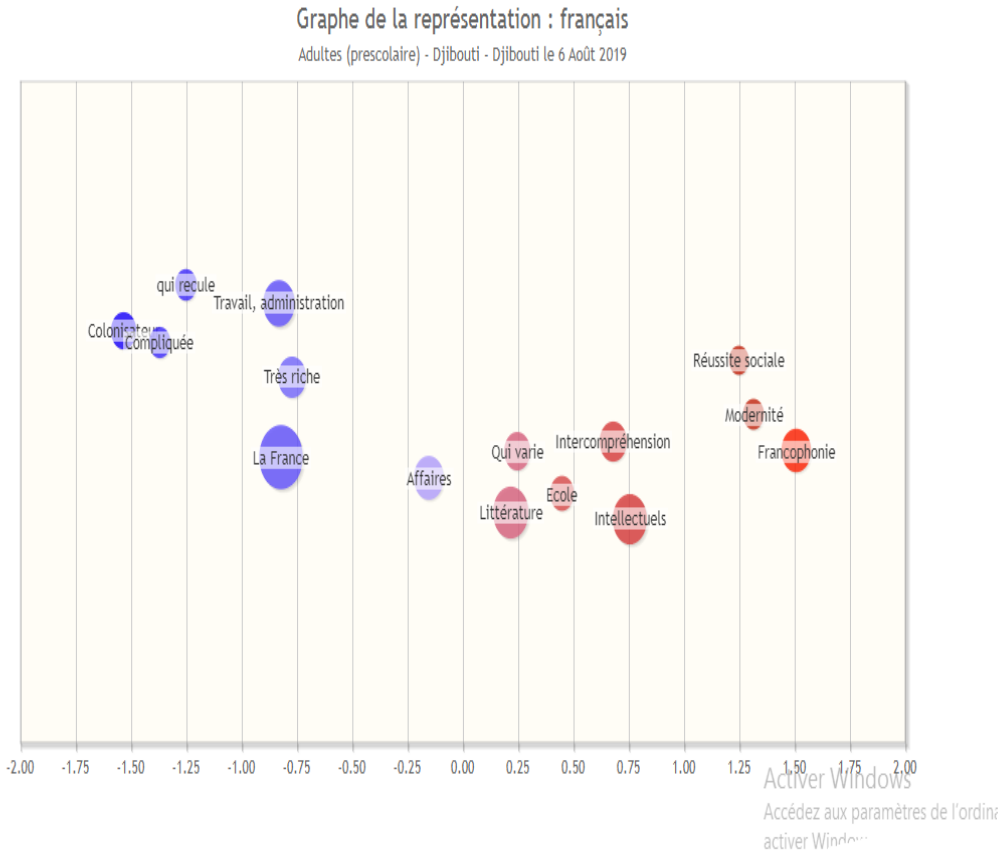

Il apparait clairement que les items se répartissent en trois groupes. Les items « langue de la francophonie, de la modernité et de la réussite sociale » sont valués positivement et se maintiennent sur le côté droit du graphique, avec des scores d'adhésion qui sont respectivement, de 1,5, 1,32 et 1,25. Puis, on retrouve des items centraux qui sont les items « langue de l'intercompréhension, des intellectuels, de l'école, qui varie, et de littérature ». A gauche, deux items qui sont rejetés qui sont « langue du colonisateur et langue compliquée ». Les parents souhaitent transmettre cette langue à leurs enfants en la valorisant et en la défaisant de toute image exogène et négative. Le tableau suivant rend compte des scores d'adhésion et ceux du consensus obtenus dans le cadre de l'enquête MAC portant sur l'étude des représentations sociales de langue française auprès des parents qui envoient leurs enfants au préscolaire.

Le graphe ci-dessus révèle les représentations du français chez les parents qui disent inscrire leurs enfants dans des établissements destinés à la petite enfance dans un but de socialisation dans la langue française. Ces parents estiment que la langue française est une langue qui reste liée à la francophonie. Cet item jouit d'un score très élevé d'adhésion de 1.51. Cette forte adhésion de la part des parents (hommes et femmes) pour cet item exprime leur volonté de s'intégrer à un ensemble plus large des locuteurs de cette langue : la communauté francophone. Là aussi on se retrouve avec une nouvelle définition de l'appartenance à un groupe linguistique et culturel.

Ensuite, viennent l'item « langue de la modernité et celui de « la réussite sociale » qui enregistrent des scores d'adhésion assez importants, respectivement de 1.32 et 1.25. Cet ensemble de la structure de la représentation prouve une préoccupation chez les parents qui optent pour la préscolarisation de permettre à leurs enfants de non seulement apprendre une langue qui leur ouvre les portes de l'espace francophone mais aussi, de leur transmettre et inculquer une langue moderne qui leur permettra d'avoir accès à la promotion sociale.

On a ici un sous-groupe de parents qui font du français une langue perçue comme faisant de notre paysage sociolinguistique et intégrée dans les pratiques quotidiennes. Cela s'accompagne par une volonté de s'approprier le français, par appropriation, nous entendons acquisition et ancrage dans les usages quotidiens. Loin des considérations du français comme langue étrangère à statut privilégié, nous retrouvons dans une nouvelle posture familiale de l'introduction d'une langue dans les familles comme si elle en faisait partie. Cette volonté de s'approprier le français par les familles djiboutiennes s'expriment à travers les items rejetés par les adultes. Ainsi, le rejet est exprimé à l'égard de l'item « langue du colonisateur et langue compliquée » respectivement -1.53 et -1.37. Cela démontre que les parents ne sont pas d'accord sur le fait que l'on attribue à la langue française des images négatives liées à son histoire et les difficultés liées à sa grammaire ou à la Norme par exemple. Ils estiment que le français est une langue du temps moderne et de la réussite sociale à part entière et leurs actions en matière des PLF privilégiant cette langue en est la preuve. L'appropriation de cette langue étant leur objectif et leur souhait, on comprend bien leur opposition aux images négatives qui sont la colonisation et la complexité.

Le schéma en couronnes que nous reproduisons ci-dessous matérialise la représentation sociale du français chez ce groupe d'adultes qui définissent clairement leurs volontés d'orienter et de diriger les langues à parler et à utiliser dans la famille. Deux items occupent le noyau central de

la représentation du groupe pour le français : langue de la francophonie et langue de la modernité.

Figure 65. Schéma en couronnes

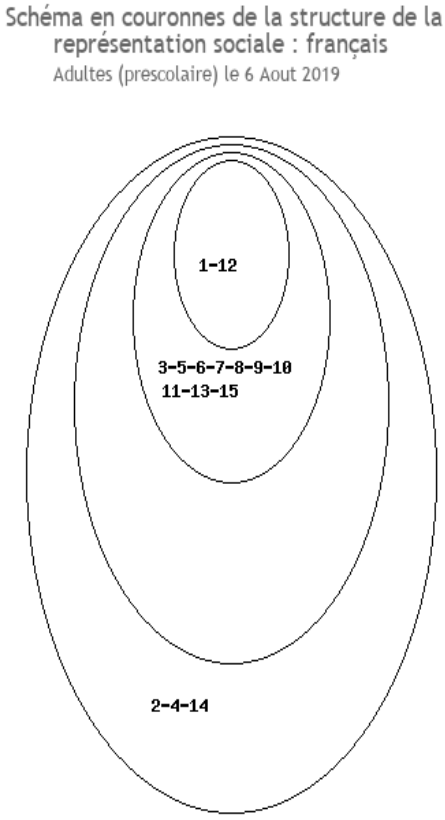

1	Modernité
2	Compliquée
3	Réussite sociale
4	Colonisateur
5	Très riche
6	Travail, administration
7	Intercompréhension
8	La France
9	Affaires
10	Littérature
11	Intellectuels
12	Francophonie
13	Qui varie
14	qui recule
15	Ecole

Deux items arrivent en tête et occupent donc la couronne de centralité maximum, il s'agit de l'item « langue de la modernité » et l'item « langue de la francophonie ». Ces deux cognèmes organisent donc la représentation des parents préscolarisant leurs enfants dans le but de leur transmettre le français. Par la suite, viennent 10 items qui occupent la couronne centrale et qui peuvent se retrouver dans la zone de centralité maximum avec les PLF. Ils sont menés par l'item langue de la réussite, suivis de langue très riche, qui fait écho à langue de la modernité qui est dans la zone de centralité maximum. Puis, viennent les items langue du « travail, intercompréhension, France, affaires, littérature, intellectuels, qui varie, école ». On retrouve ici les motivations des parents et leurs idéologies linguistiques. Pour ce groupe de parents qui

ont décidé de préscolariser leurs enfants afin de leur permettre de développer les compétences à communiquer langagièrement dès la petite enfance, le français jouit d'images positives.

4.2.2 Résultats de l'enquête par questionnaire

Il nous a semblé utile de nous appuyer sur quelques variables pour évaluer leurs impacts sur les décisions en faveur du français via la préscolarisation. Ce sont des facteurs explicatifs des choix des parents pour enrichir le capital langagier de leurs enfants. Les éléments retenus ci-dessous, sans être exhaustifs, permettent de penser qu'ils affectent et influencent considérablement les choix des parents en matière de la transmission du français. Il s'agit de :

- **L'âge des parents**

Les tranches d'âges les plus significatives pour ces enquêtés sont celles qui sont entre 31 à 40 ans et de 41 à 50 ans. Ces groupes d'âges se disent être préoccupés par la question de politiques linguistiques en faveur d'une transmission de la langue française et estiment que la préscolarisation avec sera avantageuse pour les enfants parce qu'elle leur facilite l'acquisition d'une langue importante et les dote des capacités linguistiques qui seront sources de succès. La préscolarisation est un gage de transmission linguistique. Les familles qui l'ont choisie représentent une valeur de 79,13 % qui se répartit respectivement en 46.09 % pour ceux dont l'âge se situe entre 31 et 40 ans et 33.04% pour ceux qui sont situés entre 41 à 50 ans, ce qui semble être assez évident.

Figure 66. Tranche d'âge

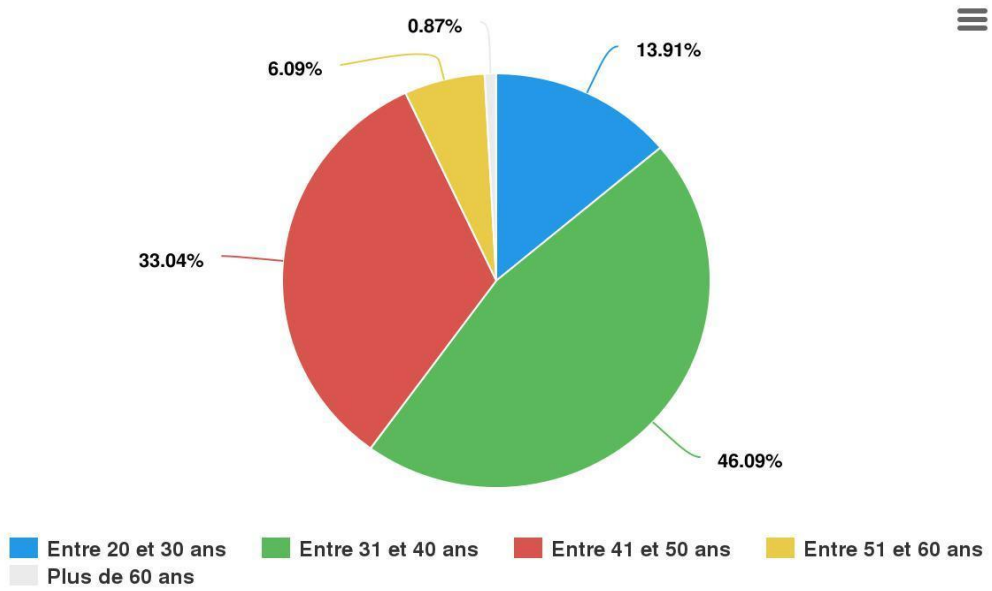

Ce graphe démontre bien l'importance de la population des 31 à 40 ans (46,09%), suivie de celle des 41 à 50 ans (33,04%). C'est une nouvelle génération de parents qui accorde une importance à la préscolarisation et ses effets sur la poursuite des études et la conception du français comme objet de toutes les attentions et des mesures de transmission. Les parents ayant plus de 60 ans ont d'autres préoccupations, ce sont des grands-parents parfois qui s'attachent aux langues ethniques. On peut se demander si des parents éduqués sont plus intéressés par des PLF en faveur du français et il semble que oui.

Il apparait d'après ces statistiques que les parents ayant fait des études universitaires, ont tendance à choisir le préscolaire pour leurs enfants. C'est une question de niveau d'étude et de niveau de vie qui influencent favorablement le choix en matière de préscolarisation. Ce sont en général des parents qui travaillent et qui, pour pallier la question de protection et de sécurité des enfants, les mettent dans des lieux sûrs, crèche, maternelle ou préscolaire selon le niveau considéré. A cela s'ajoute la volonté de les former et leur apprendre la langue française, qui est le but des politiques linguistiques familiales.

Tableau 62. Niveau d'études

#	Question	Nombre de réponses	%
5	Niveau d'études	104	100%
	Non scolarisé	1	0.96%
	Primaire	1	0.96%
	Secondaire	22	21.15%
	Technologique, professionnel	27	25.96%
	Études supérieures	49	47.12%
	Études coraniques non formelles	2	1.92%
	Autre	2	1.92%

Le graphe ci-dessous montre que la plus grande partie des répondants sont des personnes instruites, éduquées. Ce qui donne comme indication que les parents éduqués ont été nombreux à répondre aux questionnaires qui leur ont été soumis. En effet, 47,12 % disent avoir fait des études supérieures, 25,96% le parcours technologique et professionnel tandis que 21,15% ont atteint le niveau le niveau secondaire. On se rend compte dans le tableau ci-dessus que les parents non scolarisés, les parents ayant fait des études coraniques non formelles et la classe dite autre, obtiennent un score faible.

Figure 67. Niveau d'étude

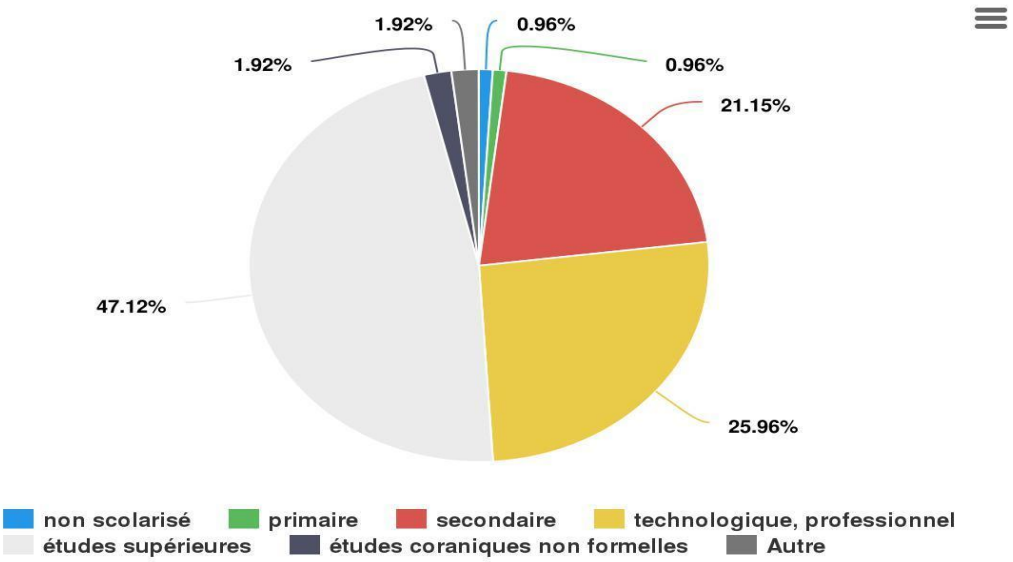

- **Le statut socioprofessionnel**

Le cadre socioprofessionnel des parents joue en faveur d'une préscolarisation comme on vient de le faire remarquer dans le point précédent. Sur 103 réponses correctes sur les centaines que nous avons distribuées dans la ville et aux alentours des écoles préscolaires, 61 personnes ont dit avoir un statut de cadre, fonctionnaire, suivi par le statut de cadre supérieur, fonctionnaire supérieur, chef d'entreprise qui est de 18 personnes.

Ce sont, comme nous avons pu le voir sur le terrain, les hauts fonctionnaires, les enseignants, les chefs de service, les banquiers, les haut-gradés de l'armée etc., qui inscrivent leurs enfants dans des écoles privées qui donnent accès à des établissements préscolaires de qualité.

Tableau 63. Profession des parents

#	Question	Nombre de de réponses	%
6	Profession	103	100%
	Agriculteur	0	0%
	Petit commerçant, employé, artisan	10	9.71%
	Cadre, fonctionnaire	61	59.22%
	Cadre supérieur, fonctionnaire supérieur, chef d'entreprise	18	17.48%
	Sans emploi	6	5.83%
	Autre	8	7.77%

Il est clair que la plus grande part revient aux cadres, aux fonctionnaires (59,22%) qui ont la capacité financière d'inscrire leurs enfants dans des établissements privés dont les frais sont parfois inabordables aux autres citoyens. Ainsi, après le cadre, fonctionnaire, vient celui de cadre supérieur, fonctionnaire supérieur, chef d'entreprise 17,48%. Puis, viennent les autres groupes qui ne sont pas très présents.

Figure 68. Cadre professionnel des parents

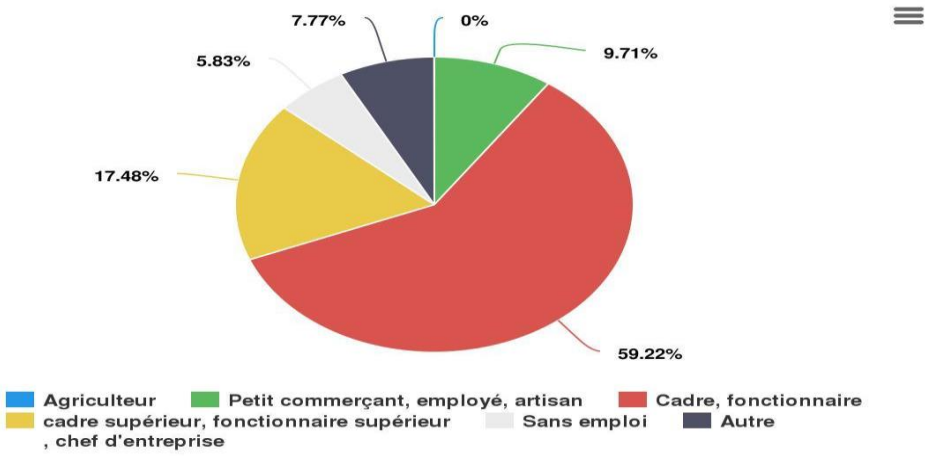

On peut dire que plus les adultes sont éduqués, plus ils comprennent la valeur de la langue dont l'image est socialement valorisée et valorisante. Ainsi, ils prennent des mesures dont fait partie la préscolarisation. Ils décident de leur donner très tôt les chances de parler cette langue. Il est admis que le français est une langue de prestige et de réussite sociale, une langue de communication internationale qu'il est nécessaire de parler pour réussir dans la société. Pour atteindre leurs objectifs, les PLF en faveur du français, ils passent par le chemin de la préscolarisation. C'est donc un moyen non pas une finalité. La finalité étant l'acquisition de la langue française.

- **Le niveau d'instruction des parents**

Le niveau d'instruction des parents est en lui-même un facteur explicatif de la désignation de la préscolarisation comme stratégie favorisant l'acquisition de la langue française.

On apprend dans ces données que les parents ayant fait des études supérieures, ont tendance à choisir le préscolaire pour leurs enfants. C'est une question de niveau d'étude et de niveau de vie qui influence favorablement ce choix. Ce sont en général des parents qui travaillent et qui, pour pallier la question de protection et de sécurité des enfants, les mettent dans des lieux sûrs, crèche, maternelle ou préscolaire selon le niveau considéré. A cela s'ajoute la volonté de les former et leur apprendre la langue française dans le strict respect des mesures établies par les politiques linguistiques familiales. Sur les 104 personnes issues des résultats de dépouillement des questionnaires, 49 personnes disent avoir suivi des études supérieures, contre 27 qui ont suivi des études technologiques et professionnelles et 22 personnes ayant fait des études secondaires. A ce niveau de réflexion, on peut interroger les résultats obtenus et avancer que ceux qui ont réussi grâce à la langue française et sa maitrise optent à leur tour pour une politique de préscolarisation favorisant le français sur les autres langues.

Tableau 64. Niveau d'études

#	Question	Nombre de réponses	%
5	Niveau d'études	104	100%
	Non scolarisé	1	0.96%
	Primaire	1	0.96%
	Secondaire	22	21.15%
	Technologique, professionnel	27	25.96%
	Études supérieures	49	47.12%
	Études coraniques non formelles	2	1.92%
	Autre	2	1.92%

Le graphe ci-dessous montre que la plus grande partie des répondants sont des personnes instruites, éduquées, soit un ensemble de 47.12 %, presque la moitié des parents interrogés. Ce qui donne comme indication que les parents éduqués ont été nombreux à répondre aux questionnaires qui leur ont été soumis. Puis, vient le groupe de parents qui a suivi des études technologiques et professionnelles qui comptabilisent un score de 25,96%. Les personnes éduquées prennent des dispositions pour faciliter l'acquisition du français par le biais des

structures préscolaires. Ils établissent des directives collectivement admises par les membres du groupe et des actions qui orientent les pratiques de ou des langues à transmettre. Le bi-plurilinguisme est transmissible de génération en génération. Pour ce faire, il faut instaurer des politiques linguistiques.

Figure 69. Niveau d'étude

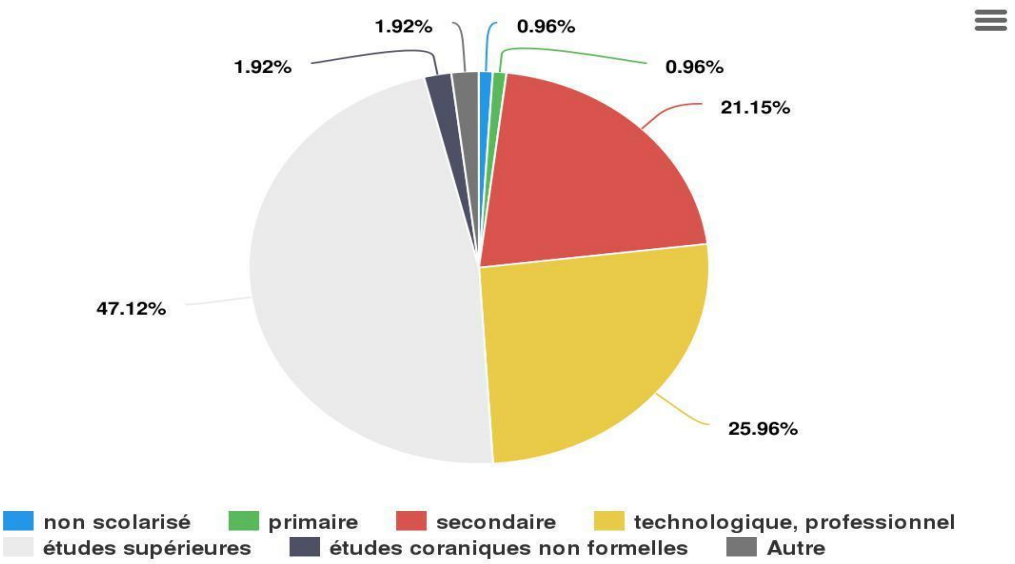

4.2.2.1 *Statut du français dans les familles sélectionnées*

Les adultes sélectionnés ici sont francophones. Ils ont donc une conception, assez distincte des langues et du français en particulier. L'étude de la représentation a permis de faire apparaître les images qu'ils attachent à cette langue. Ainsi, quand il leur est demandé « dans quelle (s) langue (s) ils ont appris à parler ?» les parents mettent en avant le français pour 67 personnes sur un ensemble de 102 répondants. Ce qui nous permet de voir que pour les enquêtés, la notion de langue apprise renvoie d'abord au français. Après, vient le somali, l'afar et l'arabe qui sont des langues familiales. Est-ce là un présage des politiques linguistiques familiales qui donneraient la première place au français doté d'images positives ?

Ce tableau décrit la domination du français avec 65.69 % suivi du somali avec 51% ; puis vient l'afar qui enregistre 27.45% et enfin l'arabe avec 16.67 %. Il convient de comprendre cette prévalence comme l'expression d'une politique linguistique nationale et familiale privilégiant le français. Ce sont majoritairement des parents nés au moment de l'Indépendance ou après. C'est une jeune génération qui se sent intégrée au monde et ancrée l'identité francophone. Les langues ont une coexistence assez égalitaire dans ces familles mais un point d'honneur est accordé au français pour les opportunités qu'il offre et ses locuteurs.

Tableau 65. Langue première

#	Question	Nombre de réponses	%
8	Langue(s) dans laquelle vous avez appris à parler	102	100%
	Français	67	65.69%
	Afar	28	27.45%
	Somali	51	50%
	Arabe	17	16.67%
	Autre	2	1.96%

- **Le français langue maternelle ou première ?**

Dans le précédent échantillon, on avait vu que le français était une langue présente dans les familles, mais ici, on découvre qu'il peut être langue de la famille. Puisque la langue française est acquise dès le bas-âge, elle est considérée comme langue de première socialisation, cela est perceptible dans certaines familles, celles qui ont envoyées leurs enfants au préscolaire. Cette langue ayant été apprise en même temps que la langue ethnique, elle devient d'office une langue première dite ici « langue maternelle ». 6 personnes affirment que le français est « une langue maternelle ». Cette question mérite bien d'être posée. A l'expression « langue maternelle », nous préférons celle de « langue première ». Il est des familles où le français est une langue acquise, ce qui en fait une « langue maternelle » impliquant automatiquement son mode d'apprentissage et son aspect affectif et identitaire développé plus haut. Elle devient une langue djiboutienne à part entière, puisque des familles djiboutiennes s'y identifient et la transmettent à leurs progénitures. Acquise très tôt, à l'école maternelle, et utilisée dans les interactions avec les membres de la famille, l'ambiguïté sémantique que l'on voit ici est explicative de la complexité de la situation.

Après la question « Souhaitez-vous que vos enfants (filles/garçons) parlent une langue particulière à la maison ? », une sous question « pourquoi » permet de déterminer les intentions des parents pour mener à bien le projet linguistique familial. Parmi les raisons invoquées, il y a *« parce que c'est le moyen de mieux la parler »*, qui nous a permis de comprendre que l'usage d'une langue particulière, en l'occurrence le français, a pour finalité le perfectionnement de la langue par le biais des pratiques linguistiques familiales. Cet item enregistre un score de 44%, nous y avons vu une stratégie parentale déterminante pour rendre effectif, les interactions en français dans les familles concernées. Les parents parlent en français dans leurs familles respectives afin de consolider les compétences des enfants. Nous avons bien signifié que le préscolaire n'est pas vraiment une école, et l'implication des parents prouvent qu'ils mènent des suivis et redoublent d'efforts pour s'assurer que l'enfant avance, améliore et réussit à acquérir les aptitudes linguistiques et langagières. D'autres enquêtes nous aident à approfondir ce point entre autres. Les pratiques quotidiennes du français améliorent sa maitrise.

Tableau 66. Raisons du PLF en faveur du français

#	Question	No.	%
24	Pourquoi?	75	100%
	parce que c'est une langue de "prestige"	50	66.67%
	parce que c'est la langue maternelle	6	8%
	parce que c'est la langue des études	23	30.67%
	parce que c'est une langue pour la réussite sociale, le travail	50	66.67%
	parce que c'est la langue de la tradition, du patrimoine, de l'identité	32	42.67%
	parce que c'est le moyen de mieux la parler	33	44%
	parce que c'est une langue internationale	52	69.33%
	Autre	0	0%

- **Le français langue de l'intimité**

Le français est la langue du couple, la langue des sentiments, et en pratique, les jeunes parents pensent que cette langue est une langue du lyrisme et du romantisme.

Dans certaines familles djiboutiennes, contrairement à ce que nous avons vu dans le précédent échantillon, le français est loin d'être une langue étrangère. C'est la langue du couple, langue de l'intimité, et même parfois langue familiale comme le somali et l'afar. On peut y faire recours sans gêne et c'est une question de volonté personnelle. Les parents ont voulu mettre l'accent sur le fait que le français est utilisé dans la famille. Suivie de très près par les langues nationales, c'est une langue à laquelle recourent les familles dans leurs communications interpersonnelles et intrafamiliales.

On voit la prédominance de la langue française avec 56 %, suivi du somali avec 50 % et puis l'arabe avec 44% et l'afar à 37 %. Les familles afar ont plus tendance à utiliser le français comme on a pu le constater dans les observations de pratiques au sein des foyers. C'est une question de choix, donc le français s'invite automatiquement dans les discussions. Le somali succède au français et une situation de diglossie se dessine toujours.

Tableau 67. Langue(s) du ou des conjoints

#	Question	Nombre de réponses	%
12	Langue(s) du ou des conjoints	99	100%
	Français	56	56.57%
	Afar	37	37.37%
	Arabe	44	44.44%
	Somali	50	50.51%

Les données de ce tableau se présentent comme suit pour rendre compte de la présence du français dans les pratiques dans le milieu privé. Les parents entre eux se parlent en français. Les PLF profitent de ces opportunités dans des parents qui se sont rencontrés dans cette langue (cas de mariage mixte) ou encore de la volonté affichée et assumée de communiquer en français dans des situations de la vie quotidienne. Le français commence à s'ancrer dans cet espace intime et puis se propage à l'intérieur de la cellule familiale.

Figure 70. Langue des conjoints (es)

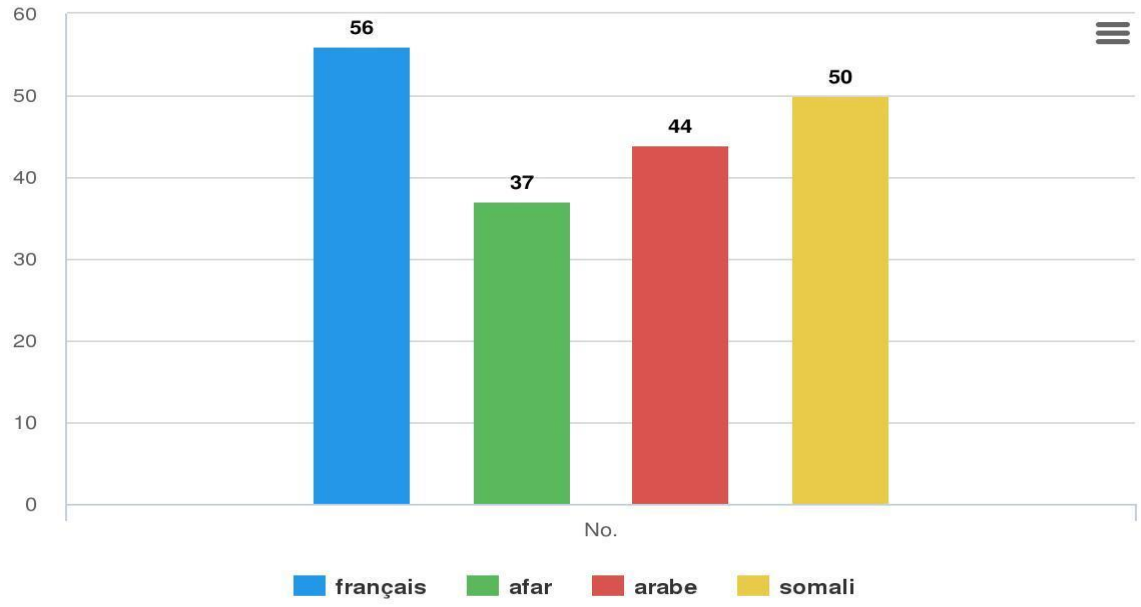

4.2.2.2 *Les politiques linguistiques familiales pour une transmission linguistique*

Nous allons essayer de caractériser le comportement des parents que nous avons touché par le biais de cette enquête sur la préscolarisation comme stratégie parentale de transmission du français. On a pu voir que, dans la population générale, le français jouit des images valorisantes. Cela motive son apprentissage à l'école et son acquisition par la préscolarisation consolidée par les pratiques sociales. Nous distinguons l'apprentissage de l'acquisition. La préscolarisation facilite l'apprentissage précoce de la langue française dans le cas de ces familles et les parents sont les catalyseurs du changement de paradigme qui s'opère dans les familles. Ce sont des parents transmetteurs. Ils définissent des politiques de transmission des langues. Ils ont mis en place une planification en matière de la transmission du français par le biais de :

- **Attitudes et habitudes familiales**

Sans trop nous y attarder, nous avons posé deux questions aux parents sur leur souhait de transmettre le français. Les réponses sont unanimes. Ils souhaitent que leurs enfants apprennent sans distinction de sexes, le français. Cette réponse donne un avant-goût de ce que ces parents veulent entreprendre en matière de la transmission familiale de cette langue. Nous avons déjà dit que nous avons affaire à des parents éduqués, appartenant à des cadres sociaux élevés et impliqués dans la gestion des questions linguistiques. Ce sont des adultes qui ont adopté des

mesures dans la cellule familiale et qui ont choisi la langue française comme objet de leurs politiques linguistiques. Cela n'exclut pas l'usage des langues ethniques.

A la question « souhaitez-vous que vos filles apprennent le français ? », la réponse est oui de la part de tous les répondants.

Figure 71. Souhait de transmettre le français aux filles

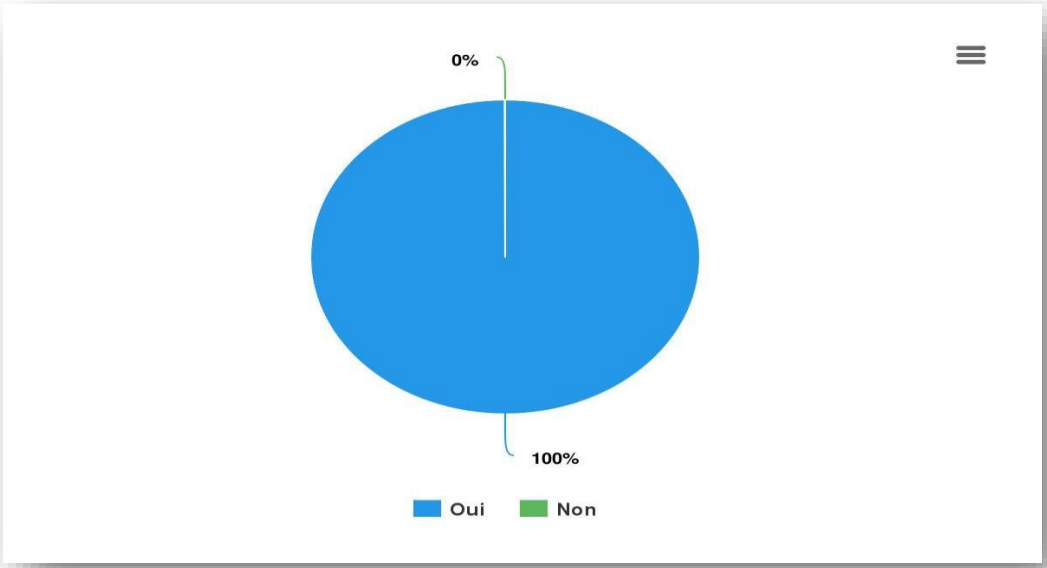

La question qui suit (numéro 28) a permis de savoir s'il en était de même pour les garçons. Les résultats sont pratiquement les mêmes.

Figure 72. Souhait de transmettre le français aux garçons

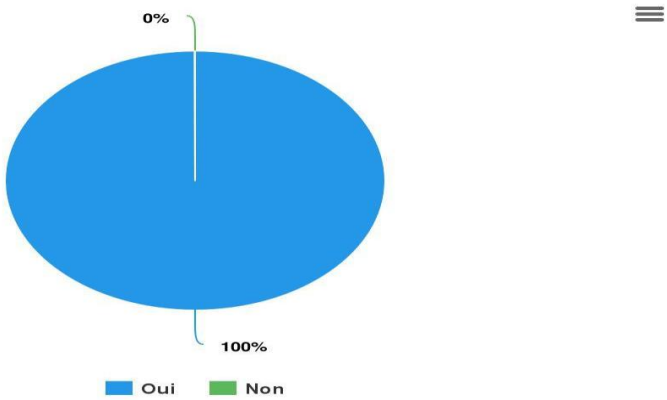

Là aussi, comme pour le cas de la transmission aux filles, les parents affichent leur volonté quasiment consensuelle envers l'apprentissage du français par les enfants. A 100%, ils plébiscitent pour la langue française.

- **L'exposition au français**

On a voulu ici savoir si les parents misent sur une exposition quotidienne à la langue française et les réponses pour leurs enfants (filles et garçons) sont illustratives des représentations et des comportements linguistiques dans les familles pour leur faire acquérir comme langue. Pour cela, la question 31 nous a permis de voir si l'usage du français était un choix conscient ou s'il était fait inconsciemment. La réponse a été claire de la part des parents qui ont donné leurs avis sur la question. Ils utilisent le français à 62.79%, « spontanément, sans y penser » alors que 33.72% disent le faire « volontairement, en y pensant ». La part la plus importante est celle des familles qui utilisent le français comme langue de communication intrafamiliale au même titre que les langues ethniques le plus naturellement possible. Visiblement, c'est une habitude linguistique dans de nombreuses familles djiboutiennes ayant adopté des PLF en faveur du français. Des parents éduqués et qui n'hésitent pas à communiquer en français dans un cadre familial.

Tableau 68. Stratégies de la PLF en faveur français

#	Question	Nombre de réponses	%
31	Lorsque vous parlez en français à vos enfants (F/H); vous le faites	86	100%
	spontanément, sans y penser	54	62.79%
	volontairement, en y pensant	29	33.72%
	je ne parle jamais français à mes enfants	3	3.49%

La part la plus significative revient à ceux qui usent du français sans y penser ; suivie de ceux qui le font volontairement. Enfin, très peu de parents affirment ne jamais parler français à leurs enfants. Il faudrait attendre d'autres types d'enquête pour en comprendre les tenants et les aboutissants. Non utilisées par les parents, les langues perdent leur présence au sein des foyers et les aptitudes à s'exprimer dans cette langue baissent aussi. On a pu voir ces cas de figure dans la population générale où les langues ethniques sont omniprésentes. Ici, le français est présent et le cercle familial est un espace d'échanges entre les membres mais aussi entre les langues.

Figure 73. Usage spontané du français

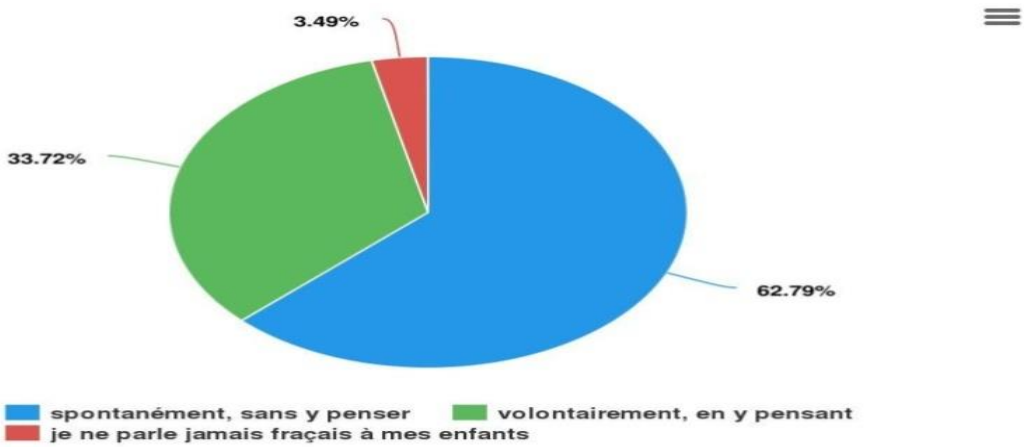

- **Le français, langue de communication intrafamiliale ?**

Le choix du français comme langue de communication dans la cellule famille, s'exprime assez clairement et sans complexe dans le groupe de parents sélectionnés dans cette étape de notre recherche. Cela ne signifie pas que les langues familiales sont ignorées ou rejetées, c'est tout simplement une volonté de confirmer la conception du français comme l'une des langues appartenant à la famille. Quand nous leur avons posé cette question, les adultes ont directement pensé au français et à la manière de consolider son acquisition.

Tableau 69. Choix d'une langue particulière au foyer pour les filles

#	Question	No.	%
32	Souhaitez-vous que vos filles utilisent une langue particulière à la maison ?	84	100%
	Oui	78	92.86%
	Non	6	7.14%

Figure 74. Volonté du français pour les filles

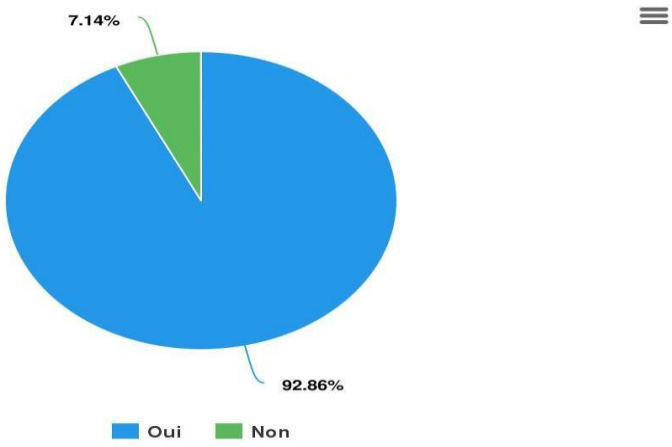

Tableau 70. Le choix de langue particulière pour les garçons

#	Question	No.	%
35	Souhaitez-vous que vos garçons utilisent une langue particulière à la maison ?	85	100%
	Oui	76	89.41%
	Non	9	10.59%

Figure 75. Choix de langue particulière pour les garçons

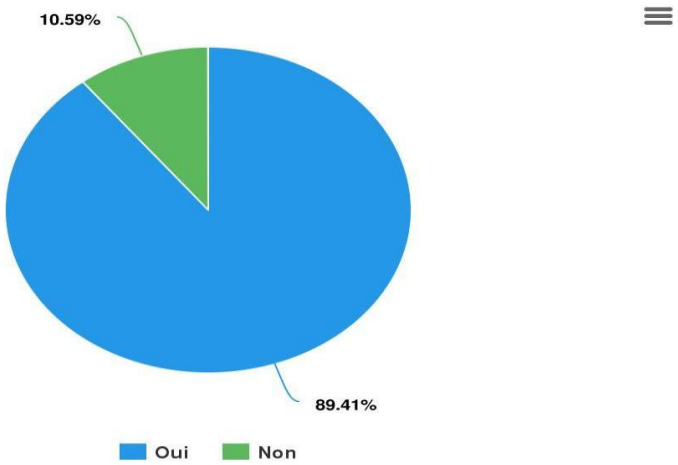

Après avoir obtenu des réponses en matière de souhait de langue particulière au foyer, nous avons voulu identifier cette langue, par une question assez simple « si oui laquelle ? » ? Les parents ont répondu majoritairement la langue française, suivie de la langue arabe et après la langue anglaise. Ceci nous incite à comprendre que si, pour les parents, la langue particulière renvoie en général à une langue internationale, les langues locales ou nationales viennent après.

Tableau 71. Le français pour les filles

#	Question	No.	%
33	Si oui laquelle?	80	100%
	français	35	43.75%
	anglais	15	18.75%
	arabe	20	25%
	afar	5	6.25%
	somali	4	5%
	Autre	1	1.25%

La plus grande part des choix exprimés revient au français avec 43.75%, suivi de l'arabe avec 20%, puis de l'anglais avec 18.75%. On peut penser que les parents se consacrent à l'apprentissage par l'usage des langues autres que les langues ethniques. Le français est à ce titre une langue favorisée par les pratiques intrafamiliales pour tous les atouts dont nous avons parlé dans ce travail de recherche.

Tableau 72. Le français pour les garçons

#	Question	No.	%
36	Si oui, laquelle?	79	100%
	Français	41	51.9%
	Arabe	18	22.78%
	Anglais	10	12.66%
	Afar	5	6.33%
	Somali	5	6.33%
	Autre	0	0%

- **Le français, langue dominante**

Le français vient en tête de classement des langues choisies par les parents. Si l'on regarde la galaxie qui se dessine dans ce tableau, il y a d'abord le français, puis l'arabe et les langues nationales ne sont pas les priorités des adultes. Elles viennent bien après. On peut croire que les PLF misent sur le français comme langue centrale. Les graphes qui suivent permettent d'évaluer la répartition des langues dans le milieu familial. Les langues internationales se taillent la part du lion mais le français vient en tête.

Figure 76. Le français comme langue prioritaire pour les filles

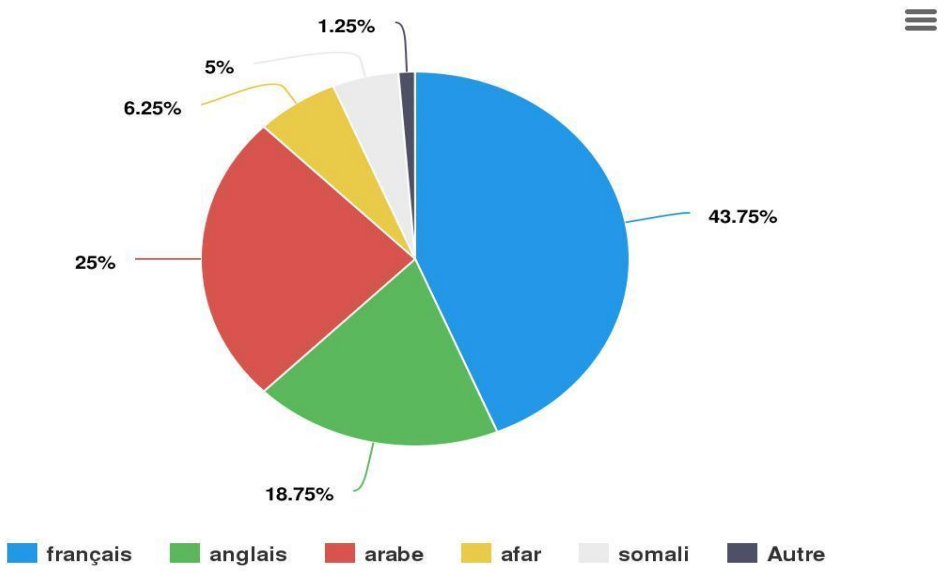

Figure 77. Langue souhaitée au foyer pour les garçons

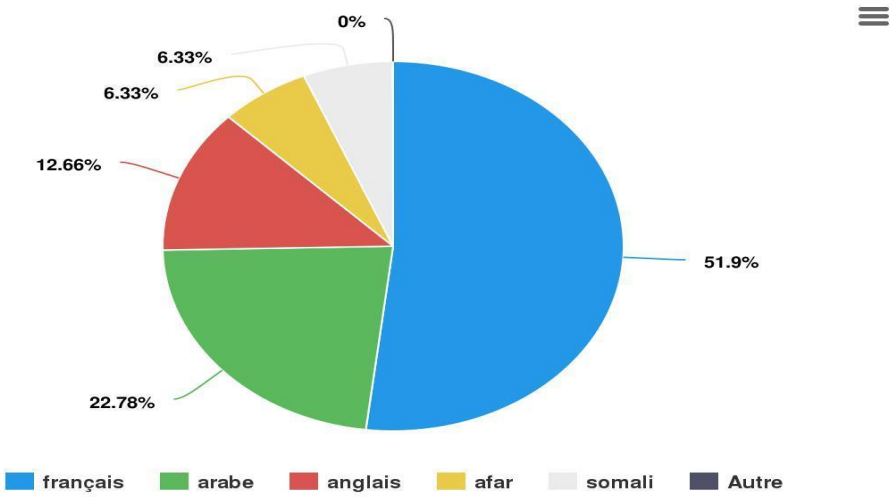

- **Le français langue de l'identité ?**

On remarque dans les réponses des parents, il y a une volonté de transmettre une identité. Ce groupe de parents ne partage pas la même conception que ceux et celles qui ont répondu au questionnaire général. On peut voir ici que le français est perçu comme une langue du patrimoine, de l'identité comme les langues ethniques. Cela nous permet de voir que les adultes considèrent qu'ils transmettent un legs, un héritage à leurs enfants. L'identité dont il question ici peut probablement être l'identité francophone qui nous lie aux autres membres de cet ensemble qui a en partage la langue française. Le français n'est pas une langue étrangère ou une simple langue officielle, mais une langue de partage, de transmission et d'appartenance à une communauté linguistique et culturelle qui est la francophonie. Cela n'exclut pas les langues familiales. Le français est lui-même une langue familiale puisque tout un arsenal de mesures est mis en œuvre par de nombreuses familles pour le transmettre aux enfants.

Figure 78. Le français, une langue de l'identité

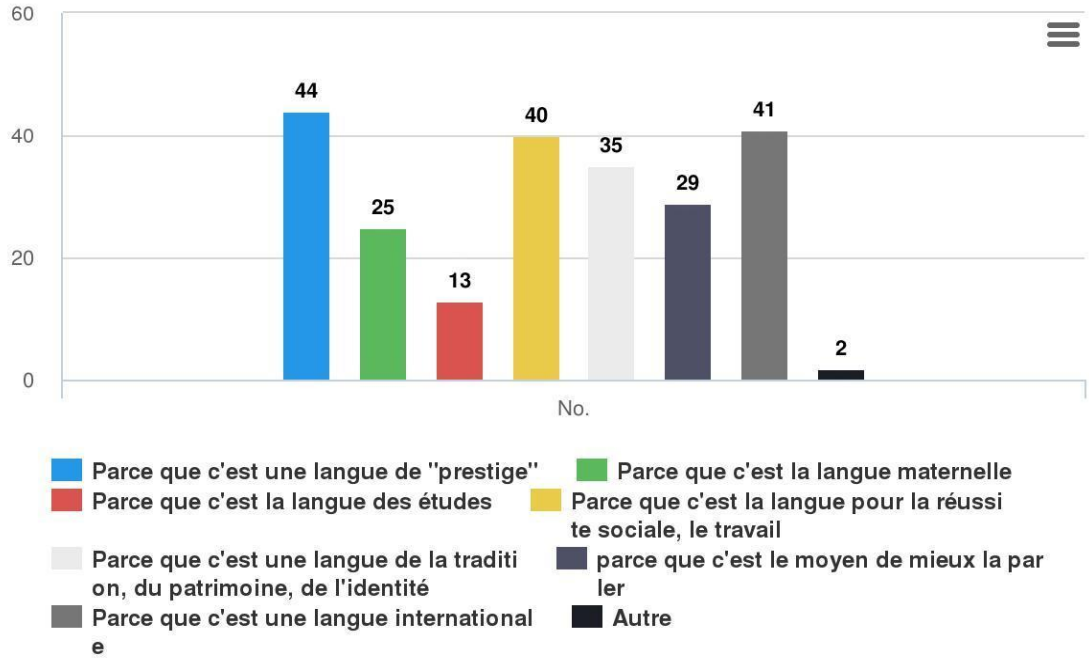

- **Stratégies pour mieux parler français**

Nous avons remarqué que la langue française détient la part la plus importante du pourcentage en ce qui concerne le souhait des langues parlées particulièrement à la maison pour les enfants, on sait qu'ici on a affaire à des parents ayant opté pour une préscolarisation dès l'âge précoce en français. Ce sont des parents qui veulent s'assurer que la langue transmise à la maternelle soit apprise et maitrisée. Un sentiment de devoir accompli semble animer les parents qui investissent très tôt dans la formation de leurs enfants. La question sur le souhait d'utiliser une

langue particulière au foyer avait généré plusieurs réponses. Nous allons ici revenir sur l'expression « parce que c'est le moyen de mieux la parler ». Il est utile de mettre en exergue que cet item replace le français au centre des enjeux de la transmission familiale des langues. De langue seconde, elle vient se positionner dans certaines familles comme langue de l'identité et langue usuelle dans le foyer. Cet item traduit une volonté de prôner l'usage fréquent et particulier de la langue français au sein des familles pour pouvoir mieux la parler. On est conscient de l'objectif poursuivi par les parents dans le but de d'atteindre l'objectif visé par les PLF : transmettre la langue française. Maitriser une langue pour un non-natif c'est la parler comme les natifs. Dans les familles djiboutiennes, on entend et on voit souvent dire que les enfants d'un tel, parlent en français comme des « petits Français ». Cela nous place au cœur de la problématique de la transmission intergénérationnelle de la langue française et des langues nationales. La langue française devient une langue de l'identité, celle des jeunes francophones. Pour développer les stratégies pour « mieux parler » le français, les parents accompagnent leurs enfants, facilitent la consolidation et participent à la transmission de cette langue.

Tableau 73. Stratégies pour mieux parler français

#	Question	Nombre de réponses	%
37	Je veux qu'ils parlent cette langue	80	100%
	parce que c'est une langue de "prestige"	42	52.5%
	parce que c'est la langue maternelle	24	30%
	parce que c'est la langue des études	13	16.25%
	parce que c'est une langue pour la réussite sociale, le travail	40	50%
	parce que c'est une langue de la tradition, du patrimoine, de l'identité	31	38.75%
	parce que c'est le moyen de mieux la parler	30	37.5%
	parce que c'est une langue internationale	40	50%
	Autre	2	2.5%

Les quatre items qui caractérisent la représentation des parents djiboutiens sont toujours les mêmes : « langue de prestige, langue internationale et langue de la réussite et de l'insertion socioprofessionnelle ». Mais, ce qui est intéressant pour notre travail, c'est le fait que les parents

souhaitent que leurs enfants utilisent le français à la maison pour pouvoir améliorer la compétence à communiquer langagièrement. C'est une sorte d'activité d'expression orale que de les faire parler en français au sein de la famille, dans des situations authentiques. Chaque membre est dans son rôle et chacun contribue à ce que l'objectif de la PLF soit atteint et la démarche pour y arriver soit respectée. Une des procédures pour l'atteinte de cet objectif est de parler français en famille spontanément et/ou volontairement pour évaluer leurs aptitudes. On se trouve en présence des adultes acteurs de la transmission linguistique.

Figure 79. Stratégies pour mieux parler français

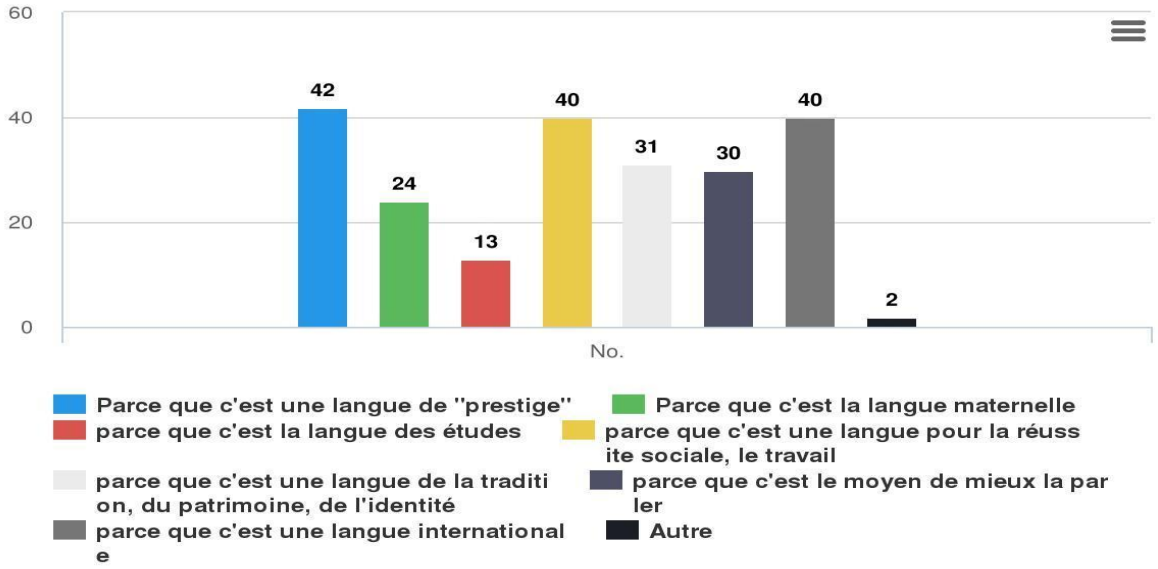

- **Les moyens mis en place pour transmettre le français**

La mise en place des moyens supplémentaires, en plus de la préscolarisation, prend tout son sens dans ce groupe. A la question : « Quels moyens utilisez-vous pour que vos enfants (filles/garçons) apprennent le français ? ». Un ensemble de huit propositions issues de nos expériences de terrain et de la pré-enquête a été soumis au choix de nos enquêtés. Ainsi, ils ont pu hiérarchiser les moyens utilisés pour transmettre le français à leurs enfants. Le tableau suivant montre les stratégies parentales.

Tableau 74. Moyens et stratégies de PLF en faveur du français

#	Question	Nombre de réponses
38	Quels moyens utilisez-vous pour que vos filles apprennent le français?	82
	Parler français en famille	81
	Choix de scolarisation en faveur du français	80
	Employer une nounou francophone	76
	Acheter des livres en français	81
	Inscrire à des cours complémentaires	81
	Raconter des histoires en français	79
	Regarder la télévision en français	80

Ce tableau montre bien une catégorisation en matière de moyens mis en œuvre par les parents. Il en va de la réussite de leurs enfants. Les méthodes peuvent varier d'une famille à une autre. Les parents que nous avons ici ont mis en œuvre une stratégie éducative. Parmi les moyens cités ci-dessus, deux points nous intéressent et complètent ce qui vient d'être dit : il s'agit de parler français en famille et de choix de la scolarisation en faveur du français. L'usage régulier du français aide à l'exposition à la langue et à son acquisition par les membres de la famille.

4.2.3 Entretiens avec les parents qui préscolarisent leurs enfants

Nous avons par la suite, jugée utile de voir ce que disent les parents au sujet de la préscolarisation pour en apprendre sur l'avantage de la préscolarisation pour eux et leurs enfants, pour comprendre le rapport famille et structure préscolaire et enfin pour rendre compte des évolutions constatées par les enfants auprès de leurs enfants en matière de l'acquisition du français.

4.2.3.1 *Visées des parents à travers la préscolarisation*

La préscolarisation est une stratégie familiale pour faire acquérir le français, on parlera d'appropriation de cette langue non native pour des enfants djiboutiens. Les parents ont pour motif principal d'accélérer l'appropriation du français au sens propre du terme, en recourant à ce mode d'enseignement qui pour le moment relève essentiellement de l'informel. C'est un choix au niveau du couple en matière de PLF. Pour plusieurs raisons invoquées, les parents sont aussi fiers de ce choix à plus d'un titre. Nous avons reproduit quelques extraits d'interviews réalisés auprès de ces familles.

FAM af1FP
Dès l'âge de 4 ans↑ moi je les envoie à l'école à la MATERNELLE et c'est facile de les voir parler français c'est comme ça qu'on peut atteindre l'objectif de la MAITRISE du français (.) A la maison on parle afar et dans le quartier il y a d'autres langues comme le somali, l'arabe et le français avec moi ou leur mère et aussi entre les enfants eux-mêmes.
FamAf1FP :
c'est très important ça permet aux élèves de réussir dans la suite et avoir une bonne base
FamS2FM :
l'école maternelle↑ on appelle aussi préscolaire je crois que c'est notre devoir d'envoyer les enfants au préscolaire ça aide l'enfant à se développer à devenir intelligent dès cet âge ils sont avec les enfants de son âge c'est bon pour s'adapter

Malgré la diversité des raisons invoquées, les adultes se mettent d'accord pour une conception positive de cette décision : faciliter l'appropriation du français dès le bas-âge. En plus des facteurs évoqués ci-dessus, les parents assument leurs décisions et sont convaincus qu'il est nécessaire d'envoyer leurs progénitures à l'école maternelle. Ils régulent les comportements de leurs enfants, ce sont des décideurs au sens de Deprez. La préscolarisation a possiblement des effets correspondant aux souhaits des parents qui font des régulations proactives, interactives et rétroactives, c'est-à-dire qu'ils prennent des décisions avant même la naissance des enfants, puis lorsqu'ils sont à l'école maternelle et qu'ils échangent avec eux dans cette langue pour s'assurer des acquisitions précoces, et enfin pour tenter de mener des opérations de remédiation par des stratégies qui leur sont spécifiques.
Les enfants parlent français dans les familles que nous avons rencontrées, une certaine aisance dans l'expression est perceptible. Le choix du préscolaire est conçu par les parents comme un impératif et c'est eux-mêmes qui se l'imposent. Cela démontre à quel point ils sont impliqués dans des démarches familiales d'un autre ordre. La famille mise alors sur l'école maternelle pour se relayer la prise en charge des enfants.

4.2.3.2 *Complémentarité famille/préscolaire pour la transmission du français*

Loin d'être deux univers opposés, famille et école maternelle travaillent ensemble pour promouvoir le français et plus tard la réussite scolaire. Les deux institutions se complètent. La préscolarisation complète ce que les parents ne peuvent pas faire pour des raisons diverses et entre autres, les obligations professionnelles pour celles et ceux qui exercent dans la sphère élevée de la société. Les adultes confient la formation de leurs enfants à des structures spécifiques qui sont conçues pour eux.

FAM SF2P

Pour :: qu'ils apprennent le français tout petit ma femme et moi on a voulu le préscolaire pour le premier et ça a marché et puis c'est devenu automatique Comme on est occupé par notre travail il est préférable de les avoir dans un LIEU SÜR qui est la maternelle et j'ai vu aussi qu'ils apprennent très bien le français le préscolaire est important même dans le public on doit penser à ça c'est partout comme ça que ça se passe.

FamAr3FM :

C'est un lieu qui est fait pour les enfants ils jouent ils s'amusent et ils apprennent et je remarque moi-même l'évolution chaque jour c'est un environnement où ils se sentent très bien je dis que c'est un bon lieu pour tous les petits enfants et en tant que parents je peux dire que je suis satisfait de mettre mon enfant dans ce milieu

FamAf2FM :

Un environnement SAIN qui est fait pour les enfants et ça m'aide beaucoup comme tous les parents qui ont quelque chose à faire qui travaillent ma femme travaille moi aussi et au lieu de le laisser avec une femme de ménage je le mets ICI et ça change tout c'est CONFORTABLE il s'amuse et je suis sûr qu'il sera prêt pour l'école primaire.

Fam ArF2M

L'ARABE est déjà une langue parlée dans notre famille, la maternelle ou la crèche est bien pour les petits J'ai vu moi-même les avantages de cette étape qui vient avant l'école

obligatoire ça aide énormément à la socialisation et les enfants parlent français très petit déjà bon alors on accepte de payer le prix et ça nous arrange pour leur faire APPRENDRE le français

Il est utile de mentionner ici que la préscolarisation est une étape capitale dans le processus de la socialisation des enfants dans une langue autre que celle de la famille. Les familles ayant opté pour la préscolarisation conçoivent ce geste de politique linguistique comme une décision qui a un impact positif sur le bi-plurilinguisme qui y est perçu comme un atout pour un avenir meilleur. C'est une étape importante pour l'exposition à la langue française dans un cadre idéal créé à cet effet, renforcé par la suite avec l'interaction avec les autres membres de la famille. Alors, il s'y crée un espace d'immersion : famille et préscolaire jettent dès les premières années, les bases de la langue française particulièrement à l'oral à travers des interactions. En exposant les enfants à une autre langue dès le bas-âge, on leur offre l'occasion de développer des capacités intellectuelles à distinguer les sons (conscience phonologique) appartenant à d'autres langues et à donner un sens à ce qu'ils ont entendus dans une interaction.

Les parents préscolarisant les enfants assument justifient leurs implications et y voient le début d'un projet familial.

A travers ces éléments de réponse des parents à la question : « quels moyens mettez-vous en place pour transmettre le français ? » nous remarquons très clairement que ces parents affirment les bienfaits de l'enseignement préscolaire. Il est aussi important de mettre en lumière les raisons de ces décisions.

4.2.3.3 *Une attention pour les résultats*

Ayant adopté une politique linguistique privilégiant le français, parce que c'est une langue importante comme il a été dit plus haut, ils évaluent quotidiennement les acquis de leurs enfants.

FamAf2FP :
je discute avec mes enfants en ce qui concerne l'école et des sujets de la vie quotidienne comme la santé l'éducation et l'actualité du monde.
FamAr3FP
je suis très content de voir que mon fils de 4 ans ou 5 ans parle bien↑ le FRANCAIS c'est la langue officielle du pays et aussi la langue des études universitaires et si je le fais apprendre dès maintenant c'est comme si j'ai préparé leur avenir c'est pour ça que je préfère le français aux autres langues qu'ils peuvent apprendre à la maison ou dans des soutiens↓
FamAf2FP :
Beaucoup (2 sec) quand il monte dans la voiture je lui dis vous avez fait quoi aujourd'hui et il me raconte ce qu'il a appris ce que la maîtresse elle a dit des nouveautés à chaque fois ce qui veut dire pour moi en tant que père que c'est bien d'envoyer son fils ou sa fille à l'ECOLE MATERNELLE
FamS1FM :
Je suis content il améliore son français chaque jour (.)et je lui parle en français et il me répond dans cette langue c'est magique il est très fier et moi aussi c'est un grand changement il va maitriser dès 5 ans la langue française et il va avoir un bon niveau et c'est à cet âge que il faut tout faire pour bien les encadrer et il y a vraiment des maitresses qui sont forts dans le domaine et c'est ça qui fait le changement

Les personnes interrogées nous ont fait savoir que les enfants progressent et qu'ils sont là pour voir leurs améliorations. Ils les évaluent et font état de leur évolution en expression orale surtout. On voit à l'occasion de ces extraits que les parents s'expriment en français avec leurs

enfants et cette langue se parle dès lors en famille. L'usage d'une langue particulière se réalise pleinement ici. L'implication des adultes en dehors de la salle de classe confirme qu'il y a une stratégie qui a été adoptée pour transmettre cette langue. Les parents voient les changements chez leurs enfants et, du point de vue linguistique, les deux sphères se relaient et les résultats semblent être au rendez-vous.

Toutefois, les langues ethniques sont l'apanage des familles, de la société et même si elles ne sont pas au premier plan des PLF, elles demeurent l'expression de l'identité, et leur aspect grégaire et vernaculaire fait qu'elles restent une question de volonté familiale mais les inquiétudes des parents semblent moindres vu l'implication et l'engouement des adultes en matière de la volonté de transmettre le français.

A ce niveau de notre travail, il est essentiel de noter que la préscolarisation en français, du fait de l'engagement parental pour l'appropriation du français avec des visées sociales clairement définies, soulève des interrogations qui sont pertinentes et légitimes. Il s'agit parfois des personnes qui voient dans la préscolarisation pour l'acquisition de (s) la (les) langue (s) étrangère (s), des freins à l'acquisition de la langue maternelle. Comment transmettre une autre langue alors que la langue maternelle n'est pas acquise ? C'est vrai que le français est « patrimonialisé » mais, quel sera le degré d'acquisition d'une langue seconde alors que la langue première, native n'est pas vraiment maitrisée ? Nous avons pu noter ces interrogations comme légitimes mais, les parents qui avaient opté pour la préscolarisation en français avaient leurs raisons et leurs stratégies clairement mises en place.

Conclusion

Cette partie confirme qu'une PLF en faveur du français a pour fondement des décisions familiales prises dès la prime enfance. Nous avons dû spécifiquement administrer pour cela un questionnaire avec les parents qui préscolarisent leurs enfants et nous les avons considérés comme un échantillon utile dans l'étude des PLF des familles djiboutiennes. La gestion et la transmission des langues au sein du foyer passe en effet par la préscolarisation. L'échantillon étudié ici permet de voir que certaines familles prennent en main la formation linguistique de leurs enfants dès la prime enfance et cela aboutit à l'acquisition de la langue française.

On est en droit de se demander si les instances gouvernementales ne prendraient pas des décisions pour faire en sorte que la prise en charge de la petite enfance soit une question de la politique publique. A Djibouti, deux départements ministériels se partagent l'éducation et la

petite enfance : le Ministère de l'Education et le Ministère de la Femme et de la famille. Des actions sont entreprises sans vraiment faire travailler en collaboration. Si les actions convergeaient en vue de parvenir à un terrain d'entente, la préscolarisation allait profiter à tous les enfants djiboutiens. Si cela ne se fait pas plus tôt, on est sur le point de créer une société à deux vitesses. Ceux qui ont eu la chance de fréquenter le préscolaire et qui, dès la classe de première année de l'école obligatoire s'expriment en français et distingue les lettres et d'autre part, ceux qui viennent d'être inscris en première année et qui n'ont jamais fréquentés des classes si ce n'est des écoles coraniques informelles.

4.3 Analyse comparative des résultats du projet TRANSLANGA et de notre étude avec un accent sur le français dans les familles

Après avoir exposé nos travaux et les résultats obtenus sur le terrain djiboutien, nous allons procéder à une mise en relation avec les travaux qui ont été menés dans trois pays ouest-africains dans le cadre du projet Translanga (sous la direction de projet B. Maurer, 2015) et dont les résultats sont encore inédits. Ainsi, dans ces travaux auxquels nous avons eu accès, il a été question de la transmission des langues dans les familles des pays concernés : Sénégal, Guinée, Côte-d'Ivoire. Parmi les principaux résultats, communiqués par B. Maurer et sur lesquels nous allons revenir, on se rend compte qu'une part non négligeable des parents sénégalais a choisi le français comme langue importante pour leurs enfants. Cela fait écho avec ce que nous avons vu dans les familles djiboutiennes. Malgré son aspect dominateur et son privilège, on peut penser à ce niveau de recherche que le français peut être considéré comme langue qui n'exclut pas l'attachement aux langues maternelles, possible passerelle entre les personnes appartenant à un même pays et ayant chacune sa propre langue.

4.3.1 Langue importante pour les enfants dans les trois pays visés par TRANSLANGA

Nous tenterons de reproduire les résultats des études menées sur la langue française. Il est question dans les lignes qui suivent du français, considéré comme langue importante. Les parents sénégalais, guinéens, ivoiriens, pensent que le français est une langue importante et cette représentation se reflète à travers les graphes sur lesquels nous nous appuyons.

Tableau 75. Langues importantes Sénégal

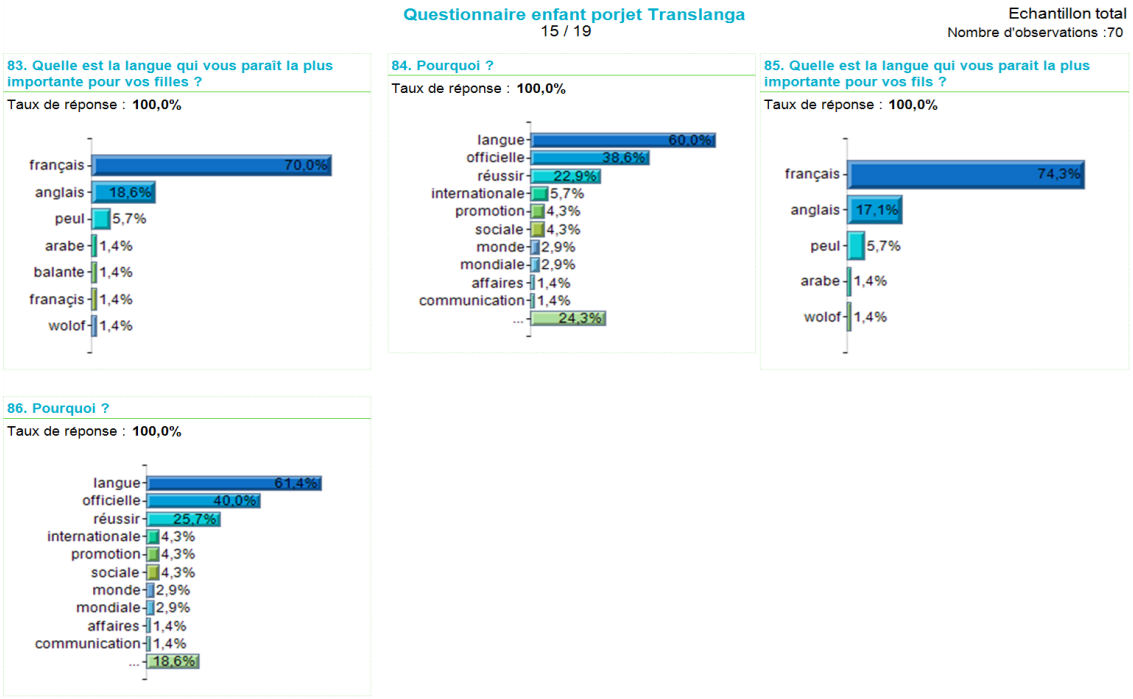

Nous nuançons toutefois sur l'importance de la langue française. Nous reconnaissons tout de même que les langues familiales, les langues djiboutiennes ont leur importance, des valeurs qui leur sont attachées. Mais, pour des raisons évoquées ci-dessus, le français l'emporte. Chaque langue a son domaine de prédilection, mais le français demeure la langue la plus importante parce qu'elle est utile dans la vie de tous les jours et aussi dans des domaines comme le voyage, le tourisme, les études supérieures. En cela, la langue française plafonne les autres langues qui sont en usage dans le même milieu qu'elle.

Figure 80. Langues importantes Guinée

D'autre part, la même question de langue importante posée en Guinée a généré des résultats mettant le français en tête du classement de langue importantes pour les enfants, devant l'anglais et les autres langues africaines.

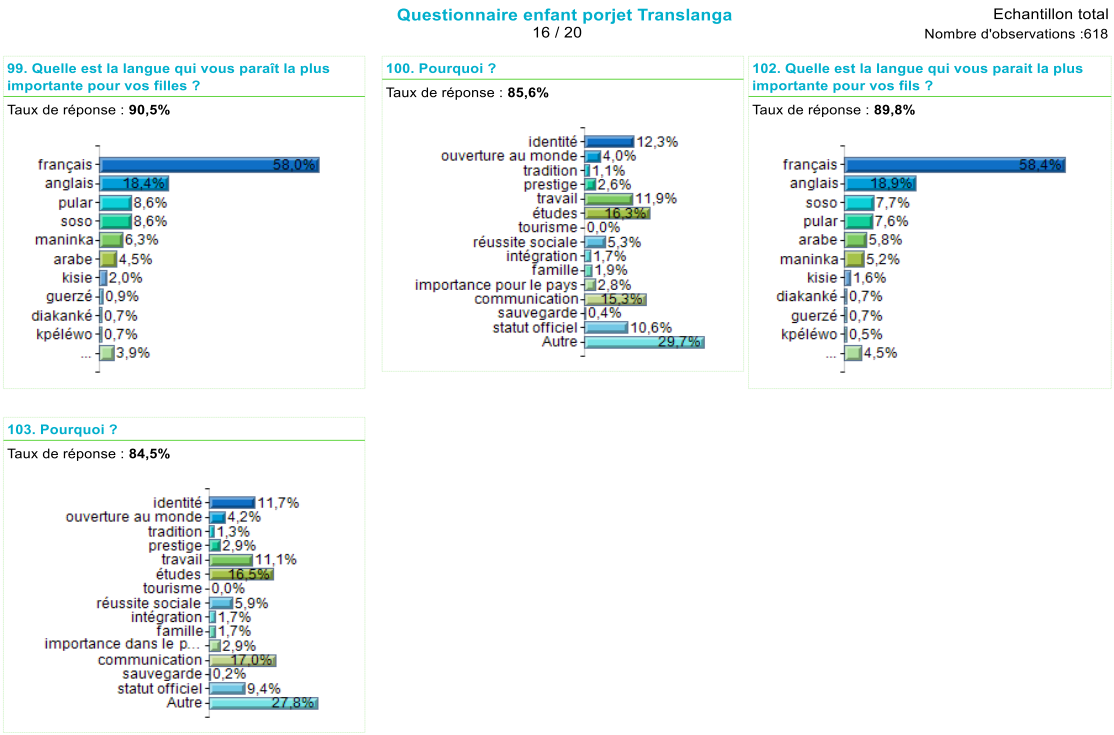

Figure 81. Langues importantes Côte-d'Ivoire

La Côte-d'Ivoire ne fait pas exception à la règle et le français vient également en tête. Pour les enfants, cette langue est aussi bien une langue de scolarisation, langue d'enseignement et langue enseignée. Elle est nécessaire et essentielle.

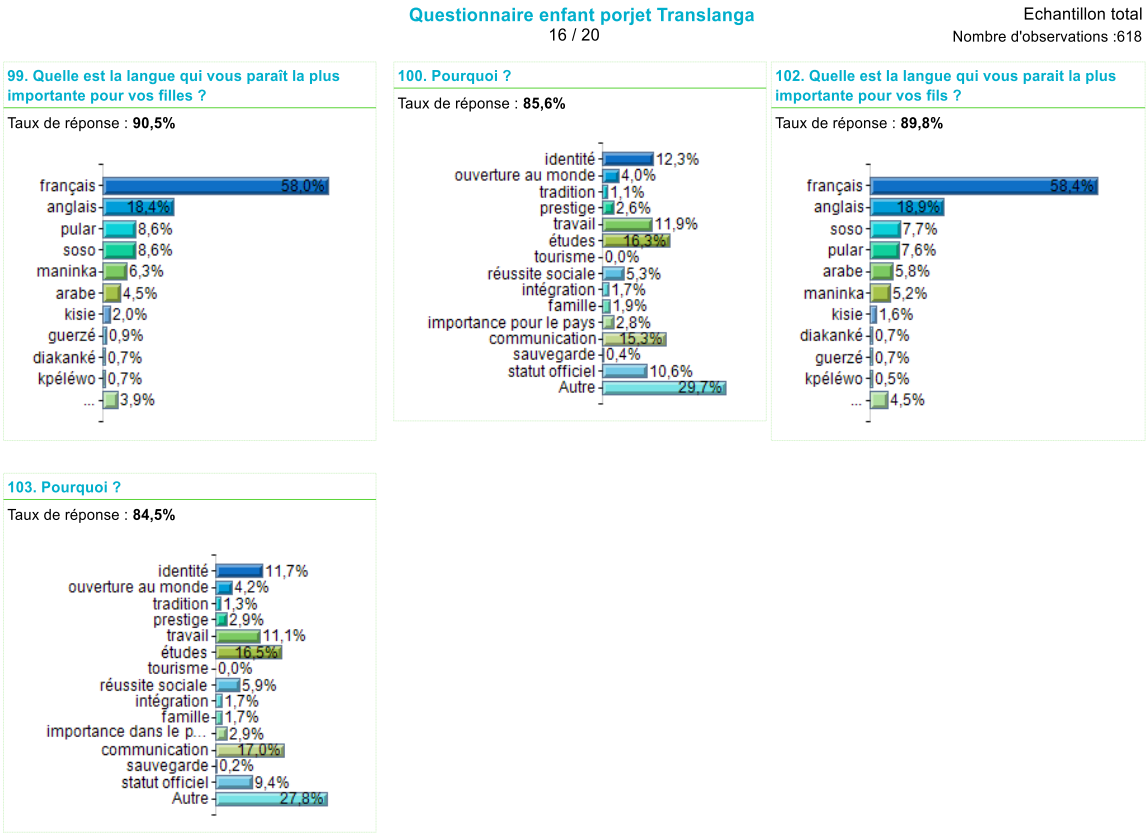

Nous pouvons dire que dans le contexte francophone qui est le nôtre, la langue française tire son épingle du jeu et vient en tête avec une représentation de langue d'avenir. Elle est donc la langue importante parce que langue de réussite, langue qui valorise ceux qui l'ont apprise dans la sphère sociale. On n'oublie que dans ces pays, comme à Djibouti, le français est la langue officielle. Les parents ayant répondu à la question pourquoi, dans le tableau précédent (100 et 103), estiment que le français reste lié à l'identité. Comme le montre notre travail, le français est le marqueur de l'identité francophone. Comme l'a montré notre travail sur la représentation de la langue anglaise, ce tableau attache l'item « ouverture sur le monde » en ce qui concerne l'anglais.

4.3.2 Souhait de transmettre le français aux enfants dans les trois pays :

Dans les trois pays, comme dans notre enquête, il a été question de savoir si les parents souhaitaient transmettre la langue française. Les résultats sont pratiquement les mêmes et il y a une unanimité des parents sur la volonté de transmettre le français. Les adultes veulent coûte que coûte transmettre le français et les graphes montrent cela. Les parents sénégalais affirment vouloir transmettre le français.

Figure 82. Volonté de transmettre le français chez les parents sénégalais

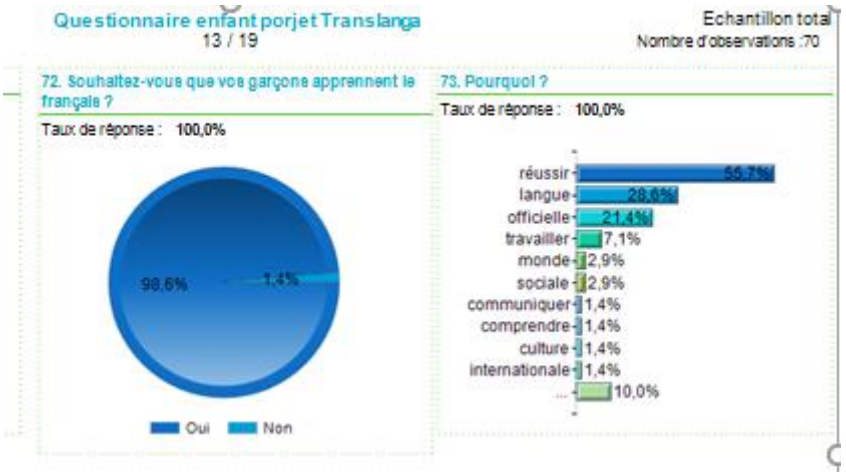

Les parents guinéens disent presque la même chose pour l'apprentissage du français. Ici, il est clair que le processus d'apprentissage de la langue va avec politique linguistique familiale. Nous avons pris la réponse pour les filles et celle en faveur des garçons est identique à celle-ci. Transmettre le français est leur souhait le plus important.

Figure 83. Choix du français pour les filles

Les résultats sont identiques en Côte-d'Ivoire pour les enfants de deux sexes. Les filles et les garçons reçoivent de la part de leurs parents, le français comme langue apprise à l'école et que l'on doit maitriser pour leur avenir et leur réussite.

Figure 84. Choix du français pour les filles et les garçons en Côte-d'Ivoire

97,9% pour les filles et 98,1% pour les garçons. Ce sont des scores exorbitants qui prouvent encore une fois l'attachement des parents au français, à son adoption comme langue transmise et langue apprise.

4.3.3 Usages du français dans les familles

L'usage d'une langue particulière au sein de la famille par les enfants est une des techniques utilisées par les responsables des familles. Au Sénégal, en Guinée et en Côte-d'Ivoire, les parents préfèrent que les enfants utilisent plus particulièrement le français comme langue de communication. Les résultats de l'enquête Translanga sont presque identiques. Ils veulent que les enfants communiquent en français. C'est une stratégie qui consiste à ancrer l'usage de cette langue dans les conversations. L'exposition à la langue contribue à la familiarisation avec la langue.

Figure 85. Usages particuliers du français dans les familles sénégalaises

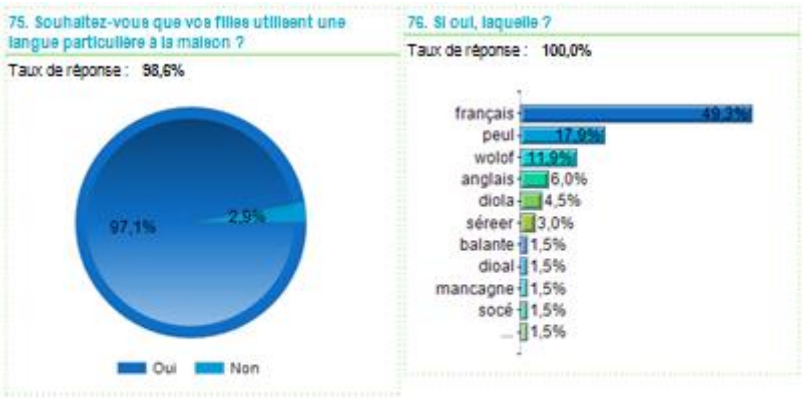

En Guinée aussi la réponse est en adéquation avec ce qui a été recueilli au Sénégal et dans notre propre travail à Djibouti. Nous avons pris la réponse à la question concernant les filles. Il en est de même pour les garçons.

Figure 86. Usages particuliers du français dans les familles sénégalaises

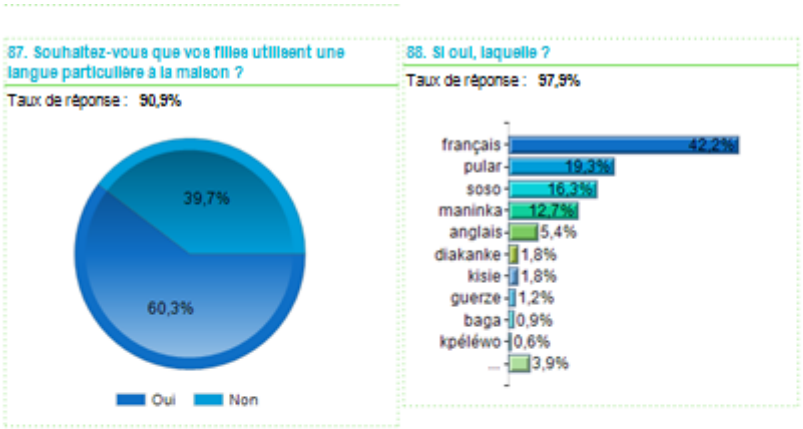

En Côte-d'Ivoire nous avons remarqué que les parents optent pour le dioula, le baoulé en première et seconde position et le français vient en troisième position. Cela incite à la réflexion. Ces parents n'excluent pas le français mais donnent une priorité aux langues nationales. Il est utile de montrer que c'est pour les filles et que l'on est en droit de se rappeler que les langues des familles sont dites langues maternelles. Les filles étant les futures mères, il se peut que les adultes se disent qu'elles doivent maitriser leurs langues et les utiliser même si le français n'est pas exclu vraiment de la liste des langues à utiliser. Nous ne disposons pas des réponses pour la question sur les garçons.

Figure 87. Usages d'une langue particulière à la maison

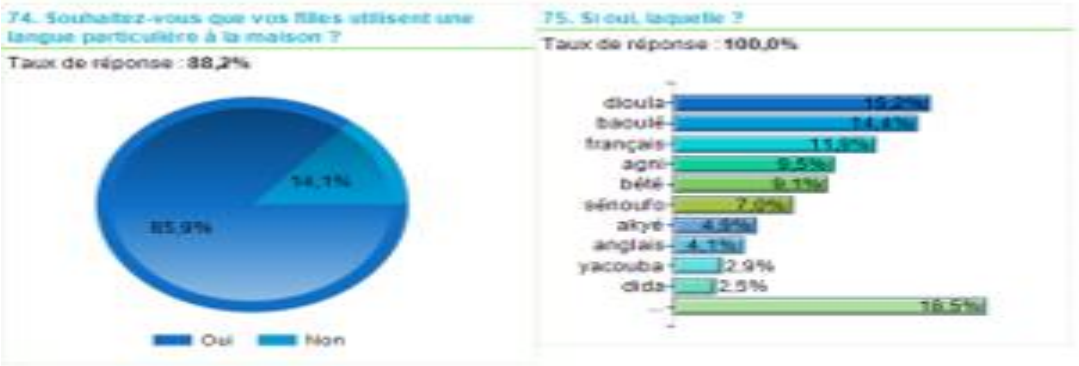

4.3.4 La volonté des enfants de transmettre le français à leurs enfants

La question de la transmission intergénérationnelle de la langue française a été posée aux jeunes. Ils disent, c'est le cas de l'enquête en Guinée, vouloir transmettre à leur tour le français à leurs enfants. Nous avons reçu pratiquement la même réponse de la part de nos jeunes enquêtés.

A la question « Pourquoi ? » (97) les jeunes accordent la raison du choix de chaque langue. Si l'on prend par exemple le français c'est la langue de l'identité, le pular est décrite comme langue maternelle, l'arabe comme langue du prestige. Ils ont développé à cet âge une conscience linguistique qui leur permet de lier le choix d'une langue à ce qu'elle représente. Chez nous, aussi, nous avons pu démontrer que les langues familiales étaient liées à l'identité, au patrimoine, et le français à la réussite sociale, l'anglais à la langue universelle, l'arabe comme langue de la religion etc.

Figure 88. Langue souhaitée transmettre en priorité au Sénégal

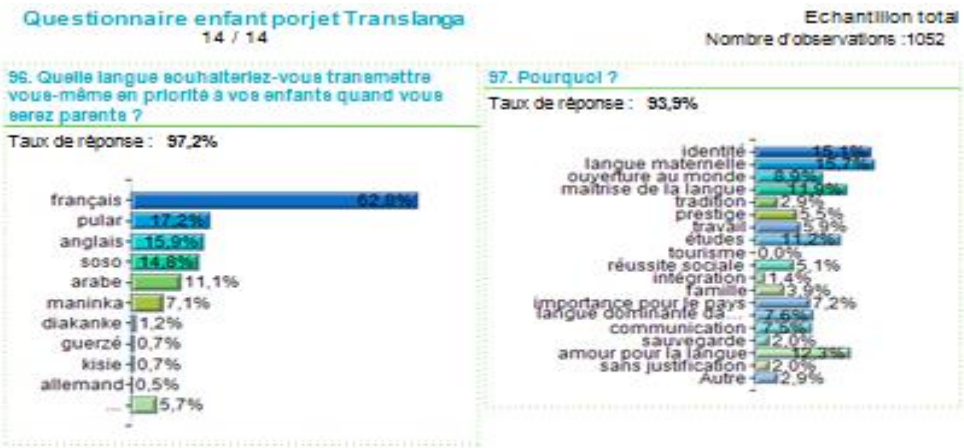

La même question a été posée à un public ivoirien, les enfants disent vouloir transmettre le français à leurs enfants. Une promesse mais aussi un projet d'avenir qui s'appuie sur les expériences personnelles et les vécus de chacun.

Figure 89. Langue souhaitée transmettre en priorité en Côte-d'Ivoire

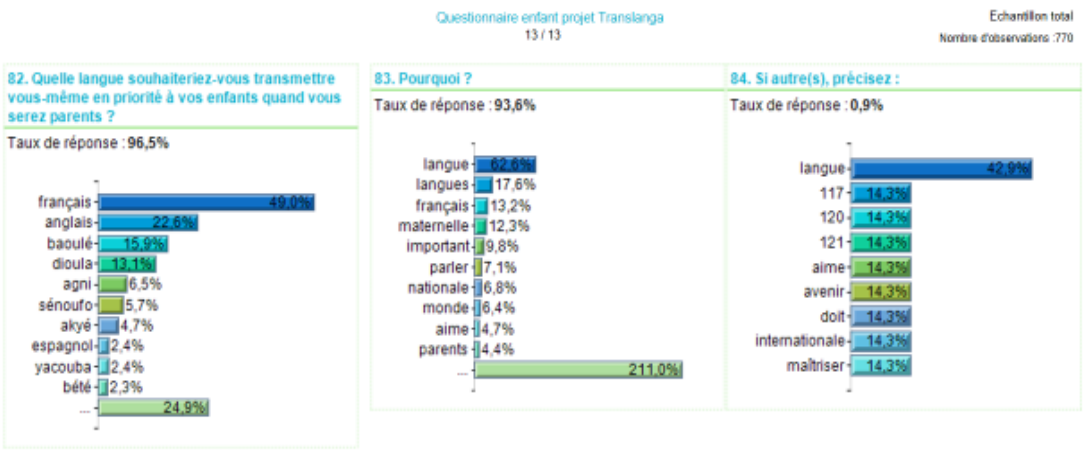

Enfin, on peut dire que le français jouit d'une image positive dans ces familles où au moins un des parents parle français aussi bien à Djibouti qui est le seul pays francophone de la Corne de l'Afrique, que dans les pays ouest-africains comme le Sénégal, la Guinée et la Côte-d'Ivoire.
Les résultats cités ici ont pour fonction d'illustrer nos propos et de permettre de mettre en perspectives notre travail avec celui mené dans trois pays ouest-africains francophones dans le cadre du projet Translanga. Ici à Djibouti ou ailleurs en Guinée ou au Sénégal, la langue française est présente. Cependant, sa présence n'exclut pas celle des dizaines voire des centaines de langues africaines. Parfois, certaines de ces langues concurrencent le français comme c'est le cas du wolof au Sénégal ou le somali à Djibouti-ville.

CONCLUSION GENERALE

Nous voici au terme de ce travail de recherche qui a constitué un chantier vaste et presque inexploré de politique linguistique familiale dans la capitale du pays, et aussi sur le rôle de la préscolarisation sur la transmission des langues et du français en particulier. Nous avons pu toucher à des problématiques qui impliquent tous les acteurs de la société parents, enseignants, enfants, pédagogues, linguistes, didacticiens et décideurs politiques et institutionnels et les deux grandes institutions en l'occurrence l'école et la famille. Les politiques linguistiques familiales ont ouvert la voie à la recherche sur la transmission des langues au sein des familles, le choix de telle ou telle langue au foyer et les visées des parents. Les langues sont transmises grâce à des canaux de communication propres à chaque groupe et à chaque famille. Cette question de transmission et de non-transmission soulève une question d'ordre existentiel comme la formulait si bien Ahmadou Hampaté Bâ ; *« quand un vieil africain meurt, c'est une bibliothèque qui brûle ».* Les adultes que nous avons rencontrés étaient conscients du danger de la perte des langues et cultures familiales face aux défis des nouvelles technologies et de la modernité. La transmission familiale est alors un moyen efficace pour contrer l'acculturation des jeunes générations et le discours d'alerte sur la disparition des langues familiales était formulé de manière claire et précise. Adultes, adolescents ont donné leurs conceptions des langues djiboutiennes et des langues internationales entre autres le français, l'anglais et l'arabe durant ce travail de recherche.

Les travaux de terrain ont permis de trouver des réponses à des problématiques suivantes :

- Quelles sont les images des langues présentes à Djibouti auprès du public djiboutien de différents milieux sociaux et de différentes générations et de genres ?
- Comment les parents mènent-ils leurs politiques linguistiques au sein des familles ? quelles stratégies sont utilisées ?
- Quelles langues sont transmises ? Comment et pourquoi ?
- Quels moyens et techniques ont été mis en œuvre au sein des familles pour transmettre le français ?
- Quel rôle joue le préscolaire sur la dynamique francophone ? Contribue-t-il à l'acquisition/transmission de la langue française ?

SYNTHESE DE LA RECHERCHE

Dans la première partie de notre thèse, il nous a paru essentiel de poser le contexte général dans lequel s'intègre notre travail de recherche. Seul pays francophone de l'espace géographique appelé Corne de l'Afrique, il a été question d'offrir à nos lecteurs un panorama historique, géographique, ethnographique, démographique et (socio) linguistique. A cela, nous avons aussi

voulu ajouter le cadre conceptuel de notre recherche.

Puis, dans la partie suivante, nous avons exposé les méthodologies et les méthodes de recueil de données que nous avons mis en place. Cela nous a permis de clarifier et pour nous et pour les lecteurs des concepts voisins utilisés dans les travaux de recherche dans l'espace francophone. Ce fut également une occasion de voir l'état des recherches sur les questions qui nous intéressent. Le cadre pratique (la partie relative aux résultats des recherches) est le compte-rendu des travaux et des enquêtes de terrain. La question de la transmission linguistique et des politiques familiales en matière de langue a été développée avec des preuves, des résultats chiffrés et des questionnaires d'enquête traités.

Des observations des pratiques au sein des familles à l'analyse des usages et des représentations linguistiques, en prenant appui sur des discours et des entretiens des parents et des enfants, ce fut un long processus de récoltes d'informations pour comprendre comment les langues sont transmises en familles, utilisées ou pas dans le cadre privé. L'implication des parents, les stratégies pour transmettre telle langue ou telle autre, les raisons évoquées ainsi que les pratiques réelles ont été saisies sur le terrain et expliquées.

Notre entrée au sein des foyers avec des grilles d'observation des pratiques linguistiques au sein des familles djiboutiennes (18 familles) d'abord et puis le recueil des résultats des enquêtes par questionnaire pour parvenir aux représentations chez les jeunes djiboutiens et aussi chez les adultes ont donné des résultats probants pour déterminer les PLF dans les familles djiboutiennes. Cette recherche a permis aussi de mettre en avant, les représentations des langues chez les djiboutiens jeunes et adultes. Elle a également permis de mettre en lumière les différences actions menées en matière de transmission intergénérationnelle des langues en générales et du français en particulier.

Enfin la dernière partie, a été le moment de comprendre et d'expliquer le rôle que joue et peut jouer la préscolarisation dans la transmission/acquisition de la langue française, considérée comme une stratégie parentale pour faire acquérir le français dès la petite enfance. Après un bref exposé sur l'état et la place du préscolaire dans le contexte djiboutien, afin de permettre aux décideurs politiques et aux professionnels du domaine de voir les tenants et aboutissants de l'enseignement préscolaire et son importance dans la formation et la transmission des langues et du français en particulier, nous avons exposé les résultats des enquêtes ayant ciblé spécialement ceux et celles qui ont décidé d'envoyer leurs enfants à l'enseignement préscolaire. Après un tour d'horizon des textes officiels et administratifs régissant ce domaine, nous nous sommes focalisé sur les représentations linguistiques des parents qui envoient leurs enfants au préscolaire, puis nous avons exploité les entretiens auxquels ils ont répondu.

Enfin, nous avons mis en relation de notre travail avec les résultats des travaux assez larges menés dans le cadre du projet Translanga et qui ont touché trois pays.

Toutefois, confronté aux exigences et aux codes du milieu familial, nous avons peut-être manqué parfois d'habilité pour comprendre tout ce qui se faisait sous nos yeux, puisqu'il fallait parler les trois langues pour observer sans limite les situations auxquelles nous avons assisté. Cette étude n'étant pas exhaustive, elle serait encore plus accomplie si elle avait comme nous l'avons envisagé au début, de faire une étude contrastive de ce que les familles font quand elles sont à Djibouti et quand elles sont à l'étranger. Quels sont les mécanismes de transmission des langues quand on réside loin du pays et du terrain où les langues familiales ne sont plus utilisées ? Mais ce serait en soi un autre sujet.

Bibliographie

Abric, L'étude expérimentale des représentations sociales, In D. JODELET, Les représentations sociales, 1989, p.80

Aissaoui A., 2013, « Politiques linguistiques des familles de jeunes Français d'origine algérienne en France et en Algérie », in Synergie Algérie N°20, p.p 83-92.

Akinci, M.-A., De Ruiter, J., & Sanagustin, F. 2005. Le plurilinguisme à Lyon: le statut des langues à la maison et à l'école. Paris : L'Harmattan.

Amrane E., Deguillaume C. : « Langues parlées en Aquitaine :la pratique héritée », Le quatre pages Insee Aquitaine, n° 110, 2002.

Angélique Bouchés, 2017, Politiques linguistiques familiales dans les familles francophones résidant en France et apprentissage de l'anglais par l'enfant : représentations parentales et stratégies scolaires, Thèse,

Bal, Willy, 1977, « Unité et diversité de la langue française », in A. Reboullet et M. Tétu, Guide culturel, 5-28

Barron-Hauweart, S. 2011. Bilingual siblings:The language Use in Families. Clevedon: MultilingualMatters.

Beacco, J.-C. & Byram, M., 2003, Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe, Conseil de l'Europe.

Bertucci, M.-M., 2000, « École. La langue parlée par les enfants de migrants : le regard sur l'autre ». In Francofonia. 9. Université de Cadix. pp. 73-86

Bertucci, M.-M., 2006, « Langues de France et didactique du français ». In Le Français aujourd'hui. 153. Paris : Armand Colin / AFEF. pp. 99-105

Bertucci, M.-M., 2007, « École : quel français en partage ? ». In Le français : des mots de chacun, une langue pour tous. (F. Argod-Dutard, dir.) (Actes des Troisièmes

Lyriades de la langue française, ministère de l'Éducation nationale, Direction générale à la langue française, Francofffonies). Rennes : PUR. pp. 101-111

Bertucci, M.-M., 2007, « L'identité plurilingue : un signe d'hypermodernité ? ». In Le Français aujourd'hui. 157. Paris : Armand Colin / AFEF. pp. 119-124

Bertucci, M.-M., 2007, « Plurilinguisme, parlers métissés et configurations identitaires dans l'espace francophone. Mots des migrants et français circulant ». In Le français en Afrique. 21. (UMR 6039 Nice-CNRS).

Bertucci, M.-M., Corblin, C. (dir.), 2004, Quel français à l'école ? Les programmes de français face à la diversité linguistique, avec C. Peret et D. Ulma. (Coll. Savoir et formation). Paris : L'Harmattan. 214 p.

Blanchet, Ph. / Calvet, L.-J. / Robillard, D. de, 2007, Un siècle après le Cours de Saussure : la linguistique en question = Carnets d'Atelier de Sociolinguistique, n°1, L'Harmattan, 13 - 80

Blanchet, Ph. / Calvet, L.-J., Robillard, D. de, éds, (http://www.u-picardie.fr/LESCLaP/spip.php?rubrique55) ou Cahiers d'Atelier de Sociolinguistique, n°1, Un siècle après le Cours de Saussure : la linguistique en question, éds, Paris, L'Harmattan, 2007b, pp. 81 – 228.

Blanchet, Ph. / Robillard, D. de (I. PIEROZAK / A. BOTHOREL, collab.), 2003, Langues, contacts, complexité, Cahiers de sociolinguistique », n° 8, Presses de l'Université de Rennes

Blanchet, Ph. 2000, La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche socio-linguistique, Presses Universitaires de Rennes Blanchet, Ph. 2007,

Blanchet, Ph. et Robillard, D. de, 2003, Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Blanchet, Ph., 2000, Linguistique de terrain, méthode et théorie (une approche ethno-sociolinguistique), Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Blanchet, Ph., 2002, Langues, cultures et identités régionales en Provence. La Métaphore de l'aïoli, Paris, L'Harmattan.

Blanchet, Ph., 2005, « Minorations, minorisations, minorités : essai de théorisation d'un processus complexe » dans Huck, Dominique et Blanchet, Philippe (Dir.), Minorations, minorisations, minorités. Études exploratoires, Cahiers de Sociolinguistique n° 10, Rennes, PUR, p. 17-47.

Blanchet, Ph., 2007, « Quels 'linguistes' parlent de quoi, à qui, quand, comment et pourquoi ? Pour un débat épistémologique sur l'étude des phénomènes linguistiques », dans Blanchet, Ph., Calvet, L.-J. et Robillard, D. de, Un siècle après le Cours de Saussure, la linguistique en question, Carnets de l'Atelier de Sociolinguistique n° 1, Paris, L'Harmattan, p. 229-294.

Blanchet, Ph.. / Calvet, L.-J. / Robillard, D. de, 2007, Un siècle après le Cours de Saussure : la linguistique en question, Carnets d'Atelier de Sociolinguistique, n°1, http://www.u-picardie.fr/LESCLaP/spip.php?rubrique55

Boudreau, A.,et Dubois, L., 2008, «Sociolinguistique et enseignement du français», dans Francophonie, minorités et pédagogie (Roy, Sylvie et Dalley, Phyllis, dir.) les Presses de l'Université d'Ottawa : 125-15

Boukous A., 1999, « Le questionnaire », in Calvet J-L et Dumont P (éd) L'enquête sociolinguistique, Paris, L'Harmattan, p.15.

Boyer, H., 1996, Sociolinguistique. Territoire et objets, Lausanne, Delachaux et Nestlé.

Boyer, Henri (dir.), 2007, Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène,

Bulot, T., 2001, « La construction de la référence communautaire : le français de, référence au centre-ville », dans Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain, 27 (1-2), Louvain La Neuve, Peeters Verlag, 35-42

Bulot, T., 2004, « Pratiques langagières en Pays de Caux : faits de dominance et glottopolitique », dans Moderne Sprachen 48/2, Praesens Verlag, Vienne, 59-74.

Bulot, T., 2006, « La production discursive des normes : centralité sociolinguistique et multipolarisation des espaces de références », dans French Language Studies Vol 16 / 3, Cambridge University Press, Cambridge, 305-333

Bulot, T., 2006, La langue vivante, L'Harmattan, Paris, 223 pages Bulot, T., 2007, « Les parlers jeunes comme objet de recherche. Pour une approche de la surmodernité en sociolinguistique », dans Pratiques linguistiques des jeunes en terrains plurilingues, Université de La Réunion, L'Harmattan, Paris, 11-23

Bulot, T., 2008, « « Pratiques langagières en Pays de Caux : faits de dominance et glottopolitique », dans Langue dominante / langue dominée, Presses des Universités de Rouen et du Havre, Mont-Saint-Aignan, 255-269

C.HERZLICH, la représentation sociale, in S. MOSCOVICI (1972), p .303.

Caitucoli, C., 2004, (dir.), La littérature comme force glottopolitique : le cas des littératures francophones, GLOTTOPOL, revue de sociolinguistique en ligne, n° 3, janvier 2004, http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/

Calvet, L.-J. / Robillard, D. de, 2007, Un siècle après le Cours de Saussure : la linguistique en question, Carnets d'Atelier de Sociolinguistique, n°1, L'Harmattan, 229 -294.

Calvet, L.-J. Pour une écologie des langues du monde, 1999, p.16. http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol

Calvet, L.-J., 1974, Linguistique et colonialisme, petit traité de glottophagie, Parwis, Payot

Calvet, L.-J., 1996, Les politiques linguistiques, Paris, PUF.

Calvet, L.-J., 1997, « In vivo vs in vitro » dans Moreau, M.-L. (éd.), Sociolinguistique, concepts de base, Sprimont (B), Mardaga.

Calvet, L.-J., 1999, Pour une écologie des langues du monde, Paris, Plon.

Calvet, L.-J., 1999, Pour une écologie des langues du monde, Plon

Calvet, L.-J., 2002, Le Marché aux langues : Les effets linguistiques de la mondialisation, Plon

Calvet, L.-J., 2004, Essais de linguistique. La langue est-elle une invention des linguistes ? Plon

Calvet, L.-J., 2007, « Pour une linguistique du désordre et de la complexité », dans Blanchet, Ph., Calvet, L.J. et Robillard, D. de, Un siècle après le Cours de Saussure, la linguistique en question, Carnets de l'Atelier de Sociolinguistique n° 1, Paris, L'Harmattan, p. 13-80.

Calvet, L.-J., 2007, « Pour une linguistique du désordre et de la complexité », in Blanchet, Ph. / Calvet, L.-J. / Robillard, D. de, Un siècle après le Cours de Saussure : la linguistique en question, Carnets d'Atelier de Sociolinguistique, n°1,

Calvet, L-J. (ed.), 1995 : « Politiques linguistiques, mythes et réalités », Actes des premières Journées scientifiques du réseau « Sociolinguistique et dynamique des langues » de l'AUF, Dakar (Sénégal), AUF, Fiches du Monde Arabe, pp. 175-181

Cassan F., Héran F., Toulemon L. :« Étude de l'histoire familiale : l'édition 1999 de l'enquête Famille », Courrier des statistiques, Insee, n° 93, 2000, p. 25-37.

Castelloti V., 2010 : « Un plurilinguisme peut en cacher un autre. Enjeux théoriques et didactiques de la notion de pluralité », Les Cahiers de l'ACEDLE, Volume 7, pp. 181-207

Cerquiglini, B., 2007, Une langue orpheline, Paris, Editions de minuit

Cerquiglini, Bernard, (sous la direction de), 2003, Les langues de France, Paris, PUF, 2003

Chaudenson, R., 1991, La francophonie : représentations, réalités et perspectives, Aix-en-Provence, Institut d'études créoles et francophones de l'université de Provence.

Chaudenson, Robert (en collaboration avec L.J. Calvet), 1997, « Vers un Atlas linguistique de l'Afrique », Agence de la Francophonie-CIRELFA, 90 pages, (non publié)

Chaudenson, Robert (et alii), 1991, La francophonie : représentations, réalités, perspectives

Chaudenson, Robert (et alii), 1995, Vers un outil d'évaluation des compétences linguistiques en français dans l'espace francophone, Paris, Didier Érudition

Chaudenson, Robert (et alii), 1997, L'évaluation des compétences linguistiques en français. Le test d'Abidjan, Didier-Érudition

Chaudenson, Robert (et alii), 1997, Test d'évaluation des compétences linguistiques en français. Paris, Didier Érudition

Chaudenson, Robert, 1988, Propositions pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone, ACCT-IECF

Chaudenson, Robert, 1994, « Typologie des situations de francophonie : finalités et applications », in S. Abou (éd.) Une francophonie différentielle, l'Harmattan, 19-37

Chaudenson, Robert, 1997, « Diffusion du français et gestion du multilinguisme dans l'espace francophone du Sud », in Selim Abou et Katia Haddad (éds.) La diversité linguistique et culturelle et les enjeux du développement, Beyrouth, Université Saint-Joseph, AUPELF-UREF, 307-324

Chaudenson, Robert, 1997, « La politique francophone : y-a-t-il un pilote dans l'avion ? » in M. Gontard et M. Bray (éds), Regards sur la francophonie, Plurial 6, Presses universitaires de Rennes, 39-51

Chaudenson, Robert, 1997, « Politique et aménagement linguistiques. Des concepts revisités à la lumière de quelques expériences » in C. Juillard et L.-J. Calvet (éds) Les politiques linguistiques, mythes et réalités, FMA, AUPELF-UREF, Beyrouth,115-126-

Chaudenson, Robert, 2000, « Planification linguistique, droit à la langue et développement » in Estudios de Sociolinguistica 1 (1), 191-201

Chaudenson, Robert, 2000, « Situation et avenir du français : quelques aperçus non conformistes » in L'année francophone internationale, an 2000, 321-4

Chaudenson, Robert, 2000, Grille d'analyse des situations linguistiques, Paris, Didier Erudition, 58 pages

Chaudenson, Robert, 2000, Mondialisation : la langue française a-t-elle encore un avenir ? Paris, Didier-Érudition

Chaudenson, Robert, 2001, (éd. en collab. avec L.J. Calvet), Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat, Paris, l'Harmattan

Codol, Jean-Paul, 1969, « Note terminologique sur l'emploi de quelques expressions concernant les méthodes d'analyse combinée, nouvel outil d'enquête, Paris, Archives contemporaines.

Dabène D., 1997, « L'image des langues et leur apprentissage ». In M. Matthey (Ed.), Les langues et leurs images. Neuchâtel, Suisse, IRDP.

Dabène, L., 1984. Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues. Paris, Hachette.

Dabène, Louise & Billiez, Jacqueline, L'insertion des jeunes issus de l'immigration algérienne. Aspects sociolinguistiques, discursifs et socio-politiques. Rapport de recherche, Centre de Didactique des Langues, Université de Grenoble III, 1988.

Darbelnet J., 1970, « Le bilinguisme », pp. 107-128, Le français en France et hors de France II. Les français régionaux, le français en contact. Actes du colloque sur les ethnies francophones (Nice, 26-30 avril 1968), Nice, Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles.

De Heredia-Deprez, C., 1990. "Comment est-on bilingue en famille ? Eléments de méthodologie". La Linguistique 26(2), 95-105.

DENIAU X., 1983 : La francophonie, Que sais-je ? Paris, 125 p.

Denis, Michel, 1989, Image et cognition, Paris, Presses universitaires de France.

DEPREZ C., 1996, Politique linguistique familiale : le rôle des femmes in Politiques linguistiques. In : Julliard, C. / Calvet Louis Jean (éd.) : Politiques linguistiques, mythes et réalités

Deprez C., Filhon A., Héran F. : « La dynamique des langues en France : une vue d'ensemble sur le XXe siècle », Population&sociétés, n°376. 2002.

Deprez, C. 1994. Les enfants bilingues : langues et familles. Paris : Didier-Erudition, CREDIF-Essais.

Deprez, C. 2000. Le jeu des langues dans les familles bilingues d'origine étrangère. Estudio de la Sociolingüistica, 1 (1), 59-74.

Deprez, C., 2013. Les enfants bilingues : langues et familles. Paris : Didier.

Deprez, C., Beate, C., & Varro, G., 2014. "Familles plurilingues dans le monde. Mixité conjugale et transmission des langues. Édition de la Maison des sciences de l'homme : Langage et Société, 1 (147), 7-22.

Deprez, Ch. 1996, « Une 'politique linguistique familiale » : le rôle des femmes », Education et sociétés plurilingues, 1, p. 35-42.

Deprez, Christine, « Evolution du bilinguisme familial en France », in Bertucci Marie-Madeleine, David Jacques, Les langues des élèves. Le français aujourd'hui, n° 143, AFEF, Paris, 2003, pp.35-43.

Deprez, Christine, « Une politique linguistique familiale : le rôle des femmes », Éducation et sociétés plurilingues, n° 1, 1996, pp. 35-42.

Domergue A., 1992. Pratiques nouvelles et transformation des représentations sociales. Essai d'application d'un modèle théorique à la représentation de l'Adaptation et Intégration Scolaires chez des enseignants de l'école primaire. Mémoire de D.E.A, Université Paul Valéry, Montpellier III.

Domergue A., 1997. Contribution à l'étude des représentations sociales et de leurs transformations au moyen de la méthode d'analyse intégrée. L'auto et l'hétéro attestation du caractère innovant (vs classique) des enseignants du premier degré. Thèse de doctorat, Université Paul Valéry, Montpellier III.

Domergue, Alain, 1997, Contribution à l'étude des représentations sociales et de leurs transformations

Dreyfus, M., 1996 : « Politiques linguistiques familiales et individuelles : quels modèles ? » in Juillard, C. & Calvet, Louis-Jean, AUF Editions.

Dumont, Pierre, 1990, *Le français langue africaine*, Paris : L'Harmattan.

Elisabeth Beautier, 1995, Pratiques langagières, pratiques sociales (de la sociolinguistique à la sociologie du langage), p.211. et méthodologiques », disponible sur http://labo.dynalang.free.fr/article.php3?id_article=

Feussi, V., 2007-a, « A travers textos, courriels et tchats : des usages du français au Cameroun » in Pierozak, I, Regards sur l'Internet, dans ses dimensions langagières.

Fibbi, R. & Matthey, M. (Eds), 2010, « La transmission intergénérationnelle des langues minoritaires », TRANEL No 52 (en ligne).

Filhon, A., & Varro, G., 2005. Les couples mixtes, une catégorie hétérogène. Dans L. Filhon, Histoire de Familles, histoires familiales (pp. 483-504). Les Cahiers de l'INED.

Filhon, Alexandra & LEFEVRE, Cécile., 2005 : Histoires de familles, histoires familiales : Les résultats de l'enquête, Les cahiers de l'INED, 641 p.

Filhon, Alexandra, Langues d'ici et d'ailleurs : Transmettre l'arabe et le berbère en France, Paris, Institut National d'Etudes Démographiques, 2009.

Filhon, Alexandra, Transmission familiale des langues arabe et berbère en France. Langues, cultures et identités des migrants nord-africains et de leurs enfants. Thèse de doctorat en sociologie, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 2004.

Flament, Claude, 1989, « Structure et dynamique des représentations sociales », dans Denise

Forlot, G., 2006, "Des pratiques aux stéréotypes sociolinguistiques d'étudiants-professeurs. Résultats préliminaires d'une enquête et pistes de recherches", dans Spirale (Revue de recherche en éducation) 38, p.123-140.

Francard M., 1997, « Insécurité linguistique », pp. 170-176, in : Moreau M.-L., dir., Sociolinguistique. Concepts de bases, Sprimont, Mardaga.

Grize, Jean-Blaise, 1991, « Logique naturelle et représentations sociales », dans Denise Jodelet (dir.),

Guespin L. et Marcellesi J.-B., 1986, « Pour la glottopolitique », dans Langages n°83, Paris, Larousse, p. 534.

Guespin L., 1985, « Introduction. Matériaux pour une glottopolitique » dans Cahiers de linguistique sociale n°7, Mont Saint Aignan, Presses de l'Université de Rouen, p.14-32.

Haque, Sh., 2012, Étude de cas sociolinguistique et ethnographique de quatre familles indiennes immigrantes en Europe : pratiques langagières et politiques linguistiques nationales & familiales, Thèse Université de Grenoble

Haque, Shahzaman, « Différences de politiques linguistiques entre nation et famille : Etude de cas de trois familles indiennes migrantes dans trois pays d'Europe », Suvremena Lingvistika, n° 65,

Haque, Shahzaman, « Transmission des langues natives aux deuxièmes générations : le cas de la diaspora indienne en Europe Nordique et occidentale ». TRANEL, n°52, 2010, pp. 29-50.

Heller, M., 2002, Éléments d'une sociolinguistique critique, Paris, Didier

Henri BOYER, « Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Elément de définition et parcours en diglossie », In Langue française, n°85, 1990, p .102.

Héran F. : « L'unification linguistique de la France », Population & sociétés, n° 285, 1993.

Héran François, Filhon, Alexandra et Deprez, Christine, « La dynamique des langues en France au fil du XXe siècle », Population et Sociétés, n° 376, 2002, pp. 1-4.

Hervé Adami, Virginie André, Les processus de sécurisation langagière des adultes : parcours sociaux et cursus d'apprentissage, Revue française de linguistique appliquée 2014/2 (Vol. XIX), pages 71 à 83

Hinton, L. & Hale, K., 2001 (eds), The Green Book of Language Revitalization in Practice. London, Academic Press.

Houdebine, Anne-Marie (1994), « Imaginaire linguistique et dynamique langagière : aspects théoriques

Jablonka, F. (2003) : « Implication du chercheur et politique linguistique familiale au Maroc », Actes du colloque « Applications et implications en sciences du langage », pp. 3-12

Jean-Pierre CUQ, Isabelle GRUCA, Cours de didactique du français langue étrangère et seconde, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2002, 454 p.,

JHON G. GUMPERZ, Engager la conversation, Les Editions de Minuit, 1999

Jodelet (dir.), Les représentations sociales, Paris, Presses universitaires de France, p. 203-223.

Jodelet, D. (1989). Représentations sociales : un domaine en expansion. In D. Jodelet (Dir.), Les représentations sociales, pp. 31-61. Paris : Presse Universitaire de France.

Jodelet, D., 1997. Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie, in Psychologie sociale, S. Moscovici (Dir.), Paris, PUF, Le psychologue

Jodelet, Denise (Dir.), 1989, Les représentations sociales, Paris, Presses universitaires de France.

Jodelet, Denise (dir.), 1989, Les représentations sociales, Paris, Presses universitaires de France.

Kerbrat-orecchioni C, Les actes du langage dans le discours, théories et Fonctionnement, Paris, Nathan Université, 2001

Kerbrat-orecchioni C, Les interactions verbales, T.1, Paris, Armand Colin. 1990,

Kerbrat-orecchioni C, Les interactions verbales, T.3, Paris, Armand Colin. 1992

King, K., Fogle, L., & Logan-Terry, A. (2008). Family Language policy. Language and linguistic Compass, 2 (5), 902-922.

Klinkenberg, J.-M 2003, « Français, encore un effort pour être la langue de la diversité », Le français, langue du monde, Paris, L'Harmattan, Organisation internationale de la Francophonie, 2003, pp. 161-166

Klinkenberg, J.-M., 2006, « Le linguiste entre science et idéologie. Le discours épilinguistique sur la féminisation comme trace d'un savoir dégradé », dans Les enjeux sociaux de la linguistique appliquée, Actes du colloque VALS-ASLA 2004, Bulletin VALS-ASLA. Bulletin suisse de linguistique appliquée, t. LXXXIII, n° 2, automne 2006, pp. 11-32

Lafont, Robert, 1984, « Pour retrousser la diglossie », Lengas, no 15, p. 5-36.

Le Boëte I. : « Langue bretonne et autres langues : pratique et transmission », Insee Octant n° 92, janvier 2003.

Leclerc J., 1992 : Langues et société, Mondia Editeur, Laval, 708 p.

Leconte, F., 1997. La famille et les langues. Une étude sociolinguistique de la deuxième génération de l'immigration africaine dans l'agglomération rouennaise. Paris : L'Harmattan.

Leconte, Fabienne, « Familles africaines en France : Entre volonté d'insertion et attachement au patrimoine langagier d'origine », Langage et Société, n° 98, Déc. 2001, pp.77-104.

Lefèvre, Cécile et Filhon, Alexandra, Histoires de familles, histoires familiales. Les résultats de l'enquête Famille de 1999, Les Cahiers de l'Ined, n° 156, 2005.

Loubier, Christiane, 2006, Contribution à une théorie de l'aménagement linguistique, thèse, Québec, Université Laval. – McConnell, G. et Gendron, J.-D., 1988,

Lüdi, G. & Py, B., 2003 : Etre bilingue, Peter Lang, 203 p.

Lüdi, G., 1997. Un modèle consensuel de la diglossie ? in M. Matthey (Ed.), Les langues et leurs images, Neuchâtel : IRDP Editeur.

Mackey, W. F., 1976. Bilinguisme et contact des langues, Paris, Editions, Klincksieck.

Mahieddine, A., 2013, « La transmission intergénérationnelle du français en Algérie. Quelques résultats d'une enquête auprès de quatre familles de la région de Tlemcen. », in Sini, Ch., op. cit. p. 65-78.

Manessy, Gabriel, 1979, « Le français en Afrique noire : faits et hypothèses » in Valdman, 1979, 333-362

Matthey M. (Ed.), 1997, Les langues et leurs images, Neuchâtel : IRDP Editeur.

Matthey, M. & Py, B., 1995. Introduction, in G. Lüdi, & B. Py, (dir.), Changement de langue et langue du changement, Lausanne : L'Age d'Homme, pp.9-28.

Matthey, M.& Fibbi R., 2010. La transmission intergénérationnelle des langues minoritaires, Travaux neuchâtelois de linguistique, 52, pp. 1-7.

Matthey, M., 2010, « Transmission d'une langue minoritaire en situation de migration : aspects linguistiques et sociolinguistiques », Bulletin suisse de linguistique appliquée, Numéro spécial 2010/1, p. 239-254.

Matthey, Marinette « Transmission d'une langue minoritaire en situation de migration : aspects linguistiques et sociolinguistiques », Bulletin suisse de linguistique appliquée, Numéro spécial 2010/1, 2010, p. 239-254.

Matthey, Marinette « Transmission d'une langue minoritaire en situation de migration : aspects linguistiques et sociolinguistiques », Bulletin suisse de linguistique appliquée, Numéro spécial 2010/1, 2010, pp. 239-254.

Maurer, Bruno, 2013, Représentations sociales des langues en situation multilingue : la méthode

Maurer, Bruno, 2014, « Francophonie d'Afrique : quelles idées sur les langues ? », dans Organisation

Merle Maud, Matthey, Marinette, Bonsignori, Cristina & Fibbi, Rosita, « De la langue d'origine à la langue héritée : le cas des familles espagnoles à Bâle et à Genève », Travaux neuchâtelois de linguistique, n° 52, 2010, pp. 9-28

Migrer d'une langue à l'autre ? À l'occasion de la Journée d'étude du 26 novembre 2014

Moïse, C., 2008, « Le malaise identitaire du côté majoritaire : la langue et la république française », Journée du CRILIC, université d'Avignon, L'identité et ses frontières, approches croisées d'un malaise contemporain, 28 janvier 2005, université d'Avignon, pages 33-45

Moore, D., et Castellotti, V. 2008, La compétence plurilingue : regards francophones, Berne Peter Lang, collection Transversales.

Moore, D.2006: Plurilinguismes et école, Éditions Didier, Collection LAL, 320 p.

Moreau M.L., 1997 : Sociolinguistique – Concepts de base, Mardaga, Hayen, 307 p.

Moura, J.M., 1998, L'Europe littéraire et l'ailleurs, Paris : Presses Universitaires de France, « Littératures européennes

Moura, J.M., 2007, Littératures francophones et théorie postcoloniale (1999), Paris : P.U.F., 2e édition, « Quadrige/Manuels »

Ondo Mendame Ondo Ndong, T. M. G. (2005). Représentations et attitudes linguistiques d'étudiants gabonais de Grenoble : autour de la transformation des représentations, Mémoire de Master 2, l'Université Stendhal de Grenoble 3,

Pierre Bourdieu, 1982, Ce que parler veut dire, FAYARD,

Pierre Dumont, Bruno Maurer, Sociolinguistique du français en Afrique francophone: gestion d'un héritage, devenir d'une science, EDICEF, 1995 – 224 pages

Py, B. 1997a. Pour une perspective bilingue sur l'enseignement et l'apprentissage des langues, Ela, 108, Paris : didier, pp. 495-503.

Py, B., 1991. Bilinguisme, exolinguisme et acquisition : rôle de L1 dans l'acquisition de L2. TRANEL, 17, pp. 147-161.

Py, B., 1997b. Synthèse et commentaires, in M. Matthey (Ed.), Les langues et leurs images, Neuchâtel : IRDP Editeur.

Py, B., 2004. Pour une approche linguistique des représentations sociales, in Langages ''Représentations métalinguistiques ordinaires et discours'', n° 154, pp. 6-19.

Robillard, D. de / Beniamino, M., éd., 1993, 1996, Le français dans l'espace francophone, 2 volumes, Champion

Robillard, D. de, 1997, articles « Action linguistique » (20), Aménagement linguistique » (36-41), « Corpus » (102), « Évaluation » (151-152), « Planification » (228-229), « Politique linguistique » (229-230), « Statut » (269270), dans Moreau, M.-L. (éd.), Sociolinguistique, concepts de base, Sprimont (B), Mardaga.

Robillard, D. de, 2001, « Peut-on construire des 'faits linguistiques' comme chaotiques ? » dans Marges Linguistiques n° 1, revue en ligne.

Robillard, D. de, 2008, Perspectives alterlinguistiques, Vol. I : Démons, Vol. II : Ornithorynques, Paris, L'Harmattan Robillard, D. de, Contribution à un inventaire des particularités lexicales du français de l'Ile Maurice, Vanves, EDICEF / AUPELF-UREF, 1993

Robillard, D. de., 2007, « La linguistique autrement : altérité, expérienciation, réflexivité, constructivisme : en attendant que le Titanic ne coule pas », in Cahiers d'Atelier de Sociolinguistique, n°1, Un siècle après le Cours de Saussure : la linguistique en question,

Rossillon R., 1995 : Atlas de la langue française, Paris, Bordas, 128 p.

S. Moscovici, 1988, La machine à faire des dieux, sociologie et psychologie, p. 218.

S. Moscovici, La psychanalyse, son image et son public, 1961, p. 39

Schwartz, M. & Verschik, A. (éds), 2013: Successful Family Language Policy: Parents, children and Educators in Interaction, Springer, 295 p.

Sonia Gouriellec, 2020, Djibouti la diplomatie de géant d'un petit État, Presses universitaires de Septentrion,

Spolsky, B., 2004. Language Policy, Cambridge University Press, 264 p.

Spolsky, B.,2009. Language Management. New York: Cambridge University Press.

Traverso V, 1996. La conversation familière: analyse pragmatique des interactions, presses universitaires de Lyon.

Traverso V, 1999. L'analyse des conversations, Paris, Nathan.

Walter H., 1998 : Le français d'ici, de là, de là-bas, Paris, Editions, Jean-Claude Latès, 480 p.

Y. Aissani, La psychologie sociale, 2003, p. 77.

Annexes

Annexe A Questionnaire Adultes

Les questions 1 à 7 portent sur l'identification des enquêtés

1- Quel est votre sexe ?

2- Age

3- Où habitez-vous ?

4- Durée de résidence dans le lieu actuel

5- Niveau d'études

6- Profession

7- Nombres d'enfants

Les questions 8 à 13 traitent des biographies langagières des enquêtés.

8- Langue(s) dans laquelle vous avez appris à parler

9- langue(s) parlée(s) actuellement

10- Langues apprises à l'école en dehors du français

- Anglais
- Arabe
- Espagnol
- Allemand
- Autre

11- Langue du quartier

- Français
- Somali
- Afar
- Arabe
- Autre

12- Langue(s) du ou des conjoints

- Français
- Afar
- Arabe
- Somali

13- Donnez une note de 1 à 10 sur votre niveau en

- Français
- Afar

- Arabe
- Somali

Les questions 14 à 24 traitent des langues, pratiques et représentations au sein des familles.

14 En quelle(s) langue(s) votre père vous parlait-il d'habitude quand vous aviez 5 ans

- Français
- Somali
- Afar
- Arabe
- Autre

15- En quelle(s) langue(s) votre mère vous parlait-elle d'habitude quand vous aviez 5 ans ?

- Français
- Somali
- Afar
- Arabe
- Autre

16- Quelle (s) langue(s) utilisez-vous avec

- Vos grands-parents
- Vos parents
- Votre père
- Votre mère
- Votre conjoint (e)
- Votre (vos) fille (s)
- Votre (vos) fils

17- Langue (s) utilisée(s) par votre (vos) fille (s) pour vous parler

- De l'école
- Des contes et traditions
- De santé
- De travaux domestiques
- D'un film, livre, chanson
- Des règles de vie familiales

18- Langue(s) utilisée(s) par vous avec vos filles pour parler

- De l'école
- Des contes et traditions
- De santé
- De travaux domestiques
- D'un film, livre, chanson
- Des règles de vie familiales

19- langue(s) utilisée(s) par vous avec votre (vos) garçon(s) pour parler

- De l'école
- Des contes et traditions
- De santé
- De travaux domestiques
- D'un film, livre, chanson
- Des règles de vie familiales

20- langue(s) utilisée(s) par vos garçons pour vous parler

- De l'école
- Des contes et traditions
- De santé
- De travaux domestiques
- D'un film, livre, chanson
- Des règles de vie familiales

21- Quelle(s) langue(s) souhaitez-vous que vos filles apprennent ?

- Français
- Arabe
- Anglais
- Somali
- Afar
- Autre

22- Pourquoi

- Parce que c'est une langue de prestige
- Parce que c'est la langue maternelle

- Parce que c’est la langue des études
- Parce que c’est la langue de la réussite sociale, le travail
- Parce que c’est la langue de la tradition et du patrimoine
- Parce que c’est le moyen de mieux la parler
- Parce que c’est la langue internationale
- Autre

23- Quelle(s) langue(s) souhaitez-vous que vos garçons apprennent ?

24- Pourquoi

- Parce que c’est une langue de prestige
- Parce que c’est la langue maternelle
- Parce que c’est la langue des études
- Parce que c’est la langue de la réussite sociale, le travail
- Parce que c’est la langue de la tradition et du patrimoine
- Parce que c’est le moyen de mieux la parler
- Parce que c’est la langue internationale
- Autre

Les questions 25 à 39 portent sur la place du français et la politique linguistique familiale au sein des familles des enquêtés.

25- Souhaitez-vous que vos filles apprennent le français ?

Oui

Non

26- Pourquoi oui

- Parce que c’est une langue de prestige
- Parce que c’est la langue maternelle
- Parce que c’est la langue des études
- Parce que c’est la langue de la réussite sociale, le travail
- Parce que c’est la langue de la tradition et du patrimoine
- Parce que c’est le moyen de mieux la parler
- Parce que c’est la langue internationale
- Autre

27- Pourquoi non

- Parce que ce n’est pas une bonne langue
- Parce que c’est une langue qui menace ma langue

- Parce que c’est une langue inutile
- Parce que c’est une langue du passé
- Je ne sais pas
- Autre

28- Souhaitez-vous que vos garçons apprennent le français ?

Oui

Non

29- Pourquoi oui

- Parce que c’est une langue de prestige
- Parce que c’est la langue maternelle
- Parce que c’est la langue des études
- Parce que c’est la langue de la réussite sociale, le travail
- Parce que c’est la langue de la tradition et du patrimoine
- Parce que c’est le moyen de mieux la parler
- Parce que c’est la langue internationale
- Autre

30- Pourquoi non

- Parce que ce n’est pas une bonne langue
- Parce que c’est une langue qui menace ma langue
- Parce que c’est une langue inutile
- Parce que c’est une langue du passé
- Je ne sais pas
- Autre

31- Lorsque vous parlez en français à vos enfants (F/H); vous le faites

- Spontanément, spontanément sans y penser
- Volontairement, en y pensant
- Je ne parle jamais français à mes enfants

32- Souhaitez-vous que vos filles utilisent une langue particulière à la maison ?

Oui

Non

33- Si oui laquelle ?

- Français

- Arabe
- Anglais
- Afar
- Somali
- Autre

34- Je veux qu'elle parle cette langue...

- Parce que c’est une langue de prestige
- Parce que c’est la langue maternelle
- Parce que c’est la langue des études
- Parce que c’est la langue de la réussite sociale, le travail
- Parce que c’est la langue de la tradition et du patrimoine
- Parce que c’est le moyen de mieux la parler
- Parce que c’est la langue internationale
- Autre

35- Souhaitez-vous que vos garçons utilisent une langue particulière à la maison ?

Oui

Non

36- Si oui laquelle

- Français
- Arabe
- Anglais
- Afar
- Somali
- Autre

35- Je veux qu'ils parlent cette langue

- Français
- Arabe
- Anglais
- Afar
- Somali
- Autre

36- Je veux qu’elle parle cette langue parce que c’est

- Parce que c’est une langue de prestige

- Parce que c’est la langue maternelle
- Parce que c’est la langue des études
- Parce que c’est la langue de la réussite sociale, le travail
- Parce que c’est la langue de la tradition et du patrimoine
- Parce que c’est le moyen de mieux la parler
- Parce que c’est la langue internationale
- Autre

37- Quels moyens utilisez-vous pour que vos filles apprennent le français ?

Parler français en famille

Choix de scolarisation en faveur du français

Employer une nounou francophone

Acheter des livres en français

Inscrire à des cours complémentaires

Raconter des histoires en français

Regarder la télévision en français

Autre

38- Quels moyens utilisez-vous pour que vos garçons apprennent le français?

Parler français en famille

Choix de scolarisation en faveur du français

Employer une nounou francophone

Acheter des livres en français

Inscrire à des cours complémentaires

Raconter des histoires en français

Regarder la télévision en français

Autre

Annexe B Questionnaire Adolescents

Les questions 1 à 11 sont destinées à recueillir des données biographiques sur les personnes interrogées (date et lieu de naissance, scolarité, domicile, cadre socioprofessionnel des parents etc.)

1. Sexe
2. Age
3. Quartier
4. Durée de résidence dans le lieu actuel
5. Niveau d'études du père
6. Niveau d'études de la mère
7. Travail, occupation
8. Profession du père
9. Profession de la mère
10. Nombre de frères et de sœurs * Chiffres uniquement
11. Rang dans la fratrie (vous êtes l'enfant numéro... 1 est l'ainé) * Chiffres uniquement

Les questions 12 à 23, langues en usage au sein de la famille, habitudes linguistiques, représentations et stratégies communicatives mises en place par les parents dans les familles.

12. Langue(s) dans laquelle vous avez appris à parler

français
somali
afar
arabe
Autre

13. Langue(s) parlées actuellement

français
somali
afar
arabe
Autre

12. Langue(s) dans laquelle vous avez appris à parler

français
somali
afar

arabe

Autre

13. Langue(s) parlées actuellement

Français

somali

afar arabe

Autre

14. Langue parlée majoritairement dans le quartier

français somali

afar arabe

Autre

15. Langues apprises à l'école en dehors du français

anglais

espagnol

allemand

Autre

16. Langues du père

français somali

afar arabe

Autre

17. Langues de la mère

français somali

afar arabe

Autre

18. Donnez une note de 1 à 10 sur votre niveau de langue en

19. En quelle(s) langue(s) votre père vous parlait-il d'habitude quand vous aviez 5 ans ?

- français
- somali
- afar
- arabe
- Autre

20. En quelle(s) langue(s) votre mère vous parlait-elle d'habitude quand vous aviez 5 ans ?

- français
- somali

- afar
- arabe
- autre

21. Quelle(s) langue(s) utilisez-vous avec..
- vos grands-parents
- vos parents
- votre père
- votre mère
- vos tontons et tanties
- des frères plus âgés
- des frères plus jeunes
- des sœurs plus âgées
- des sœurs plus jeunes
- les amis du voisinage

22. Langue(s) utilisée (s) par votre père pour vous parler de...
- l'école
- des contes et traditions
- de santé
- de travaux domestiques
- d'un film, livre, chanson
- des règles de vie familiales

23. Langue(s) utilisée (s) par votre mère pour vous parler de...
- l'école
- des contes et traditions
- de santé
- de travaux domestiques
- d'un film, livre, chanson
- des règles de vie familiales

Les questions 24 à 37 politiques linguistiques familiales des familles auxquelles appartiennent les enquêtés et leurs avis.

24. Votre père vous interdit-il d'utiliser une langue dans la famille

Oui

Non

25. Laquelle ?

- Français
- somali
- afar
- arabe
- Autre

26. Pourquoi ?

- parce que ce n'est pas une "bonne langue" parce que c'est une langue inutile
- parce que c'est une langue qui menace ma langue
- parce que c'est une langue du passé
- je ne sais pas Autre raison

27. Votre mère vous interdit-elle d'utiliser une langue dans la famille

Oui

Non

28. Laquelle ?

- français
- somali
- afar
- arabe
- Autre

29. Pourquoi ?

- parce que ce n'est pas une "bonne langue" parce que c'est une langue inutile
- parce que c'est une langue qui menace ma langue
- parce que c'est une langue du passé
- je ne sais pas Autre raison

30. Votre père vous oblige-t-il à utiliser une langue dans la famille

Oui

Non

31. Laquelle ?

- Français
- somali
- afar
- arabe
- Autre

32. Pourquoi ?

- parce que c'est une langue de "prestige"
- parce que c'est une langue de la tradition, du patrimoine
- parce que c'est la langue maternelle parce que c'est le moyen de mieux la parler
- parce que c'est la langue des études parce que c'est une langue internationale
- parce que c'est une langue pour la réussite sociale, le travail
- je ne sais pas
- Autre raison

33. Votre mère vous oblige-t-elle à utiliser une langue dans la famille

Oui

Non

34. Laquelle ?

- Français - somali - afar – arabe - Autre

35. Pourquoi ?

- parce que c'est une langue de "prestige"
- parce que c'est une langue de la tradition, du patrimoine
- parce que c'est la langue maternelle parce que c'est le moyen de mieux la parler
- parce que c'est la langue des études parce que c'est une langue internationale
- parce que c'est une langue pour la réussite sociale, le travail
- je ne sais pas
- Autre raison

36. Quelle langue souhaiterez-vous apprendre en priorité à vos enfants quand vous serez parents ?

- français
- somali
- afar
- arabe
- autre

37. Pourquoi ?

- parce que c'est une langue de "prestige"
- parce que c'est une langue de la tradition, du patrimoine
- parce que c'est la langue maternelle parce que c'est le moyen de mieux la parler
- parce que c'est la langue des études parce que c'est une langue internationale
- parce que c'est une langue pour la réussite sociale, le travail
- Autre raison

Annexe C Guide d'entretien

I- Questions destinées aux parents

- Où êtes-vous né(e) ? Quelle(s) langue(s) y parle-t-on ?
- Quelle(s) langue(s) parlez-vous ? De qui l'/les avez-vous apprise(s) ?
- Quelle(s) langue(s) parlez/parliez-vous avec votre/vos enfant(s) ?
- Quelle(s) langue(s) leur avez-vous apprise(s) ?
- Pensez-vous la/les leur avoir apprise(s) de telle sorte qu'il(s) puisse(nt) la/les transmettre à leur tour ?
- Selon vous, votre/vos enfant(s) parle(nt)-il(s) la/les langue(s) ?
- Si vous envoyez vos enfants au préscolaire, quelles sont les raisons de ce choix ?
- Qu'apportent la préscolarisation en matière de la transmission linguistique ?
- Quelle (s) langue (s) en profite (nt) ?

Guide d'entretien destiné aux enfants

- Où êtes-vous né(e) ? Quelle(s) langue(s) y parle-t-on ?
- Quelle(s) langue(s) parlez-vous ? De qui l'/les avez-vous apprise(s) ?
- Quelle(s) langue(s) parlez/parliez-vous avec vos parents ?
- Quelle(s) langue(s) vous ont-ils apprise(s) ?
- Pensez-vous que vous allez la/les transmettre à votre tour à vos enfants ?
- Est-ce que vous trouvez important de transmettre votre langue ? Pourquoi ?

Annexe D : Exemples des grilles d'observation complétées

Grille d'observation 1 : Famille afar avec 2 parents francophones

Identification	Contexte	Sujet de Conversation	Langues								Commentaires
			Français	Langue afar	Langue somali	Langue arabe	Mélange français et afar	Mélange	Mélange	Mélange…/…	
Père-fils	repas	carnet	oui	oui							Le père parle français et ajoute des mots affectifs en afar. Une manière de tisser le lien et de prouver que le français est une langue essentielle.
Durée			15 minutes	10 mins							Il y a un certain équilibre voulu de la part du père et les réponses de l'enfant est également en

											deux langues Il s'explique autour de ses résultats au carnet.
Père-Mère	Autour de la table	Résultats des enfants	Oui	oui			Oui				Les parents discutent des notes des enfants et ces derniers sont là. Langue de communication est le français mais il y a des énoncés en afar qui expriment les sentiments des parents.
Durée		5 minutes	5 minutes				10 minutes				Durant ces minutes d'observation, les langues sont tantôt mélangées tantôt utilisées seules :

											afar et français.
Mère=> Garçon		Devoirs de français	oui	oui			oui				La mère rappelle à l'ordre son fils et interpelle les autres sur la baisse de niveau et le travail pas satisfaisant.
Durée		10 minutes	5 minutes	3 minutes			2 minutes				
fils =>filles	Résultats		2 minutes								Les enfants se parlent en français et parlent entre eux de ce qui n'a pas marché.
Durée		3 minutes					1 minutes				

Grille 2 : Exemple de la grille d'observation : famille arabe avec 2 parents francophones

Identification	Contexte	Sujet de Conversation	Langues								Commentaires
			Français	Langue somali	Langue	Langue	Mélange F/S	Mélange …/F	Mélange…/…	Mélange…/…	
père=> mère	Education des enfants	Cours de soutien	Oui	Oui			Oui				Le père et la mère discutent de leur volonté de recruter des profs à domicile pour leurs enfants. Ils parlent somali et français.
Durée			50	1		10 min					
G2H => G2F					x						
Durée											

G2H=> GG1F		devoirs	X (1) X(3)		X(2)						Père (1) Fille a. (2) Fille b. (3)
5 min											
G3H =>G1F+											

Grille 3 : La grille d'observation : famille somali avec 2 parents francophones

Identification	Contexte	Sujet de Conversation	Langues								Commentaires
			Français	Langue somali	Langue	Langue	Mélange F/S	Mélange …/F	Mélange…/…	Mélange…/…	
père=> mère	Lecture	Niveau	Oui	Oui			Oui				Le père et la

											mère discutent de leur volonté de recruter des profs à domicile pour leurs enfants. Ils parlent somali et français.
Durée			15 minutes	5 minutes			5				La communication a lieu en notre présence et le français et le somali sont présents.

Père=> fils	Matières à enseignées		Oui	Oui			Oui				Le fils parle en français et le père aussi avec quelques mots en somali.
Durée		6 minutes	3	1			2				
fille=> mère		Examen de fin d'année	Oui	Oui			Oui				La fille exprime ses souhaits de se focaliser sur le français pour cette année
Durée		2 minutes	2								
garçon =>fille	français		Oui	Oui			Oui				Les enfants ont une bonne

											expression en langue française qu'ils utilisent fréquemment
Durée		3	Oui				Oui				

Annexe E : Extraits d'entretien

Annexe 1 Djibouti Famille afar francophone

Entretien du 25-09-2018 au domicile de la famille

E : Où êtes-vous né(e) ? Quelle(s) langue(s) y parle-t-on ?

Je suis né à **DJIBOUTI** Chez nous on parle euh l'afar comme d'habitude, c'est la langue de la famille c'est euh ma langue j'ai appris jeune cette langue

E : quelle(s) langue(s) avez-vous apprise la première ?

Le : français je je sais qu'on n'est pas des français mais c'est une langue de l'école c'est venu comme ça dans la famille, moi j'ai appris et mes enfants aussi de moi et ma femme elle aussi parle et les deux langues sont là.

E : Quelle(s) langue(s) parlez/parliez-vous avec votre/vos enfant(s) ?

Je parle l'afar (rires) et aussi le le français au début je lui parlais l'afar puis tout petit aussi je leur parle en français et aussi je mélange les deux langues et parfois l'arabe pour parler de certaines choses

E : Quelle(s) langue(s) leur avez-vous apprise(s) ?

Les deux langues l'afar c'est impératif et puis le français pour l'école et je peux dire l'arabe c'est important pour eux ils apprennent le coran jeune et l'arabe ils savent lire

E : Pensez-vous la/les leur avoir apprise(s) de telle sorte qu'il(s) puisse(nt) la/les transmettre à leur tour ?

Oui, l'afar ils savent très bien (.) ils doivent passer à leurs enfants dans le futur et le français c'est la langue de l'éducation, de l'école et dans l'avenir ils vont travailler dans cette langue ou avec (…)

E : Etes-vous souvent en contact avec vos parents ?

Oui, j'envoie mes enfants chez mes parents pour qu'ils leur apprennent la culture et la langue comme ils ont fait pour moi c'est c'est assez important la transmission de notre langue c'est papa et maman qui sont l'exemple

E : Quelle(s) langue(s) lui/leur parlez-vous ? Que vous parle(nt)-il(s) ?

Mère : Ils me parlent en afar en français et aussi on mélange des langues comme par exemple si on parle des choses en relation avec la culture et la tradition c'est l'afar et quand c'est l'école c'est le français mais les langues sont ensemble ici (rires)
Père : je leur parle en afar et je les laisse répondre aux questions que je leur pose dans une communication sur un sujet quotidien C'est vrai que le français est une langue dans laquelle ils ont été socialisés je m'impose pour leur montrer que l'afar c'est ma langue et le somali la langue de leur père Peut-être y a-t-il trop de langues (rires) mais on essaye de gérer ainsi c'est ça exactement Ils ont tendance à répondre en français Tout naturellement Le premier est aujourd'hui adolescent, il doit être en mesure de servir d'exemple à ses frères Ce n'est pas le cas mais on se débrouille tant qu'on pourra à leur rappeler qu'ils doivent connaitre leurs langues Moi et ma femme, on se parle en français et c'est ça peut-être qui fait qu'ils se disent le français est une langue de la FAMILLE

E: Est-ce que cela dépend des sujets de conversations ?

Oui exactement ce sont des sujets qui font changer les langues en parlant en afar de la tradition mariage par exemple puis c'est l'école et hop on fait en français au moins beaucoup de mots sont en français

E : Quelle(s) langue(s) aimeriez-vous qu'il(s) apprenne(nt) ? Pourquoi ?

je veux qu'ils apprennent le français c'est important pour l'avenir si ils n'apprennent pas le français ils vont pas réussir je leur dit clairement après l'arabe l'anglais ça c'est à eux de voir en cas de voyage c'est important l'anglais et l'arabe c'est la religion

E : Est-ce que vous trouvez importante de transmettre votre langue ?

C'est obligatoire que j'apprends ma langue à mes enfants je ne sais pas ce que je peux faire si ce ne leur transmet pas ça alors c'est comme si j'ai manqué ma mission un père ou mère qui ne transmet pas sa langue c'est c'est trop c'est pas bien

E : Pensez-vous que vous allez la/les transmettre à votre tour à vos enfants ? Cela dépendra de quoi ?

> Oui, je vais transmettre ma langue ma langue c'est mon identité c'est la seule chose qui dit qui je suis et j'espère passer à mes enfants comme mes parents ont fait pour moi

E : Est-ce que vous trouvez importante de transmettre votre langue ?

> Quand je serai grand je pense que je vais tout faire pour transmettre ma langue j'espère je vois que mes parents font tout pour moi la langue familiale et le français et je vais faire idem

Père : ma langue est d'abord ce que je transmets à mes enfants c'est l'héritage le bien que je leur laisse mais mais ce n'est pas tout ça c'est le côté de la culture familiale je dois aussi apprendre à mes enfants les langues qui vont les aider dans le monde d'aujourd'hui une fois qu'ils parlent leur langue c'est ok

ils doivent normalement apprendre l'autre langue et à Djibouti c'est la langue française elle est essentielle

E : Pourquoi ?

pour leur réussite dans l'avenir et aussi à l'école les enfants sont aujourd'hui mieux qu'avant tout petit déjà tout est là pour eux c'est-à-dire les télés les jeux les ordinateurs etc. je ne sais pas moi il y a plein de choses qui vont les aider à apprendre les autres langues surtout les langues internationales la plus petite de mes enfants apprend maintenant l'anglais le français et l'arabe dès la maternelle vous voyez c'est ça qui est bien pour elle quand elle va grandir elle sera à l'aise avec le monde qui l'entoure elle peut réussir partout où elle ira c'est formidable

Mère : je suis la maman c'est donc moi qui est chargée d'apprendre la langue afar à mes enfants c'est la langue maternelle comme on dit (rires) vous voyez je me charge de l'éducation de base, les habitudes, les comportements qu'il faut c'est moi qui les enseigne ici

E : Et votre langue familiale ?

puis la langue de la famille elle est là on peut pas l'oublier c'est la base c'est notre identité notre origine notre honneur dans la famille les parents sont des modèles quand on parle français les enfants se disent que même papa et maman parlent français et ils copient et c'est aussi la même chose pour la langue de la famille la langue familiale est ce qui fait notre valeur imagine que mes enfants ne parlent pas ma langue c'est fini alors les gens vont parler de moi en mal on n'est français on est afar et on fait tout pour passer à nos enfants notre identité

E: et le français ?

Pour ce qui est du français je crois que faire maitriser cette langue c'est comme assurer l'avenir de ses enfants nous avons pour mission de bien apprendre cette langue aux enfants et pour ce qui est des autres langues comme l'arabe l'anglais on leur donne le choix

La fille : je suis la plus grande de la famille je parle ma langue familiale qui est l'afar et je parle aussi français j'ai appris l'arabe l'anglais à l'école on nous enseigne dans notre école il y a des profs pour chaque matière

E : Ok vous parlez quelle langue ?

je parle couramment le français et quand je parle avec mes parents je peux mélanger les langues sans problème mes parents me comprennent bien et ils me répondent en français ou en afar les langues sont utilisées comme je veux et on a pas de soucis de compréhension entre les frères et les cousins et cousines et les enfants de mon âge comme mes camarades de classe on utilise fréquemment le français et aussi l'afar

E: comment choisissez-vous les langues ?

quand le sujet de notre débat a des liens avec la culture afar les sujets de la famille comme par exemple la tradition le mariage ect ect je parle plusieurs langues en tout cas et avec mes parents y a des fois où je parle français pour leur dire ce qui a été fait à l'école en tout je peux dire que je parle chaque en fonction du sujet

Le garçon : comme dit ma sœur je peux dire que les langues sont toutes présentes dans notre famille on peut écouter le journal avec les parents en afar ou regarder une pièce de théâtre à la RTD mais aussi le français il est là on va à l'école et on parle cette langue entre nous entre amis et aussi aux profs et l'administration mes parents me répondent comme ils veulent si je parle français parfois on me répond en afar ?

E: que faites-vous alors

et comprend très bien parfaitement on parle ces deux langues sans problème puis il y a la volonté de papa et maman de dire qu’on doit connaitre notre culture c’est bien je trouve et quand mon oncle ou mes tantes viennent chez nous on leur parle en afar et surtout mes grands-parents pour nous c’est eux qui veulent que la langue afar soit maitrisée grand-mère nous crie dessus quand elle vient ici et qu’on se parle en français avec des films que nous regardons ect elle dit vous vous prenez pour des blancs ect ect on comprend elle veut qu’on parle notre langue c’est normal

Annexe 2 Djibouti Famille afar francophone

Entretien du 28-09-2018 au domicile de la famille

E : quelle(s) langue(s) avez-vous apprise la première ?

Je suis né ici j'ai appris d'abord quand j'étais petit l'afar c'est mes parents qui m'ont appris et dans la ville on parle plusieurs langues comme l'afar le somali l'arabe le français etc etc -

E : Quelle(s) langue(s) parlez/parliez-vous avec votre/vos enfant(s) ?

Bien sûr je parle ma langue maternelle l'afar et puis le français et il ya a beaucoup de fois où je parle l'afar et le français est aussi là présent

E : Quelle(s) langue(s) leur avez-vous apprise(s) ?

Bon moi je suis pas le maître pour apprendre le français mais je sais que euh quand je leur parle en français ils apprennent que c'est bien de parler leur langue familiale et le français je choisis pas vraiment les langues à parler je leur parle parfois sans penser et parfois je fais exprès c'est pour tester leur niveau ou pour les pousser à apprendre cette langue donc chez nous on a l'afar le français et l'arabe qui sont là

E : Pensez-vous la/les leur avoir apprise(s) de telle sorte qu'il(s) puisse(nt) la/les transmettre à leur tour ?

Et oui eh oui c'est ça notre priorité si quelqu'un ne parle pas sa langue il est foutu c'est euh comment dire un intrus un étranger (rires) on voit ça ces derniers temps mais c'est grave pour moi ils doivent apprendre de moi la langue de la famille et ils doivent à leur tour passer aux générations à venir c'est ça

E : Etes-vous souvent en contact avec vos parents ?

Mes parents sont au village mais durant les vacances je leur rends visite c'est une source de savoir mes parents et des fois j'envoie mes enfants pour qu'ils apprennent des choses d'eux la culture c'est eux ici les enfants perdent des repères je leur dis de passer de temps avec mes parents je suis occupés et madame aussi elle est là et elle sait que c'est bien de passer par les grands-parents

E : Quelle(s) langue(s) lui/leur parlez-vous ? Que vous parle(nt)-il(s) ?

je leur parle dans ma langue c'est comme ça mais eux ils parlent le français moi je connais le français aussi Tu vois. Le fait même de leur parler en afar c'est important A quoi sert les autres langues sans ma langue/ Je ne sais pas un enfant qui apprend sa langue va apprendre l'autre langue c'est donc la langue maternelle qui est la base et après le reste c'est assez simple On veut pas que les gens disent que nos enfants sont comme des étrangers pas de langue maternelle pas d'identité (rires).

E: Est-ce que cela dépend des sujets de conversations ?

Chaque langue entre dans son domaine ça veut dire il y a des domaines qui renvoient à chaque langue l'afar pour tout ce qui appartient à la famille et le patrimoine je crois que c'est comme ça et le français pour la modernité et arabe pour la religion musulmane etc

E : Quelle(s) langue(s) aimeriez-vous qu'il(s) apprenne(nt) ? Pourquoi ?

Je souhaite qu'ils apprennent l'afar à la maison dans la famille et le français à l'école c'est clair pour moi chacun s'occupe de ses travaux les langues de la famille c'est à la famille de l'enseigner et puis à l'école le français on se complète ou quoi la famille et l'éducation sont complémentaires

E: Est-ce que vous trouvez important de transmettre votre langue ?

C’est très important c’est hyper important si la langue n’est pas transmise c’est fini on coupe les liens avec la famille c’est comme la descendance qui sert son origine si on perd de repère ma langue c’est mon devoir de transmettre y a pas des raisons de ne pas transmettre faut le faire

E : Pensez-vous que vous allez la/les transmettre à votre tour à vos enfants ?

Oui, oui je vais transmettre sans problème à mes enfants je crois

E : Est-ce que vous trouvez importante de transmettre votre langue ?

Oui très important mes parents m’ont appris la valeur de ma langue et puisque je le sais je dois transmettre ce que j’ai gardé d’eux à mes enfants inchaAllah

Annexe 3 Djibouti Famille afar francophone 3

Entretien du 8-10-2018 au domicile de la famille

E : ? Quelle(s) langue(s) parlez-vous ?

Je suis originaire de ce pays je suis né au village et après pour des raisons de l'éducation et après le travail je vis en ville je connais ma langue l'afar je connais français et plus ou moins l'afar

Quelle(s) langue(s) parlez/parliez-vous avec votre/vos enfant(s) ?

Je parlais afar avec eux et plus ils grandissent on parle plusieurs langues et tout dépend de mon intention les enfants comprennent ce que les parents veulent d'eux quand je change de langue au beau milieu de la conversation ils savent que c'est pour passer un message

P : Je parle les deux langues automatiquement par exemple si je vous dis quand mon fils fait ses devoirs je viens et je lui parle en français et aussi il y a des mélanges (rires) sans faire exprès je dis un mot en français comme devoir cahier note etc ect et le reste en afar on comprend mais rien ne m'empêche de parler la langue de la famille qui est l'afar je sais un enfant à qui on ne parle pas sa langue il va avoir un complexe d'infériorité je choisis de lui parler l'afar quand c'est nécessaire et le français quand je parle des trucs de l'école ou des livres et pour le tester sur le programme la lecture Mais je dis pas, ne jamais parler que en français ou l'afar c'est libre pour chacun de parler la langue qu'il veut

M : Chez nous on parle plusieurs langues français afar et autres moi je suis francophone j'ai fait des études à l'époque où l'école avait de la valeur j'ai fait l'école publique on avait des profs blancs et on n'était pas moins faible que des blancs vous voyez ce que je veux dire mais les enfants d'aujourd'hui il

faut un suivi un contrôle et on doit payer le prix fort d'autre part il y a toutes langues j'exclue pas des langues je suis d'accord pour PARLER plusieurs langues je crois qu'on dit polyglotte des gens qui parlent plusieurs langues↑

- Quelle(s) langue(s) leur avez-vous apprise(s) ?

Ma langue maternelle et les autres langues nécessaires à l'école d'abord la langue afar qu'ils comprennent dès le bas-âge puis vient le temps de la maternelle et le français vient tout doucement dans la famille et même ils apprennent les deux langues en même temps ils font pas de différence et ils parlent les deux assez facilement

- Pensez-vous la/les leur avoir apprise(s) de telle sorte qu'il(s) puisse(nt) la/les transmettre à leur tour ?

oui il faut que notre méthode de transmission soit bonne et après pas besoin de s'inquiéter ils le feront à leur tour moi je les forme bien et ma femme fait son travail et on pense que ça va aller
La mère : je voudrais dire que c'est à la mère de montrer l'exemple et c'est ça qu'on appelle langue maternelle la mère a un grand rôle à jouer elle transmet enseigne et les enfants vont la copier dans l'avenir

E: Est-ce que cela dépend des sujets de conversations ?

Chaque langue entre dans son domaine ça veut dire il y a des domaines qui renvoient à chaque langue l'afar pour tout ce qui appartient à la famille et le patrimoine je crois que c'est comme ça et le français pour la modernité et arabe pour la religion musulmane etc

E : Quelle(s) langue(s) aimeriez-vous qu'il(s) apprenne(nt) ? Pourquoi ?

Je souhaite qu'ils apprennent l'afar à la maison dans la famille et le français à l'école c'est clair pour moi chacun s'occupe de ses travaux les langues de la famille c'est à la famille de l'enseigner et puis à l'école le français on se complète ou quoi la famille et l'éducation sont complémentaires

E: Est-ce que vous trouvez important de transmettre votre langue ?

C'est très important c'est hyper important si la langue n'est pas transmise c'est fini on coupe les liens avec la famille c'est comme la descendance qui sert son origine si on perd de repère ma langue c'est mon devoir de transmettre y a pas des raisons de ne pas transmettre faut le faire

E : Pensez-vous que vous allez la/les transmettre à votre tour à vos enfants ?

Oui, oui je vais transmettre sans problème à mes enfants je crois

E : Est-ce que vous trouvez importante de transmettre votre langue ?

Oui très important mes parents m'ont appris la valeur de ma langue et puisque je le sais je dois transmettre ce que j'ai gardé d'eux à mes enfants inchaAllah

Annexe 4 Djibouti Famille arabe francophone 1

Entretien du 3-11-2018 au domicile de la famille

E : En quelle langue avez-vous appris à parler ?
J'ai appris l'arabe c'est la mère qui m'a appris

E : c'est donc votre langue première

: oui voilà on dit comme ça je crois nous on dit langue familiale ou langue maternelle je peux euh dire que c'est cette langue qui me caractérise qui dit qui je suis c'est une langue qu'on parle chez nous tous les jours au quotidien je suis fier de ma langue

- Quelles langues parlez-vous ?

Avec l'école j'ai : appris plusieurs langues c'est un avantage ça je parle arabe ma langue je parle aussi le français que j'ai appris à l'école et que je : parle chaque jour au travail avec mes collègues mes amis au travail donc le français et l'arabe que je maitrise bien

- Quelle (s) langue(s) utilisez-vous avec vos enfants

Avec eux je parle l'arabe↑ depuis qu'ils savent parlez et dès les premiers mois de leur vie ils entendent l'arabe à la maison ils ont appris petit à petit et c'est leur langue dans la famille tout le monde parle arabe dans le quartier ils entendent cette langue

E : Quelle autre langue y-a-il chez vous à par l'arabe ?

Il y a le français c'est la deuxième langue qui vient après l'arabe et ils apprennent et le français depuis qu'ils sont petits la grammaire la conjugaison etc↑ ect donc il y a le français qu'on parle bien ici je parle le français avec eux pour discuter de leurs résultats les devoirs ect ça les aide à maitriser aussi cette langue

- Quelle(s) langue(s) souhaitez-vous que vos enfants apprennent ?

Moi je leur dit apprenez le français lisez beaucoup comme ça il y a le lexique qui s'améliore et aussi l'apprentissage du français c'est bien pour leur réussite un enfant qui connait bien cette langue il n'a aucun problème pour réussir à l'école et dans la vie Apprendre sa langue et apprendre le français c'est ça la règle chez moi tu vois : y a des enfants ils échouent à l'école parce que la base n'était pas bonne à l'école de base on leur donne la base de la langue et avec la participation de la famille ça e construit et il n'aura pas de difficulté le petit plus tard je sais je peux ajouter l'anglais pour un plus sinon c'est l'arabe et le français

- Souhaitez-vous que vos enfants apprennent le français ?

Comme je viens de dire le français c'est la langue de l'école je dis aux enfants c'est obligatoire de connaitre cette langue et avec des efforts on a pu leur apprendre l'essentiel de cette langue internationale

- Souhaitez-vous que vos enfants utilisent une langue particulière à la maison ?

Ça je ne peux pas dire on peut pas obliger les enfants je conseille je montre moi-même comment on fait je parle avec eux en français en arabe et il y a des fois où on choisit une langue avec ma femme j'utilise le français des fois et l'arabe des fois chez moi toutes les langues sont les bienvenues j'interdis pas des langues liberté de parler la langue qu'ils veulent

Mère : moi je choisis une langue je souhaite que les enfants ils maitrisent leur langue parce que tu sais les enfants aujourd'hui ils ' parlent pas leur langue ils parlent pas l'autre langue tout est mélangé moi je leur dis il faut parler une langue bien et j'ai vu que ils se mettent à corriger eux-mêmes les fautes

E : Donc vous dites parlez telle langue et ça marche ?

Mère : oui oui pourquoi ça marche pas je joue pas avec les langues d'abord la langue maternelle mais tu sais comme j'ai dit

la langue maternelle est concurrencée par les langues d'internet quand je dis parlez bien votre langue c'est pour dire il faut choisir une langue dans une phrase il y a le français l'arabe et tout

- Quels moyens utilisez-vous pour qu'ils apprennent le français ?

Père : on fait tout pour apprendre le français pour notre langue on est déjà là et parfois avec les familles qui viennent les oncles les tantes ect mais pour le français comme moi je suis occupé par le travail je leur choisi un cours privé à la maison parfois dans les cours de soutien et l'école privée

Mère : c'est le suivi des enfants qui est important le soir faire les exercices regarder les notes on dit aussi de lire beaucoup et je leur dis c'est pas pour rien que euh on donne l'argent pour le privé la télévision aussi aide beaucoup ils regardent des films qui apprend la langue française mais pas beaucoup devant la télé on met tout à leur disposition

Annexe 5 Djibouti Famille arabe francophone 2

Entretien du 25-11-2018 au domicile de la famille

E : Quelle langue parlez-vous

P : je parle arabe je parle aussi français j'ai fait des études supérieures comme ça je peux dire je parle 2 langues je parle à je parle aussi le Somali c'est je parle c'est trois langues

E : quelle langue est utilisée vous avec vos enfants

je j'utilise l'arabe très souvent j'utilise aussi le français on peut utiliser toutes ces langues donc chez nous il n'y a pas de barrière de langue toutes les langues sont les bienvenus on se comprend moi ma femme mes enfants on parle l'arabe le français tous bien

E : quelle langue souhaitez-vous que vos enfants apprennent

Famar1F : moi ma femme aussi les enfants également on est d'accord sur une chose c'est cela veut dire connaître les langues c'est bien c'est important ça aide même on peut dire c'est un avantage donc je vais qu'ils apprennent le français l'anglais et surtout l'arabe se mettre responsabilité il y a des langues quelle école apprend il y a des langues c'est la famille doit apprendre c'est la langue maternelle voyez c'est ça la règle ici

E : y-t-il des langues importantes alors ?

P : tu sais je dis d'abord que ma langue est la plus importante dans ma famille je suis arabe comment on va savoir ça c'est quand je parle ma langue et je dis ça à mes enfants mais aussi le français c'est la langue que j'utilise toujours pour le travail, les réunions etc. tu vois donc je ne fais pas de différences entre les langues ce sont les langues qui sont devenues comme nos langues l'arabe déjà c'est la langue de la famille que mes parents ont transmis à moi et moi c'est important que je transmets à mes enfants après il y a la langue française que je parle ma femme aussi parle et tout se fait en français ici à Djibouti on parle

E : Et donc le français vous le parler spontanément ?

le français le plus naturellement possible les enfants comme ils vont à l'école française depuis maternelle ils parlent très bien depuis leur enfance c'est la langue présente chez moi comme l'arabe ils apprennent en français et parfois maintenant comme toi si on a une visite on parle soit l'arabe soit le français soit les deux ce sont des langues de de la discussion pas de problèmes chez moi pour les langues

E : Voulez-vous ajouter quelque chose ?

M: oui oui (rires) comme il dit mon mari on a les deux langues même si l'arabe est la langue de notre identité c'est notre langue maternelle le français est aussi une langue qui est très présente les enfants se parlent en français et ils parlent même avec nous en français ils n'ont pas de problèmes pour parler français ils aiment le français et je leur dis n'oubliez pas ma langue (rires) c'est la langue maternelle comme on dit c'est pas la langue paternelle.

E : Avez-vous pris des décisions ?

On a aussi des décisions qu'on a pris on dit aux enfants de ne pas … parler en français avec les grands-parents les oncles en français si eux ils ne parlent pas c'est pas bien les gens vont croire qu'on les respecte pas je dis aussi que la langue arabe c'est notre langue le français est aussi une bonne langue la réussite de mes enfants c'est avec la langue française il faut qu'on donne tout pour leur réussite c'est pour ça qu'on a dit on doit les envoyer à kessel. Aujourd'hui on voit les résultats ils sont forts en français et ils ont des bonnes notes

E: souhaitez-vous qu'ils utilisent une langue particulière à la maison

oui et non je ne sais pas Je ne sais pas ce que tu veux dire mais mets une langue particulière c'est pas facile de parler une seule langue en plus donne-moi 30 ans dans notre temps il y a plusieurs langues dans le quartier dans la famille dans le

secteur si je dis une seule langue c'est c'est rare c’est l'arabe et le français les Français si je mets l'arabe de côté
E : souhaitez-vous qu'ils apprennent le français
ah oui oui ils doivent apprendre cette langue c'est : la langue OFFICIELLE la langue d'enseignement et la langue enseignée c'est donc une langue TRES TRES importante essentiel pour voir mes enfants réussir apprendre les Français↑ c'est la mission de la famille et aussi de l'école donc les l'éducation mais l'éducation nationale
E: ok quels sont les moyens que vous avez mis en place pour qu'ils apprennent le français ?
à vrai dire on a tout mis à leur disposition j'ai Lardy on va faire tout pour qu'il trouve des bons résultats c'est important ça par exemple j'ai choisi pour eux une école privée où il y a un peu d'élèves 20 ou 25 élèves par classe et aussi l'enseignement est bon s'il me demande je paye pour des profs à la maison c'est important c'est important aussi quand ils sont petits 5 ans 4 ans j'ai inscrit les enfants à l'école maternelle ça ça facilite ça facilite qu'il maîtrise le français dès l'âge de 4 ans 5 ans j'ai leur aussi de lire j'ai les emmène à l'Institut français c'est pour améliorer leur culture je crois que c'est ça c'est qu'on peut faire pour eux
P: la langue arabe est une langue familiale Sa connaissance est égale à l’accès à la culture arabe Comment je peux dire que mon fils est de ma communauté si lui il parle pas sa langue C’est grave J’ai vu des cas comme ça mais j’ai dit aux amis parents qu’ils doivent réagir La perte de l’identité c’est une chose très grave C’est pas possible de rater l’apprentissage de sa langue L’école fait le reste mais si la famille ne fait pas son travail l’enfant va avoir des difficultés Il aura même honte de lui-même après Les parents surtout ils vont pas avoir leur valeur Ceux qui disent la langue arabe c’est rien ou la langue afar ou somali c’est après ils font une erreur je dis même une faute

P : La famille c’est l’école de la langue de la famille je crois que c’est de là que on commence à apprendre d’abord la langue de ses parents de sa mère et le reste vient après si la famille ne transmet pas sa langue alors c’est foutu (rires) la langue maternelle et ensuite la langue de l’éducation

Annexe 6 Djibouti Famille arabe francophone 3

Entretien du 13-11-2018 au domicile de la famille

E: Quelle langue parlez-vous ?

Mère : Bonjour je pense que la langue arabe est une langue je ne sais pas moi c'est c'est une langue très importante et c'est une langue aussi très belle qui existent à Djibouti j'ai aussi j'ai aussi appris de mes parents et c'est ma la langue de la famille C'est aussi une langue qui aide à rester comme membre de la famille ensuite j'ai demandé à faire de l'arabe la langue la langue de tous les jours c'est l'identité de la famille chez nous l'arabe elle a déjà

E : Quelle la langue importante pour les enfants ?
P : j'ai dit les Français aussi un peu d'anglais parce que c'est la langue des États-Unis c'est vraiment important cette langue le français occupe une place essentielle mes enfants sont bons en français
E : Pourquoi ?
P : depuis qu'ils sont petits j'ai leur apprendre cette langue ils lisent ils écrivent c'est la langue de l'école sans le français il y a pas de réussite
E : C'est-à-dire ?
quand je dis ça c'est pour dire que cette langue est importante je sais qu'il y a d'autres langues aussi qui sont importantes comme l'arabe l'anglais j'ai dit ecetera ecetera
E : Quelle langue parlez-vous à la maison ?
Mère : pour ce qui est de la langue j'ai appris à la à la maison d'abord c'est l'arabe ma langue maternelle oui il y a le français et un petit peu l'anglais
E : Quelle langue parlez-vous à vos enfants ?
Mère : je leur parle en arabe parfois je parle en français bon bref c'est c'est le sujet des communications qui fait tu fais venir la langue si je parle de l'école par exemple beaucoup de

mots sont en anglais en français en français puis il y a ma langue l'arabe
Quelle langue est importante selon vous ?
P: je crois (3sec) que c'est d'abord important de connaitre sa langue ça c'est l'essentiel puis j'ai tout donné pour leur donner la base en français c'est un investissement mais c'est aussi important en tant que père arabe je transmets ma langue et j'ai tout fait pour que mes enfants parlent dès le bas âge le français aujourd'hui je leur parle la langue que je veux ou la langue qu'ils veulent il n'y a pas de problèmes l'arabe est la langue de notre identité si ils ne parlent pas leur langue ça va pas être facile à quelqu'un de parler une autre langue

E: Quelles langues sont présentes chez vous concrètement ?

puis les discussions chez nous se font en arabe mais le français est toujours présent les enfants sont inscrits dans des cours de soutien pour qu'ils maitrisent le français chaque langue a son domaine bien déterminé l'arabe comme langue maternelle et le français comme langue utile pour l'avenir de mes enfants vous allez comprendre que les parents transmettent leur langue maternelle mais aussi la langue de la famille si je ne transmets pas ma langue c'est moi le responsable c'est pas bien pour les enfants on sait les enfants d'aujourd'hui préfèrent les langues internationales le français l'anglais mais on fait notre possible pour leur éviter les crises d'identité

E: oui vous Madame ?

Mère : je dis la même chose pour parler des choses en lien avec la famille la culture en tant que mère de famille je fais tout mon possible pour leur transmettre ma langue je fais très attention à ça je leur parle dans ma langue et après ils apprennent très facilement ensuite comme nous sommes dans une société qui fait de la langue française une langue de réussite

sociale mon mari et moi on paye cher pour qu'ils puissent atteindre un niveau élevé.

E: Résultats ?

M : Ils parlent très bien le français et à l'école on nous dit que les enfants ont une bonne base. Quand les parents parlent français les enfants apprennent automatiquement

Annexe 7 Djibouti Famille somali francophone 1

Entretien du 25-11-2018 au domicile de la famille

E : Quelle langue allez-vous parlez à vos enfants ?
Mère :c'est moi qui va parler la langue de la famille à mes enfants comme je suis la maman c'est mon rôle de faire ce travail aujourd'hui ils parlent bien leur langue j'ai pas de soucis là-dessus ensuite je dis que chaque parent doit s'occuper de sa langue et le reste c'est après
Père : on a décidé de partager les situations surtout moi je m'occupe de la transmission de la langue de la famille avec leur mère et la famille on fait tout pour la transmission du français je corrige les erreurs je vérifie les expressions je revoie les copies que les profs rendent avec eux c'est le rôle de chaque parent

E : d'accord

mais il faut vouloir le faire et je le fais beaucoup des gens croient que l'école privée donne tout non il faut que les parents se mettent au boulot moi je leur montre l'exemple je corrige aussi les erreurs et les fautes en somali c'est pas acceptable et en plus c'est leur langue et parfois nous nous rendons au village pour leur montrer que les jeunes de leur âge maitrisent leur langue et leur culture et ils reviennent avec beaucoup de connaissances c'est une des stratégies que ma femme et moi on a mis en place puis le français
Le fils : on a appris de notre mère et notre père le somali et dans la famille on parle le somali en majorité et on mélange selon les domaines quand c'est l'école c'est le somali et le français quand c'est la religion c'est l'arabe ainsi de suite

E : Quelle langue souhaitez qu'ils parlent à la maison ?
Je pense que c'est ma langue ce qui est mon identité je la partage avec ceux qui ont la même langue que moi et je compte transmettre avec les générations à venir

La fille : je suis somali je parle le somali et je l'ai appris de ma mère et mon père et après mes enfants vont apprendre de moi et ainsi de suite la langue va être transmis de générations en générations on parle le somali à la maison dans le quartier la ville on le mélange avec les autres langues on peut pas parler seulement une langue aujourd'hui je mélange les langues dans les discussions et les paroles c'est comme ça et oui il y a des sujets qui nous poussent à le faire

E: Souhaitez-vous qu'ils parlent une langue à la maison ?

Mère : Oui comme il dit, mon mari on a voulu que d'abord la langue de l'école soit maitrisée mais notre langue est aussi une langue importante. Ils savent que leur origine et somali et puis on sait qu'ils vont avoir beaucoup des occasions pour apprendre notre langue qui est aussi leur langue.

E : Quelle langue utilisez-vous ?

P : J'utilise ma langue et aussi le français. C'est quand ils voient que les parents maitrisent la langue française que eux aussi se mettent à imiter. C'est la même chose pour la langue somali.

E : Souhaitez-vous une langue particulière à la maison ?

Père : Je sais ma langue est la langue de mes enfants mais je crois que on doit leur donner l'occasion de bien maitriser le français parce que à l'avenir c'est ça qui va les aider. Les enfants sont très bons en français, ils sont très occupés par l'école et puis nous on est occupé aussi. Des bons profs les encadrent à la maison. Ils parlent en français régulièrement et puis, vous savez c'est une langue très importante.Annexe 8 Djibouti, Famille somalie francophone 2

Entretien du 21-12-2018 au domicile de la famille

E : Quelle langue parlez-vous à la maison ?

Mère: ma mère m'a appris le somali en premier et je vais faire ça avec mes enfants déjà ceux qui sont là ont appris l'afar c'est ça pas d'autres explications je leur parle le somali de la naissance jusqu'à aujourd'hui c'est vrai nous on a grandi au village et eux en ville mais c'est un défi pour moi je dois leur apprendre le somali pour être fière d'eux puis viennent les autres langues comme le français l'arabe qui est la langue de la religion avant on apprenait à lire l'arabe dès le bas âge et aujourd'hui il y a beaucoup des facteurs qui expliquent que les parents doivent s'adapter a leur temps on fait avec mais ma langue c'est comme mon groupe sanguin sans elle y a rien qui nous lie c'est pas normal aussi

E : Quels moyens pour qu'ils parlent en français ?

Père : moi j'ai un bon niveau en français parce que à notre époque on apprenait le bon français. Je fais tout pour que mes enfants apprennent le français avec une bonne connaissance. Je regarde l'expression, l'oral et aussi comment ils écrivent.

Mère : je crois que les parents doivent accompagner l'école↑ pour faire MAITRISER la langue française. C'est vrai c'est pas ma langue c'est pas pas notre langue à nous mais c'est la langue de l'école de l'administration et ce sont les gens qui maitrisent cette langue qui vont avoir des bonnes notes.

E : Quelle langue souhaitez-vous qu'ils apprennent ? Quelle langue voulez-vous apprendre ?

La fille : pour moi le français est une langue importante et mes parents m'ont tout fait pour que je parle bien cette langue. Quand je vois mes parents parler dans cette langue je suis contente. Il y a aussi ma langue maternelle qui est là. On se sent à l'aise dans toutes les langues de la maison y compris le français

E: Quelle langue parlez-vous ?

Le garçon : moi je parle le somali et le français volontairement. Ça dépend de la personne à qui je dis quelque chose. Mes parents parlent notre langue le somali et le français donc on n'a pas réellement des problèmes dans la compréhension. On ne nous oblige pas à parler telle ou telle langue mais on est libre.

E : Quels sont les moyens que vous avez mis en place pour transmettre les langues ?

Le père : j'ai tout fait ou presque dès le BAS ÄGE pour les enfants. Ils ont été mis dans la maternelle et cela les a aidés à prendre l'habitude avec les langues. Au retour de l'école, ils revenaient avec des mots des expressions en français en arabe des comptines etc ect c'est bien pour eux la langue familiale↑ c'est OBLIGATOIRE ils apprennent parce que quand mes frères mes sœurs ou mes parents viennent ici on peut pas se permettre de leur parler en français sinon ce sera mal vu

E: Utilisez-vous une langue particulière ou voulez-vous qu'ils utilisent ?

A chaque situation il y a une langue et chaque personne a une langue↑ pour lui parler Ma mère par exemple préfère voir mes enfants donc ses petits-enfants lui parler en somali et leur dit de ne pas trop oublier leur langue et leur culture Quand on parle de l'école, de la santé c'est le français et puis le somali il est partout

Annexe 8 Djibouti, Famille somali francophone 2

Entretien du 5-12-2018 au domicile de la famille

E : Quelle langue parlez-vous ?

Père : Je parle ma langue↑ ma femme aussi parle la langue de la famille qui est le somali on parle aussi français même beaucoup chez nous le français est présent c'est une langue de la famille on a pas de problème dans les langues comme on voyage souvent on est habitué au français et même l'anglais pour moi je parle plusieurs langues même dans entre moi et ma femme c'est le français qu'on utilise beaucoup de fois

E : Quelle langue parlez-vous à vos enfants ?

Père : C'est à nous↑ de leur donner d'exemple et je crois que les mesures que nous avons mises en place marche bien parler sa langue connaitre sa culture et cela va les aider à ne pas avoir des problèmes avec les autres langues celui ou celle qui maitrise sa langue n'a pas de difficultés dans la langue de l'école ou étrangère↓

E: Quelle langue souhaitez-vous transmettre à vos enfants ?

Père : je crois que les langues à transmettre↑ ne sont pas définies comme ça mais c'est la réalité sociale qui détermine cela j'ai investis dans l'éducation et cela a donné ses fruits au moins dans l'expression ça va ils parlent bien en français ont des bonnes notes et aussi d'autre part il y a la langue familiale de l'identité↑ qui est le somali je dis à mes enfants si vous ne parlez pas bien votre langue vous allez avoir des problèmes d'identité d'origine je leur dis qu'ils doivent avoir des bonnes bases en somali↓

E : Souhaitez-vous une langue particulière à la maison ?

Père : Ça je ne sais pas vraiment comme expliquer la langue elle devient elle-même une langue qu'on a choisi je veux dire le

français personne ne dit de parler telle langue ou telle langue en vérité c'est le français que l'on parle ici c'est naturel personne ne dit je vais parler le français mais cette langue est naturelle chez nous le somali aussi est là on mélange parfois on parle le français aussi de la même manière

E : Quels moyens avez-vous utilisé pour transmettre les langues chez vous ?

Mère : les enfants ont eu beaucoup de soutien de notre part et c'est important je le sais pour qu'ils apprennent dans une école de qualité c'est très cher mais on fait avec c'est leur avenir qui nous intéresse si ils ont un bon niveau en français ils vont réussir pour les langues parlées en famille on n'a pas de problèmes toutes les langues sont là y a pas d'exclusion de langue tu vois Mais c'est le sujet qui dit quelle langue convient (rires)

Annexe 9 Djibouti, Famille somali francophone 3
Entretien du 5-12-2018 au domicile de la famille

E : Quelle langue parlez-vous ?

Je parle ma langue ma femme aussi parle la langue de la famille qui est le somali on parle aussi français même beaucoup chez nous le français est présent c'est une langue de la famille on a pas de problème dans les langues comme on voyage souvent on est habitué au français et même l'anglais pour moi je parle plusieurs langues même dans entre moi et ma femme c'est le français qu'on utilise beaucoup de fois

E : Quelle langue parlez-vous à vos enfants ?

C'est à nous de leur donner d'exemple et je crois que les mesures que nous avons mises en place marche bien parler sa langue connaitre sa culture et cela va les aider à ne pas avoir des problèmes avec les autres langues celui ou celle qui maitrise sa langue n'a pas de difficultés dans la langue de l'école ou étrangère

E: Quelle langue souhaitez-vous transmettre à vos enfants ?

Père : je crois que les langues à transmettre ne sont pas définies comme ça mais c'est la réalité sociale qui détermine cela j'ai investis dans l'éducation et cela a donné ses fruits au moins dans l'expression ça va ils parlent bien en français ont des bonnes notes et aussi d'autre part il y a la langue familiale de l'identité qui est le somali je dis à mes enfants si vous ne parlez pas bien votre langue vous allez avoir des problèmes d'identité d'origine je leur dis qu'ils doivent avoir des bonnes bases en somali

E : Souhaitez-vous une langue particulière à la maison ?

Ça je ne sais pas vraiment comme expliquer la langue elle devient elle-même une langue qu'on a choisi je veux dire le français personne ne dit de parler telle langue ou telle langue en vérité c'est le français que l'on parle ici c'est naturel personne ne dit je vais parler le français mais cette langue est naturelle chez nous le somali aussi est là on mélange parfois on parle le français aussi de la même manière

E : Quels moyens avez-vous utilisé pour transmettre les langues chez vous ?

Mère : les enfants ont eu beaucoup de soutien de notre part et c'est important je le sais pour qu'ils apprennent dans une école de qualité c'est très cher mais on fait avec c'est leur avenir qui nous intéresse si ils ont un bon niveau en français ils vont réussir pour les langues parlées en famille on n'a pas de problèmes toutes les langues sont là y a pas d'exclusion de langue tu vois Mais c'est le sujet qui dit quelle langue convient (rires)

Entretien familles avec 1 parent francophone

Annexe 10 Djibouti, Famille Afar 1

Entretien du 16-1-2018 au domicile de la famille

E : Quelle langue parlez-vous

Père : je parle en afar↑ (.) on m'a appris à parler dans cette langue c'est ma mère qui m'a appris depuis que je suis tout petit c'est ça ma langue oui après avec mes frères j'ai maîtrisé cette cette langue

E : quelle langue parlez-vous avec vos enfants pourquoi

Père : je parle 2 langues l'afar pour tout ce qui renvoie à la culture de la famille à la tradition à l'histoire etcetera le français pour les aider à maîtriser cette langue leur mère ne parle pas en français mais moi je leur parle exprès pour évaluer car français Voici ils ont un bon niveau je regarde la voir la rédaction et l'oral aussi est-ce que aujourd'hui c'est facile d'apprendre une langue mais les enfants ne se fatigue pas je suis là alors pour les aider à bien maîtriser il discute avec moi on s'amuse mais ça aide vraiment les enfants à bien parler

E: souhaitez-vous que j'utilise une maison particulière à la maison pourquoi

Père : oui je veux bien mais on peut pas choisir une langue c'est pas possible la culture en afar et l'éducation en français je partage en deux parler français à la maison ça aide à corriger les erreurs à ne pas avoir peur de parler de parler en français oui l'afar moi aussi je leur donne les éléments importants dans la culture de leur origine les enfants d'aujourd'hui ne savent pas la culture d'origine c'est la faute des parents je leur raconte des histoires en français en afar et voilà ça leur permet d'être bien d'être à l'aise dans leur langue

E : souhaitez-vous qu'ils parlent le français qu'ils apprennent le français ?

Père : depuis qu'il va à l'école du premier fils jusqu'à au dernier j'ai dit après votre langue et après le français : le

français : demande beaucoup de travail de la part des parents de la famille et des enfants eux-mêmes il faut se donner à fond mais après mais après vous serez à l'aise et dans l'avenir trouver un travail pour demander un travail le français est obligatoire C'est nécessaire de connaitre cette cette langue ça te mène très loin ça a été vraiment dans la vie de tous les jours

E: quels sont les moyens mis en place

Père : je leur parle en France je leur lit des histoires on regarde des films ensemble en français quand ils sont petits je le fais lire des bandes dessinées des films pour les enfants qui améliorent leur niveau j'ai la rachète des livres c'est le prof qui me disent quel livre il faut acheter j'ai payé aussi de soutien pour certains qui ont des difficultés après le plus grand aide les plus petits et moi je les aide tous Nous à notre époque on se débrouiller seul on lisait ça me faisait des recherches aujourd'hui il y a : internet à la maison j'ai j'ai mis Internet une connexion pour faire des recherches tout est facile aujourd'hui mets les enfants ils ne veulent pas trop s’investir

Annexe 11 Djibouti, famille afar 2

Entretien du 6-1-2018 au domicile de la famille

E : Bonjour

Bonjour

E : quelle langue parlez-vous

Père : je parle afar et français et d'autres langues un peu

E : dans quelle langue avez-vous appris à parler

Père : en afar c'est ma langue maternelle

E : ok quelle langue parlez-vous avec vos enfants

Père : avec tous mes enfants je leur parle en afar et aussi en français pas de distinction entre les deux noms c'est comme les langues de la FAMILLE

E : quelle langue voulez-vous qu'ils utilisent particulièrement à la maison

Père : ça je ne sais pas je ne dis pas de parler quelle langue de ne pas parler une langue c'est à eux de voir et c'est aussi en fonction des sujets dans ton parle parler du mariage c'est la culture la tradition donc c'est la langue de la famille c'est-à-dire l'afar et si on parle des devoirs ou des lectures c'est le français c'est le français toutes les langues sont là ils choisissent quelle langue il préfère ils ont appris le français à l'école mais aussi dans la famille

E : dans quelle langue vous voulez qu'ils apprennent le français

Père : oui à 100 % je fais tout par leur apprendre le français c'est la langue qui domine à Djibouti la première langue De valeur elle domine les autres langues après ils peuvent apprendre la langue qu'ils veulent dans notre société il y a plusieurs langues et à l'arabe et à l'anglais et même les langues africaines moi je mets tout sur ma langue ma femme et ma famille s'occupe très bien et le français que l' école leur apprend et qui va les aider plus tard pour leur avenir le français pour la réussite le français

E : Quels sont les moyens dont vous disposez

Père : l'école je crois que l'école fait son travail et ça dépend si je le mets dans le public il y a beaucoup d'élèves c'est normal tout le monde la prend pas de la même manière si je le mets dans le privé peu d'effectif dans quel comprenne mieux et le niveau est très bon j'ai essayé avec le plus grand et le plus petit dans le public c'est qui avait une bonne base réussissent et les autres il traînent dans le privé de la maternelle à la terminale c'est très bon ils sont bien encadrés ils sont bien suivi même leurs expressions et bonne il y a aussi la télévision elle a des avantages regarder des films des journaux des émissions en bref Des moyens sont là

(…)

Nos enfants ont beaucoup de chance. Je leur dis souvent cela. Vous êtes dans une bonne école, des professeurs viennent donner des cours à la maison, en arabe, en anglais et les matières où ils ont des difficultés. Et nous on n’a pas cette chance. Ils sont favorisés et ils doivent profiter de cette situation surtout pour leur AVENIR

Annexe 12 Djibouti, famille afar 3

Entretien du 26-1-2018 au domicile de la famille

E :Bonsoir

Père Bonsoir

E : quelle langue avez-vous appris à parler

Père : j'ai appris à parler ma langue la langue afar ma mère m'a transmis cette langue quand j'étais tout petit elle m'a toujours dit que cette langue que cette langue c'est ma langue c'est mon identité c'est moi si je connais pas cette langue alors mon identité ne sera pas connu je me suis mis ça dans la tête je fais tout aujourd'hui pour faire la même chose avec mes enfants

E : Quelle autre langue parlez-vous

Père : je parle français aussi c'est ma langue de travail c'est la langue officielle de notre pays pour les discours c'est pas en français tous les documents sont écrits en français c'est aussi la langue de la Francophonie

E :quelle langue parlez-vous avec vos enfants

Père : bon je parle ma langue l'afar le français aussi c'est notre langue pas de souci là-dessus on parle afar les Français dans la famille dans le quartier je choisis mes langues c'est lancé que je veux dire si je veux leur parler de l'école la langue d'enseignement c'est le français je leur parle en français dans ce cas et si je veux le raconter des histoires des contes Les proverbes je le fais en afar chaque langue un rôle à jouer dans ma famille c'est le cas de beaucoup de famille la langue transmets le savoir l'afar les savoirs traditionnels et et les Français le savoir moderne on va dire ça change tout

E:Je voulais qu'ils utilisent une langue à la maison

Père : ça ça je ne peux pas dire je crois qu'on ne veut pas parler une seule langue surtout de notre société chaque langue intervient dans un débat exemple si je parle de l'école c'est le français qui vient si je leur parle de la religion utilise beaucoup de mots arabe si je parle de la culture de la famille

c'est l’afar mais dans une même discussion on peut utiliser toutes les toutes les langues

E :Ok souhaitez-vous qu'ils apprennent le français

Père : Oui

E :pourquoi

Père : Pourquoi parce que c'est important pour eux pour leur carrière on va dire pour leur futur à l'école ils savent bien le français il sera le meilleur le premier de leur classe ça plus tard une fois qu'ils vont terminer les études dans l'administration tous fait en français c'est pour ça que j'ai dit que je choisis le français pour mes enfants je fais tous pour qu’ils apprennent cette langue le plus tôt possible ça va les aider à s'intégrer dans la société à s'améliorer dans leur profession ils doivent rédiger ils doivent parler s'ils le font en bon français il donne une bonne image de même une bonne éducation et moi ça me rend fier ça me rend fier mets français peux-tu langue internationale langue qui valorise c'est lui tu la connais bien j'ai dit ça à mes enfants je crois qu'ils me suivent

E: quels sont les moyens pour maîtriser cette langue

Père : moi je l'ai appris en lisant des livres dictionnaire et en exerçant à la maison le prof me conseiller la lecture et en appliquer ça la lecture des textes de tout quoi mais les enfants d'aujourd'hui les lis pas et même il faut les suivre les encadrer un décor des soutiens des cours à domicile et cela a cela améliore l'apprentissage de la langue ah ben

Annexe 13 1ère Famille arabe 1 parent francophone

E : Quelle langue parlez-vous

Mère : je parle arabe j'ai pas appris d'autres langues quand j'étais petit mon père et ma mère m'ont appris leur langue qui est l'arabe donc je parle cette langue moi

E : quelle langue parlez-vous avec vos enfants

Mère : (Rires) je viens de le dire je peux pas parler autre langue bref je parle ma langue l'arabe c'est la première langue en tant que mère de famille je parle cette langue à mes enfants même quand ils ne savent pas parler et après ils apprennent doucement cette langue

E : parlez-vous d'autres langues avec vos enfants

Mère : non (…) je connais cette langue qui est ma langue la langue de notre famille je fais tout pour transmettre cette langue et après les autres langues c'est pas mon travail ça leur père leur parle en français mais moi je parle pas je connais pas déjà cette langue

E: quelle langue vous parlez vos parents

Mère : ma mère comme j'étais la fille la plus grande me parlait en arabe l'arabe c'est aussi la langue de la religion la langue du Coran c'est la meilleure langue j'ai dit ça à mes enfants je mets ça dans leur tête et puis c'est sûr ils vont parler arabe je leur redis si vous m'aimez il faut aimer la langue arabe

E : quelle langue aimez-vous qu'ils apprennent

Mère : je veux qu'ils apprennent la langue d'abord toujours leur langue c'est l'essentiel sinon ils vont perdre leur identité un arabe qui ne connais pas je ne parle pas l'arabe c'est grave c'est pas bien c'est la honte c'est la honte wallah c'est la honte moi je leur dis moi je leur dis clairement il sert à rien d'apprendre les autres langues si vous ne savez pas votre langue les l'identité et la famille

E : Souhaitez-vous qu'ils apprennent français

Mère : oui j'ai après c'est c'est vrai ils doivent connaître le français c'est la langue de l'éducation c'est bien d'apprendre cette langue mais moi je peux pas vous aider il faut demander ça alors père il est là déjà il va parler de ça c'est lui qui s'occupe de ça

E : pourquoi souhaitez-vous qu'ils apprennent le français

Père : c'est pour l'école c'est bon aussi pour leur avenir il va bien parler en français ils vont devenir les grandes personnes dans leur pays il va aussi réussir les examens à l'école

E : quelle langue parlez-vous monsieur

Père : je parle l'arabe je parle français je parle aussi le Somali j'ai appris dans la ville quand j'étais petit j'ai appris l'arabe c'est ma langue maternelle c'est la mère qui transmet d'abord la langue oui après les autres langues les autres langues : vient le français ou l'anglais aujourd'hui mais moi je parle l'arabe le Somali et le français

E : Ok très bien quelle langue utilisée vous avec vos enfants

Père : bon j'ai d'abord ma langue je parle arabe je parle le français quand je les encadre j'ai fait exprès de parler français ça leur permet laisser corriger ou de faire comme moi parce que les élèves les enfants ils prennent les exemples de leurs parents leur mère leur parle en arabe moi en arabe et en français

E : souhaitez-vous qu'ils apprennent français

Père : oui oui vraiment oui c'est très important j'ai les oblige à maîtriser cette langue c'est la langue de leur avenir dans l'administration on utilise cette langue ils ont intérêt à bien parler 7 langues pour réussir à l'école pour être le meilleur ils peuvent l'utiliser dans le quartier dans l'école et aussi pour chercher du travail

E: est-ce que vous leur dit d'utiliser langue particulière à la maison

Père : oui oui normalement leur dis le maîtriser l'arabe moi je m'occupe de tout ce qui est français je les aide à faire les exercices à s'améliorer à lire à parler exetera
E : quelles langues vous utilisez chez vous

Père : moi j'ai je leur donne des conseils pour améliorer leur français j'ai les inscrire Centre culturel français moi-même j'allais là-bas et aussi je les ai inscrit dans des cours de soutien j'ai la retraite de dictionnaire des livres de grammaire j'ai leur dit de faire attention aux règles c'est comme ça quoi si j'avais la capacité j'allais les envoyer dans des écoles privées pour le moment je fais ce que je peux je leur dis de regarder les informations à la télé en français voilà

Annexe 14 Djibouti, Famille arabe 2

Langue maternelle arabe

EN quelle langue parlez-vous chez vous et pourquoi

Père : je parle arabe chez moi parce que c'est ma langue et si moi je la parle pas qui va parler

E : donc vous avez transmis l'arabe à vos enfants et vos parents vous ont transmis c'est ça ?

Père et mère Hm hm

E : l'arabe est une langue familiale qu'il faut préserver

Père : oui oui si moi je ne transmets pas la langue arabe mes enfants vont être comme des enfants sans origine sans identité l'arabe c'est l'héritage de tous les arabes et c'est depuis des siècles et des siècles si les parents ne transmettent pas leur langue donc euh ils ont pas fait leur boulot

E : donc c'est la mission de tous les parents de transmettre leur langue

Père : c'est ça moi mon père et ma mère m'on appris et je dois l'apprendre à mes fils et mes filles

E : En quelle langue domine chez vous

Mère : L'arabe et je veux ça mais je veux que les enfants apprennent beaucoup de langue

E : quelle langue est importante pour eux en premier

Père le français c'est bien pour la réussite à l'école et après pour trouver le travail et être quelqu'un d'important dans la société

E : et l'arabe dans la société Djiboutienne

Père Dans les quartiers comme Djebel, ambouli ou quartier 1 et 2 on parle l'arabe partout mais c'est la langue des familles et aussi il y a des fois où à la télévision les autorités parlent en arabe le président il parle en arabe pour la Aid etc

En comment faites vous pour que l'arabe soit la transmise à vos enfants

Le père : on parle en arabe dans la maison, on raconte des histoires de notre famille aux enfants et on dit d'apprendre la tradition c'est les vieux, les ainés qui savent ça et les jeunes ils apprennent de leurs grands parents, oncles pu parents. Mais les jeunes d'aujourd'hui n'ont pas beaucoup d'intérêt pour leurs cultures ils aiment les chansons américaines, leurs danses c'est pas bien pour eux

E : Quelle langue privilégiez-vous pour vos enfants

Père : Le français c'est bien de connaitre même si ce dernier temps il y a l'anglais mais ça c'est pour après l'école c'est le français que le français mais mes grands étaient forts en arabe et je leur disais si vous connaissez votre langue tout va marcher et ils sont à l'université.

Quelle est le rapport entre le français et l'arabe

Père : L'arabe c'est à la maison et le français à l'école je crois comme ça moi mais on doit connaitre aussi l'anglais pour trouver de travail dans la base américaine ou au port…

Annexe 15 Djibouti, famille arabe 3

Entretien du 18-1-2018 au domicile de la famille

E : quelle langue parlez-vous
M je parle arabe
E ; c'est tout
M non je parle aussi un peu un peu le somalien
E : vous parlez français
non
E : pourquoi
M j'ai pas appris
E : pourquoi
M parce que je suis pas parti à l'école et aussi je suis parti un peu à l'école arabe

E : d'accord quelle langue parlez-vous avec vos enfants
M ben l'arabe l'arabe
E : quelle langue parle-t-il entre eux
M l'arabe mélanger avec des Français ça je leur dis de ne pas faire c'est pas bien à la fin ils vont parler aucune langue un peu d'arabe un peu de français un peu de Somalie il y a tôt ou quoi ça c'est pas bien le jeune aujourd'hui il mélange tout il mélange les langues il mélange les cultures et à la fin ils ont rien à voir avec eux donc pas d'héritage
E : voulez-vous qu'ils utilisent une langue à la maison
oui oui oui
E : quelle langue
Leur langue (rire)
E : laquelle
M l'arabe c'est ça alors langue pour moi c'est ça alors langue c'est l'identité c'est l'origine c'est l'héritage moi ma mère et mon père mon fait aimer l'arabe c'est ma langue mon identité donc tu me parles arabe d'abord le reste on va venir le reste ça s'apprend L'original je vais dire l'origine ma mère a tout fait

pour m'apprendre l'arabe et moi je fais la même chose je leur raconte des histoires je leur dit si vous la prenez pas cette langue ce que vous ne m'aimez pas

E : et quelle langue voulez-vous qu'il parlent en particulier

M Qui dit langue maternelle dit la mère et donc (rires) pas besoin de perdre mon temps avec des explications ma langue maternelle c'est l'arabe et puis c'est ça qui me définit qui va me respecter si je ne parle pas ma langue je fais tout pour que mes enfants parlent ma langue la langue d'origine tu vois y a des gens ils croient que parler sa langue c'est pas plus important que le français et anglais mais je leur dis ils se trompent

E : Ok souhaitez-vous qu'ils apprennent le français

M oui ça c'est pour l'école pour l'avenir pour la réussite c'est important tous les parents veulent que les enfants apprennent le français c'est important c'est très important mets ça ne veut pas dire que cette langue doit remplacer notre langue il y a l'école quelle heure apprendre cette langue non on apprend notre langue voilà

P oui monsieur

E : quelle langue parlez-vous

je parle arabe je parle français le 2 je l'ai parle très bien

E : quelle langue parlez-vous avec vos enfants

P je parle le l'arabe c'est la langue de notre identité comme l'a dit Madame et le français c'est la langue c'est la langue 2 l'école de la réussite et surtout c'est la langue qui fait la différence pour réussir c'est important cette langue

E : voulez-vous qu'ils utilisent une langue particulière à la maison

P oui oui chaque langue à sa fonction chaque langue sert à quelque chose par exemple l'arabe c'est la culture l'arabe c'est la tradition arabe le français c'est la modernité le monde aujourd'hui bon réussir à l'école non on leur dit les langues

sont égales mais chaque langue son domaine l'arabe à la maison en famille avec le membre et la famille et le français pour l'école le travail voilà

E : souhaitez-vous qu'ils apprennent le français

P bien sûr bien sûr c'est :: automatique c'est pas pour rien que je paye l'école je donne tôt pour ça je donne tout pour ça c'est mon objectif si mes enfants apprennent le français si mes enfants après le français ils vont réussir facilement le français c'est la base la langue la plus importante pour moi c'est ça c'est le français après on peut ajouter l'anglais les autres la mets le français pour moi c'est en quelque sorte la clé c'est lui qui apprend bien cette langue elle réussit facilement voilà

E : quel moyen avez-vous mis en place pour qu'ils apprennent le FRANCAIS

P c'est là ma capacité j'ai leur achète des livres leur fais lire et certain passes les examens je les mets dans des cours de soutien je sais que je peux faire c'est cher mais c'est important pour moi et pour eux

Annexe 16 Djibouti, Famille somali 1

Entretien du 3-2-2018 au domicile de la famille

E : Quelle langue parlez-vous ?

Père : Le : somali est la langue d'identité on fait tout pour transmettre cette langue en priorité c'est aussi facile pour nous parce que c'est à nous de transmettre notre langue

E : Et donc que faire ?

Mère : Donc on doit donner l'occasion à nos enfants de leur apprendre la première langue qui est notre langue notre langue c'est la 1ère langue c'est la mère qui passe à son fils dès qu'ils apprennent à parler puis vient le : français la langue de l'école

je veux qu'il maitrise le français, c'est essentiel pour moi. D'autre part, je cherche aussi un prof d'anglais : c'est une langue très importante pour nous, mon fils doit connaitre cette langue pour avoir plus de chance que les autres. Connaitre le français pour réussir à l'école mais aussi l'anglais pour avoir plus d'opportunités. Je connais des amis, des voisins qui travaillent à la base américaine et qui touchent plus que des directeurs. Tu vois :: l'anglais c'est la langue du monde aujourd'hui. Mais le français est aussi important à Djibouti. Pour les langues familiales c'est ok. Ils parlent somali couramment et plus ils fréquentent des gens, des jeunes du quartier ect, ils parlent bien leurs langues.

E : Quelle langue leur parlez-vous ?

Mère : Oui je fais le max pour dire aux enfants que si ils ne connaissent pas leur langue c'est fini pour eux c'est la honte pour moi c'est comme si je n'ai pas été responsable parler sa langue à ses enfants c'est important c'est le premier pas dans la réussite des parents rien ne sert de dire aux enfants de connaitre la langue des autres le somali c'est moi qui peut faire ce travail à part moi ma famille est aussi sensible à cela parfois on entend les gens dans la famille parler des proches qui n'ont pas appris leur langue à progéniture donc ma langue

d'abord puis les autres langues
E : et vous Madame ?
M : le somali c'est moi je m'occupe de ça je ne m'occupe pas des autres langues le papa il connait français il les suit pour l'école :: contrôle leurs affaires moi je ne connais que ma langue mais les enfants aussi apprennent beaucoup de choses à leurs parents moi je n'ai pas un bon niveau à l'école trop petite j'ai quitté l'école je ne me souviens pas de quelle classe mais là ils ont m'appris beaucoup de mots de français cahier stylo devoir, note absent ect ect (rires) ils m'ont appris tout ça et je sais plus ou moins de quoi ils parlent même quand il faut aller voir les profs je pars et je comprends ce qui se passe je suis prête pour leur passer ma langue et le français c'est l'école mais aujourd'hui il faut que la famille fait aussi le travail de son côté le père aide les enfants à la maison et il suit le travail moi je leur dit de se mettre au travail mais heureusement le père est là il leur enseigne des cours
je sais pas c'est la tradition la culture l'appartenance je crois :: nos langues comme le somali pour notre famille l'afar l'arabe ect pour les Djiboutiens mais on parle déjà dans la société les enfants apprennent eux-mêmes c'est aussi bien puisque c'est la langue de la famille mais on peut pas réussir parce que on parle les langues de :: Djibouti je veux dire l'afar et le somali après si tu parles pas ta langue c'est la honte qu'est-ce que tu es rien hein

Entretien avec enfants de la famS1
La fille : je parle somali je suis somali c'est vrai donc ma langue je l'ai appris de ma mère elle nous parle en somali c'est toujours comme ça depuis très longtemps je sais maintenant je maitrise ma langue et les autres ça devient facile je parle m langue dans la famille avec les parents les grands-parents les oncles et ça ne me pose aucun problème au contraire ça m'aide beaucoup que je maitrise ma langue papa et maman nous ont déjà dit ça

Le garçon : je parle ma langue à la maison et en famille et le français à l'école je suis sûr que la première langue que je dois parler c'est ma langue mon père et ma mère nous parlent toujours mais entre les cousins les voisins qui ont mon âge je parle français et somali tout dépend de la personne avec qui je parle.

Annexe 17 Djibouti, Famille somali 2

Entretien du 16-3-2018 au domicile de la famille

Quelle langue avez-vous transmis ou allez-vous transmettre à vos enfants ?

Le Père : Même si ils sont djiboutiens, ils peuvent un jour se retrouver au canada, et ils peuvent rentrer dans la société sans problème. Les pays développés donnent une importance aux langues internationales. Moi je leur dis souvent. L'anglais c'est le top des langues. Le français c'est la langue des études mais une fois qu'on quitte l'aéroport de Djibouti c'est l'anglais. Je choisis l'école même si c'est cher, puis je fais tout pour qu'ils maitrisent des langues dès le bas âge.
La mère :(mot en somali) je sais que mon devoir c'est de parler ma langue dans la famille et le reste c'est pas mon devoir il y a l'école et il y a l'état qui fait ce travail même si je connais d'autres langues moi je parle ma langue ah aux enfants c'est primordial je suis fière d'avoir des enfants qui parlent bien leur langue le somali c'est nous notre identité notre vie matin midi soir je l'utilise même avec les enfants j'ai une cousine ses enfants parlent que français je lui dis comment tu as pu faire ça elle dit ils vont apprendre leur langue mais là ils savent pas bien leur langue

E : Et vous lui dites ?
La mère : je dis c'est pas normal c'est ta faute mais il y a des gens ils sont fiers quand leurs enfants ils connaissent la langue de la France ici à Djibouti le français
E : et que représente cette langue ici ?
la mère : connaître cette langue c'est comme je ne sais pas un honneur je ne suis pas d'accord quand les enfants ne parlent pas leur langue maternelle et ils parlent français comme des blancs pourquoi ça c'est vrai ils vont avoir des bonnes notes des examens mais l'identité ? C'est grave je leur dit.

E : Et toi jeune? Quelle langue parles-tu ?
Le fils: je parle somali c'est ma langue je connais tout c'est mes parents qui m'ont appris puis le français l'anglais surtout le français c'est important on nous dit et on apprend depuis la base et je me sens bien dans les deux langues le somali que mes parents m'ont appris et le français que j'apprends à l'école les profs me disent je dois lire avoir beaucoup de culture et ça je fais tout pour avoir un niveau bon
Quelle langue parlez-vous ? quelle langue avez-vous transmis à votre fille ?
La grand-mère : j'ai bien transmis ma langue à ma fille et maintenant je crois qu'elle va faire la même chose à ses enfants je dis surtout les filles elles doivent apprendre la langue c'est la mère qui passe la langue familiale aux enfants le papa il est pris par son travail ou autres choses je vois que les enfants ne sont pas comme les enfants d'avant il y a la télévision le téléphone ces objets sont pas bons du tout je dis à ma fille de contrôler mais les enfants d'aujourd'hui on peut pas leur dire ce qu'ils doivent faire je veille à ce que les traditions et les comportements sont respectés je crie parfois sur la mère sur le père m et sur les enfants je dis il faut faire attention à l'identité à ce que vous laissez aux enfants

Annexe 18 Djibouti, Famille somali

Entretien du 19-3-2018 au domicile de la famille

E : Quelle langue parlez-vous ?
Le père : je crois que c'est important de transmettre les langues aux enfants mais dans notre société c'est assez simple les enfants apprennent la langue du quartier puis de la famille je parle somali fréquemment et les enfants l'apprennent très vite.
E : Parlez-vous français ou parlent-ils français entre eux ?
Il y a le français cette langue est importante pour la réussite des enfants
E : Quels moyens mettez-vous en place ?
Le père : on les met dans des cours de soutien ceux qui peuvent on inscrit dans des cours du soir dans les bibliothèques comme le veulent les profs et je sais que c'est important pour eux d'avoir une bonne connaissance en français même si on dit que l'anglais est aussi importante aujourd'hui il y a plein de cours d'anglais mais moi je leur dis d'abord le français et puis les autres langues même si on a pas la capacité pour les écoles privées on doit le faire comme nos parents ont fait pour nous on suit ce qu'ils ont fait aujourd'hui c'est mieux qu'avant ils peuvent réussir facilement c'est vrai qu'ils ont aussi beaucoup de choses à faire je parle de téléphone télévision internet mais c'est à nous de les encadrer mes enfants parlent bien leur langue le somali
E : quelle langue voulez-vous qu'ils utilisent à la maison ?
Le père : et je contrôle l'usage des langues comme je suis polyvalent moi-même et je vérifie leurs connaissances en langue si ils parlent français et somali très bien c'est l'essentiel
E : quelle langue parlez-vous ?
Le fils: je parle bien le somali qui est ma langue maternelle puis je parle bien le français qui est euh la langue de l'école et de la république langue officielle donc on doit bien parler cette langue papa fait tout pour améliorer notre niveau je suis un cours du soir et je pars souvent à l'institut français moi-

même c'est devenu une habitude quand je je pars là-bas je rencontre des gens qui lisent qui écrivent etc

E : Tu es en quelle classe ?

Fils :je suis au lycée et j'ai amélioré mon niveau grâce à ce que je fais à la maison et en dehors de l'école.

E : Allez-vous transmettre le français et votre langue à vos enfants ?

Fils : Oui oui c’est certain je vais transmettre ma langue d’abord et aussi le français à mes enfants ma langue c’est pour mon identité et le français pour les aider à réussir facilement dans la société.